LIBRARY
OF THE
Theological Seminary,
PRINCETON, N. J.

Case ..... Division BS1197
Shelf ..... Section .S18
Book ..... No. v.2

HISTOIRE

DE LA

DOMINATION ROMAINE

EN JUDÉE,

ET DE LA

RUINE DE JÉRUSALEM.

HISTOIRE

DE LA

DOMINATION ROMAINE

EN JUDÉE,

ET DE LA

RUINE DE JÉRUSALEM.

PAR J. SALVADOR.

Augebat iras quod soli Judæi non cessissent.
Ce qui augmentait la colère de Rome, c'était que les Juifs seuls n'eussent pas cédé.
(TACITE, *Histoire*, liv. v, § I.)

TOME DEUXIÈME.

BRUXELLES.
MELINE, CANS ET COMPAGNIE.
LIVOURNE. — MÊME MAISON. | LEIPZIG. — J. P. MELINE.
1847

PROPERTY OF
PRINCETON
THEOLOGICAL
SEMINARY.

TROISIÈME ÉPOQUE.

GOUVERNEMENT DES PROCURATEURS.

(De l'an 6 à l'an 66 de l'ère vulgaire.)

CHAPITRE PREMIER.

Caractère de la troisième époque de cette histoire, et aperçu des charges imposées par les Romains à leurs provinces d'Asie.

Nul langage d'historien n'oserait prétendre à mieux caractériser la domination romaine en Judée pendant l'époque nouvelle du gouvernement des procurateurs, sa fiscalité, ses nombreux excès, que les paroles mises dans la bouche prophétique d'un paysan germain, par un des poëtes les plus vrais du monde, et justement appelé inimitable :

« Craignez, Romains, craignez que le ciel quelque jour
Ne transporte chez vous les pleurs et la misère,
Et ne vous fasse, en sa colère,
Esclaves à votre tour...

Car, sachez que les immortels
Ont les regards sur nous. Grâces à vos exemples,
Ils n'ont devant les yeux que des objets d'horreur,
De mépris d'eux et de leurs temples,
D'avarice qui va jusques à la fureur.
Rien ne suffit aux gens qui nous viennent de Rome;
La terre et le travail de l'homme
Font, pour les assouvir, des efforts superflus;
Retirez-les : on ne veut plus...
... Peupler pour Rome un pays qu'elle opprime...
Vos préteurs au malheur nous font joindre le crime [1]. »

Treize intendants et procurateurs romains se succédèrent à Jérusalem, depuis l'exil d'Archélaüs jusqu'à la grande guerre d'indépendance et aux campagnes de Vespasien, depuis l'an 6 jusqu'à l'an 66 de l'ère actuelle. Ces treize procurateurs se ressentirent tous en quelque chose de l'esprit des cinq empereurs dont ils furent les agents, Auguste, Tibère, Caïus Caligula, Claude et Néron.

Du côté des Juifs, la durée de ce gouvernement est celle des insurrections partielles du peuple : les protestations de tous les intérêts, de tous les sentiments blessés, les essais de résistance aux oppresseurs y affectent toutes les formes possibles avant d'en venir à la conflagration générale.

Une courte suspension du pouvoir procuratorial, un temps d'arrêt d'environ quatre ans, coupe en deux parties distinctes les soixantes années de cette époque si pleine d'événements remarquables. Aux premiers jours de l'an 41 de l'ère actuelle, la

[1] La Fontaine, *le Paysan du Danube*.

Judée est reconstituée à l'état de royaume en faveur d'un membre de la famille des Hérodes, du nom d'Agrippa, et cette royauté éphémère finit avec l'année 44.

Lors même que nul renseignement historique, relatif à la personne et aux actes des treize gouverneurs successifs de Jérusalem, n'existerait plus, il serait encore permis d'y suppléer. Dans tous les climats et particulièrement en Asie, les habitudes et les mœurs des proconsuls, préteurs ou propréteurs et procurateurs romains avaient des traits communs qu'on se remet sans effort en mémoire. Ces mœurs ne dépendaient pas seulement de la disposition plus ou moins grande des individus à l'avarice, à l'injustice, à la cruauté; elles tenaient aussi à leur situation au sein des pays conquis, à l'irritation naturelle qui était provoquée chez ces gouverneurs par la mauvaise foi, l'ignorance brutale, l'ingratitude dont ils se croyaient en droit d'accuser leurs administrés; enfin, ces mêmes habitudes et ces mœurs trouvaient des causes continuelles de développement dans la multitude d'impôts directs et indirects, de taxes et réquisitions arbitraires, d'exactions qui étaient prescrites, approuvées ou politiquement tolérées par la métropole.

Le système de gouvernement que Rome appliquait aux régions étrangères réduites en provinces de son empire, faisait du proconsulat la dignité la plus élevée. Le proconsul était le maître absolu

de sa province : son pouvoir avait de grandes analogies avec l'idée qu'on se forme chez les modernes du despotisme redoutable des pachas. L'esprit militaire dominait chez le proconsul. Le titre de préteur des provinces indiquait aussi un gouverneur suprême ; mais chez celui-ci le caractère civil et judiciaire avait la prééminence. Le procurateur exerçait une fonction beaucoup plus restreinte. Son nom indique assez qu'on le destinait à s'occuper des intérêts financiers : il servait de curateur à des provinces, ou plutôt à de simples portions de province. L'empereur, le sénat ou le gouverneur d'une province entière, avaient en lui un régisseur, un agent de leur trésor. Mais, chez les Romains, on passait rapidement d'une fonction à l'autre ; le même homme, qui le matin était le payeur, le questeur de l'armée, recevait le soir les insignes et le commandement de général. Le proconsul rendait la justice ; le préteur avait le droit de conduire les troupes [1] ; le moindre prétexte au sujet de la perception de l'impôt permettait au procurateur de disposer aussi de la force militaire ; enfin, sous quelque nom et à quelque titre que ce fût, un chef romain, placé à la tête d'une contrée étrangère, trouvait toujours l'occasion d'attirer à lui un pouvoir presque dictatorial. Les seuls obstacles sérieux lui venaient de ses rivaux d'ambition et de fortune.

[1] En sa qualité de préteur de la Cilicie, Cicéron lui-même commanda des armées et livra des combats aux Parthes.

Les provinces avaient été divisées par Auguste en sénatoriales et impériales ; les unes relevaient du prince, les autres du sénat. Les provinces frontières étaient impériales : elles souffraient beaucoup plus que les autres à cause de l'établissement des légions et des rigueurs du régime militaire. La Syrie, à laquelle la Judée venait d'être réunie, formait une province impériale, et, de plus, il existait pour cette province, et pour toute l'Asie soumise aux Romains, une circonstance qui redoublait l'avidité des diverses classes de gouverneurs et de leurs agents.

Les richesses immenses que Pompée avait étalées à Rome à son retour de la guerre de Mithridate, avaient donné naissance aux idées les plus exagérées sur les ressources de l'Orient et sur ses trésors [1]. Il semblait que cette terre fût une mine inépuisable, et qu'un petit nombre de jours devait suffire aux hommes chargés de l'exploiter au nom de l'État, pour en retirer, dans leur propre intérêt, d'énormes bénéfices. En conséquence, presque tous les gouverneurs des provinces d'Asie et leurs délégués, se réglaient d'après cette opinion :

[1] Lucain, dans sa *Pharsale*, a consigné cette circonstance, que la partie des richesses emportées de l'Orient qui fut déposée par Pompée dans le trésor public tourna plus tard à son détriment. César s'en servit à faire la guerre à son rival.

Tunc Orientis opes, captorumque ultima regum,
Quæ Pompeianis prælata est gaza triumphis,
Egeritur...

(Phars., lib. III.)

et pour peu que l'accomplissement de leurs vœux subît des retards, ils étaient tentés de n'attribuer leur mécompte qu'à un mauvais vouloir, qu'à un caprice offensant du pays livré à leur domination personnelle. Plutarque et Cicéron nous ont transmis en ce genre des tableaux vivants. Lorsque Cicéron fut arrivé dans sa préture d'Asie, il traça à son ami et son confident politique le portrait de l'homme auquel il succédait. « Mon prédécesseur Appius m'a écrit deux ou trois lettres pour se plaindre des changements que j'ai apportés, à plusieurs choses qu'il avait établies. Appius, qui a traité cette province en lui coupant la chair, en lui ôtant le sang, en lui arrachant tout ce qu'il était possible, ne voit pas avec plaisir que je rende la vie au pays qu'il m'a laissé inanimé. Je ne fais rien dans l'intention de le blesser, mais la seule différence de ma conduite avec la sienne l'irrite... Que dirai-je des préfets d'Appius, de ses familiers, de ses lieutenants, de ses rapines, de ses débauches, de ses iniquités de toute sorte [1] ?

Pendant le gouvernement de Marc Antoine, il était arrivé à ce triumvir de doubler en un seul jour la charge, déjà accablante, des contributions de l'Asie. Les populations lui envoyèrent des députés : « Puisque tu veux nous imposer une dou-

[1] *Quum sanguinem miserit, quidquid potuit detraxerit, mihi tradiderit enectam... Quid dicam de illius præfectis? comitibus? legatis? etiam de rapinis? de libidinibus? de contumeliis.* (Cicer., *ad Attic.*, lib. VI, epist. 1.)

ble contribution, lui dit l'orateur Hybréas, accorde-nous du moins deux étés dans une même année, deux automnes, deux moissons, deux vendanges. L'Asie t'a payé déjà deux cent mille talents[1] : si toute cette somme n'est pas venue entre tes mains, demandes-en compte à ceux qui l'ont prélevée[2]. »

Dans son régime de finances, la conquête romaine commençait par soumettre les peuples vaincus à un tribut déterminé, que les autorités locales restaient chargées de recueillir, d'après le mode de perception familier à la contrée. A mesure que de nouvelles victoires des Romains appesantissaient le joug sur ces peuples, on leur appliquait la loi de confiscation. Rome se substituait à tous les pouvoirs que les princes ou les gouvernements détruits avaient possédés de fait ou de droit, et elle organisait l'impôt sous une foule de formes.

Une première partie des terres confisquées à l'étranger devenait domaine public de l'empire ; une seconde partie était concédée à de nouveaux individus, ou même aux propriétaires anciens, mais avec l'obligation expresse de ne plus se regarder à l'avenir que comme de simples tenanciers, et de payer de fortes redevances ; les indigènes à qui l'on n'enlevait pas leurs possessions devaient rigoureusement la dîme aux conquérants. Des droits nombreux de mouvance et de transla-

[1] Environ un milliard de notre monnaie.

[2] Plutarque, *Vie de Marc Antoine*, § 28.

tion suivaient aussi pour eux l'effet des ventes, des achats, et les successions héréditaires.

Outre les impôts de propriété, on établissait sur les personnes un impôt de capitation, et, pour l'usage des choses, un ensemble de droits : les douanes, le péage des chemins, des ports, des rivières, des taxes particulières sur les marchandises à l'entrée et à la sortie des villes, des taxes sur les bestiaux, et beaucoup d'autres du même genre. La plupart de ces contributions étaient mises aux enchères et livrées à des fermiers généraux : c'est dans ces spéculations que le corps des chevaliers romains fit de si grandes fortunes [1]. Des associés indigènes, plus au courant des ressources du pays que les spéculateurs étrangers, les servaient avec activité dans leurs entreprises. A l'époque même de cette histoire où nous allons entrer, sous le régime des procurateurs, le témoignage de la haine nationale que les Juifs éprouvaient pour les publicains et les péagers a été conservé dans les Évangiles. Les publicains des Évangiles étaient les sous-fermiers des Romains, leurs agents financiers, de second, de troisième et de quatrième ordre. Les péagers avaient l'emploi subalterne qui est assez indiqué par leur nom. Les Juifs nationaux réputaient particulièrement indignes ceux de leurs concitoyens que la

[1] *At frumenta et pecuniæ vectigales, cetera publicorum fructuum societatibus equitum romanorum agitabantur.* (Tacit., *Annal.*, lib. IV, § 6.)

misère, la paresse ou l'espoir du profit faisaient enrôler dans les rangs des exacteurs étrangers. Une de leurs récriminations contre Jésus, d'après les mêmes Évangiles, avait pour premier motif la nombreuse suite de publicains et de femmes de mauvaise vie qui se pressaient presque toujours sur les pas du nouveau maître [1].

Mais les impôts déterminés au profit de Rome n'étaient pas encore la plaie principale des provinces. Du moins, ces provinces en retiraient elles-mêmes quelques fruits; on y profitait des grands travaux d'utilité que les Romains exécutaient dans tous les lieux de leur séjour ou de leur passage. Mais les contributions imprévues, mais les réquisitions arbitraires et violentes, mais la tyrannie patente ou occulte des agents de perception tenaient les habitants dans une anxiété continuelle, causaient leur désespoir et leur ruine. En parlant de la Syrie, un des personnages de ces temps-là, qui connaissait le mieux, par la pratique, la nature des procédés romains, nous en a laissé à son tour une peinture très-animée. « Les sommes imposées à la Syrie étaient exigées avec la plus grande rigueur, dit Jules César. La cupidité inventait toute sorte de moyens, dans l'espoir de se satisfaire. Une taxe avait été mise sur les esclaves et sur les hommes libres, sur les portes des

[1] *Multi publicani et peccatores venientes discumbebant cum Jesu... Publicani et meretrices præcedent vos...* (Matth., IX, 10, XXI, 31; Luc., XV, 1.)

maisons, et sur les colonnes. On requérait perpétuellement des grains, des hommes pour la guerre, des rameurs, des machines, des chariots. Il suffisait qu'une chose pût recevoir un nom pour être imposée. On établissait des chefs dans les villes, dans les villages, dans les châteaux forts. L'homme qui se conduisait avec le plus de rudesse et le plus de cruauté passait pour un caractère ferme et pour le meilleur citoyen. La province était remplie de licteurs, d'agents, d'exacteurs, qui extorquaient autant que possible pour leur propre compte [1]. »

Or, ces images fournies par les derniers jours de la république, qui, au moment où nous sommes arrivés, n'existait plus dans Rome depuis cinquante ans, n'en restèrent pas moins l'expression générale de l'état des choses aux jours de l'empire. Sans doute, sous quelques bons princes, et même sous d'indignes empereurs, certaines contrées tombaient de temps à autre en d'excellentes mains, et rencontraient des proconsuls, des préteurs, des procurateurs dont l'administration méritait d'être bénie; mais ce bonheur dépendait presque entièrement du hasard. Le plus grand nombre des provinces, et surtout celles d'Asie, étaient livrées en pâture aux besoins insatiables d'argent et à toutes

[1] *Cujus modi rei nomen reperiri poterat, hoc esse satis ad cogendas pecunias videbatur... Erat plena lictorum et imperiorum provincia; differta præfectis atque exactoribus, qui, præter imperatas pecunias, suo etiam privato compendio serviebant.* (Cæs., *Bell. civil.*, lib. I, § 32.)

les exigences des hommes politiques de Rome[1]. La situation qui en résultait pour les indigènes ne justifiait que trop souvent le cri : Malheur aux vaincus! Et comme l'empreinte du passé se reproduit toujours de quelque manière dans le présent, cette situation où furent réduites diverses provinces d'Asie, et en particulier la Judée, n'est pas sans rapports avec les sombres tableaux qu'on a tracés de nos jours au sujet de l'oppression et des souffrances matérielles et morales du peuple d'Irlande.

[1] Abstraction faite de leur désir personnel de jouir et de briller, les besoins incessants d'argent furent entretenus chez ces personnages par des causes politiques successives. Dans la dernière période de la république, et au rapport d'Appien, en son deuxième livre *des Guerres civiles*, ils avaient à acheter les suffrages populaires, qui étaient devenus une espèce de marchandise d'un prix extrêmement élevé ; à la cour des premiers empereurs, ils furent obligés de s'attirer de la même manière le bon vouloir des arbitres et dispensateurs des grâces ; enfin, quand les pouvoirs publics furent tombés aux mains de la force militaire, on n'acquit aussi qu'à deniers comptants, l'appui et le suffrage des cohortes prétoriennes, des légions, des armées.

CHAPITRE II.

Origine des nouveaux zélateurs ou indépendants juifs sous le règne d'Auguste. — Politique de Tibère à l'extérieur et chute successive de trois grands chefs de la résistance universelle des nationalités aux Romains.

Le premier acte du gouvernement procuratorial en Judée imprima un nouvel élan aux sentiments nationaux. Le parti juif politique et religieux, qui devint plus tard l'âme de la résistance aux armes de Vespasien et de Titus, se constitua avec énergie et proclama son évangile. Jésus-Christ, alors à peine âgé de dix ans, reçut ses premières inspirations au milieu des efforts de liberté, dont sa province natale fut le théâtre. Auguste avait ordonné au gouverneur de Syrie d'opérer un recensement général des propriétés de la nation juive. En faisant de prime abord l'inventaire le plus exact des pays conquis, les Romains jugeaient tous les avantages qu'il leur serait permis d'en retirer, et jusqu'à quel point les ressources laissées aux nations pourraient tourner au détriment de leur domination souveraine. Le gouver-

neur de Syrie chargé de l'opération du recensement en Judée, s'appelait Cyrénius. C'est l'homme que l'évangéliste Luc a mentionné, mais en commettant une erreur de date. Cyrénius ne présidait nullement à la Syrie dans les dernières années d'Hérode Ier et avant la naissance du fils de Marie, comme l'évangéliste le suppose. Cyrénius, sénateur et personnage consulaire, n'arriva au gouvernement de Syrie qu'après la chute d'Hérode II, autrement dit Archélaüs. Le maître ou commandant de cavalerie, Coponius, fut l'homme qui, sous l'autorité du gouverneur de la province syrienne, commença la succession des treize directeurs particuliers, présidents et procurateurs romains imposés à la Judée [1].

Des résistances ardentes accueillirent de tous côtés le travail des recenseurs étrangers. Les Juifs nationaux y virent une preuve définitive de l'état de servitude où on voulait les réduire. Le mouvement éclata surtout dans la Galilée qui relevait d'Hérode-Antipas. Le parti des nouveaux indépendants ou zélateurs, sous les auspices duquel ce mouvement fut accompli, reconnaissait pour chef Juda le Galiléen, ce même fils d'Ézéchias qui avait marché naguère à la tête des Juifs révoltés contre Sabinus et contre le précédent gouverneur de Syrie. Un autre personnage de la secte pharisienne,

[1] Les noms de *rectores*, *præsides* et *procuratores* sont alternativement employés pour désigner ces chefs du nouvel ordre d'administration.

du nom de Sadoc, était comme l'intelligence dirigeante du nouveau parti, y attachait le caractère légal. Cette apparition de deux chefs de nature différente, que nous retrouverons plus tard dans l'association étroite d'Akiba et de Barcokébas, prenait toujours pour exemple les rapports de Moïse, l'homme de la pensée et de la législation, avec Josué, l'homme de l'exécution et de la guerre.

Le nom de zélateurs avait une origine antique. La loi juive avait déclaré que pour surmonter la multitude des difficultés, des obstacles qui s'opposeraient à son établissement, il serait nécessaire de déployer un zèle actif, également éloigné de l'esprit de vanité et d'un aveugle fanatisme. Dans la guerre d'indépendance des Juifs contre la domination des Gréco-Syriens, le père de la dynastie asmonéenne, à son lit de mort, le vieux Matathias, avait répandu sa bénédiction sur les bandes nationales en leur disant : « Maintenant donc, mes enfants, soyez zélateurs de la loi et sacrifiez votre vie [1]. »

Ce sacrifice volontaire de la vie était aussi le premier principe du nouveau parti, de la nouvelle secte formée contre la domination des Romains. La plupart de ses membres s'y engageaient sous le sceau du serment. Quelles que fussent déjà les nuances diverses de leurs idées, de leurs passions, les germes de leurs futures discordes, ils se réunissaient tous dans les règles suivantes et

[1] *Æmulatores estote legis, date animas vestras.* (I, Macc., I, 50.)

presque textuelles de leur évangile. On ne devait reconnaître que l'Éternel seul, comme maître et souverain; on devait braver tous les tourments pour soi-même et pour les siens dans le but de rendre la liberté à la nation, d'obtenir le règne de la loi et l'accomplissement de la justice; il ne fallait laisser ni paix, ni trêve à la domination étrangère et à tous les appuis que cette domination s'était acquis dans la Judée[1].

Dès que les troubles suscités à l'occasion du recensement eurent été réprimés, l'indignation des Juifs se porta contre le grand sacrificateur, Joasar, fils de Boëtus, dont Hérode Ier avait épousé la nièce. Depuis l'élévation de la dynastie d'élection romaine, cette charge de la grande sacrificature était restée à la merci des conquérants. Joasar venait d'employer toute son influence à aider l'opération des étrangers. C'est pourquoi, malgré la puissance qui le protégeait, l'opinion générale attaqua sa personne avec tant d'ardeur, que le gouverneur de Syrie se vit contraint de le déposer[2] et de transmettre son titre à un homme moins désagréable à la population indigène.

[1] *Libertatem sic amant ut eam mordicus tueantur; Deum pro rectore et domino habentes. Varias etiam mortes subeundas, cognatorumque supplicia et amicorum nihili faciunt..... ad bellum Romanis inferendum concitabant...* (Antiquit. judaic., lib. XVIII, cap. 1, ed. græc. lat. Havercamp., p. 872, lib. XX, cap. 8, p. 973; Bell. judaic., lib. I, cap. 8, p. 160.)

[2] *Joazarum cui cum plebe contentio fuerat, dignitate atque honore abdicavit.* (Antiquit. judaic., lib. XVIII, cap. 3, p. 872.)

Après Coponius, Auguste envoya en Judée Marcus Ambivius, sous l'administration duquel la fameuse sœur d'Hérode Ier, Salomé, descendit dans la tombe. Annius Rufus fut le troisième procurateur.

Quand l'empereur mourut, au mois d'août de l'an 14 de l'ère actuelle, Jésus, fils de Marie, arrivait à la dix-huitième année de son âge. Il s'était écoulé six ans depuis le jour où les Évangiles racontent qu'on l'avait retrouvé écoutant et interrogeant les docteurs sous les galeries extérieures du temple [1].

Quoique le règne du successeur d'Auguste, le règne de Tibère, ait eu vingt-trois ans de durée, les Juifs, pendant cette période, ne traversèrent que deux procuratures différentes. Ce prince, si dissimulé, si sombre et si cruel dans Rome, avait à cœur, dans sa politique extérieure, de réprimer beaucoup d'abus; il ne se prêtait pas volontiers au pillage des provinces. Jusqu'à l'élévation de son ministre Séjan, tous les historiens sont d'accord sur ce trait dominant de son caractère. « Tibère eut pour maxime de laisser longtemps l'autorité dans les mêmes mains, dit Tacite; sous lui, plus d'un gouverneur garda toute sa vie l'armée ou la juridiction qui lui avait été confiée... Tibère veillait à ce que des charges nouvelles ne portassent pas l'effroi dans les provinces, et il empêchait

[1] *Audientem illos et interrogantem illos.* (Luc, II, 46.)

que les charges anciennes ne fussent aggravées par l'avarice et par la cruauté des magistrats [1]. » D'après Suétone, cet empereur rappelait aux chefs des provinces « qu'un bon berger tond ses brebis, mais en évitant de les écorcher [2] ; » et, suivant Josèphe, Tibère expliquait sa volonté de ne changer que rarement ses délégués, par la comparaison qu'il faisait de tout pays livré à leur juridiction avec un homme blessé dont les mouches dévorent le sang. « Si l'on chasse ces insectes au moment où ils sont rassasiés, disait l'empereur, ceux qui les remplacent sucent la plaie avec une avidité nouvelle [3]. »

Le premier envoyé de Tibère en Judée, Valérius Gratus, répondit à l'esprit de modération qui l'avait choisi sous la présidence de son nouveau chef, et malgré l'agitation continuelle de ses habitants, la Judée ne s'abandonna à aucune manifestation trop violente : cependant nous avons la preuve qu'elle avait alors de rudes charges à supporter. Dans les annales de l'empire, à la date de l'an 770 de Rome, la première ou la seconde du

[1] *Id quoque morum Tiberii fuit continuare imperia..., et ne provinciæ novis oneribus turbarentur, utque vetera sine avaritia aut crudelitate magistratuum tolerarent, providebat.* (Tacit., *Annal.*, lib. I, § 80 ; lib. IV, § 6.)

[2] *Boni pastoris esse, tondere pecus non deglubere.* (Sueton., *in Neron.*, § 32.)

[3] *Quod si, his depulsis, recentes et famelicæ convenerint, et jam attritum acceperint, etiam ad interitum usque exsugent.* (Antiquit. judaic., lib. XVIII, cap. 6, ed. Havercamp., p. 890.)

gouvernement de Gratus, on trouve la note suivante : « La Syrie et la Judée, écrasées sous le poids des tributs, imploraient un soulagement [1]. »

Mais si les rivages de la Méditerranée syrienne restèrent alors dans un pénible repos, il en fut autrement de l'Europe, de l'Afrique. A partir de la mort d'Auguste, jusqu'à la fin de l'administration de Gratus, jusqu'à l'an 27 de l'ère actuelle, de grands efforts furent tentés en ces climats. Le monde assista à la chute successive de trois héros de cette résistance universelle des nationalités aux Romains, qui eut plus tard sa dernière péripétie dans le siége et la ruine de la capitale juive : Arminius en Germanie; Sacrovir au sein des Gaules; Tacfarinas sur le sol africain.

Pendant la lutte de la Germanie, l'intérieur de la famille d'Arminius avait offert l'image fidèle des divisions que Rome faisait naître chez toutes les nations douées de quelque puissance.

Le beau-père d'Arminius, Ségeste, suivait le parti romain; mais le cœur mâle de la fille de Ségeste partageait l'ardeur de son époux. Arminius avait un oncle, nommé Inguiomer, qui combattait à ses côtés; mais il avait aussi un frère rangé sous les drapeaux ennemis. En s'attachant aux Romains, le frère d'Arminius s'était donné un nom nouveau, le même nom que l'historien Josèphe reçut plus de cinquante ans après dans des

[1] *Provinciæ Syria atque Judæa, fessæ oneribus, diminutionem tributi orabant.* (Tacit., *Annal.*, lib. II, § 42.)

circonstances semblables : il s'appelait Flavius.

L'an 16 de l'ère actuelle, et la veille de la grande bataille d'Idistavise, dans laquelle Germanicus triompha des populations comprises entre le Rhin et l'Elbe, les deux frères sortirent des camps opposés et s'avancèrent chacun sur une des rives du Véser. Quoique séparés par le fleuve, ils échangèrent à haute voix quelques explications qui aident à se représenter la situation respective des zélateurs de la Judée et de leurs adversaires. L'un des frères, Flavius, énuméra les récompenses qu'il avait obtenues des Romains pour ses services, une augmentation de paye, un collier, une couronne et d'autres dons militaires. Arminius se moqua d'un esclavage qui était acheté à si vil prix. Flavius fit valoir la grandeur romaine, les forces de César, les châtiments terribles réservés aux vaincus, la clémence assurée à tous ceux qui consentiraient à se soumettre. Arminius, au contraire, invoqua les droits de la patrie, la liberté des ancêtres, les dieux tutélaires de la Germanie, la voix d'une mère qui suppliait Flavius de commander à ses proches, à ses alliés, à toute sa nation, au lieu de les déserter et de les trahir [1]. Enfin, au moment de la bataille, Arminius fit entendre à ses guerriers des accents qui furent répétés aussi sous toutes les formes par les chefs de l'indépendance juive. « Rappelez-vous l'avarice des Romains,

[1] *Ne propinquorum, denique gentis suæ desertor et proditor quam imperator esse mallet.* (Tacit., *Annal.*, lib. II, § 9 et 10).

s'écria-t-il, leur insolence, leur cruauté. Il ne vous reste d'alternative que de mourir ou de sauver la liberté de vos contrées [1]. »

Chez les Gaulois, l'insurrection suscitée en ce même temps par Sacrovir fut loin d'offrir rien de comparable, ni pour la force, ni pour la durée à la résistance germaine. Les Gaulois étaient mieux à la portée de Rome que les peuples de la rive droite du Rhin et de la rive gauche du Danube. D'ailleurs, une grande partie des Gaules s'était pliée à la domination étrangère. Ces contrées se consolaient de leur soumission en voyant accroître dans leur sein des richesses qui, quelques siècles après, devinrent un objet de convoitise et de proie pour les populations conquérantes débordées des régions septentrionales. Dans les Gaules, comme en Germanie et comme en Judée, les sentiments d'indépendance, la cruauté des gouverneurs, la multiplicité des impôts et l'excès de l'usure des Romains, furent les motifs déterminants de la guerre. Un des compagnons de Sacrovir, Florus, avait essayé de soulever le pays de Trèves ; mais il subit une défaite et se donna la mort. Le chef gaulois s'était emparé de l'ancienne Bibracte, la ville d'Autun, où les principales familles du pays envoyaient de gré ou de force leurs enfants pour y apprendre la langue et les arts des dominateurs, et pour y perdre le souve-

[1] *Aliud sibi reliquum, quam tenere libertatem, aut mori ante servitium.* (Tacit., *Annal.*, lib. III, § 15.)

nir de leurs traditions nationales. Cette jeunesse distinguée fut retenue en otage par les insurgés. Le soulèvement avait réuni au delà de quarante mille hommes, dépourvus la plupart des armes nécessaires, et sans discipline. La bataille fut livrée à trois lieues d'Autun. Silius commandait les troupes romaines. Sacrovir vaincu et ses principaux amis se retirèrent dans une maison de campagne voisine. Plutôt que de tomber en esclavage, ils se frappèrent de leurs épées après avoir allumé un incendie qui réduisit leurs corps en cendres.

Enfin, sur le sol de l'Afrique et pendant tout le cours de l'administration de Gratus à Jérusalem, la domination romaine rencontra un de ses adversaires les plus acharnés dans la personne du Numide Tacfarinas : et ici, quelle que soit la différence infinie des temps, des religions, des civilisations, à comparer ce qui se passe aujourd'hui sous nos yeux dans les mêmes climats, on serait tenté de croire que l'âme et le génie de l'antique guerrier s'y sont revêtus d'une enveloppe nouvelle.

Tout maîtres qu'ils fussent de la terre et de la mer, les Romains n'employèrent pas moins de sept ans à cette guerre d'Afrique de l'an 17 à l'an 24 de l'ère actuelle. Le théâtre des événements s'étendit dans les régions qui forment les provinces actuelles d'Alger, de Constantine et la régence de Tunis.

Après avoir servi comme auxiliaire dans les

armées romaines, Tacfarinas conçut l'espoir de leur enlever l'Afrique. D'abord il réunit des bandes nombreuses plus propres au pillage et au brigandage qu'à la guerre. Bientôt les Mores s'associèrent à son mouvement. Les Mores avaient pour chef Mazippa. Dans leur plan d'alliance, Tacfarinas se chargea de la guerre régulière ; Mazippa eut pour attributions le commandement des corps légers qui étaient prompts à porter l'incendie et la mort dans les établissements des Romains et chez toutes les tribus soumises à leur empire [1].

Le proconsul d'Afrique, Furius Camillus, se hâta d'entrer en campagne, et Tacfarinas ne refusa point le combat. Mais, malgré le grand nombre des Numides et des Mores, la science romaine resta victorieuse. Depuis ce jour, Tacfarinas renonça aux batailles rangées, et s'arrêta au dessein d'attaquer l'ennemi de tous côtés, sans jamais se laisser surprendre. Dès qu'on le pressait trop vivement, il disparaissait dans les déserts pour revenir avec de nouvelles forces [2]. Trois fois, à Rome, on annonça que la guerre d'Afrique était terminée, trois statues couronnées de lauriers en l'honneur des proconsuls attestèrent leurs victoires ; et cependant les excursions rapides et meur-

[1] *Ut Tacfarinas lectos viros et Romanorum in modum armatos castris attineret... Mazippa levi cum copia incendia et cædes et terrorem circumferret.* (Tacit., *Annal.*, lib. II, § 52.)

[2] *Quamquam sæpius depulsus... Reparatis per intima Africæ auxiliis... plures per globos incursaret eluderetque, et insidias simul tentaret.* (Tacit., *Annal.*, lib. III, §§ 73 et 74.)

trières de Tacfarinas ne cessaient point. Après le second proconsulat, celui d'Apronius, le chef numide ne craignit pas d'envoyer des ambassadeurs à Tibère. Il demandait un établissement fixe pour lui et pour son armée. En cas de refus, on devait s'attendre, disait-il, à une guerre sans fin [1]. Jamais Rome n'avait été plus agitée que par l'audace de cette ambassade. Le sénat discuta longuement le choix du troisième proconsul. On s'arrêta sur Blésus, oncle de Séjan. Mais, indépendamment de la faveur qui le poussait, Blésus était connu par son mérite personnel, et digne de sa mission. Un illustre général, Cécina Severus, profita de la chaleur du débat pour demander qu'on ôtât la faculté aux personnages chargés du soin des provinces de se faire suivre de leurs femmes. Les motifs qu'il allégua à l'appui de sa motion, forment tableau. « J'ai une épouse à laquelle je suis tendrement uni, dit Cécina, et six enfants, et quoique je compte quarante campagnes dans les provinces, je me suis toujours prescrit à moi-même la règle que je vous indique. Ce n'est pas sans raison que nos ancêtres s'abstenaient de traîner des femmes chez les alliés et les nations étrangères. Leur compagnie est un embarras en temps de paix à cause de leur luxe, et en temps de guerre par les frayeurs qu'on ressent pour elles. Aujourd'hui, les femmes se promènent au milieu

[1] *Sedemque ultro sibi atque exercitui suo postularet aut bellum inexplicabile minitaretur.* (Tacit., *Annal.*, lib. III, § 73.)

des soldats, et ont des centurions à leurs ordres. Récemment une femme a présidé à l'exercice des cohortes et à la revue des légions. Les sénateurs sont loin d'ignorer que dans tous les procès de concussion les femmes des gouverneurs se trouvent toujours les plus accusées. Tout ce qu'il y a d'intrigant dans les provinces s'attache à leurs pas. Elles s'entremettent dans toutes les affaires, et elles en décident. Il y a deux cortéges, deux prétoires, et les commandements des femmes s'exécutent avec le plus de promptitude et le plus de dureté. Enfin, depuis que les entraves imposées par la loi Oppia et par d'autres lois sont rompues, les femmes règnent dans les familles, dans les tribunaux et aux armées [1]. »

Blésus, arrivé en Afrique, partagea ses forces en trois corps : ces corps, à leur tour, furent divisés en détachements nombreux que l'on confia à des centurions éprouvés et habiles à combattre à la manière des Numides. On s'empara des principaux passages des montagnes, et on y établit des postes fortifiés. Bientôt l'ennemi ne put exécuter aucun mouvement sans rencontrer des troupes romaines devant lui, derrière lui et sur ses flancs [2]. Pendant l'hiver même, des compagnies armées à

[1] *Duorum egressus coli, duo esse prætoria, pervicacibus magis et impotentibus mulierum jussis... Nunc, domos, fora, jam et exercitus regerent.* (Tacit., *Annal.*, lib. III, § 33.)

[2] *Quoquo inclinarent, pars aliqua militis romani in ore, in latere, et sæpe a tergo erat.* (Tacit., *Annal.*, lib. III, § 74.)

la légère et habituées au désert, poursuivirent Tacfarinas de retraite en retraite. Ce plan, aidé de tous les moyens de discorde et de séduction que la politique de Rome savait toujours répandre chez ses adversaires, obtint de grands résultats. On réussit à s'emparer du frère de Tacfarinas et à chasser au loin le chef numide. Alors Tibère fit annoncer de nouveau que la guerre était consommée ; et, en signe de l'intérêt qu'on apportait à cet événement, l'autorisation fut transmise aux légions de saluer Blésus du titre d'*Imperator*. Mais dix-huit mois après, l'an 24, et pendant que Dolabella exerçait les fonctions de proconsul, les hostilités recommencèrent avec une nouvelle énergie. Le héros africain proclama de toutes parts que la puissance romaine était entamée dans plusieurs autres régions, et qu'elle se retirait de l'Afrique. Ses bandes s'accrurent rapidement, et Tacfarinas assiégea une place importante. On ne lui laissa pas le temps de s'y établir. A la suite de diverses opérations, Dolabella tomba à l'improviste sur son armée et le força à accepter une bataille. Avant la mêlée, les Romains rendirent un brillant témoignage au chef ennemi : ils firent circuler pour mot d'ordre dans tous les rangs de s'attacher exclusivement à l'homme que chacun avait appris à connaître dans les combats, et qui était à lui seul le génie de cette guerre [1]. De son côté, Tacfarinas

[1] *Omnes, notum tot prœliis consectentur : non nisi, duce interfecto, requiem belli fore.* (Tacit., *Annal.*, lib. IV, § 25.)

songea à terminer glorieusement sa carrière. Dès que ses yeux eurent vu ses gardes dispersés et son fils prisonnier, il se précipita au milieu des ennemis, et mourut entouré des victimes nombreuses de son courage.

En mémoire de cette dernière campagne, Dolabella réclama les ornements du triomphe qui avaient été accordés à ses devanciers : ce fut en vain. Pour ne pas revenir sur ce qui avait été proclamé à Rome que la guerre d'Afrique était finie, et pour ne pas amoindrir les lauriers de Blésus, oncle de son ministre et de son favori, Tibère priva le vainqueur de sa légitime récompense. Mais Blésus n'en devint pas plus illustre, dit Tacite, et la gloire de Dolabella s'accrut en proportion des honneurs qu'on lui avait refusés [1].

[1] *Et huic negatus honor gloriam intendit.* (Ibid., § 26.)

CHAPITRE III.

Procurature de Ponce-Pilate à Jérusalem et persécution des Juifs de Rome sous le règne de Tibère.

Lorsque le premier procurateur de Tibère en Judée résigna ses fonctions, l'indigne Séjan était parvenu au plus haut degré de sa puissance. Séjan s'attachait à remplir Rome et les provinces de ses créatures. Le nouveau procurateur envoyé à Jérusalem fut de ce nombre. Il s'appelait Pontius; son surnom de Pilatus venait probablement de quelque action militaire où il avait prouvé son habileté à lancer le javelot, les dards, en latin *pilum* et *pila*. Ces surnoms étaient d'un usage constant chez toutes les classes de Romains. Nul renseignement certain n'existe sur la patrie et l'origine de ce cinquième représentant de la domination étrangère, le Ponce-Pilate des Évangiles. On l'a supposé natif de Rome ou de quelque ville d'Italie; on l'a supposé originaire du pays de Pont, l'ancien royaume de Mithridate, d'où lui serait resté son nom de Pontius. La légende qui avait prévalu sur son compte au moyen âge en faisait un Gau-

lois. Pilate passait pour avoir dû le jour à la même ville de Vienne, aux bords du Rhône, où le second roi de Judée de la dynastie iduméenne avait été réellement exilé. Pendant longtemps on a montré dans cette ville et aux environs, et peut-être on montre encore aujourd'hui la tour prétendue de ce procurateur et sa maison de plaisance.

Mais à défaut de renseignements certains sur son origine, nous possédons un portrait moral de Ponce-Pilate, tracé par son contemporain Philon, d'Alexandrie; et ce portrait, que j'ai eu l'occasion de citer dans un autre ouvrage[1], s'accorde fidèlement avec ce qu'il est permis d'attendre d'un protégé de Séjan, et avec tous les actes historiques connus de la nouvelle procurature. « Un jour on lui adressa des remontrances, mais comme cet homme était d'un caractère violent et dur, dit Philon, il résista. Alors on lui cria avec force : Cesse de provoquer aux séditions et à la guerre, cesse de rendre la paix impossible. La volonté de Tibère est que nos lois soient respectées. Si tu as reçu quelque édit ou lettre nouvelle, donne-nous-en connaissance, afin qu'une députation parte à l'instant[2]. Ces paroles, ajoute l'écrivain contemporain, ne firent qu'exaspérer le procurateur qui

[1] *Jésus-Christ et sa doctrine, histoire du premier siècle de l'Église*, livre II, chapitre 9, intitulé : Esprit des tableaux évangéliques relatifs à la passion de Jésus.

[2] On ne négligera pas de remarquer à quel point ce langage correspond à ce qui a été dit ci-dessus par les historiens de Rome, sur la politique extérieure de Tibère.

craignit qu'un appel à Rome ne dévoilât tous ses crimes, la vénalité de ses sentences, ses rapines, la ruine des familles, tous les outrages dont il était l'auteur, le supplice d'une foule de personnes qui n'avaient subi aucun jugement, des excès de cruauté en tout genre[1]. »

Dès le début de son gouvernement, le nouvel émule des Verrès causa un trouble général dans Jérusalem. C'était un des procédés habituels chez ceux des préteurs et procurateurs qui n'agissaient pas à bonne intention de recourir aux mesures qu'ils savaient le plus propres à jeter quelque effroi parmi les classes éminentes des provinces. Ensuite, ils se montraient disposés à s'attendrir et à revenir sur leur décision en proportion des ressources qu'on employait, bien moins pour éclairer leur esprit, que pour hâter l'accroissement de leur fortune. Pilate introduisit de nuit dans la capitale juive des drapeaux qui portaient les images des empereurs[2].

Tout abaissée qu'elle fût, la Judée n'en était pas encore venue à cette situation de ne plus figurer que pour un pays subjugué et définitivement

[1] *Veritum ne legatos serio mittentes totius procurationis redarguerent, venditatas sententias, contumelias, rapinas, plagas, injurias, crebras cædes indemnatorum, crudelitatem infinitam acerbissimam.* (Philo., *De virtut. et legat. ad. Caium.*, op. omn., ed. græc. lat. Mangey, t. II, p. 590.)

[2] *Ignorante populo, quippe noctu facto introitu, illatas imagines Hierosolymis statuit.* (Antiquit. judaic., lib. XVIII, cap. 3, ed. græc. lat. Havercamp., p. 675; Bell. judaic., p. 167.)

réuni à l'empire. L'introduction furtive des images impériales constituait une violation manifeste de ses droits et de ses coutumes intérieures. Cet acte ne représentait pas seulement aux yeux de la nation juive une affaire de religion; on y voyait aussi une dernière atteinte, un coup mortel porté à ce qu'il lui restait encore d'existence politique. Les chefs de Jérusalem se rendirent auprès de Pontius, dans la ville de Césarée, dont l'administration romaine en Judée faisait sa capitale. Ils y protestèrent contre l'acte du procurateur; ils lui exposèrent les soulèvements inévitables qui en résulteraient, et leur opiniâtreté, appuyée de quelque somme d'argent, triompha des obstacles.

A ce début de mauvais augure succédèrent de longues agitations. Du côté du peuple et du côté du procurateur, il y eut réciproquement haine, mépris, menaces, injures. Un des moyens coercitifs que Pilate mit en usage redoubla l'animosité des nationaux. Pour réparer, disait-il, les aqueducs qui amenaient l'eau dans Jérusalem, et faire d'autres constructions, l'intendant romain voulut s'emparer, de sa seule autorité, d'un fonds de réserve qui était conservé dans le temple. Tout nouvel acte d'usurpation étrangère, de quelque raison qu'on le colorât, excitait la fermentation. Le procurateur vit des rassemblements de peuple se former et grossir. Il prescrivit à une partie de ses troupes et de ses agents de prendre le costume du pays, et de cacher de gros bâtons sous leur manteau.

Ces hommes déguisés se mêlèrent à la multitude et, à un signal convenu, se ruèrent également sur les promoteurs du tumulte et sur les habitants paisibles[1].

On doit en particulier aux rédacteurs des Évangiles d'avoir conservé le souvenir historique d'une des collisions nombreuses de cette époque. Pendant l'année qui précéda les prédications et les actes du fils de Marie dans la capitale de sa nation, il y eut un engagement si vif sur les places publiques de Jérusalem, que les soldats romains poursuivirent les révoltés jusque dans le cœur du temple. « C'étaient des Juifs galiléens, disent les traditions évangéliques, dont le sang fut mêlé par Pilate au sang des sacrifices[2]. »

Abstraction faite ici d'aucune théorie religieuse, cet état des esprits explique naturellement pourquoi les prédications du maître de Nazareth, ses élans de tendresse et d'amour, eurent pour effet universel d'irriter plutôt que d'émouvoir le peuple de sa patrie. Sous le coup de la tyrannie de Rome, en proie à des indignations concentrées qui ne demandaient que le signal d'éclater, l'oreille de la nation juive était avide d'entendre des accents

[1] *Cum armatos milites plebeio habitu multitudini immiscuisset, eisque præcepisset ut vociferantes non gladiis sed fustibus ferirent... Quietos æque ac seditiosos castigarunt.* (Bell. judaic., lib. II, cap. 9, ed. Havercamp., p. 167; Antiquit. judaic., p. 875.)

[2] *Nuntiantes illi de Galilæis, quorum sanguinem Pilatus miscuit, cum sacrificiis eorum.* (Luc, XIII, 1.)

plus énergiques, plus mâles. Les mêmes rédacteurs des Évangiles ont conservé un autre fait historique important. Comme les habitants de la Galilée prenaient le plus de part aux agitations de Jérusalem, et que leur tétrarque était impuissant à les contenir, le procurateur de Judée voulut agir d'autorité dans les domaines de ce prince : il s'ensuivit entre eux quelques débats et une grande froideur [1]. Dans ses rapports adressés au chef de l'empire, l'intendant romain présenta très-probablement le tétrarque comme disposé à soutenir les Juifs dans leur rébellion, et commença ainsi à préparer sa déchéance et son exil.

Le dernier acte de la procurature de Pontius répondit à toute sa conduite précédente et amena sa révocation. Il avait fait mourir un certain nombre de riches Samaritains supposés coupables d'avoir travaillé à un nouveau soulèvement. La confiscation des biens des victimes était la conséquence de ces rigueurs. Une députation samaritaine porta ses doléances au gouverneur de Syrie, Vitellius, père de l'empereur de ce nom. Vitellius méritait alors de passer pour un des hommes les plus recommandables que Rome eût à citer ; mais, depuis, il devint un mémorable exemple de l'influence qu'une cour dépravée peut exercer sur les meilleures âmes. De retour à Rome, sous le règne des Caïus et des Claude, ce même Vitellius

[1] *Nam aut ea inimice erant Herodes et Pilatus ad invicem.* (Luc, XXIII, 12.)

le père, qui dans le gouvernement des provinces s'était fait chérir comme un modèle de désintéressement et de vertu, tomba dans un abîme inconcevable de bassesses et d'infamie [1].

Dès que les envoyés samaritains eurent exposé leurs raisons, le gouverneur de Syrie en reconnut la justesse : un procurateur intérimaire du nom de Marullus, ou Marcellus, fut désigné, et Pontius Pilatus, dont l'administration avait duré dix ans, reçut ordre de se rendre à Rome pour y être jugé au tribunal de Tibère. Mais avant que le vaisseau qui le portait eût achevé sa traversée, le maître de l'empire n'existait plus. Le pouvoir venait d'être livré à son petit-neveu Caïus, fils de Germanicus, et surnommé Caligula, dont le règne eut pour effet de provoquer toutes les passions religieuses de Jérusalem, et de mettre aux prises dans Alexandrie les populations grecques et les populations juives.

On a raconté que dans sa ville natale de Vienne, où il fut relégué, l'ex-procurateur de Judée se tua de sa propre main. Une autre légende l'a conduit au milieu des montagnes de la Suisse, où il se serait noyé volontairement dans un petit lac du canton actuel de Lucerne. Les troubles de tout genre auxquels la Judée avait été en proie pendant son administration sont la seule raison qui

[1] *Regendis provinciis prisca virtute egit; unde regressus... turpe in servitium mutatus, exemplar apud posteros adulatorii dedecoris habetur.* (Tacit., *Annal.*, lib. VI, § 32.)

fasse comprendre comment le jugement et la mort de Jésus, dont les conséquences devaient être si grandes pour l'humanité, passèrent presque inaperçus à Jérusalem et ne laissèrent aucune trace chez les écrivains contemporains.

Sous le règne de Tibère, les Juifs de Rome avaient éprouvé une persécution. On a souvent mêlé et confondu les persécutions des Juifs de cette époque avec celles dont l'Église chrétienne s'honore. L'Église a montré en ce genre un double mérite : le courage réel de braver les souffrances et la mort, et de plus l'art si utile dans ce monde de se faire valoir, de tirer habilement parti du moindre incident, de tout ce qu'elle a supporté de peines vraies ou imaginaires.

La communauté d'origine des Juifs et des premiers chrétiens autorisait la société païenne à les regarder comme une seule famille. Outre cette circonstance, l'usage du nom de Christ, également familier aux uns et aux autres, a concouru pour beaucoup à faire confondre leurs travaux et leurs martyrs. Bien après l'apparition et la mort du fils de Marie, les Juifs de Rome et de toutes les autres contrées ne cessaient de propager l'idée d'une ère messiaque ou de Christ, d'une ère de délivrance, de justice, d'alliance, sans appliquer en rien cette idée à la personne privée du nouveau maître.

Depuis la chute du peuple de Jérusalem comme corps politique, et sa persistance à l'état d'école,

ce langage n'a point changé. Jamais l'école mosaïque, considérée dans son esprit le plus intime, le plus élevé, ne s'est crue l'ennemie du christianisme réel et de l'alliance universelle ou catholique des nations. Au contraire, elle a été animée toujours de la pensée que sa mission personnelle consistait à conserver intacts, et à tout prix, la base, le germe nécessaire de ce christianisme et de ce catholicisme d'avenir qui est tout autre, à ses yeux, que le christianisme lié inséparablement au principe exclusif de la divinité de Jésus-Christ, tout autre que le catholicisme qui ne peut exister sans reconnaître Rome pour son centre. C'est pourquoi, dans leur débat religieux, le christianisme de Jésus élevé à la domination suprême, et le judaïsme fortifié à l'état de protestation, s'interpellaient à peu près en ces termes; le gouvernement de l'Église disait aux Juifs : « Vous n'êtes plus rien, ni dans l'ordre des nations, ni dans l'ordre moral, ni dans l'ordre de l'intelligence. Toute la pensée biblique est consommée en nous : nous sommes restés sans partage les héritiers de votre loi; le monde s'est assis à jamais dans l'histoire religieuse, dans la foi, dans la situation que notre Église lui a faites. » L'opposition juive, à son tour, ou le christianisme d'avenir, répondait, sous les formes plus ou moins voilées qui lui étaient imposées par une excessive compression : « Votre prétention fondamentale est une erreur; vous avez pour vous l'opportunité et la force présente,

nous avons pour nous le temps; vous êtes un monde provisoire, un âge moyen; la raison de votre existence a ses limites assignées. Vous n'êtes ni le christianisme, ni le catholicisme final. Les nations elles-mêmes se lèveront un jour et secoueront leur fardeau; elles combattront votre Église romaine, et réussiront à la vaincre. De grandes agitations rempliront tout l'univers, et on entendra un concert presque unanime de voix réclamer un nouveau nom, un ordre de justice nouveau, ou, en termes bibliques et religieux, une Jérusalem nouvelle. »

L'accroissement des Juifs de Rome, pendant le règne de Tibère, et les succès de leurs doctrines sur les traditions du paganisme les avaient exposés à des inimitiés dangereuses. Ces inimitiés étaient entretenues aussi par l'abus fréquent que plusieurs d'entre eux faisaient de leur initiation supposée à des sciences mystérieuses ou occultes, et par l'effet irritant que certaines prétentions des Juifs, exprimées plus d'une fois avec un mélange insupportable d'ignorance et d'orgueil, produisaient sur les autres races. Le cruel ministre de Tibère, Séjan, mettait le plus d'insistance à les opprimer. Du reste, lorsque la soumission de l'Orient semblait encore si incertaine, et que la ville de Jérusalem se montrait si peu disposée à donner l'exemple de cette soumission, les autorités romaines, dans la capitale de l'empire et ailleurs, ne manquaient pas de légitimes sujets pour se dé-

fier des agglomérations de Juifs qui conservaient des correspondances journalières avec l'Orient entier, et avec leur métropole. Au rapport de Suétone, Tibère proscrivit dans Rome les cérémonies étrangères, les rites juifs et les rites égyptiens; on obligea ceux qui les observaient à brûler les habits et tous les vases et ustensiles employés dans l'exercice de ces rites. La jeunesse juive fut distribuée dans des provinces dont l'air était malsain; on l'y astreignit à une espèce de serment militaire. Le reste des Juifs et tous les prosélytes qu'ils avaient faits durent s'éloigner de Rome sous peine d'être réduits en esclavage s'ils osaient y reparaître [1]. Tacite, d'accord en cela avec Josèphe, indique l'île de Sardaigne comme le lieu où un décret du sénat prescrivit de transporter quatre mille exilés propres au service des armes; on les destina, dit l'historien romain, à réprimer le brigandage dans cette île, et s'il arrivait que l'insalubrité du climat les fît mourir, on n'y voyait d'avance qu'un faible malheur [2]. Tacite ajoute une circonstance particulière : tous les autres observateurs des rites proscrits furent mis en demeure de sortir du sein de l'Italie, à un jour marqué, si, en ce jour, ils n'avaient

[1] *Judæorum juventutem, per speciem sacramenti, in provincias gravioris cœli distribuit : reliquos gentis ejusdem, vel similia sectantes, urbe summovit...* (Sueton., *in Tiber.*, § 36.)

[2] *Actum et de sacris ægyptiis judaicisque pellendis... in insulam Sardiniam veherentur... et, si ob gravitatem cœli interissent, vile damnum.* (Tacit., *Annal.*, lib. II, § 85.)

pas accompli, dit-il, leur abjuration religieuse [1].

Josèphe admet souvent des faits tout accidentels comme causes générales des événements. A l'en croire, un Juif, expulsé de Jérusalem pour ses mauvaises actions, se rendit à Rome : il y faisait profession d'enseigner et d'interpréter la loi de sa patrie. Une femme romaine de qualité, nommée Fulvie, se rangea au culte hébraïque sous l'influence de cet homme et de deux de ses amis. La néophyte voulut se conformer à l'usage des Juifs de toutes les provinces qui envoyaient chaque année des offrandes au temple de Jérusalem : elle donna à ses directeurs une somme d'argent et de la pourpre; mais ceux-ci, loin d'adresser le dépôt à sa destination, le retinrent à leur profit. La plainte portée à Tibère par le mari de Fulvie aurait excité la colère de l'empereur, et fait dicter le décret de punition générale [2].

[1] *Ceteri cederent Italia, nisi certam ante diem profanos ritus exuissent.* (Tacit., *Annal*, lib. II, § 85.)

[2] *Quo fit ut Tiberius juberet cunctos Judæos Roma pelli... ex quibus consules, delectu habito, quatuor millia militum in Sardiniam insulam miserunt.* (Antiquit. judaic., lib. XVIII, cap. 3, ed. Havercamp., p. 879.)

CHAPITRE IV.

État de la famille des Hérodes à la mort du successeur d'Auguste, et commencement de la branche des Agrippas.

A la mort du successeur d'Auguste, l'an 37 de l'ère actuelle, on connaissait déjà beaucoup dans Rome un petit-fils du roi Hérode Ier, appelé Agrippa : ce personnage est celui en faveur duquel Jérusalem fut enlevée pour un moment au gouvernement des procurateurs, et tout le territoire de la Judée reconstitué en royaume peu d'années après l'administration de Pilate.

Des trois fils d'Hérode qui s'étaient divisés les États de leur père, Archélaüs, Philippe, Antipas, il ne restait plus que le tétrarque de la Galilée. Depuis longtemps, le roi de Judée, Archélaüs, avait fini ses jours dans son exil au sein des Gaules ; Philippe avait précédé de trois ans dans la tombe l'empereur Tibère. Ce tétrarque des districts situés à l'orient du lac de la Galilée et du Jourdain supérieur, laissait la mémoire d'un homme équitable, modéré, ami de la justice et de

la paix [1]. Il avait embelli le pays soumis à sa domination. Nulle révolte ne fut dirigée contre lui; mais comme il mourut sans enfants, les Romains réunirent aussitôt sa principauté à la province de Syrie. Un quatrième frère de ces princes, que leur père avait exclu du partage politique, Hérode, fils de la seconde Marianne, et descendant par sa mère de Simon Boëtus, résidait à Rome; il y vivait des legs qui lui étaient revenus dans l'héritage paternel, et des faveurs qu'Auguste y avait ajoutées.

Dans l'ordre des générations suivantes, un nombre considérable de petits-enfants et petits-neveux d'Hérode s'étaient alliés les uns aux autres : plusieurs avaient conclu des alliances de famille avec des princes du Liban, des princes de la Syrie supérieure, de l'île de Chypre, et d'autres régions plus éloignées. La descendance hérodéenne formait à elle seule presque une tribu entière, au milieu de laquelle on est exposé à s'égarer.

Mais entre tous les membres des générations nouvelles, le personnage connu dans Rome, dont il importe le plus ici de nous occuper, le futur roi de Judée, Hérode-Agrippa avait eu jusqu'à la mort de Tibère une vie très-aventureuse. Aujourd'hui, à l'avénement de Caïus, il est à la veille de

[1] *Suapte natura moderatus erga subditos, quietique ingenii, nam omnem vitam in sua ditione agebat.* (Antiquit. judaic., lib. xviii, cap. 4, ed. græc. lat. Havercamp., p. 882.)

lutter d'ambition avec sa sœur aînée, l'Hérodias ou Hérodiade des récits évangéliques ; à la veille d'entraîner la déchéance du tétrarque de la Galilée, Hérode-Antipas, son oncle et son beau-frère, et de succéder aux domaines enlevés à ce prince.

On se souvient des fils de Marianne Maccabée, Alexandre III et Aristobule IV, que leur père avait immolés. Agrippa était le second fils d'Aristobule IV ; il avait pour frère aîné Hérode, qui, sous ses auspices, devint roi de Chalcide, et fut le premier époux de la reine juive Bérénice, amante de Titus. Hérode Ier avait donné le nom d'Agrippa à son petit-fils, en l'honneur d'un des gendres d'Auguste.

La fréquence des divorces, la ressemblance des noms, et les mariages de parenté rendent les branches et rameaux de la famille des Césars non moins difficiles à démêler que ceux de la famille hérodéenne. L'empereur Auguste, marié trois fois à des femmes répudiées ou enlevées à leurs époux, n'avait jamais eu qu'un seul enfant, sa fille Julie. Le jeune Marcellus, fils de la sœur de ce prince, dont la fin prématurée a dû à quelques vers de Virgile une immortalité touchante, fut le premier mari de Julie. Après sa mort, Auguste donna sa veuve à Agrippa, homme d'une naissance obscure, mais grand guerrier, grand homme d'État et fidèle compagnon de ses travaux dans les luttes où il s'était rendu maître de l'empire.

La sœur aînée d'Hérode-Agrippa, amenée à

Rome, y avait été unie à celui de ses oncles, Hérode Boëtus, qui vivait en simple particulier [1]. L'âme d'Hérodiade était trop active, trop ambitieuse pour se contenter d'une position privée. En voyant la vacance du trône de Judée depuis l'exil d'Archélaüs, et comment les choses se passaient dans la capitale de l'empire, elle jugea qu'il ne lui serait pas impossible d'y acquérir une couronne, ou du moins une principauté. Son espoir était entretenu par le bon accueil que toute sa parenté recevait à la cour des empereurs. Depuis longues années, sa mère, Bérénice, avait part à l'amitié d'Antonia Minor, seconde fille de Marc-Antoine, ancien protecteur de la famille des Hérodes, mère de Germanicus et de Claude [2].

Mais tous les projets de la fille de Bérénice s'étaient brisés devant l'inertie de son époux, devant l'éloignement qu'il témoignait pour les agitations de la vie ambitieuse. Cette princesse en avait conçu contre lui de profonds sentiments de colère et de dédain. Sur ces entrefaites, le tétrar-

[1] Le surnom de Philippe, donné par les Évangiles à ce personnage, l'a fait confondre souvent, et mal à propos, avec Philippe le tétrarque, son frère.

[2] L'époux d'Antonia était l'un des deux beaux-fils d'Auguste, ce Claudius Drusus, frère de Tibère, dont les victoires sur les Vindéliciens, ou les peuples de la Bavière actuelle, ont inspiré à Horace un de ses chants lyriques les plus pompeux.

Qualem ministrum...
Videre Rhætis bella sub Alpibus
Drusum gerentem Vindelici...
(Horat., lib. IV, carm. IV.)

que de la Galilée, Antipas, qui était aussi son oncle, arriva à Rome; ils formèrent entre eux la résolution de s'unir et de poursuivre le dessein d'obtenir le royaume de Judée [1]. Au grand scandale de la nation juive, Hérodiade provoqua le divorce avec son premier époux, dont elle avait eu une fille appelée Salomé, que son talent pour la danse a fait distinguer de toutes ses contemporaines du même nom par l'épithète de Salomé la danseuse. De son côté, le tétrarque de la Galilée répudia sa femme, fille du roi des Arabes, et il en résulta pour lui une guerre à soutenir contre son beau-père, dans laquelle le prince hérodéen fut vaincu [2].

Hérode-Agrippa avait été élevé à Rome, comme sa sœur, sous les yeux de leur mère, Bérénice. Il fut mêlé aux premiers jeux des fils et neveux de Tibère. Claude, en particulier, qui eut une enfance si méprisée de tous, lui voua de bonne

[1] *Cum ad Romam profisciceretur divertit ad fratrem, non tamen ex eadem matre. Ac Herodiadis hujus uxoris amore captus...* (Antiquit. judaic., lib. XVIII, cap. 5, ed. Haverc., p. 882.)

[2] On rattache à cette circonstance l'emprisonnement et la mort d'un personnage sacerdotal et populaire de la Judée nommé Yochanan ou Jean, qui est devenu le Jean-Baptiste des Évangiles. Les écrivains évangélistes admettent pour première cause de l'arrestation de Jean la colère provoquée chez Hérodiade par les censures publiques dont il poursuivait l'illégalité de son mariage. Josèphe s'arrête à un motif politique, à la crainte qu'eut le tétrarque de voir passer à l'état de révolte les nombreux rassemblements de peuple qui se formaient autour du prêcheur et qui se montraient disposés à exécuter tout ce qu'il ordonnerait.

heure une affection que des événements imprévus firent présider à la reconstitution prochaine et éphémère de toutes les provinces de la Judée en corps de royaume. Dès qu'il fut arrivé à l'âge où le besoin de briller prend le plus de part à toutes les passions de la jeunesse, Agrippa voulut se maintenir au niveau des habitudes de ses premières années. On l'avait uni à une de ses cousines germaines, du nom de Cypros, qui descendait comme lui de Marianne Maccabée. Cette femme d'Agrippa mérita toute sa vie l'estime générale. Mais le mariage fut loin de modérer le fils de Bérénice. Après la mort de sa mère, il ne mit plus aucun frein au désir de se faire citer dans Rome par ses libéralités et sa magnificence. Il espérait acquérir, de cette manière, des amis capables de le conduire aux plus grands honneurs. Tous les biens d'Agrippa et une partie des biens de ses proches y furent engloutis. Bientôt même les grosses dettes qu'il avait contractées le forcèrent de disparaître de Rome et de rentrer en Judée.

A la prière de la femme de ce prince et d'Hérodiade sa sœur, le tétrarque, son oncle et beau-frère, consentit à lui faire un modeste revenu : il lui donna aussi le gouvernement d'une ville importante qui venait d'être bâtie aux bords du lac de Galilée, et qui avait été appelée Tibériade en l'honneur de l'empereur Tibère. Les médailles d'Antipas que nous possédons encore portent le nom de ce tétrarque, une palme, un cercle

de perles et le nom de la ville de Tibériade[1].

Le caractère d'Agrippa et les reproches qui ne lui étaient pas épargnés par les siens lui rendirent sa nouvelle position insupportable. Il abandonna la Galilée, et tenta, sans y réussir, divers moyens d'échapper à son dénûment. Enfin, à Alexandrie, et en considération de sa femme Cypros, quelques amis de sa famille consentirent à lui faire de nouvelles avances, à l'aide desquelles ce prince se hâta de retourner à Rome pour y recommencer son système de dépenses et de libéralités. Agrippa était alors dans toute la maturité de la vie. L'avenir ne lui offrait plus d'autre alternative que de conquérir sans délai quelque gouvernement lucratif, ou de se retrouver en face d'un état plus misérable que jamais.

Afin de plaire à la fille de Marc Antoine, sa protectrice, et aussi parce que le vent de la faveur soufflait de ce côté, il s'attacha au jeune Caïus, fils de Germanicus, petit-fils de cette princesse, préférablement aux enfants de Tibère. Mais la familiarité de l'héritier futur de l'empire, et une parole de courtisan qui échappa avec imprudence à Agrippa, faillirent lui être fatales. Un jour qu'il se promenait en char assis auprès de Caïus, la conversation tomba sur l'empereur. Agrippa saisit l'occasion d'exprimer le vœu que le sceptre fût ravi le plus promptement possible au redoutable vieillard pour

[1] Cabinet des médailles de la Bibliothèque royale.

être remis aux mains du jeune prince. L'affranchi conducteur du char prêtait l'oreille, et bientôt un ordre de Tibère fit enfermer Agrippa dans une étroite prison. Malgré quelques pronostics de sa future grandeur, qui, selon l'usage, n'acquirent de l'importance qu'après l'événement, il y resta six mois entiers, incertain du sort qui lui serait réservé. L'heure même de sa délivrance, l'heure récente de la mort de l'empereur, avait été pour lui la plus remplie de dangers, et n'avait pas causé une moindre terreur à toute la famille de l'héritier du trône.

Depuis quelques jours on savait qu'un affaiblissement rapide des forces de Tibère était l'indice de sa fin prochaine. Mais grands et petits tremblaient de dire le moindre mot qui pût être mal interprété par les nombreux espions de sa tyrannie. Sur les recommandations de l'aïeule de Caïus, on avait beaucoup adouci la captivité d'Agrippa. Le centurion délégué à sa garde s'entretenait avec lui; tout à coup un affranchi du prince arrive et lui dit d'une voix mystérieuse, et en langue hébraïque : « Le lion n'existe plus[1]. » Involontairement Agrippa se laissa aller à un transport de joie, et le centurion en ayant appris la cause, félicita le prince des destinées nouvelles qui lui étaient promises. Il pressa Agrippa d'accepter une place à sa table, afin de célébrer l'événement. Mais, à la

[1] *Admoto ei capite, sermone hebraico, mortuus est, inquit, leo.* (Antiquit. judaic., lib. XVIII, cap. 6, ed. Havercamp., p. 896.)

moitié du repas, un autre bruit se répandit, d'après lequel, loin d'avoir expiré, Tibère, revenu à la vie, se dirigeait vers Rome. A cette nouvelle, le chef de la prison, saisi d'effroi, sentit le tranchant de la hache tourné contre sa tête. Il se précipita sur Agrippa, le jeta en bas du lit de festin, l'accusa de trahison, le menaça d'une prompte mort et le fit charger des plus lourdes chaînes. Heureusement la confirmation de la vérité vint arrêter ces violences. Dans le même moment, Caïus, sa famille et tous ses amis avaient eu aussi leur part d'affreuse anxiété. Au premier bruit de la mort de Tibère, le jeune césar était sorti de sa demeure pour prendre les rênes du gouvernement. Une foule de gens l'entouraient et lui prodiguaient leurs félicitations. Mais dès qu'on eut murmuré que l'empereur, évanoui seulement, recouvrait la parole et demandait des aliments, la consternation devint générale. La foule se dispersa en un clin d'œil. Chacun prit un visage triste, ou affecta de ne rien savoir. Caïus restait silencieux et consterné; il passait de la plus haute espérance à l'attente des dernières rigueurs. Le chef des gardes prétoriennes, Macron, dévoué à la maison de Caïus, fut le seul à conserver son sang-froid. Il conçut à l'instant une résolution impitoyable, et fit étouffer le vieil empereur sous un amas de couvertures [1].

[1] *Macro intrepidus opprimi senem injectu multæ vestis jubet.* (Tacit., *Annal.*, lib. VI, § 50.)

CHAPITRE V.

Première royauté d'Agrippa dans la Palestine septentrionale, et déchéance du tétrarque de la Galilée. — Nouvelle résistance de Jérusalem au culte de la divinité des empereurs, événements d'Alexandrie et ambassade des Juifs alexandrins à Caïus.

L'élévation de Caïus, qui allait causer de si grandes agitations à Jérusalem et à tout l'empire, fut accueillie d'abord avec un enthousiasme universel. On crut retrouver en lui Germanicus son père, qui avait inspiré tant d'amour, tant d'espérances, et laissé tant de regrets. Suétone raconte que, pour rendre grâces aux dieux, on immola dans les temples, en moins de trois mois, plus de cent soixante mille victimes. Philon d'Alexandrie nous apprend également qu'on ne voyait partout que des autels, des sacrifices, des hommes vêtus de blanc et couronnés de fleurs, des courses de chevaux, des festins, des danses au son des flûtes et des harpes [1].

[1] *Ut tribus proximis mensibus, ac ne totis quidem, supra centum sexaginta millia victimarum cæsa tradantur.* (Sueton., *in Caium Calig.*, § 15; Philo, *legat. ad Caium.*)

Pendant quelque temps, Caïus sembla prendre à tâche de justifier l'opinion favorable que le monde avait conçue de lui : mais jamais règne commencé sous de si beaux auspices n'eut une si triste fin. Pour expliquer le délire railleur et furieux qui caractérisa la seconde moitié de sa vie impériale, il faut même supposer chez ce prince les progrès d'un dérangement d'esprit, provenant des débauches incroyables auxquelles une grande partie des hautes classes de Rome étaient livrées à cette époque. Un mot sorti de sa bouche résume tous ses excès. Un jour au théâtre, comme les assistants manifestaient un autre sentiment que le sien, l'empereur, transporté de rage, s'écria : « Ah ! plût au ciel que le peuple romain n'eût qu'une seule tête [1] ! »

Dès qu'il fut parvenu à l'empire, Caïus fit sortir de prison Hérode-Agrippa et lui accorda le titre de roi. On composa son royaume de la principauté ou tétrarchie possédée précédemment par Hérode-Philippe, et d'une autre principauté située plus au nord, dans les vallées du Liban, l'Abilène, chef-lieu Abila, où plusieurs tétrarques, du nom de Lysanias, s'étaient succédé. En même temps, et comme souvenir de l'intérêt que la captivité du prince juif lui avait inspiré, l'empereur donna à ce prince une chaîne d'or de la même forme et du même poids que celle qui avait attaché, selon l'u-

[1] *Exclamavit : utinam populus romanus unam cervicem haberet.* (Sueton., *in Caium Caligul.*, § 29.)

sage, le prisonnier au soldat chargé de sa garde.

Agrippa ne se montra nullement empressé d'aller prendre le gouvernement de son petit royaume : il se contenta d'en recevoir le revenu. Son esprit était préoccupé du dessein d'obtenir une royauté plus sérieuse : la couronne de Jérusalem et de toute la Judée. Peut-être aussi était-il revenu à Rome par la nécessité de compter avec ses nombreux créanciers. Il ne s'embarqua pour la Palestide que la deuxième année de Caïus, lorsque les folies de l'empereur commençaient à rendre chaque jour sa familiarité plus redoutable. Agrippa aborda à Alexandrie. Désira-t-il y passer ignoré, comme Philon le suppose, ou bien, et à en juger d'après toute la vie de ce prince, voulut-il tirer quelque vanité de sa position nouvelle dans une ville où l'on avait été témoin de sa détresse ? peu importe. Mais par le fait, le nom et la présence d'Agrippa donnèrent lieu à quelques scènes de désordre dirigées contre les Juifs alexandrins, et ces premières manifestations servirent de prélude à une tragédie épouvantable, dont les actes se renouvelèrent de loin en loin et avec des chances diverses, dans Alexandrie, jusqu'au règne de l'empereur Adrien, jusqu'à la ruine complète de Jérusalem et de sa nationalité politique.

La ville d'Alexandrie était divisée en cinq grands quartiers, désignés par les cinq premières lettres de l'alphabet grec. La population juive occupait presque entièrement deux de ces quartiers : elle

se trouvait disséminée aussi dans le reste de la ville, mais en nombre proportionnellement très-inférieur. Pour se railler du nouveau roi et provoquer les Hébreux, les adversaires grecs et égyptiens de cette population s'emparèrent d'une espèce d'insensé, nommé Carabas. On mit à cet homme une grande feuille de paryrus sur la tête en guise de diadème, une natte de jonc sur les épaules comme manteau royal, un roseau dans les mains pour figurer son sceptre : une foule d'enfants l'entourèrent, armés de longues baguettes, et représentant ses gardes [1]. La populace échauffée poussa le cortége dans les quartiers habités par les Juifs. Elle faisait retentir une sorte de cri de vive le roi, adressé au fou, elle l'appelait du nom de seigneur, seigneur, prononcé en langue syriaque, la langue d'Agrippa. Un conflit devenait imminent ; le prompt départ du prince fut le seul moyen de détourner ce premier orage.

Dès que la femme du tétrarque de la Galilée eut appris que son frère était de retour en Asie, investi d'une principauté avec le titre de roi, elle ne goûta plus aucun repos. Hérodiade pressa son époux de se rendre à Rome, afin de solliciter auprès du nouveau maître de l'empire [2]. Elle redou-

[1] *Erat quidam insanus nomine Carabas... Pro sceptro exiguum quoddam frustrum arundinis... Adolescentes perticas in humeris gestantes... satellites imitati.* (Philo, *advers. Flacc.*, oper. omn., ed. græc. lat. Mangey, t. II, p. 522.)

[2] *Romam eamus, nec labori parcentes, nec auri argentive impendiis, quod nequaquam melius erit ea servare quam regno*

tait surtout, et avec raison, qu'Agrippa ne devînt l'obstacle le plus dangereux à l'espoir qu'elle entretenait depuis longtemps d'acquérir l'ancien domaine d'Archélaüs, le royaume de Judée.

Marcellus ou Marullus avait été confirmé procurateur à Jérusalem.

Hérode-Antipas résista d'abord aux désirs de sa femme. Le trait essentiel du caractère de ce prince était la finesse, la prudence : les traditions évangéliques l'ont comparé à un renard [1]. Malheureusement pour l'un et pour l'autre, la volonté d'Hérodiade finit par l'emporter. Agrippa, les sachant à Rome, courut mettre des entraves à leurs desseins. Des moyens indignes ne lui répugnèrent pas à employer contre son beau-frère et son rival. Il dénonça le tétrarque comme étant d'intelligence avec les Parthes [2]. La crainte de ces Orientaux tenait continuellement les Romains en éveil, et excitait au plus haut point leur susceptibilité politique. Deux ans avant la mort de Tibère, la guerre des Parthes, et les vicissitudes éprouvées par un des rois les plus puissants de cette nation, Arsace XIX ou Artaban III, avaient été l'occasion d'une rupture personnelle entre le gouverneur de Syrie, Vitellius, et le tétrarque de la Galilée ; cette mau-

parando prodigere. (Antiquit. judaic., lib. XVIII, cap. 7, ed. Havercamp., p. 897.)

[1] *Et ait illis : Ite et dicite vulpi illi...* (Luc, XIII, 32.)

[2] *Accusabat eum et conspirationis cum Sejano contra Tiberii imperium, et jam cum Artabano Partho adversus Caii dominatum.* (Antiquit. judaic., lib. XVIII, cap. 7, p. 898.)

vaise disposition du gouverneur romain, ayant aggravé les insinuations précédentes du procurateur Pontius contre ce même prince, tourna au profit de son adversaire.

Vers la fin des jours de Tibère, Arsace XIX ou Artaban III régnait déjà depuis vingt ans chez les Parthes. Le souvenir de l'empire de Cyrus et de l'empire d'Alexandre, se représentait sans cesse à son esprit, et lui indiquait le but imposé à la dynastie des Arsacides [1]. Mais, indépendamment des agitations intérieures et habituelles de sa nation, le règne de ce prince fut semé des difficultés dont la politique romaine sut l'entourer. Le parti favorable aux Romains qui existait chez les Parthes avait envoyé secrètement une députation à l'empereur. Un grand du pays, nommé Sinnacès, et un eunuque très-influent dans les affaires publiques, du nom d'Abdus, la dirigeaient. Cette députation demanda à Tibère de faire déclarer comme prétendant, et d'appuyer un des membres de la famille royale des Parthes que Rome tenait sous sa main, selon son habitude, à l'égard de tous les peuples. La vigilance d'Artaban, ses ruses, sa force, déjouèrent leur complot. Le prétendant arrivé de Rome n'eut aucun succès : il périt de maladie, victime du changement de climat.

Cet échec ne fit pas renoncer Tibère à ses des-

[1] *Simul veteres Persarum ac Macedonum terminos, seque invasurum possessa Cyro et post Alexandro... jaciebat.* (Tacit., *Annal.*, lib. VI, § 31.)

seins; il envoya un nouveau prétendant, du nom de Tiridate, avec ordre à Vitellius, gouverneur de Syrie, de le soutenir de tout son pouvoir. On prescrivit à tous les rois et tétrarques des pays environnants de concourir à une irruption chez les Parthes. Hérode-Antipas compta au nombre des auxiliaires des Romains. Le fils d'Artaban, Orode, marcha contre leur armée, mais il fut vaincu par Vitellius, qui, à la tête des légions et des auxiliaires, conduisit le protégé de Rome aux bords de l'Euphrate. Sinnacès et ses amis avaient préparé les voies, et le cortége de Tiridate fut entouré des acclamations bruyantes qui ne manquent jamais d'accueillir l'apparition de toute nouvelle puissance. Artaban, délaissé, s'enfuit dans les montagnes, où il vécut couvert des habits de la misère, en attendant que l'inconstance des Parthes vînt d'elle-même l'y chercher. Ses prévisions ne restèrent pas longtemps à se réaliser : au bout d'un an une grande armée était à ses ordres, et on le vit marcher à la tête de ses troupes, toujours revêtu des habits de son exil [1]. Tiridate, obligé de reculer, rentra en fugitif dans la Syrie pour se replacer sous l'aile de ses protecteurs.

Son rival ne se crut pas en état de recommencer aussitôt les hostilités contre Rome; il consentit à donner des otages. C'était une grande nouvelle à annoncer. Un messager du tétrarque la fit

[1] *Neque exuerat pœdorem, ut vulgum miseratione adverteret.* (Tacit., *Annal.*, lib. VI, § 44.)

connaître à Tibère avec plus de promptitude que le messager de Vitellius. Le gouverneur de Syrie en ressentit une colère qui porta ses fruits sous le nouveau règne [1].

A l'appui de l'accusation d'intelligence avec les Parthes, exprimée contre son beau-frère, Agrippa proposa à l'empereur de faire vérifier si ce prince n'avait pas accumulé, dans ses places et châteaux forts, des armes suffisantes pour soixante mille combattants [2].

Loin d'obtenir la couronne de Judée, objet de leurs vœux, le tétrarque de la Galilée et sa femme reçurent un ordre d'exil. L'an 39 de l'ère actuelle, la colonie gallo-romaine de Lyon leur fut assignée pour demeure : plus tard, ils passèrent en Espagne. Dans cette déchéance, la petite-fille de Marianne Maccabée montra que son âme, si elle était emportée et ambitieuse, ne manquait ni de noblesse, ni de dévouement. Dès qu'on eût rappelé à Caïus que la femme d'Antipas était fille de Bérénice, l'ancienne amie de son aïeule, il revint sur la décision qui avait été prise à son égard. On proposa à Hérodiade de rester libre de ses actions,

[1] *Tabellarios mittit cum literis, in quibus singula accurate perscripserat... ut Vitellius vehementer perturbatus... iram in animo occultam gereret usque dum vindictam sumeret, Caio imperium adepto.* (Antiquit. judaic., lib. XVIII, cap. 5, ed. Havercamp., p. 882.)

[2] *Afferebat, tantum armorum apparatum in ejus armamentariis esse repositum, qui satis erit instruendis virorum septuaginta millibus.* (Antiquit. judaic., lib. XVIII, cap. 7, ed. Havercamp , p. 898.)

et de conserver une partie des biens enlevés au tétrarque ; mais elle repoussa ces offres et accompagna son refus de cette réponse : « Que son affection pour son époux lui dictait ce qu'elle avait à faire : après avoir partagé sa prospérité, rien ne saurait la séparer de sa mauvaise fortune [1]. »

Le premier royaume d'Agrippa fut augmenté de la principauté enlevée aux exilés : il n'avait plus qu'une faveur à obtenir pour se retrouver en possession de l'intégrité du royaume de Judée, dont le premier Hérode avait été investi. Cette faveur, qui détermina un temps d'arrêt d'environ quatre ans dans l'administration des procurateurs à Jérusalem, lui fut réservée à l'avénement prochain de l'empereur Claude.

Sur ces entrefaites, Caïus avançait dans le cours de ses folies : il avait, pour idée dominante, de pousser aux dernières conséquences la situation réelle qu'Auguste lui avait léguée, le culte nouveau qui s'était formé avec la création de l'empire, le culte de la divinité vivante des empereurs. Quoique Tibère se fût montré des plus modestes sur le fait de sa propre divinité, et qu'il eût reporté à Auguste tous les honneurs de ce genre, le principe du droit divin impérial avait été confirmé solennellement sous son règne. On avait vu onze villes d'Asie se disputer entre elles en plein

[1] *Impedimento est meus erga maritum amor, cui in secunda fortuna cum fuerim socia, non æquum esse censeo ut eum in adversa desererem.* (Antiquit. judaic., lib. VIII, cap. 7, p. 899.)

sénat, pour y obtenir le privilége d'ériger un temple à cet empereur. Sur ces onze villes, Éphèse et Milet avaient été mises tout d'abord hors de concours, par le motif que le culte de Diane et d'Apollon était chez elles trop renommé pour leur permettre d'assurer tous les soins convenables au culte de la divinité de Tibère[1].

Caïus, frappé de ces exemples, aspira à jouir, dans toute sa plénitude, de son titre héréditaire de dieu : si, en sa qualité d'empereur, il primait tous les rois, tous les princes, tous les chefs du monde connu, de même, en qualité de dieu, il voulut s'élever au-dessus de toutes les divinités adorées dans tous les temples. Afin de donner un corps plus sensible à sa pensée, cet empereur imposa à la Grèce de lui envoyer les plus belles statues représentant les grands dieux, entre autres le Jupiter olympien : il fit enlever la tête à la plupart de ces statues, et mit à la place sa propre image[2].

Des ordres dictés dans cet esprit coururent aux deux extrémités de l'empire : la moindre résistance excitait en Caïus des transports de fureur. Mais ce fut particulièrement à Jérusalem, et dans toutes les villes peuplées des Juifs, que l'expression de ses volontés eut un retentissement terrible.

[1] *Undecim urbes certabant pari ambitione, viribus diversæ... Ephesii Milesique, hi Apollonis, illi Dianæ cærimonia, occupavisse civitates visi.* (Tacit., *Annal.*, lib. IV, § 55.)

[2] *Inter quæ Olympii Jovis, apportarentur e Græcia, quibus capite dempto suum imponeret.* (Sueton., *in Caium Calig.*, § 22.)

Pour l'universalité des nations, ou la gentilité de cette époque, un dieu de plus ou de moins importait peu. Tandis que des villes nombreuses rivalisaient d'adulation en faveur des nouvelles divinités, les hommes des classes éclairées cédaient sans résistance à la nécessité du moment : ils se contentaient d'en gémir au fond de l'âme, ou d'en rire. Mais auprès des Juifs la question prenait un caractère tout différent. Si la nation juive, sous un prétexte quelconque, avait laissé envahir son temple par une divinité visible, par un dieu de chair et d'os, la nation juive aurait réellement abdiqué ; elle aurait manqué à la grandeur morale et aux difficultés infinies de sa mission, elle aurait trahi à la fois ses aïeux et sa postérité, l'Éternel unique des cieux et l'humanité entière.

Le gouverneur de Syrie, Vitellius, avait résigné ses pouvoirs : son remplaçant, du nom de Pétronius, montrait une âme bienveillante et un esprit lettré. Il reconnut bientôt combien l'ordre de Caïus serait difficile à exécuter à Jérusalem, même en y employant la force. Tous les habitants de la Judée abandonnèrent leurs travaux : les uns arrivèrent en foule à Ptolémaïs, où était le gouverneur, et là, prosternés en terre, la voix suffoquée par les sanglots, ils le supplièrent de ne pas poursuivre un dessein qui serait le signal de la destruction entière de leur patrie. D'autres crièrent de tous côtés que l'inauguration de la divinité nouvelle dans leur temple ne pourrait se faire que

par les armes, et à travers des flots de sang [1].

Pétronius céda à des sentiments d'émotion, qui s'alliaient chez lui à une idée de prudence. Il vit un danger réel à pousser dans ses derniers retranchements une nation qui n'était pas restreinte à la Judée seule, une nation dont les colonies, conservées à l'état d'unité par leur aspiration continuelle vers leur temple commun, s'étendaient au loin sur le territoire de l'Afrique, au delà de l'Euphrate, et même en Europe [2]. Mais pendant que le gouverneur de Syrie apportait tous les retards possibles à l'exécution des ordres venus de Rome, la tempête éclatait furibonde dans Alexandrie, au souffle de la nouvelle divinité.

On ne pouvait plus s'y méprendre, une guerre à outrance, une guerre à mort s'engageait entre le monde du paganisme grec et romain, et le monde Juif. Quelque longue que dût être cette guerre, à comparer l'état et le jeu des forces respectives, le résultat final ne laissait aucun doute : Jérusalem allait y succomber.

Déjà la différence des principes, la différence des usages, les préjugés, les iniquités réciproques, le choc passionné des intérêts matériels, avaient mis plus d'une fois aux prises les populations actuellement vouées au culte des divinités visi-

[1] *Neque sine pugna fieri posse, sed multam factam iri cædem.* (Antiquit. judaic., lib. XVIII, cap. 8, ed. Havercamp., p. 900, 901, Bell. judaic., lib. II, cap. 10.)

[2] Philo, *advers. Flacc.*, ed. græc. lat. Mangey, t. II, p. 578, 587.

bles, et les défenseurs de l'unité divine. Mais dans Alexandrie d'Égypte, surtout, les rivalités des Juifs et des autres races étaient d'autant plus promptes à s'enflammer, que les forces s'y trouvaient plus balancées. Comme cela arrive dans tous les pays où les opinions religieuses et les intérêts qu'elles servent à déguiser forment deux camps, il suffisait qu'une résolution fût contraire à la race juive, pour que la population grecque d'Alexandrie et la population égyptienne missent une vive ardeur à la faire prévaloir.

La divinité de Caïus apparut à celles-ci comme une bonne fortune. Les Alexandrins savaient avec certitude que les Juifs ne souffriraient pas de sang-froid qu'on introduisît les statues du nouveau dieu dans leurs assemblées religieuses. Ce fut chez eux un motif déterminant de crier de toutes leurs forces : Vive le dieu Caïus ! En outre, ces populations alexandrines, assurées de la protection de l'empereur, ne négligèrent rien pour exaspérer leurs adversaires et les placer dans la nécessité d'une résistance. Les scènes de raillerie précédemment dirigées contre le roi Agrippa avaient donné l'impulsion ; les deux partis s'adressèrent des paroles hostiles ; des rixes s'ensuivirent. Le gouverneur d'Égypte, Avillius Flaccus, qui se regardait comme à la veille d'une disgrâce de la part de l'empereur, n'osa pas se montrer contraire aux amis de sa divinité. Aucune mesure ne fut prise pour empêcher le désordre. Bientôt

la multitude grecque se précipita dans les quartiers des Hébreux, renversa leurs oratoires et planta sur les ruines les statues redoutées. Pendant ces attaques, des cris de mort et de pillage se propagèrent comme une traînée de feu, et devinrent un signal d'extermination. Une bataille rangée n'aurait pas coûté plus de sang. Des tortures et des martyres de tout genre furent associés au carnage. L'ombre d'Antiochus Épiphane semblait être remontée de la tombe et dicter des ordres comme dans ses plus grands jours de fureur.

On évaluait alors à un million d'individus le nombre des Juifs qui étaient répandus en Égypte et sur tous les rivages de l'Afrique septentrionale [1]. La nouvelle du massacre d'Alexandrie leur causa d'affreuses émotions; elle fit fermenter dans leur sein des désirs de vengeance, qui plus tard eurent aussi leurs journées.

La population juive échappée au désastre s'empressa d'envoyer une ambassade à l'empereur pour fléchir ce prince et obtenir justice de l'inaction fatale du gouverneur d'Égypte. On plaça à la tête de la députation un des flambeaux de la science et de la philosophie religieuse et morale de cette

[1] *Quid igitur tum egit præses provinciæ? Cum sciret... non minus quam decies centena millia Judæorum habitent Alexandriam, totamque regionem, quanta patet a Catabathmo Libyæ usque ad terminos Æthiopiæ.* (Philo, *advers. Flacc.*, oper. omn. ed. græc. lat. Mangey, t. II, p. 523.)

époque, Philon le Juif, dont les œuvres ont été mises si souvent à contribution par les premiers Pères de l'Église et par les fondateurs subséquents de l'école de métaphysique religieuse, appelée spécialement l'école d'Alexandrie. De leur côté, les Grecs alexandrins députèrent quelques hommes marquants, afin d'accuser leurs rivaux et surtout afin d'amoindrir le résultat des fureurs auxquelles on s'était livré. Le chef de cette ambassade opposée se nommait Appion [1].

Au moment où les envoyés des Juifs arrivèrent à Rome, le roi Hérode-Agrippa, revenu d'Orient en Italie, avait déjà réussi à calmer les premiers transports de colère que les retards apportés à l'exécution de ses décrets avaient excités chez l'empereur. Philon nous a transmis les détails et la physionomie de l'audience dans laquelle l'ambassade juive alexandrine fut reçue. On y retrouve à la fois l'esprit railleur de Caïus, et le désir de provoquer des impressions de terreur chez les suppliants, qui fit partie des divertissements familiers aux Néron, aux Domitien, aux Commode.

« Dès que nous fûmes introduits, dit Philon,

[1] Évidemment cet Appion n'est pas le même que celui contre lequel Josèphe écrivit dans la suite deux livres de polémique. Mais il est probable que les mémoires publiés à Rome contre les Juifs par la députation alexandrine rivale eurent la plus grande influence sur les fausses opinions qui se répandirent au sujet des origines du culte de Jérusalem, et sur l'œuvre polémique de Josèphe.

nous nous aperçûmes facilement, au visage et aux gestes de l'empereur, que nous avions en lui un ennemi et non un juge... Nous étions dans les jardins de Mécénas et de Lamia, qui avoisinent la ville et le palais. Caïus avait fait venir les deux intendants de ses jardins, et leur avait ordonné d'ouvrir tous les appartements. Nous commençâmes à nous prosterner en le saluant des noms d'Auguste et d'empereur... N'est-ce pas vous, nous dit-il avec un sourire amer, qui êtes les ennemis déclarés des dieux? Quand tous les autres hommes me reconnaissent pour dieu, vous me méprisez et préférez adorer un être qui n'a pas de nom [1]! En même temps, il leva les mains vers le ciel et proféra des paroles que j'ai entendues avec trop d'horreur pour oser les redire. Alors nos adversaires ne doutèrent pas que leur cause ne fût gagnée. Dans l'excès de leur joie, ils prodiguèrent à Caïus tous les noms et tous les titres qu'on attribue aux dieux. Un nommé Isidore, entre autres, qui était un dangereux calomniateur, vit tout le plaisir que Caïus trouvait à ces flatteries impies. Il se mit à nous accuser d'être les seuls à n'avoir pas offert des sacrifices pour le salut de l'empire. Nous prouvâmes le contraire... Caïus nous répondit : Il est vrai que vous avez fait des sacrifices, mais à un autre dieu que moi. Quel

[1] *Qui me, omnium confessione Deum declaratum, soli aspernamini? Sed quemdam vobis innominatum.* (Philo, *de Virt. et legat. ad Caium*, oper. omn., ed. græc. lat. Mangey, t. II, p. 597.)

honneur en ai-je retiré? A ces mots, nous sentîmes notre sang se glacer dans nos veines. Cependant, Caïus visitait tous les appartements, en remarquait les défauts et dictait les changements qu'il y voulait introduire. Nous le suivions poussés par nos adversaires, qui nous adressaient des moqueries comme à des bouffons en plein théâtre...

« Après avoir donné plusieurs ordres, Caïus s'approcha de nous et nous demanda avec gravité pourquoi la chair du pourceau nous était défendue. A cette question, nos adversaires éclatèrent de rire à tel point que les officiers du prince furent offensés de ce manque de respect. Dans les habitudes de l'empereur, il n'y avait que les plus familiers qui osassent se permettre sans péril un simple sourire en sa présence. Nous répondîmes que les coutumes des peuples différaient entre elles, et de même qu'il y avait des choses qui nous étaient défendues, de même l'usage de certaines choses n'était pas permis à nos adversaires [1]... Enfin, après avoir vu l'empereur courir d'une salle à l'autre sans écouter nos raisons, nous priâmes le Dieu véritable de nous faire sortir de nos angoisses, et de nous délivrer de la fureur de ce faux dieu. Il eut compassion de nous. Caïus nous ordonna de nous retirer, et s'en alla lui-même en disant : Ces gens-là sont moins méchants que mal-

[1] *Esse mores alibi alios, et adversariis itidem ut nobis interdictum usum rerum quarumdam.* (Phil., *legat. ad Caium*, oper. omn., ed. græc. lat. Mangey, t. II, p. 599.)

heureux et insensés de ne pas croire à ma nature divine[1]. »

L'empereur en revint néanmoins à la volonté de faire inaugurer sa statue dans le temple de Jérusalem. Ce gouverneur de Syrie, Pétronius, aurait payé peut-être de sa vie ses hésitations, son humanité, si tout à coup et dans la quatrième année du règne de Caïus, la conjuration prétorienne de Chéréas n'avait pas délivré le monde de cet indigne prince[2].

Nul règne n'accrut davantage chez la grande majorité des Juifs leur antipathie religieuse contre l'inauguration de tout homme-dieu, sous quelque forme et avec quelque tempérament que ce fût; mais aussi nul règne ne facilita au même point les premiers succès de la divinité de Jésus-Christ. Un certain nombre de Juifs se rencontrèrent avec

[1] *Isti non mihi videntur tam mali quam miseri et insipientes, non credentes me esse naturæ divinæ participem.* (Ibid.)

[2] La comparaison des documents peut donner lieu à quelques incertitudes au sujet du temps précis qui s'écoula entre l'apparition d'Agrippa à Alexandrie en qualité de roi, le massacre des Juifs, l'ambassade à Caïus et la mort de ce prince. Mais, comme ces incertitudes ne roulent que sur une différence relative de quelques mois, il est inutile ici de s'y arrêter. — Récemment, on a découvert sur un monument de l'Égypte, à Tentyra, le nom d'Aulus Avillius Flaccus, violemment effacé par l'indignation populaire (M. Letronne, *Recueil d'inscriptions grecques et latines d'Égypte*, p. 88). Je suis assez disposé à croire que ce fut à l'époque de leur insurrection en Égypte, dont nous aurons à parler dans la suite, que les Juifs eux-mêmes brisèrent toutes les lettres, du nom d'un de leurs principaux persécuteurs.

une foule d'étrangers ou de gentils comme sur un terrain de transaction. Ils reconnurent les uns et les autres que la divinisation exclusive d'une seule figure d'homme, telle que la figure de Jésus, à la parole tendre, à l'imagination active, au cœur saintement enflammé, serait l'obstacle le plus efficace à opposer à la proclamation successive de ces divinités vivantes, de ces empereurs-dieux, dont Auguste avait été le créateur dans Rome, et qui, à la troisième génération, avait amené un résultat aussi déplorable que la prétendue divinité du successeur de Tibère.

Sous ce rapport même, il ne serait permis à personne de rendre avec une exactitude historique plus lumineuse, plus parfaite que les Évangélistes, la différence religieuse qui sépara alors, et profondément, les deux écoles juives de l'ancienne et de la nouvelle loi. Un jour, selon ces Évangélistes, Jésus, sur la place publique de Jérusalem, vit les Juifs qui prenaient des pierres et s'apprêtaient à les lui jeter. Il se tourna vers eux et leur dit : « Je vous ai montré plusieurs bonnes œuvres de la part de mon père : pour laquelle voulez-vous me lapider? » Les Juifs répliquèrent tout d'une voix : « Ce n'est pour aucune bonne œuvre, mais à cause de ton blasphème, et parce que, n'étant qu'un homme, tu oses te faire Dieu[1] ! »

[1] *Responderunt ei Judæi : De bono opere non lapidamus te, sed de blasphemia : et quia tu homo cum sis, facis teipsum Deum.* (Joann, x, 32, 33.)

CHAPITRE VI.

Reconstruction du royaume de Judée en faveur d'Hérode-Agrippa Ier. Mort précipitée de ce prince et réduction définitive de la Judée en province romaine.

L'avénement du prince qui succéda à Caïus et qui détermina la suspension momentanée du gouvernement des procurateurs à Jérusalem, est du mois de janvier de l'an 41 de l'ère actuelle. On sait par quel étrange accident l'empire fut transmis au faible Claude, oncle de Caïus et ami d'enfance d'Hérode-Agrippa. Tandis que son neveu expirait sous le poignard des conjurés, un des soldats complices courait au hasard dans le palais : il aperçut les pieds d'un homme blotti derrière les rideaux d'une galerie. Le soldat voulut connaître celui qui se tenait ainsi caché; Claude, tout tremblant, tomba à ses genoux et lui demanda grâce. Les meurtriers de Caïus ne savaient plus à quelle résolution s'arrêter : dès qu'ils virent le prince amené par leur compagnon, l'idée leur vint à l'esprit de le saluer empereur. Cet hommage s'adressait au grand nom de son frère Germani-

cus. Ils portèrent Claude, plus mort que vif, sur leurs épaules au camp des troupes prétoriennes.

L'oncle de Caïus avait alors cinquante ans. Il ne manquait ni d'un certain esprit, ni d'instruction, ni de sentiments d'équité; mais la débilité de son tempérament, jointe à la nullité la plus complète de son caractère, en avait fait, depuis sa première enfance, le jouet et le mépris de la cour. On le regardait comme une ébauche de la nature, comme un avorton, et en parlant de tout homme d'un entendement borné, sa propre mère, Antonia, avait coutume de dire : « Il est encore plus bête que mon fils Claude [1]. »

Le règne de ce prince fut celui des plus cupides affranchis : la dissolution des mœurs s'accrut avec une rapidité effrayante, surtout chez les femmes. La troisième épouse de Claude, l'impératrice Messaline, devint comme le symbole des derniers excès de cette dissolution. Et certes, pour laver les taches déshonorantes dont le sexe d'Ève se souilla dans ces temps-là, il ne fallait rien moins que l'entraînement opposé, le vœu de chasteté absolue qui sortit bientôt de la bouche des vierges chrétiennes.

Durant plusieurs jours les sénateurs disputèrent aux prétoriens le droit de nommer à l'empire; mais la force fit la loi. Au milieu de ces agitations, Agrippa entretint vivement dans l'âme

[1] *Ac si quem socordiæ argueret, stultiorem aiebat filio suo Claudio.* (Sueton., *in Claud.*, §§ 2, 3.)

de Claude la volonté de conserver la position qui venait de lui être accordée : il s'entremit avec plus de succès que de franchise dans les pourparlers de la faction prétorienne et des organes sénatoriaux.

Dès qu'on l'eut affermi sur le trône, le nouvel empereur, au rapport de l'historien Dion Cassius, conduisit Agrippa en plein sénat pour lui rendre témoignage de ses bons services, et l'associer aux honneurs consulaires [1]. Mais le prince juif obtint une récompense qui alla plus droit à son cœur. Des treize procurateurs auxquels Jérusalem eut à obéir, depuis Auguste jusqu'à la grande guerre d'indépendance, jusqu'aux jours de Vespasien et de Titus, déjà six s'étaient succédé : on suspendit leurs fonctions. Le royaume de Judée fut reconstitué : Claude ajouta l'ancien domaine d'Archélaüs aux deux tétrarchies, ou principautés, que son prédécesseur avait concédées à Agrippa, avec le titre de roi. Peu de temps après, Claude donna aussi un petit domaine du Liban, le royaume de Chalcide, ou la Chalcidène, au frère aîné d'Agrippa, qui se nommait simplement Hérode, et qui devint le premier époux de la fille de son frère, la fameuse reine Bérénice.

Il existe encore un nombre assez considérable

[1] *Agrippæ Palestino, qui eum in potiundo principatu, Romæ tunc præsens, adjuverat, regnum auxit, honores consulares tribuit.* (Dio, *in Claud.*, lib. LX, ed. græc. lat. Reimar, § 8, t. II, p. 94.)

de médailles de ces princes. Sur une des faces on distingue le buste diadémé d'Agrippa ou celui du roi de Chalcide, et ces mots : Le grand roi Agrippa, ami de César, ou bien, Le roi Hérode, ami de Claude. Le revers des médailles d'Agrippa offre tantôt le nom de Césarée auprès de la fortune, debout, tenant la corne d'abondance, et s'appuyant sur un gouvernail, tantôt une victoire volant, ou bien deux mains jointes dans une couronne. Quelques médailles de ce même prince montrent l'empereur dans un quadrige, portant le sceptre consulaire; quelques autres, l'empereur sacrifiant, la tête voilée, et couronné par deux femmes; enfin, le roi Agrippa y apparaît aussi revêtu de la toge, la tête voilée, et sacrifiant sur un autel; à ses pieds une figure est accroupie en signe de soumission, qu'on suppose être la Judée [1].

Le nouveau royaume de Judée, étendu des montagnes du Liban au torrent d'Égypte, comprit encore une fois les limites naturelles que l'ancien législateur avait assignées au peuple hébreu, tout le territoire national, dont la recomposition avait été en grande partie l'objet des exploits guerriers et de la politique de la dynastie asmonéenne. Mais la base qui soutenait le nouvel édifice, la faveur

[1] Voir la collection du cabinet des médailles de la Bibliothèque royale, et le travail déjà cité : *Numismatique des rois grecs*, par le conservateur de ce cabinet, M. Lenormant, où toutes les médailles juives sont reproduites.

d'un homme aussi dépourvu de force d'âme que Claude, ne pouvait promettre qu'une durée éphémère à l'État reconstitué en la personne d'Agrippa.

Dans l'exercice du pouvoir, le prince juif s'efforça d'allier les obligations qu'il avait aux Romains, et les sentiments qui l'animaient en réalité pour sa patrie. Loin de suivre les traces de son aïeul, que le désir de se faire un nom et des créatures à l'extérieur avait poussé à toute sorte d'injustices envers ses propres sujets, Agrippa déploya à leur égard de l'affabilité et du zèle. Un trait de sa vie, conservé dans les traditions contemporaines des docteurs juifs, semblerait prouver que ses concitoyens lui surent, en général, beaucoup de gré de la douceur habituelle de son naturel, et de ce qu'il lui était permis de montrer d'attachement à la loi nationale.

C'était de principe en Judée qu'au retour de chaque période de sept ans, une lecture solennelle du corps entier de la loi devait être faite à tout le peuple assemblé. Au jour d'une de ces lectures, le livre fut remis entre les mains d'Agrippa. On ne pouvait former aucun doute sur son compte : ce prince tenait sa couronne d'une main étrangère ; il avait été élevé chez l'étranger ; une foule de nationaux regardaient même comme étranger d'origine le sang iduméen des Hérodes qui était mêlé chez lui au sang des Maccabées. La lecture du livre amena bientôt le roi à l'article que nous avons entendu déjà citer par Philon, et dans

lequel il est dit au peuple hébreu : « S'il te convient de te donner un roi, tu ne pourras prendre un étranger, tu choisiras un de tes frères. » A ces mots, Agrippa s'étant ressouvenu du triple reproche adressé à sa naissance, à son éducation, à son institution royale, s'arrêta malgré lui, et versa d'abondantes larmes. Alors, et d'après les traditions, toute l'assemblée, à son tour, fut saisie d'une émotion profonde. Elle se leva comme un seul homme et lui cria : « Ne crains rien, ô Agrippa ! ne t'afflige point, tu es bien notre frère, tu es notre frère [1]. »

Mais trop d'obstacles, trop de causes imprévues concouraient chaque jour à rompre l'équilibre qui était si difficile à établir entre les exigences des Romains et les impulsions nationales.

Un nouveau gouverneur de Syrie, homme d'un caractère rude et ombrageux, avait succédé à Pétronius. Des mésintelligences éclatèrent entre ce gouverneur, nommé Marsus, et le roi de Judée. Les esprits les moins exercés virent dans ces mésintelligences l'approche de graves dangers, soit pour la personne du roi, soit pour l'existence de son royaume.

Quels que fussent les troubles intérieurs de Rome et les hommes chargés du pouvoir, le génie

[1] *Exstillabant oculi ejus lacrymas. Quare eum affabantur : Ne timeto Agrippa frater noster es, utique frater noster es.* (Mischna, *Tract. Sothah* seu *de Uxor. adult. suspect.*, cap. 7, § 8, ed. hebraic., lat. Surhenus.)

de cette cité restait souverain ; sa vigilance toujours prompte à devancer les événements savait embrasser les moindres probabilités, comme les circonstances les plus générales. A une époque où les Parthes menaçaient sans cesse d'envahir les rivages méditerranéens de l'Asie, la plupart des conseillers de Claude trouvaient beaucoup de raisons à alléguer pour blâmer la générosité que l'empereur avait affectée envers Agrippa, pour s'opposer à la consolidation du nouveau royaume de Judée.

Cet État, redevenu compacte, acquérait de l'importance, disaient-ils, par sa position encore plus que par son étendue. On ne pouvait oublier qu'une communauté d'intérêts liait les Juifs aux Parthes, aux successeurs des anciens Perses. Sans doute le roi actuel de Judée était dévoué à la famille impériale; cependant, du côté des femmes, ce prince remontait à l'ancienne dynastie dont les derniers membres, ennemis de l'autorité de Rome, avaient resserré une alliance avec les Parthes. Récemment encore, l'oncle lui-même d'Agrippa, le tétrarque de la Galilée, avait reçu un ordre d'exil, comme coupable de s'être lié en secret aux desseins de l'empire situé de l'autre côté de l'Euphrate. Enfin, il ne fallait jamais perdre de vue que Jérusalem n'était pas seulement la capitale du territoire juif, mais qu'elle partageait le caractère avec Rome de servir de métropole à un nombre considérable de colonies animées d'un même esprit. Ces colonies

s'étendaient de toutes parts, comme un réseau, et, à un jour donné, pouvaient provoquer ou aider efficacement un effort commun de l'Orient contre la maîtresse du monde.

Outre ces raisons générales, beaucoup d'intérêts privés conspiraient également à détruire au plus tôt le royaume d'Agrippa. Les populations étrangères et grecques qui s'étaient fixées sur le territoire de la nation juive y avaient jeté des racines et l'enveloppaient aussi comme un réseau. Elles avaient vu du plus mauvais œil la reconstitution du royaume de Judée. Sous l'empire des agitations et des fureurs concentrées que la nouvelle du massacre d'Alexandrie venait d'exciter à Jérusalem, ces populations jugeaient que tout moyen de réagir offert aux Juifs retomberait d'abord sur elles-mêmes.

Les travaux de fortification entrepris autour de la capitale juive causèrent les premières mésintelligences du gouverneur romain de Syrie avec Agrippa. Le roi de Judée voulut obéir à l'esprit de prévoyance défensive qui animait toujours cette cité, de même que l'esprit de conquête et d'envahissement faisait l'objet perpétuel de Rome. A l'extrême satisfaction des habitants, les deniers conservés dans le temple furent employés à consolider et à étendre les murailles de Jérusalem. On se proposa de rendre ces murailles aussi inexpugnables que le temps et le lieu pourraient s'y prêter. Mais le gouverneur de Syrie fut averti : il

dénonça ce projet à l'empereur, et un ordre arrivé de Rome prescrivit aux Juifs de suspendre l'œuvre avant qu'elle ne fût entièrement achevée[1].

Une autre occasion de mésintelligence provint de la réunion de plusieurs princes de Syrie.

Après avoir présidé à des jeux, selon les mœurs et coutumes romaines, à des combats de cirque dans plusieurs villes maritimes de son royaume, Agrippa s'était rendu sur les bords du lac de Galilée, dans la ville de Tibériade. Les personnages qui l'y suivirent avaient presque tous des relations de parenté avec sa famille. On y comptait Antiochus, roi de Comagène; Cotis, roi de la petite Arménie; Polémon, prince de Pont; le roi d'Émèse, dont un frère puîné d'Agrippa avait épousé la fille, et Hérode, roi de Chalcide. Tandis que ces princes se livraient à des réjouissances et à des entretiens plus ou moins sérieux, Marsus, qui soupçonnait cette réunion d'avoir quelque dessein caché, tomba à l'improviste à Tibériade, et témoigna son mécontentement avec une aigreur excessive[2].

Les Actes des apôtres et Josèphe s'accordent à attribuer la mort prématurée du roi de Judée à une cause qui n'était pas naturelle, à une punition directe du ciel. Ils supposent que cette puni-

[1] *Quo factum ut Claudius suspicatus aliquid innovatum iri, Agrippæ mandavit statim ut a mœnibus ædificandis desisteret.* (Antiquit. judaic., lib. XIX, cap. 7, ed. Havercamp., p. 949.)

[2] *Suspectam habuit amicitiam et... imperavit ut sine mora domum quisque suam discederet.* (Antiquit. judaic., p. 950.)

tion fut provoquée par la témérité avec laquelle Agrippa Ier, au faîte de sa puissance, avait accueilli des flatteries qui lui décernaient le titre d'homme divin, le titre de Dieu, à l'imitation des Césars [1].

Mais si l'on eût été fondé à admettre que sa fin était restée entièrement étrangère au cours habituel des destinées humaines, il aurait été inutile de recourir à des influences miraculeuses. On trouve d'autres explications dans les jalousies, les craintes, les haines que l'élévation d'Agrippa à la royauté lui avaient attirées, et dans les transports extraordinaires de joie qu'une partie des Grecs de Césarée et de Sébaste firent éclater au premier bruit de sa maladie et de sa mort.

Le prince juif était revenu à Césarée pour y donner une nouvelle fête, et marcher de là contre les villes de Sidon et de Tyr, dont il croyait avoir à se plaindre. Des ambassadeurs de ces villes accoururent. Dans l'espoir d'obtenir plus facilement des conditions de paix, ils gagnèrent un nommé Blastus, chambellan du roi [2]. Le second jour de la fête, Agrippa entra au théâtre, et s'assit sur un trône : il était revêtu d'une robe magnifique à fond d'argent, qui, au soleil, éblouissait la vue.

[1] *Populus autem clamabat Dei voces et non hominis; confestim autem percussit eum angelus Domini.* (Acta apostol., XII, 22; Antiquit. judaic., lib. XIX, cap. 8, ed. Havercamp., p. 950.)

[2] *Et persuaso Blasto qui erat super cubiculum regis, postulabant pacem* (Acta apostol., XII, 20.)

Mais tandis que l'admiration de la multitude et les cris de joie de ses flatteurs se réunissaient pour l'enivrer de vanité, le prince se sentit saisi d'atroces douleurs d'entrailles[1]. Après cinq jours de souffrances, le mal l'emporta à l'âge de cinquante ans.

Il laissait un fils, Hérode-Agrippa II, qu'on a appelé le jeune, afin de le distinguer de son père, surnommé l'ancien. Il laissait aussi trois filles, dont l'aînée, la fameuse reine Bérénice, attirera en particulier notre attention aux jours des campagnes de Vespasien et de Titus. Le surnom de Grand fut accordé à Agrippa Ier, à cause de la nouvelle importance que la Judée avait acquise sous ses auspices. Mais, pendant son règne, ses finances n'avaient pas été administrées avec plus d'ordre que dans le temps où il vivait en homme privé. Son luxe et ses libéralités, qui étaient à la fois pour lui une affaire de goût et une affaire de nécessité, l'avaient entraîné à contracter toujours dettes sur dettes[2].

Malgré l'amitié de Claude et ses bonnes dispositions, les arbitres absolus de la volonté de cet empereur prétextèrent la jeunesse d'Agrippa II, élevé à Rome et alors âgé de dix-sept ans, pour lui ôter la succession de son père. On détruisit le

[1] *Moxque cordicitus dolebat. Accesserunt autem ventris cruciatus, etiam a principio violentissimi.* (Antiquit. judaic., lib. XIX, cap. 8, ed. Havercamp., p. 951.)

[2] *Multas tamen ab aliis mutuatus, nam ut dando munificus esset, impensis non sufficiebant reditus.* (Ibid.)

nouveau royaume de Judée ; le régime des procurateurs reprit son cours, et on promit au jeune prince de lui refaire un petit territoire royal composé de plusieurs districts appartenant à la Palestine septentrionale.

A cette même occasion, les conquérants créèrent à Jérusalem une fonction nouvelle et tout honorifique qui offre quelques analogies avec celle du roi des sacrifices à Rome. Le frère du prince défunt, le premier époux de Bérénice, Hérode, roi de Chalcide, en devint le titulaire. A sa mort, arrivée quatre ou cinq ans après l'an 49 de l'ère actuelle, son neveu, le jeune Agrippa, obtint provisoirement le royaume de Chalcide, et la fonction de roi du temple. Nous l'en retrouverons investi à l'époque de la guerre. Ses priviléges consistaient à présider sous les yeux des Romains à l'installation et à la déposition des grands sacrificateurs ; il surveillait l'emploi des offrandes envoyées annuellement au temple, et il tenait sous sa clef les vêtements sacrés qu'on ne livrait au grand pontife que dans les cérémonies solennelles [1].

[1] *Templi potestatem sacræque pecuniæ, ut et jus creandi summos pontifices;... atque hæc omnia a Cæsare impetravit.* (Antiquit. judaic., lib. xx, cap. 1, ed. Havercamp., p. 957.)

CHAPITRE VII.

Nouveaux agents de l'empereur Claude à Jérusalem et projets de révolte nationale.

L'année de la dislocation du royaume d'Agrippa Ier, l'an 44 de l'ère actuelle, doit être citée comme une des plus remarquables dans l'histoire de la domination romaine en Judée.

Jusqu'alors, et quelle que fût la réalité de la situation, ce pays avait conservé son existence d'État. Les gouverneurs romains qui y étaient envoyés avaient plutôt pour objet apparent de servir de protecteurs au pays, que d'en être les souverains. Ils dérivaient d'une convention réciproque consentie entre l'empereur et certains organes ou représentants plus ou moins fidèles de l'autorité nationale.

Mais après l'an 44, le peuple juif se vit réuni définitivement et de vive force à l'empire. Il ne compta plus que pour une fraction matérielle, pour une simple subdivision d'une des provinces romaines. La volonté des procurateurs y acquit, par délégation expresse des Césars, toute la por-

tée d'une volonté presque royale[1], et ce pouvoir de roi, livré à des chevaliers et à des affranchis, y fut souvent exercé, selon l'expression de Tacite, avec un esprit d'esclave[2]. Aussi, de ce jour, la guerre intestine des nationaux contre les nouveaux procurateurs et contre tous les soutiens de la domination étrangère redoubla-t-elle d'activité. Les insurrections partielles se succédèrent sans interruption, gagnèrent en étendue et en force. Les opinions intérieures qui, par des motifs divers proclamaient celles-ci la résistance, celles-là l'utilité de la soumission, prirent une couleur plus tranchée et des résolutions décisives. Toutes les affaires de secte, toutes les controverses de religion, toutes les prédications morales et mystiques des docteurs et réformateurs qui existaient en grand nombre à Jérusalem, n'obtinrent du poids sur les esprits qu'en raison de leur connexité avec l'une ou l'autre de ces deux tendances.

La nouvelle série de procurateurs, comprise de l'an 44 à l'an 66 de l'ère actuelle, se composa de sept personnes, quatre délégués de Claude et trois de Néron. Cuspius Fadus fut le premier de cette nouvelle série.

Sous son gouvernement, l'esprit de résistance

[1] *Sæpius audita vox principis, parem vim rerum habendam a procuratoribus suis judicatarum ac si ipse statuisset.* (Tacit., *Annal.*, lib. XII, § 60.)

[2] *Judœam provinciam equitibus romanis, aut libertis permisit; e quibus... jus regium servili ingenio exercuit.* (Tacit., *Histor.*, lib. V, § 9.)

intérieure eut pour instrument principal un nommé Theudas, dont les chroniques des apôtres ont parlé, mais en faisant remonter les efforts de ce chef à un assez grand nombre d'années auparavant [1]. En conséquence, on est obligé d'admettre, ou que les rédacteurs de ces chroniques ont commis une erreur de date, ou qu'ils ont pris un nom pour un autre, ou bien qu'il a existé deux personnages successifs du même nom. Après s'être donné pour libérateur et pour saintement inspiré, selon l'usage et la langue de son temps, le Theudas actuel réunit une multitude confuse aux bords du Jourdain : la cavalerie romaine se porta contre ses troupes, les dispersa, et s'empara de sa personne. On lui coupa la tête, et elle fut exposée à Jérusalem [2].

Sous le gouvernement de Tibère-Alexandre, successeur de Fadus, le même esprit de résistance se résuma dans les deux fils de Juda le Galiléen, de l'homme qui, aux jours d'Auguste, avait fondé le nouveau parti des indépendants juifs ou zélateurs : l'un se nommait Jacob ou Jacques, l'autre Simon. Tombés au pouvoir des Romains, ils subirent le supplice de la croix [3] en punition de leur révolte.

[1] *Extitit Theodas, dicens se esse aliquem... qui occisus est : et omnes qui credebant ei dissipati sunt.* (Act. apostol., v, 36.)

[2] *Ejusque caput præcidunt et Hierosolyma deportant.* (Antiquit. judaic., lib. xx, cap. 5, ed. græc. lat. Havercamp., p. 965.)

[3] *Quos crucibus suffigendos esse jussit Alexander.* (Antiquit. judaic., lib. xx, cap. 5, ed. Havercamp., p. 963.)

Mais Tibère-Alexandre est lié aux événements politiques et religieux de cette histoire à des titres bien plus importants que celui de procurateur. Nous le retrouverons chevalier romain, intendant supérieur, ou, selon les propres termes de Tacite, ministre de la guerre dans les expéditions de Corbulon en Arménie [1] ; nous le retrouverons préfet d'Égypte, où il fut un des principaux auteurs de l'élévation de Vespasien à l'empire, et premier officier général de Titus au siége de Jérusalem.

A ne consulter que le livre des Actes des apôtres, on en retire la preuve que longtemps avant les prédications de Jésus-Christ, il existait dans toutes les assemblées religieuses, églises ou synagogues des Juifs, en Asie et en Europe, une foule de prosélytes qui étaient sortis de tous les rangs des races grecques et latines, une foule d'adhérents volontaires à l'unité de leur dieu, au principe de leur loi.

A l'inverse de ce mouvement, un certain nombre de Juifs, répandus sur la terre étrangère, renonçaient à leurs coutumes nationales, et s'introduisaient par mariage ou par d'autres voies dans la société du monde païen. Le même entrecroisement s'était opéré aux jours de la captivité de Babylone, ainsi que je l'ai émis plus haut, et s'est renouvelé à d'autres époques.

Or, Tibère-Alexandre représentait le mieux la

[1] *Tiberius Alexander, minister bello datus.* (Tacit., *Annal*, lib. xv, § 28.)

classe de Juifs que le langage moderne appellerait des convertis. Il devait l'existence au Juif d'Alexandrie, Lysimaque, qui avait exercé dans cette ville des fonctions supérieures, et il était le propre neveu de l'illustre Philon. « Tibère-Alexandre succéda à Fadus, dit Josèphe. Alexandre-Lysimaque, son père, brillait au premier rang dans Alexandrie par sa naissance et par ses richesses. Il l'emporta en mérite sur son fils, à cause de sa fidélité envers Dieu : celui-ci, au contraire, déserta la religion et les institutions de ses ancêtres [1]. »

Dans le même temps, d'autres personnages éminents, fixés dans la capitale juive, y représentaient le mouvement religieux tout opposé. Une famille entière de princes orientaux, de princes de l'Adiabénie, avait abandonné sa religion, son paganisme natal, pour embrasser le culte unitaire de la Judée. Il est vrai qu'aux yeux de ses membres, comme chez Tibère-Alexandre, de grands intérêts politiques étaient associés à cette conversion. Les princes adiabéniens servaient d'intermédiaire, de lien intime à l'alliance des Juifs avec les Parthes : dans tous les préludes et dans tous les progrès de la guerre prochaine d'indépendance, ils nous apparaîtront agissant de la parole et du bras en Judée, contre la domination des Romains.

[1] *Nam ille in patriis moribus et institutis non permansit.* (Antiquit. judaic., lib. xx, cap. 5, ed. Havercamp., p. 965.)

Mais le désir de secouer le joug commença surtout à accélérer ses effets et à affecter des modes très-différents pendant la procurature de Ventidius Cumanus, successeur d'Alexandre. Il en résulta l'extrême diversité des partis, dont les alliances, les ruptures, les combats acharnés et la ruine successive, au sein de Jérusalem et en face même de l'ennemi, ne sont ni moins curieux à connaître, ni moins instructifs que les résistances purement militaires des bandes juives contre les légions conquérantes.

Les classes populaires cédaient chaque jour à leurs sentiments d'indignation et d'impatience : chez elles, l'emploi de la force n'attendait aucun ordre, ne suivait aucun plan. Il leur suffisait de recevoir le signal du premier chef venu, du premier enthousiaste qui leur promît des miracles et la liberté, qui leur annonçât le jour de la justice de Dieu et de la justice du peuple. Les hommes de Jérusalem, au contraire, dont l'ardeur était tempérée par une plus haute intelligence de la situation, voulaient se guider d'après certaines règles de prudence. Ils préparaient un mouvement général qui devait s'éteindre bien au delà des limites de la Judée. Leur dessein était de ne tirer le glaive que de l'aveu du Dieu de vrai jugement, en d'autres termes, à l'heure où le concours des circonstances offrirait les signes les plus manifestes d'une opportunité providentielle. En ce sens, le langage bien connu de l'Église, si on en retire

l'écorce pour en conserver le fond, s'accorde exactement avec les indications de Josèphe, avec d'autres renseignements contemporains, et surtout avec la marche sensible des faits historiques. Personne n'ignore les reproches que l'Église chrétienne adresse aux Juifs de cette époque : elle les accuse d'avoir attendu un libérateur, un messie ou christ naturel, temporel, un chef ou roi, nouveau David, conquérant et législateur, et d'avoir regardé l'accomplissement du règne ou royaume de Dieu, comme un nouvel empire à constituer, comme une véritable révolution de loi, destinée à assurer une organisation tout autre à ce bas monde.

Josèphe, à son tour, qui atteignit sa quinzième année pendant l'administration de Cumanus, et qui quinze ans après se trouva mêlé à toutes les affaires de la Judée, vient à l'appui de ce langage de l'Église ; il confirme que les hommes de tête et d'action d'entre les Juifs avaient conçu leur révolution libératrice sur une base assez large. « Quand la guerre de Judée éclata, dit Josèphe, les Romains étaient travaillés par leurs discordes intérieures... Les Gaules qui confinent à l'Italie s'agitaient, les Celtes ne restaient pas en repos. Après la mort de Néron, le trouble fut universel. Dans ces conjonctures, les Juifs les plus distingués par leur courage et par leurs richesses voulurent arriver à un ordre de choses nouveau. Ils provoquèrent une révolte. Dans la grandeur du tumulte,

leur espoir était de se rendre maîtres des régions de l'Orient. Les Romains, de leur côté, éprouvèrent la crainte de perdre ces contrées. Les Juifs de Jérusalem comptaient que tous les hommes de notre nation qui habitent au delà de l'Euphrate prendraient les armes avec eux [1]. »

Au moment où nous sommes, telle était déjà l'irritation réciproque des dominateurs et des nationaux, que les moindres causes provoquaient des événements d'une haute gravité et semblaient près d'allumer un grand incendie.

Dans les fêtes solennelles, des postes de soldats romains étaient disposés auprès du temple pour accourir à la première apparence de tumulte. Un soldat, cédant à l'ivresse ou à un esprit de forfanterie, imagina d'égayer ses compagnons en découvrant sa nudité aux yeux de tout le peuple. On s'ameute, le poste fut menacé. Le procurateur fit marcher ses troupes. Dans le désordre et au milieu de la foule qui se pressait pour s'écouler, il périt un nombre considérable de personnes de tout âge et de tout sexe.

A quelques jours de là, un esclave de l'empereur sortit de Jérusalem emportant un riche butin. On l'arrêta dans la campagne, et on ne le ren-

[1] *Judæique, quotquot res novas tunc moliebantur, seditionem moverunt, viribus pariter ac opibus florentes, adeo ut, propter tumultuum magnitudinem, hi quidem partium Orientis possidendarum spe tenerentur, illos vero earumdem amittendarum metus invaderet...* (Bell. judaic., Proœm., ed. Havercamp., p. 48.)

voya que dépouillé. Pour s'en venger, les troupes romaines pillèrent tous les villages environnants. Un soldat livra publiquement aux flammes un exemplaire de la loi juive, et rien n'excita autant de fureur. Mais la mort d'un Galiléen frappé dans un conflit des bandes de sa province avec les Samaritains eut encore des conséquences plus graves. Le parti dévoué à la domination de Rome, les garnisons et les colonies étrangères étaient en prédominance dans la Samarie. Pour se rendre aux réunions de Jérusalem, les Galiléens traversaient de toute nécessité cette province, et il s'ensuivait toujours des querelles. Dès qu'un de leurs concitoyens eut été tué, ils demandèrent justice au procurateur. On ne voulut pas les entendre. A cette nouvelle, tous les Galiléens coururent aux armes. Les bandes populaires, qu'une solennité avait réunies dans la capitale juive, fermèrent l'oreille à la voix de leurs magistrats. Elles suivirent un chef vaillant, du nom d'Éléazar, fils de Dinœus, et se portèrent en toute hâte sur la Samarie. Ventidius Cumanus, charmé de cette circonstance, prit une aile de cavalerie, quatre cohortes romaines, et des Samaritains auxiliaires : il attaqua le soulèvement et tua assez de monde. Alors les principaux de Jérusalem se couvrirent d'un cilice, jetèrent de la cendre sur leur tête, et se transportèrent dans cet appareil auprès des insurgés. Ils les supplièrent les larmes aux yeux de renoncer à leur entreprise. On se rappelle la pa-

role que les Évangiles attribuent à un des chefs du Sanhédrin de la Judée pendant le jugement de Jésus : « Prenez garde que les Romains ne viennent et ne détruisent notre nation et le temple, aurait dit ce personnage, car il vaut mieux qu'un seul homme périsse que la nation entière [1]. » — « Craignez de pousser les Romains à détruire Jérusalem ! s'écrièrent aussi les chefs suppliants dans leurs remontrances aux insurgés armés contre la Samarie; ayez pitié de votre patrie, de votre temple, de vos femmes, de vos enfants, et pour la mort d'un homme de la Galilée n'exposez pas toute la nation à périr [2]. »

Le gouverneur de Syrie était alors Ummidius Quadratus. Au premier bruit des troubles, il jugea l'affaire assez sérieuse pour se transporter sur les lieux et y prendre connaissance de la conduite des agents romains. Josèphe et Tacite n'ont pas été renseignés d'une manière identique au sujet de l'intervention de ce gouverneur, et les différences de détail que leurs récits présentent, et que je vais mettre en regard, ajoutent par cela même un nouvel intérêt à la donnée générale.

Suivant Josèphe, le gouverneur de Syrie, dès

[1] *Venient Romani et tollent nostrum locum et gentem... expedit vobis ut unus moriatur homo et non tota gens pereat.* (Joann., xi, 48.)

[2] *Sed patriæ atque templi misererentur;... neque omnes, ut unius Galilæi cædem vindicarent, in mortis immeritæ discrimen adducerent.* (Bell. judaic., lib. ii, cap. 12, ed. Havercamp., p. 175; Antiquit. judaic., lib. xx, cap. 6, p. 967.)

son arrivée sur le territoire samaritain, ordonna le crucifiement d'un grand nombre de Juifs faits prisonniers ou accusés d'avoir provoqué la révolte [1]. Ensuite, et pour laisser à l'empereur le jugement des griefs respectifs, il envoya à Rome le procurateur de Judée, un maître de cavalerie nommé Celer, qui avait tenu une conduite odieuse : il y envoya aussi le grand sacrificateur Ananias, un commandant du temple nommé Ananus, et les principaux habitants juifs et samaritains. La cause ayant été entendue, l'empereur condamna les Samaritains, prononça un arrêt d'exil contre Cumanus, et un arrêt de mort contre Celer, avec ordre que la sentence fût exécutée au sein de Jérusalem [2].

Dans l'exposé de la même affaire, Tacite introduit immédiatement un nouveau personnage, le frère du célèbre Pallas, affranchi et favori de Claude et de Néron. Tacite admet qu'avant d'avoir possédé en chef le gouvernement du pays des Juifs, Félix, frère de Pallas, en avait partagé les fonctions avec Cumanus : il présidait à la Samarie, tandis que la Judée proprement dite et la Galilée rentraient dans les attributions de son collègue. Tacite établit aussi que Quadratus, investi de tous

[1] *Quamprimum vero Judæos quosdam res novas molitos esse intellexit, captos a Cumano in cruces egit.* (Antiquit. judaic., lib. xx, cap. 6, ed. Havercamp., p. 968; Bell. judaic., p. 175.)

[2] *Samaritas malorum duces auctoresque extitisset, Cumanum in exsilium egit, Celerem tribunum Hierosolyma duci præcepit.*, (Antiquit. judaic., p. 969; Bell. judaic., p. 175.)

les pouvoirs par l'empereur, n'envoya point à Rome les procurateurs et leurs agents, comme Josèphe l'a raconté. Tous les intéressés furent appelés à son propre tribunal ; et les rapports où puisait l'écrivain romain, devaient être bien précis, puisqu'il en tire l'occasion de faire voir les faiblesses auxquelles la justice des hommes est sujette en tout temps, lorsque l'influence de quelque grand dispensateur de la fortune et des honneurs pèse dans un des plateaux de la balance.

C'est à la date de l'an 805 des annales de Rome, 51 de l'ère actuelle, en parlant de l'insolence des favoris de Claude, de la nullité du prince, de l'avilissement du sénat, que Tacite est amené à peindre incidemment, et à grands traits, la tyrannie et les violences systématiques des procurateurs de la Judée. Sans contredit, à ne considérer que la disproportion matérielle des forces et la supériorité infinie de la tactique des Romains, le soulèvement prochain de Jérusalem contre ses oppresseurs doit paraître imprudent, insensé ; mais, dès qu'on lit les déclarations émanées de la bouche même des écrivains ennemis, il serait difficile de concevoir un peuple poussé par des motifs plus légitimes.

Des trois esclaves affranchis auxquels Claude avait livré sans réserve le gouvernement de l'État et la fortune publique, Pallas avait le plus de pouvoir. Il était le grand trésorier du prince et de l'empire ; son collègue, Narcisse, avait la charge de

secrétaire ; Calliste était le chef de la présentation des requêtes adressées à l'empereur. Le sénat et Rome tout entière prodiguaient à Pallas les adulations les plus exagérées, les plus honteuses.

Les esclaves affranchis que le favoritisme impérial élevait alors à la domination, semblaient prendre à tâche de se venger avec excès, et souvent avec férocité, des humiliations que le sceau de la servitude dont ils étaient encore marqués avaient amoncelées sur leur personne. C'était pour eux une satisfaction ineffable, un cruel bonheur de réduire les familles les plus illustres de Rome, tous les grands corps de l'État, les noms les plus orgueilleux, à se traîner bassement à leurs pieds. Ils arrachaient le manteau héréditaire d'honneur aux représentants de ces noms fameux, afin de mettre à nu tous leurs instincts de corruption, et ils les réduisaient par la crainte ou par l'espoir du gain, à leur servir d'agents jusques dans les intrigues les plus infâmes.

Pour plaire à Pallas, on avait composé en sa faveur une généalogie qui remontait aux antiques rois d'Arcadie, à Pallas, aïeul d'Évandre, que Virgile a cité dans son *Énéide* [1]. Une des plus grandes illustrations de Rome, un descendant des Scipions, avait proposé sans rougir et avait fait adopter en plein sénat un décret d'après lequel des grâces publiques furent rendues à l'homme

[1] Liv. VIII.

qui, « étant issu des rois arcadiens, consentait à sacrifier une si vieille noblesse au bien général, et ne dédaignait pas d'être rangé entre les ministres du prince [1]. » Rien ne manquait au triomphe et à l'audace de l'affranchi. La fortune qu'il s'était assurée aux dépens de l'empire et des particuliers montait déjà à trois cents millions de sesterces, ou soixante millions de notre monnaie.

« Mais le frère de Pallas, dit Tacite, mais Félix qui avait été imposé depuis longtemps comme procurateur à la Judée, l'emportait encore en avidité sur son frère. La puissance qui le soutenait faisait croire à Félix qu'il pouvait se permettre impunément tous les crimes... Ventidius Cumanus rivalisait avec lui dans ses excès. Ventidius administrait une partie de la province, le pays des Galiléens ; les Samaritains relevaient de Félix. Ces deux populations, toujours en discorde, ne contenaient plus leur haine sous des chefs méprisés. On les voyait se piller mutuellement, se dresser des embuscades, se livrer de véritables combats, et rapporter aux procurateurs le butin et les dépouilles. Ceux-ci commencèrent par s'en réjouir : bientôt alarmés des progrès du mal, ils voulurent y opposer les armes des soldats, mais les soldats furent taillés en pièces. La guerre eût embrasé la province si le gouverneur de Syrie ne fût inter-

[1] *Grates publice agendas, quod regibus Arcadiæ ortus, veterrimam nobilitatem usui publico postponeret, seque inter ministros principis haberi sineret.* (Tacit., *Annal.*, lib. XII, § 53.)

venu. On n'hésita pas, à l'égard des Juifs qui avaient concouru à la mort des soldats, on leur fit trancher la tête. La décision à prendre contre Cumanus et Félix demandait plus de délibération. Claude, informé de la révolte, avait donné plein pouvoir au gouverneur de Syrie sur les procurateurs eux-mêmes. Quadratus fit monter Félix sur son tribunal, et le rangea au nombre des juges afin d'effrayer les voix qui s'apprêtaient à accuser le frère de Pallas. Cumanus paya à lui seul les crimes qui avaient été commis à deux ; et le repos fut rendu à la province [1]. »

Quel repos!... Félix devint procurateur de toute la Judée. Peu après, au mois d'octobre de l'an 54, Claude mourut. Il avait été empoisonné par sa quatrième femme, qui était aussi sa nièce, par la seconde Agrippine, mère de Néron, que cette princesse avait à cœur d'élever au trône, aux dépens du jeune Britannicus, fils de l'empereur et de Messaline.

Sous le règne de Claude, la domination romaine s'était étendue dans la Grande-Bretagne. Un des héros de la résistance au sein de cette île, Caractacus ou Caradoc, fut fait prisonnier à la suite d'une trahison : conduit à Rome, il consentit à

[1] *Et non frater ejus, cognomento Felix, pari moderatione agebat, jampridem Judææ impositus... Felicem inter judices ostentavit, receptum in tribunal; damnatusque flagitiorum quæ duo delinquerant Cumanus, et quies provinciæ reddita.* (Tacit., *Annal.*, lib. XII, § 54.)

recevoir sa grâce de l'empereur, après avoir servi à la pompe d'un triomphe. Un lien étroit de parenté rattache d'avance cette guerre des Bretons à la résistance prochaine de la Judée. Dans les siéges et dans les batailles dont elle fut l'occasion, Vespasien acquit les principaux grades militaires qui le firent appeler plus tard au commandement de l'armée réunie contre les Juifs, et qui le portèrent à l'empire. Le sang des enfants de la terre d'Albion et des bords de la Tamise abreuva le glaive destiné à dévaster les campagnes hébraïques, et à remplir de morts le lit du Jourdain.

Les Juifs de Rome avaient eu à souffrir d'un ordre d'expulsion sous l'empereur Claude, de même qu'aux jours de Tibère. Leur présence fatiguait, tourmentait le culte dominant. A mesure que les procurateurs romains et leurs soldats pressaient de plus en plus en Orient la capitale de la Judée, menaçaient d'en détruire le temple, d'en exterminer les habitants, le principe et les hommes de Jérusalem, diversement modifiés, pressaient, à leur tour, en Occident, la religion universelle ou catholique de cette époque; ils la menaçaient dans son centre; ils faisaient pâlir et frissonner au sein du capitole les dieux immortels de l'empire, les dieux protecteurs et conservateurs.

En citant le décret signifié aux Juifs, Suétone s'est servi de termes qui ont donné lieu à une confusion de faits historiques assez grave. D'après

Suétone, « Claude chassa de Rome les Juifs qui, sous l'impulsion d'un Christ, y causaient des tumultes journaliers[1]. » De cet emploi du nom de Christ, on a conclu que l'historien romain avait commis une erreur, qu'il voulait indiquer par là une persécution des chrétiens et non des défenseurs de l'hébraïsme ; mais l'erreur, s'il en existe, appartient surtout à ceux qui ont tiré cette induction. J'en ai déjà fait la remarque, et j'aurai encore à y revenir : après l'apparition de Jésus, fils de Marie, les Juifs de Rome et de toutes les autres contrées ne cessèrent d'attendre un Messie ou Christ, d'être occupés d'un mouvement de délivrance, d'une ère future de justice, d'alliance et de paix entre les nations, sans reporter en rien, ni leurs pensées, ni leurs espérances, ni leur volonté sur la personne privée du maître de l'école nazaréenne.

Les traditions évangéliques en font historiquement foi : le nom de Christ, d'homme élu du ciel, d'homme d'élite par excellence, était alors d'un usage vulgaire dans toute la Judée intérieure et extérieure. Proportions gardées, on ne rencontrait pas moins de prétendants à ce titre sur les places publiques de Jérusalem et dans les villes unies à ses desseins, qu'on ne pourrait dénombrer de nos jours de prétendants plus ou moins sérieux aux titres de législateurs et de réforma-

[1] *Judæos, impulsore Christo, assidue tumultuantes Roma expulsit.* (Sueton., *in Claud.*, § 25.)

teurs de l'organisation sociale. Le livre des Actes des apôtres, d'ailleurs, qui n'a pu faillir sur la distinction à faire des Juifs et des chrétiens de Jésus, démontre formellement que, malgré l'emploi du nom de Christ, l'allusion de Suétone regarde bien les sectateurs rigoureux du principe de Jérusalem, et non les disciples du fils de Marie. Suivant ce livre, l'apôtre Paul, arrivé à Corinthe, y trouva un Juif, nommé Aquila, qui était récemment débarqué d'Italie, « parce que Claude, est-il dit, avait prescrit aux Juifs de s'exiler de Rome [1]. »

[1] *Eo quod præcepisset Claudius discedere omnes Judæos a Roma.* (Act. apostol., XVIII, 2.)

CHAPITRE VIII.

Procurateurs de Néron. — Association occulte des Sicaires. — Guerre des Parthes et situation du roi Agrippa II ou le jeune à Jérusalem.

Pendant les six années que Félix conserva sa procurature en Judée, sous le règne de Néron, de l'an 54 à l'an 60, l'esprit d'insurrection nationale se développa de plus en plus, et fonda une association occulte redoutable.

Jusqu'à cette époque, les troupes romaines avaient entièrement dissipé les rassemblements à mesure qu'ils se formaient : depuis lors, des bandes armées et organisées commencèrent à se maintenir dans les montagnes. Toute la jeunesse des zélateurs, et la plupart des chefs de la guerre prochaine d'indépendance, s'essayaient au combat parmi ces troupes, que le langage politique ennemi appelait toujours des brigands, et qui, dans plus d'une occasion, comme on le prévoit bien, se rendaient dignes de ce titre. Josèphe, à qui sa situation dans Rome imposait d'employer les expressions familières à la puissance victorieuse, n'en a pas moins indiqué, avec beaucoup de pré-

cision, l'accélération croissante du mouvement intérieur. « Félix, dit Josèphe, livra au supplice de la croix un nombre de brigands extrêmement considérable... Toutefois, malgré ces châtiments, les brigands continuèrent à exciter le peuple à la révolte contre les Romains; ils renversaient les maisons des seigneurs du pays partisans de l'obéissance; ils menaçaient de piller et d'incendier les villages qui ne voudraient pas les suivre[1]. »

Outre ces bandes armées, l'esprit de résistance accrut aussi chaque jour le nombre d'hommes qui se donnaient pour des organes du ciel, et dont le zèle s'attachait à enflammer l'enthousiasme religieux du peuple, à frapper son imagination par des discours prétendus inspirés, par des promesses de miracles. « On vit surgir une autre source de maux, disent encore les chroniques de ces temps-là, des séducteurs, avides de choses nouvelles et de changements, circonvenaient le peuple sous des prétextes de religion... Réunis aux brigands, ils appelaient la nation à la liberté, entraînaient la multitude dans les déserts, et lui promettaient que Dieu ferait en sa faveur des miracles de délivrance[2]. » Un de ces prétendus inspirés, sorti du sein de la population juive d'É-

[1] *Rursum vero latrones populum ad bellum Romanis inferebant... et potentium domos diripiebant; sibi non assentientium vicos incendebant.* (Antiquit. judaic., lib. xx, cap. 8, ed. græc. lat. Havercamp., p. 973; Bell. judaic., lib. II, cap. 13, p. 178.)

[2] *Specie divini afflatus seductores et fallaciis pleni novis rebus et mutationibus studentes, vulgo persuadebant... ac sic illis Deus*

gypte, causa une grande émotion. Les chroniques des apôtres en ont conservé le souvenir. A son dernier voyage à Jérusalem, pendant la procurature de Félix, l'apôtre Paul, que ses compatriotes regardaient comme un traître à la loi et un zélateur apostat, fut reconnu au moment où il montait vers le temple, et devint un sujet de tumulte. Aussitôt les soldats de la garde étrangère accoururent au milieu de la foule, et mirent la main sur l'ex-zélateur. Comme on l'obligeait à franchir le seuil de la forteresse voisine, Paul s'adressa au tribun de la cohorte romaine, et lui dit : « M'est-il permis de te faire une observation ? » A ces mots, le tribun répondit avec vivacité : « Tu parles grec ! Ne serais-tu pas l'Égyptien qui ces jours derniers a excité une sédition, et attiré au désert quatre mille brigands ? — En aucune manière, répliqua l'apôtre, je suis Juif de la ville de Tarse, en Cilicie, et citoyen de cette ville bien connue [1]. »

Enfin, sous la procurature de Félix, l'association des Sicaires jeta l'épouvante dans Jérusalem, et fut comme une arme à plusieurs tranchants qui menaça toutes les opinions, tous les partis, toutes les existences. Dans des conciliabules secrets, cette

ostensurus esset eis signa libertatis... Et latrones in unum collecti multos ad defectionem impellebant, et ad libertatem recuperandam exhortabantur. (Bell. judaic., lib. II, cap. 13, ed. Havercamp., p. 177 et 178; Antiquit. judaic., p. 972.)

[1] *Qui ante hos dies tumultum concitasti, et eduxisti in desertum quatuor millia virorum sicariorum?... Sum quidem Judæus a Tarso Ciliciæ...* (Act. apostol., XXI, 37, 39.)

association rendait des jugements de mort qu'on exécutait en plein jour, au milieu de la foule, et jusque dans les parvis du temple [1]. Le nom de Sicaires tirait son origine de la courte épée semblable à celle des Perses qu'ils portaient sous leur manteau, et qui était légèrement recourbée comme le poignard ou le sique des Romains. Vainement les hommes désignés pour être leurs victimes s'entouraient de toutes les précautions imaginables, le bras fatal des Sicaires réussissait toujours à les atteindre [2]. Les chefs de cette fraction la plus exaltée du parti des indépendants et zélateurs, furent les premiers à s'emparer des meilleures forteresses occupées par les Romains, et les derniers à résister aux jours de la lutte décisive. Dans le Code des prescriptions et ordonnances pharisiennes que les docteurs juifs rédigèrent définitivement, et publièrent peu de temps après la chute complète de leur nationalité politique, le souvenir des Sicaires a laissé sa trace. La loi juive voulait que si un homme était trouvé mort victime d'un meurtrier inconnu, la ville la plus voisine fît un sacrifice expiatoire. Mais « quand les Sicaires se furent multipliés, dit le

[1] *Aliud subortum grassatorum genus, qui sicarii vocabantur interdiu homines media in urbe trucidantes ; præcipue vero diebus festis plebi immixti...* (Bell. judaic., lib. II, cap. 13, ed. Havercamp., p. 177; Antiquit. judaic., lib. XX, cap. 8, p. 794.)

[2] *Sed in mediis suspicionibus atque custodiis occidebantur : tanta erat insidiantium velocitas et latendi ars.* (Bell. judaic., ibid.)

Code pharisien, ce sacrifice tomba en désuétude[1].»

Tandis que l'intérieur du pays était en proie à ces agitations, au dehors la guerre des Parthes parcourait des phases différentes en Arménie. Nul événement ne concourut d'une manière plus directe à précipiter le soulèvement général de la Judée. Au bruit des premiers succès obtenus par les Orientaux dans cette guerre, les cœurs de tous les ennemis de la domination romaine en Asie s'enflammèrent. Les princes de l'Adiabénie, que nous avons vus au nombre des hommes qui, à cette époque, se rangeaient fréquemment au culte du dieu des Juifs, apparurent agissant à la fois contre Rome dans les conseils des Parthes et dans les conseils de Jérusalem, au milieu des troupes des bords de l'Euphrate, et à la tête des bandes insurgées aux bords du Jourdain.

Le roi des Parthes, Arsace XIX, ou Artaban III, était mort l'an 44 de l'ère actuelle, la même année qu'Hérode-Agrippa Ier. Ses deux fils, Vardanes et Gotarsès, avaient eu entre eux de grands démêlés ; le pouvoir était resté à Gotarsès. Les chefs du parti romain et les mécontents chez la nation parthe avaient adressé une députation à l'empereur Claude, comme précédemment à l'empereur Tibère, et avaient obtenu qu'on leur envoyât un autre roi. Mais le prétendant de Claude ne réussit

[1] *Ab eo tempore quo multiplicati sicarii, cessare cœpit detruncatio vitulæ.* (Mischna, *tract. Sothah*, seu *de Uxor. adult. suspect.*, cap. 9, § 9, ed. hebraic. lat. Surhenusii.)

pas mieux que l'élu de son prédécesseur : Gotarsès vainquit son rival et le fit prisonnier. Vonon succéda à Gotarsès, et Vologèse à Vonon.

L'an 54, au début du règne de Néron, des rumeurs sinistres annoncèrent dans Rome que les Parthes conduits par Vologèse faisaient de nouveaux efforts, et qu'ils venaient de chasser de l'Arménie le protégé de l'empire. La position de ce royaume d'Arménie entre la mer Noire et la mer Caspienne, au midi de la chaîne du Caucase, faisait sentir aux Romains la nécessité d'empêcher que les Parthes n'établissent leur autorité dans ces contrées. Ce qui se passe de nos jours explique suffisamment l'intérêt des deux puissances. Si un des plus grands États de l'Europe moderne, si l'empire russe s'applique avec tant d'ardeur à assurer sa domination absolue dans les régions du Caucase, c'est qu'il est bien convaincu que cette possession le rendra maître en grande partie de l'Asie Mineure, de la Syrie et de la Méditerranée orientale.

A la nouvelle de l'invasion des Parthes en Arménie, l'empereur ordonna des levées de troupes et fit concentrer les légions d'Orient. Néron désigna aussi les personnages que les armées romaines auraient à élever sur les trônes de la grande et de la petite Arménie. L'un et l'autre de ces princes appartenaient à la famille des Hérodes : Tigrane, le prétendant au royaume de la Grande-Arménie, descendait des enfants que Glaphyra, fille du roi de Cappadoce, avait eus d'Alexandre,

fils aîné de la reine Marianne Maccabée[1]. Aristobule, prétendant désigné pour la Petite Arménie, était né du premier mariage du feu roi de Chalcide, Hérode, frère d'Agrippa Ier[2].

On a vu qu'après la mort de ce roi de Chalcide, la huitième année de Claude, ses États étaient passés sur la tête de son neveu, Agrippa II. Ce dernier prince avait hérité aussi de la fonction honorifique que son oncle exerçait à Jérusalem, et qui lui donnait un droit de surveillance sur les sacrificateurs et sur le temple. Depuis, Claude avait repris la Chalcide et donné en échange à Agrippa la principauté qu'on avait accordée à son père avant de le faire roi de Judée, savoir : l'ancienne tétrarchie de Philippe et le pays d'Abila. Néron venait d'ajouter à ce petit royaume du prince juif quelques villes distraites de la Pérée et de la Galilée, entre autres la ville de Tibériade. C'est pourquoi, afin de mieux le distinguer du roi de Judée, son père, il est plus à propos de désigner généralement Agrippa II sous le titre de roi de l'Iturée.

Un ordre immédiat de l'empereur avertit ce

[1] *Tygranes a Nerone delectus, Cappadocum ex nobilitate, regis Archelai Nepos.* (Tacit., *Annal.*, lib. XIV, § 26.) *Alexandro autem Tigranes fratri cognominis nascitur filius, qui a Nerone ad regnandum in Armenia mittitur.* (Antiquit. judaic., lib. XVIII, cap. 6, ed. Havercamp., p. 886.)

[2] *Et Nero quidem Armeniam minorem donavit Aristobulo Herodis regis Chalcidis filio, ut eam imperio regeret.* (Bell. judaic., lib. II, cap. 13, p. 176; Antiquit. judaic., lib. XX, cap. 8, p. 971.) *Et minorem Armeniam Aristobulo, cum insignibus regiis mandat.* (Tacit., *Annal.*, lib. XIII, § 7.)

prince de se tenir prêt à entrer sur le territoire des Parthes, et de fournir le meilleur contingent possible [1] à l'armée qui allait placer ses deux cousins sur deux trônes de l'Orient.

Sans s'effrayer des menaces de Rome et de toutes ses mesures, le roi des Parthes, Vologèse, établit son propre frère, Tiridate, sur le trône d'Arménie, et ne voulut pas consentir que ce frère relevât en rien des conquérants occidentaux.

Le commandement de l'expédition romaine fut divisé d'abord entre deux chefs, le gouverneur de Syrie, Ummidius Quadratus et Corbulon. Mais après quelques négociations heureuses avec Vologèse, ce partage de l'autorité provoqua entre les deux chefs des jalousies, des différends qui retardèrent les progrès des armes romaines jusqu'à l'année correspondant à la fin de la procurature de Félix en Judée.

Corbulon avait acquis ses premiers grades militaires sur les bords du Rhin et dans les combats contre les peuples de la Germanie. Outre la science de la guerre, l'habileté diplomatique et une rare fermeté de caractère, ce général possédait des avantages extérieurs précieux ; sa taille imposante et la magnificence de sa parole attiraient sur lui l'attention générale et enthousiasmaient les soldats.

Les préparatifs de l'expédition d'Arménie ne furent poussés avec activité qu'au moment où Corbu-

[1] *Reges Agrippam et Antiochum expedire copias, quis Parthorum fines ultro intrarent.* (Tacit., *Annal.*, lib. XIII, § 7.)

lon eut été investi seul du commandement. Avide de renouveler les triomphes de Lucullus et de Pompée, le chef de l'armée d'Orient réorganisa les troupes de Syrie qui s'étaient énervées dans le repos, et cette réorganisation même devint d'autant plus fatale à Jérusalem que presque toutes les légions de Corbulon, la troisième, la cinquième, la dixième, la douzième, passèrent dans la suite sous les ordres des généraux romains de la guerre de Judée.

Pour mieux ramener son armée à l'habitude des fatigues, Corbulon s'arrêta dans les régions élevées du mont Taurus : il y campa sous des tentes pendant les plus grandes rigueurs de l'hiver de l'an 58 de l'ère actuelle. La terre était couverte de glace. Beaucoup de soldats eurent les membres gelés et moururent en faisant leur faction[1]. Le général, la tête nue et légèrement vêtu, donnait l'exemple dans les travaux et dans les marches. Les moindres infractions à la discipline militaire entraînaient les plus rudes châtiments.

La première phase des affaires d'Arménie, la guerre contre Tiridate, fut ouverte au printemps de l'an 59. Des troubles auxquels les Romains n'étaient probablement pas étrangers avaient été suscités au roi des Parthes sur les frontières orientales de ses États. Tiridate évita les grandes batailles et fit consister son plan à harceler ses ennemis, à multiplier autour d'eux les privations, les

[1] *Ambusti multorum artus vi frigoris, et quidam inter excubias exanimati sunt.* (Tacit., *Annal.*, lib. XIII, § 35.)

misères. Mais Corbulon, lassé bientôt des résultats de cette tactique, se porta sur les principales places des Arméniens et sur leur capitale Artaxate.

D'après l'opinion généralement admise à cette époque, Annibal, obligé de quitter l'asile qu'il avait obtenu à la cour de Syrie, s'était retiré en Arménie. Là, ce grand capitaine avait déterminé le roi Artaxias à bâtir une ville capitale qui pût servir au besoin de boulevard contre les Romains. Annibal lui-même en choisit la situation, en traça l'enceinte. On appela cette ville Artaxate, du nom du roi, et Plutarque en indique suffisamment l'importance par le surnom qu'il lui donne de Carthage de l'Arménie [1].

Les forces de Tiridate consistaient essentiellement en cavalerie. Ce prince ne voulut pas s'engager sur un terrain trop désavantageux, et renonça à défendre la capitale de son royaume. Il pouvait difficilement prévoir quel sort serait réservé à cette cité par les hommes qui signalaient toutes les autres nations comme des barbares.

Dès que Tiridate eut éloigné ses troupes, les habitants d'Artaxate se hâtèrent d'ouvrir leurs portes à Corbulon. Mais cette soumission ne suffisait pas au vainqueur, et rien ne coûtait à la politique romaine. Après avoir fait sortir de la ville la population tout entière, le général ordonna de livrer la capitale de l'Arménie aux flammes, de

[1] *Dum Armeniorum Carthagine capta.* (Plutarch., *Vit. Lucull.*, ed. Reisk, § 32; Strabo, lib. XI.)

raser la nouvelle Carthage jusqu'en ses fondements [1]. L'état de la guerre était loin d'exiger une exécution si cruelle ; mais Rome avait à cœur de détruire en Asie tous les centres d'action où elle rencontrait quelque obstacle sérieux à son pouvoir. Comme l'incendie d'Artaxate ne précéda que de douze années la ruine de Jérusalem, un grand nombre des mêmes soldats alluma successivement les torches qui servirent à embraser l'une et l'autre de ces villes.

Les Romains eux-mêmes éprouvèrent le besoin de justifier ou du moins de pallier la froide barbarie qu'on avait déployée dans Artaxate. Ils firent intervenir la volonté des dieux ; ils supposèrent des prodiges analogues à ceux dont la renommée accompagna plus tard les récits du renversement de Jérusalem. « On ajoute qu'un miracle fut alors comme accompli par une divinité, dit Tacite. Au dehors de la ville et jusqu'à la première enceinte des maisons, le soleil éclairait tout d'une lumière étincelante. Dans l'intérieur des murs, au contraire, une nuée ténébreuse, sillonnée par la foudre, fit croire que les dieux irrités livraient Artaxate à la destruction [2]. »

[1] *Oppidani, portis sponte patefactis, se suaque Romanis permisere... Artaxatis ignis immissus, deletaque et solo adæquata sunt.* (Tacit., *Annal.*, lib. XIII, § 41.)

[2] *Adjicitur miraculum, velut numine oblatum;... ita repente atra nube coopertum fulguribusque discretum est, ut, quasi infensantibus diis, exitio tradi credideretur.* (Tacit, *Annal.*, lib. XIII, § 41.)

Cette première phase de la guerre d'Arménie touchait à sa fin, lorsque Portius Festus succéda au frère de Pallas comme procurateur de Judée. Le gouverneur de Syrie, Quadratus, mourut, et Corbulon fut investi de l'administration de cette province [1].

Mais les Parthes ne laissèrent pas un long repos au roi que les Romains avaient établi. Provoqués par Tigrane, ils se reportèrent en Arménie, et y firent subir aux légions une défaite mémorable. Peut-être même, sans le bonheur qu'elle eût de posséder, en la personne de Corbulon, un guerrier d'élite capable de réparer le mal, Rome se serait retrouvée aux prises avec quelque autre Mithridate.

Toujours est-il que sous l'influence du grand dessein attribué aux Parthes d'enlever l'Orient au joug des Occidentaux, la nationalité juive, en particulier, reçut un élan qui depuis lors devint impossible à contenir. Toujours est-il aussi qu'après avoir vengé la défaite des Romains, la haute habileté déployée par Corbulon dans ses négociations et ses traités avec le roi des Parthes, eut des résultats éloignés qui ne furent pas moins désastreux pour Jérusalem que la puissance des armées de Vespasien et du fils de ce prince.

La seconde année de la procurature du successeur de Félix, l'an 62 de l'ère actuelle, le pays des

[1] *Corbulo in Syriam abscessit, morte Ummidii legati vacuam, ac sibi permissam.* (Tacit., *Annal.*, lib. XIV, § 26.)

Adiabéniens, qui relevait des Parthes comme un vassal de son suzerain et qui obéissait au roi Monobaze II, fut en proie aux invasions de Tigrane.

Le petit royaume de l'Adiabénie occupait la rive gauche du Tigre. Son territoire renfermait la place où la fameuse Ninive avait servi jadis de centre à une grande civilisation ; il renfermait aussi les champs d'Arbelles, si illustrés par les victoires d'Alexandre.

Depuis la première dispersion des Juifs au delà de l'Euphrate et du Tigre, beaucoup d'hommes de cette nation s'étaient établis chez les Adiabéniens ou traversaient journellement leur contrée. Pendant le règne d'Agrippa Ier, la couronne de l'Adiabénie avait été portée par Isate, frère du roi actuel Monobaze II, fils de Monobaze Ier et d'Hélène. Isate fut un des instigateurs les plus actifs de l'alliance des Juifs avec les Parthes. On raconte qu'un marchand, du nom d'Ananias, avait été le premier à déterminer Isate et sa famille à embrasser le principe du culte des Juifs, et à s'attacher aux intérêts de Jérusalem.

Mais il ne faut pas s'y méprendre, le titre de marchand n'était pas restreint, en ces temps-là, à sa signification vulgaire : il s'adjoignait souvent à beaucoup de titres d'une tout autre nature. Les marchands étaient des messagers politiques, des lettrés, des curieux, des diplomates. La marchandise servait de garantie et de ressource dans les contrées lointaines. Elle permettait de profiter

avec plus d'autorité du passage des caravanes et de s'introduire dans les villes et dans les palais, sans y réveiller trop de soupçons. Jules César nous a laissé la preuve que les marchands voyageurs n'exerçaient pas moins d'influence sur les décisions politiques des peuples occidentaux que dans les cours des princes de l'Asie. « C'est une coutume des Gaules, dit César, d'arrêter les voyageurs, même en dépit de leur volonté, et de les faire répondre sur ce qu'ils savent ou ce qu'ils ont entendu dire. Dans les villes, le peuple entoure les marchands, les force à déclarer de quel pays ils viennent et ce qu'ils y ont appris. Émus de ces bruits et de ces rapports, les peuples gaulois en font souvent la règle de leur conduite dans les affaires les plus importantes. Aussi ne tardent-ils pas à se repentir de s'être livrés à des nouvelles incertaines qui ont été inventées d'ordinaire pour flatter leurs dispositions [1].

A la suite d'Ananias, un docteur juif de la Galilée, du nom d'Éléazar, avait été reçu aussi dans l'intérieur de la famille d'Isate [2], et il n'est pas indifférent de rapprocher cette circonstance de l'accusation d'entretenir des intelligences avec les

[1] *Quorum eos a vestigio pœnitere necesse est, quum incertis rumoribus serviant, et plerique ad voluntatem eorum ficta respondeant.* (Cæsar, *Bell. gallic.*, lib. IV, § 5.)

[2] *Alius quidam Judæus e Galilæa profectus, Eleazarus nomine, qui legum patriarum peritus admodum videbatur, ipsum ad rem perficiendam impulit.* (Antiquit. judaic., lib. XX, cap. 2, ed. Havercamp, p. 959.)

Parthes, qui, sous le règne de Caïus, avait fait dicter contre le tétrarque de la Galilée un ordre d'exil.

Le roi de l'Adiabénie envoya à Jérusalem ses fils, au nombre de cinq, et sa mère Hélène ; ces princes sont ceux dont j'ai signalé la présence sous la procurature de Tibère-Alexandre. Ils s'étaient rendus dans la capitale juive, non-seulement pour y adorer le Dieu unique, mais aussi pour prendre part aux conseils de la nation. La reine Hélène, leur aïeule, fit bâtir à Jérusalem un palais qui, jusqu'aux jours de la prise de Titus, fut habité par les princes de la famille adiabénienne, et qui, pendant le cours des hostilités, servit plus d'une fois de position militaire.

Une grande famine, arrivée sous la procurature du même Tibère-Alexandre, avait fourni l'occasion à cette princesse de déployer tout son zèle pour alléger la souffrance populaire. Il lui en était resté chez les Juifs une longue renommée de bienfaisance et de piété. A la mort d'Isate, son frère Monobaze II, instruit comme lui des principes de Jérusalem, avait succédé à la couronne. Hélène était retournée en Adiabénie, et, à sa dernière heure, avait laissé un ordre qu'on exécuta fidèlement. Ses ossements et ceux d'Isate, portés dans la capitale juive, furent déposés dans un mausolée formé de trois pyramides que cette reine avait fait construire à l'avance, au nord-ouest de Jérusalem.

L'invasion du territoire de Monobaze II par le

roi d'Arménie, créature des Romains, réveilla au plus haut point, chez les Parthes, l'orgueil national. Les grands de l'empire assemblés débattirent la question de paix ou de guerre. Le prince attaqué, le frère d'Isate éleva la voix dans le conseil, et déplora la mollesse actuelle de la nation parthe. « A quel degré d'abaissement fallait-il être réduit, dit ce personnage, pour se laisser envahir, non par un général romain, mais par l'audace d'un otage qui avait été confondu pendant tant d'années avec des esclaves... Quel secours devait-on implorer, à qui s'adresser? Déjà l'Arménie avait été livrée aux Occidentaux, et tous les pays voisins suivraient le même sort, si les Parthes n'en prenaient pas la défense [1]. »

Le frère du roi des Parthes, le roi d'Arménie, que les Romains avaient détrôné, parla selon l'esprit de sa nation, et entraîna tous les cœurs. « Ce n'est pas au moyen de lâchetés, s'écria Tiridate, que l'on conserve de grands empires; il faut des hommes, des armes, des batailles. Dans la destinée des États, celui qui reste le plus fort est, en définitive, le plus juste. Un particulier peut se renfermer dans le soin des choses qui lui appartiennent; mais il est de la gloire d'un roi de combattre pour les affaires d'autrui [2]. »

[1] *Accendebat dolorem eorum Monobazus... Jam de Armenia concessum; et proxima trahi, nisi defendant Parthi.* (Tacit., *Annal.*, lib. XV, § 2.)

[2] *Non ignavia magna imperia contineri... Id in summa for-*

Le roi des Parthes, entraîné par le vœu général, proclama de nouveau la guerre d'Arménie, et replaça le diadème sur la tête de son frère. Au fond, Vologèse aurait désiré de ne plus se commettre directement avec les Romains : il était temporiseur de sa nature. Ce prince craignait surtout que les chances de la guerre ne fournissent trop d'occasions aux discordes intestines des Parthes, à leur inconstance habituelle, à leur promptitude à changer de roi. Mais l'accord des grands de son empire était trop unanime. « Je ne le dissimule point, dit le roi des Parthes, j'espérais conserver les droits de nos ancêtres par l'équité plutôt que par le sang, par des négociations plutôt que par la guerre; mais si mes temporisations ont été une faute, mon courage la réparera [1]. »

Une armée puissante des Orientaux menaça bientôt l'Euphrate et la Syrie. Corbulon réunit toutes ses forces. Après s'être assuré des passages du fleuve, et avoir mis sa province à couvert, il envoya des secours à Tigrane. Tacite a supposé que le gouverneur de Syrie demanda lui-même à Néron un aide, un collègue qui eût particulièrement pour mission de défendre l'Arménie. Mais les querelles précédentes avec Quadratus, et la

tuna æquius quod validius. Et sua retinere privatæ domus, de alienis certare, regiam laudem esse. (Tacit., *Annal.*, lib. xv, § 2.)

[1] *Æquitate quam sanguine, causa quam armis, retinere parta majoribus malueram; si cunctatione deliqui, virtute corrigam.* (Tacit., *Annal.*, lib. xv, § 2.)

suite des événements, prouvent au contraire que ce nouveau partage du généralat ne fut nullement du fait de Corbulon ; c'est un rival, un surveillant qu'on lui envoya par défiance de sa renommée et de l'autorité qu'il était en position d'acquérir sur les troupes d'Orient.

Ce rival, nommé Césennius Pétus, était un homme accessible aux plus mesquines jalousies, plein de vanité et de présomption.

Dès son arrivée, les deux généraux se divisèrent les troupes. Dans l'impatience de se signaler, Césennius passa rapidement l'Euphrate, avec les quatrième et douzième légions, les auxiliaires, et tout l'attirail inséparable d'une armée romaine : il se répandit sur le territoire arménien, sans s'être fait d'avance aucun plan. Ses troupes furent poussées de côté et d'autre comme au hasard ; son seul désir était d'embrasser un grand espace. Déjà, à l'entendre, la guerre touchait à sa fin, et dans les rapports qu'il adressait à l'empereur, la pompe des mots, disent les annales de son temps, servait à cacher le vide des choses [1]. Mais le roi des Parthes ne tarda pas à renverser les illusions de Pétus, et à l'assiéger dans son propre camp. Alors, un trouble d'esprit, une sorte de vertige s'empara du général romain : pourtant ses officiers n'obtinrent de lui qu'à grand'peine de faire connaître sa détresse au chef du corps d'armée de l'Euphrate.

[1] *Composuitque ad Cæsarem litteras, quasi confecto bello, verbis magnificis, rerum vacuas.* (Tacit., *Annal.*, lib. xv, § 8.)

Par une disposition familière au cœur humain, Corbulon ne vit pas avec trop de regret le malheur de son rival. Pour mieux constater l'impuissance de Pétus, ou dans la crainte d'encourir un désaveu si les circonstances changeaient, il ne se hâta qu'avec lenteur à lui apporter des secours[1]. D'ailleurs la route était longue, difficile, et un convoi de chameaux chargés de ressources nécessaires contre la famine retardait sa marche.

Sur ces entrefaites, Vologèse pressait le siége du camp ennemi : un sombre découragement s'était emparé des légions; la désertion faisait des progrès rapides. Enfin, tout riche qu'il se trouvât encore en vivres, et malgré la certitude de l'approche de Corbulon, Césennius consentit à capituler. Le roi de l'Adiabénie, Monobaze, servit d'intermédiaire. On convint que tous les soldats romains sortiraient de l'Arménie, que tous les forts et les approvisionnements seraient rendus aux Parthes [2]. Cette affaire était un coup terrible porté au prestige du nom romain en Orient; elle rappelait les fourches caudines. Césennius, aussi imprudent dans sa retraite que dans son invasion, précipita la marche de ses troupes, au point de faire quarante milles en un seul jour : il laissa

[1] *Nec a Corbulone properatum, quo, gliscentibus periculis, etiam subsidii laus augeretur.* (Tacit., *Annal.*, lib. xv, § 10.)

[2] *Monobazus adiabenus, testis iis quæ pepigissent adhibetur. Placuitque liberari obsidione legiones, et decedere omnem militem finibus Armeniorum, castellaque et commeatus Parthis tradi.* (Tacit., *Annal.*, lib. xv, § 14.)

presque tous ses blessés sur la route. Quand les deux corps de l'armée romaine se rencontrèrent, l'état de misère et d'humiliation des vaincus fit verser des larmes à leurs compagnons.

Ces nouvelles se répandirent à Rome, au moment où l'on était occupé à dresser des arcs de triomphe en l'honneur des victoires de Césennius Pétus sur les Parthes. Une épigramme courut de bouche en bouche et prit texte de la passion de Néron pour les jeux de la scène : « Tandis que notre empereur monte les cordes de sa lyre, le Parthe bande son arc ; l'un sera appelé Apollon musicien, l'autre Apollon qui lance les flèches [1].

Le commandement de toutes les forces de l'Asie fut rendu à Corbulon, et c'est alors qu'il s'adjoignit comme intendant général, le juif Tibère-Alexandre, neveu de Philon, l'ex-procurateur de Judée, qui avait abandonné sa religion paternelle pour passer aux mœurs étrangères. Vainement des ambassadeurs de Vologèse arrivèrent à Rome proposant la reprise des négociations. Les vieilles traditions des Romains leur défendaient de traiter sous de pareils auspices. Tous les rois, tétrarques, préteurs, procurateurs, et préfets, établis dans les régions, théâtre des événements, et dans les provinces limitrophes, reçurent ordre d'obéir sans réserve au général en chef de l'armée d'Orient. Corbulon réunit l'étendue presque entière des

[1] Sueton., *in Neron.*, § 39.

pouvoirs qu'on avait accordés jadis à Pompée dans la guerre des pirates.

La quinzième légion, qui prit la part la plus active à la guerre ultérieure de Judée et au siége de Jérusalem, fut amenée à cette occasion par Marcus Celsus, du fond de la province de Pannonie, ou de la Hongrie actuelle. Corbulon, rentré sur le territoire arménien, proclama partout des intentions de paix, mais en les accompagnant de moyens de terreur. Il chassa de leurs domaines tous les grands du pays qui avaient donné le signal de la révolte. Les faibles et les forts, les habitants des plaines et des hauteurs, eurent à trembler devant son armée[1]. Après ces manifestations vengeresses, Corbulon se hâta de rouvrir des conférences avec le roi des Parthes. Les fureurs de Néron, qui était arrivé alors à la neuvième année de son règne, l'indiscipline et l'agitation des légions de l'Occident, et la disposition perpétuelle des Orientaux à se soulever contre Rome, toutes ces circonstances firent juger au chef de l'armée d'Asie qu'il fallait agir dans un esprit de prudence et de modération. Les négociations aboutirent à ce résultat, que le royaume d'Arménie serait rendu au frère du roi des Parthes, à l'exclusion de Tigrane. Tiridate, à son tour, dut recevoir sa couronne comme un bienfait des Romains.

Mais l'habileté de Corbulon consista surtout à

[1] *Plana, edita, validos invalidosque, pari metu complet.* (Tacit., *Annal.*, lib. xv, § 27.)

entrer dans les vues personnelles de Vologèse. Il lui fit entendre à quel point son règne serait affermi, si ce prince se décidait à contracter avec Rome une alliance durable de paix pour laquelle l'empereur consentirait aux plus grands sacrifices. Depuis ce moment, en effet, Vologèse resta sourd à tous les appels qu'on fit à sa puissance. Et, trois ans après les négociations, à l'époque où l'activité des Parthes aurait pu être d'un si grand poids dans les destinées de l'Orient; lorsque la guerre de Judée exigea des Romains l'emploi de plus de soixante mille soldats; quand les Gaules, les Espagnes, la Germanie s'ébranlèrent, et que le choix de l'héritier des Césars eut été enlevé aux princes régnants et au sénat pour devenir une source effroyable de discordes entre les mains des prétoriens; à cette époque décisive, l'empire situé de l'autre côté de l'Euphrate, Vologèse et ses armées restèrent spectateurs passifs du mouvement. Bien plus, telle avait été l'efficacité des moyens employés pour amortir l'ardeur de la nation parthe, qu'à la mort de Néron les ambassadeurs de Vologèse arrivèrent à Rome chargés d'y renouveler l'alliance auprès du sénat. Au nom de leur maître, ils apportaient un article additionnel : on devait stipuler que la mémoire du prince défunt, la mémoire de l'odieux empereur serait particulièrement honorée [1]. Suétone ajoute même à ce sujet

[1] *Missis ad senatum legatis de instauranda societate, hoc etiam*

un souvenir qui lui est tout personnel et qui sert à déterminer les jours approximatifs de la naissance de cet historien : « En la trente-huitième année du règne de Vologèse, dit Suétone, vingt ans après la mort de Néron, et lorsque j'étais encore adolescent, un aventurier prétendit se faire passer pour cet empereur. A la faveur de ce nom supposé, cet homme reçut le meilleur accueil chez les Parthes : on lui prodigua des secours, et on ne consentit à le livrer qu'avec une extrême répugnance[1]. »

Des bruits exagérés s'étaient répandus en Judée sur les premiers revers subis par les Romains. Il était presque impossible désormais que l'agitation résultant de la guerre des Parthes fût comprimée. Le parti des zélateurs ou des ennemis du joug étranger prenait chaque jour l'avantage sur le parti des hommes politiques et prudents qui prévoyaient avec effroi les conséquences funestes d'une conflagration précipitée.

Bien loin de vouloir apaiser le pays et le gouverner, les derniers procurateurs de Néron s'attachaient, de leur côté, à provoquer les troubles, à faire naître toutes les occasions qui permettraient d'en finir sans retour avec ses résistances.

magnopere oravit ut Neronis memoria coleretur. (Sueton., *in Neron.*, § 57.)

[1] *Cum post viginti annos, adolescente me... Tam favorabile nomen ejus apud Parthos fuit, ut vehementer adjutus, et vix redditus sit.* (Sueton., *in Neron.*, § 57.)

Après les succès de Corbulon, les amis des Parthes établis à Jérusalem, ou ceux qui, des bords de l'Euphrate, accouraient chaque année aux solennités de la métropole juive, tous les hommes qui regardaient ces peuples comme les défenseurs naturels de l'Orient, s'empressèrent de soutenir, et avec une apparence de raison, qu'il ne fallait pas s'effrayer de l'état des affaires. A leur avis, les nouveaux arrangements consentis par Vologèse se réduiraient, en définitive, à une suspension d'armes.

La volonté de dix chefs de famille suffisait, en Judée, pour ouvrir une synagogue, assemblée ou conventicule qui restait toujours justiciable de l'assemblée suprême ou du conseil sénatorial de la nation. C'est ce qui explique le grand nombre de réunions distinctes que l'on comptait à Jérusalem à la veille de la guerre. Les traditions juives portent ce nombre au delà de quatre cents. Chaque corps de métier aurait eu, dit-on, sa réunion privée [1]. Il est certain du moins qu'une foule de ces assemblées tiraient leurs noms des régions extérieures d'où la généralité de leurs membres se rendaient à Jérusalem. Ainsi, les chroniques des apôtres signalent les synagogues ou assemblées des Lybertiniens, des Cyréniens, des Alexandrins, des Ciliciens, des Asiates; ainsi les Parthes sont placés précisément en tête de tous les noms dans le

[1] Maimonide, *in Tephil*, cap. 11, § 1; *Guemar.*, *Meguillath*, cap. 3; *Schebouoth*, cap. 13.

tableau presque statistique que ces mêmes chroniques des apôtres ont tracé de la multitude de gens qui affluaient dans la capitale juive de tous les points de l'Asie, de l'Afrique, de l'Europe et des îles, Juifs natifs et prosélytes [1].

On sait que la lecture de divers fragments de la loi et des prophètes était mêlée, dans ces assemblées, au chant et à la prière. Les assistants eux-mêmes s'étendaient en explications, exhortations et commentaires sur cette lecture du jour. Il n'y a qu'à se rappeler ce qui arriva à l'apôtre Paul et à ses compagnons dans la synagogue de la ville d'Antioche de Pysidie, province de l'Asie Mineure. Après la lecture d'un fragment de la loi, les chefs de l'assemblée, qui prenaient l'apôtre et ses compagnons pour des Juifs voyageurs fraîchement arrivés de la capitale, voulurent leur faire les honneurs de la journée, et leur dirent : « Hommes-frères, si vous avez quelques discours d'exhortation à adresser au peuple, parlez. » Alors Paul s'étant levé, fit signe de la main pour obtenir du silence, et commença par la formule ordinaire : « Hommes d'Israël, et vous tous prosélytes craignant Dieu, écoutez-moi [2]. »

Dans la situation des esprits, on prévoit à quel

[1] *Quæ appellatur Libertinorum, et Cyrenium, et Alexandrinorum, qui erant a Cilicia et Asia.* (Act. apostol., VI, 9.) *Erant autem in Jerusalem, et omni natione quæ sub cœlo est... Parthi, Medi et Ælamitæ, et qui habitant Asiam, Ægyptum, et advenæ Romani... Judæi quoque et proselyti.* (Act. apostol., II, 5, 55.)

[2] *Miserunt principes synagogæ ad eos dicentes : Viri fratres,*

point, au sein de Jérusalem et au dehors, toutes ces assemblées, tous ces discours d'exhortation, ces libres commentaires étaient une occasion incessante de s'entretenir, tantôt à découvert, tantôt sous des formes voilées, du poids de la servitude présente, des espérances qu'on nourrissait contre sa durée, et des voies où il serait nécessaire d'entrer pour s'en délivrer. Ainsi que je le dirai mieux dans la suite, les allégories sans nombre qu'on imagina à dessein, ou qui vinrent naturellement à la pensée dans le but de se rendre inintelligible au pouvoir romain et aux oreilles de ses agents, ont contribué en grande partie à l'obscurité systématique et si fameuse du langage de la Kabbale et de l'Apocalypse.

Le procurateur Festus fut emporté par une maladie dans la deuxième année de son administration. On lui donna pour remplaçant Albinus. Il était difficile à la Judée de tomber dans de plus mauvaises mains. Gessius Florus, successeur d'Albinus, treizième et dernier représentant du gouvernement procuratorial, pouvait seul le surpasser en violences.

Le parti juif, dévoué par intérêt ou par conviction à la domination romaine, avait alors à sa tête le roi de l'Iturée, Hérode Agrippa II. En sa qualité de surveillant du temple et des offrandes annuelles qu'on y envoyait, ce prince avait eu plusieurs

si quis est in vobis sermo exhortationis ad plebem, dicite... Et vos qui timetis Deum, audite. (Act. apostol., XIII, 15.)

démêlés à soutenir avec les chefs nationaux.

Pour mieux assurer son contrôle, Agrippa avait fait élever les étages du palais qu'il habitait. De son nouvel appartement, sa vue plongeait non-seulement sous les galeries extérieures du temple, qui étaient comme la place publique de Jérusalem, mais jusque dans le sein de l'édifice [1]. Les principaux de la cité, blessés de cette mesure, firent construire un contre-mur qui leur servit de rideau [2]. Le roi de l'Iturée et le procurateur romain témoignèrent en commun leur mécontentement, et il fallut qu'une députation se rendît auprès de l'empereur pour discuter l'affaire.

L'application à donner aux offrandes annuelles provoqua un autre conflit, et permit de pressentir qu'au premier signal de soulèvement Agrippa et tous ses amis seraient chassés de la ville.

Le conseil du peuple, voulant prévenir la convoitise des procurateurs, ne laissait que le moins possible de fonds en réserve [3]. Après l'achèvement de diverses constructions, et à cause du trouble des campagnes, plus de dix-huit mille ouvriers

[1] *E triclinio, cum illic decumberet, quidquid in templo ageretur spectabat.* (Antiquit. judaic., lib. xx, cap. 8, ed. Havercamp., p. 974.)

[2] *Qui non solum prospectum e regio triclinio intercipiebat, sed e porticu occidentali extra templum sita, ubi Romani propter templum festis diebus excubias agebant.* (Antiquit. judaic., lib. xx, cap. 8, ed. Havercamp., p. 975.)

[3] *Nolletque sacram pecuniam repositam habere, metu Romanorum.* (Antiquit. judaic., lib. xx, cap. 8, p. 978.)

qu'on avait payés très-ponctuellement jusqu'à ce jour, coururent oisifs dans Jérusalem, pressés par le besoin [1]. Le conseil s'adressa au roi d'Iturée, et lui demanda l'autorisation nécessaire pour rebâtir une grande galerie qui portait sur le mur oriental de la plate-forme du temple, et qui se liait à tout le système des fortifications de Jérusalem.

Agrippa répondit par un refus et s'étaya des ordres précédents des empereurs. On ne devait pas oublier que Claude avait prescrit de suspendre dans la capitale juive tous les travaux qui semblaient y indiquer une prévision de guerre. En conséquence, au lieu de réveiller la susceptibilité des procurateurs, à une époque où les esprits se montraient si échauffés, ce prince jugeait beaucoup plus convenable d'employer la multitude des ouvriers à refaire le pavage ou le dallage de la ville en pierres blanches [2].

La procurature d'Albinus ne dura que deux ans. La mort de l'apôtre Jacob ou Jacques le Mineur, désigné comme cousin germain de Jésus-Christ, est reportée par le *Martyrologe* de l'Église dans les trois mois d'interrègne qui s'étaient écoulés entre

[1] *Populus, cum in otio esse adnimadverteret opifices, ultra octodecim millia, atque mercedem desideraturos esse... Operariorumque rationem habens, nam si quis unam diei horam operatus esset, mercedem pro ea statim accipiebat...* (Ibid.)

[2] *Illorum petitioni minime concessit : urbem vero candido lapide sterni non prohibuit.* (Antiquit. judaic., p. 978.)

la mort de Festus et l'installation de son successeur. Jacob ou Jacques le Majeur, frère de Jean l'Évangéliste, aurait été frappé de l'épée environ vingt ans auparavant, pendant le règne d'Agrippa Ier.

CHAPITRE IX.

Nouveaux progrès des insurrections; victoire des Juifs sur le gouverneur romain de Syrie, et signal de la grande lutte d'indépendance politique et religieuse de Jérusalem.

Le treizième et dernier procurateur de Judée, Gessius Florus, arriva à Jérusalem en l'an 64. Depuis la seconde campagne de Corbulon sur le haut Euphrate, le gouvernement de Syrie avait été transmis à Cincius ou Cestius Gallus. Nul homme n'était moins en état que le nouveau procurateur de rendre quelque calme à un pays violemment agité. Tous les témoignages s'accordent à le reconnaître pour un des administrateurs les plus redoutables qui pût être imposé à une province. Sous lui, les insurrections partielles du peuple juif aboutirent à une insurrection générale et à la grande guerre d'indépendance. Florus fut la première cause de la défaite mémorable éprouvée par le gouverneur de Syrie et par son armée dans les défilés conduisant à Jérusalem.

En cette même année 64, Néron se donnait le plaisir de faire incendier la ville de Rome, afin de

la rebâtir sur un nouveau plan. Du haut d'une tour, et vêtu en habit de théâtre, il jouissait des ravages de la flamme qui lui représentait l'incendie de Troie ; il tressaillait d'aise au cri des mourants et à la chute des édifices. Après l'incendie, ce prince trouva un nouveau plaisir à offrir aux fureurs du peuple une foule de victimes expiatoires qui furent prises la plupart entre les Juifs et entre les chrétiens. Néron les accusa du désastre que lui-même avait provoqué, et son imagination inventa contre eux des supplices incroyables [1].

Je n'ai plus besoin d'insister sur l'erreur historique qui avait fait regarder le nom de chrétiens employé à cette époque, comme la désignation exclusive des sectateurs de Jésus [2]. Jusqu'à l'insurrection finale de Barcokebas et à la ruine complète de la nationalité juive, les populations étrangères donnaient aussi le nom de chrétiens à la secte de Jérusalem, qui s'étendait au loin dans les

[1] Tacit., *Annal.*, lib. xv, § 44 ; Sueton., *in Neron.*, § 38.

[2] Dans le récit des cruautés de Néron, et à la suite du nom de Christ, qu'on lit dans Tacite, une phrase incidente ajoute ces mots : lequel, sous le règne de Tibère, fut livré au supplice par le procurateur Ponce Pilate. *Tiberio imperitante per procuratorem Pontium Pilatum supplicio affectus erat.* (Tacit., *Annal.*, lib. xv, § 44.) Or, il est presque hors de doute que cette phrase incidente sort des mains des mêmes annotateurs qui ont fait dire au Juif Josèphe, et à l'aide d'une intercalation plus maladroite que pieuse : « En ce temps-là vivait Jésus... que Pilate fit crucifier, et qui, le troisième jour, apparut à ses disciples vivant et ressuscité, comme les saints prophètes l'avaient prédit. » (*Antiquit. judaic.*, lib. xviii, cap. 3, ed. Havercamp., p. 876.)

provinces et qui aspirait à secouer le joug de Rome à main armée, sous l'impulsion d'un Messie : personne n'ignore, en effet, que les mots Messie et Christ sont parfaitement identiques et la traduction exacte l'un de l'autre.

On a pu s'en convaincre, et nous aurons des occasions fréquentes de le vérifier, toutes les fois que Josèphe lui-même fait allusion au grand parti politique et religieux dont il était l'adversaire, les expressions qui lui viennent à la bouche sont précisément celles que les écrivains de Rome, à son exemple, adoptèrent plus tard, celles qui ont fortifié l'habitude de restreindre outre mesure la signification historique, primitive, du nom de chrétien. Josèphe accuse sans cesse les défenseurs ardents de Jérusalem d'être des novateurs, des cœurs avides de changement, de poursuivre un ordre nouveau, d'aspirer à un renouvellement entier des choses. Voilà comment, en dehors des Juifs pacifiques qui se soumettaient avec plus ou moins de regrets à la domination universelle de Rome, il est indispensable de distinguer les deux classes de chrétiens qui existaient alors, et dont la dernière en date, l'école qui devait jeter dans la suite le plus d'éclat, était encore la plus ignorée. D'une part, les Juifs zélateurs de Jérusalem, ou les chrétiens du royaume de ce monde, s'imposaient ouvertement pour loi de chercher le règne de la justice, mais en renversant dans cet esprit la domination despotique de l'empire en même temps

que sa religion. D'autre part, au contraire, l'association de Jésus, ou les Juifs chrétiens de Nazareth, aux yeux desquels le royaume de ce monde et ses intérêts ne devaient plus compter pour rien, se contentaient d'imprimer une direction nouvelle à la religion et aux mœurs. Ils travaillaient à opérer leur révolution en joignant, comme disaient leurs apôtres, le langage de la colombe à la prudence des serpents, et en s'insinuant peu à peu au sein du foyer domestique et auprès des puissances.

Le célèbre satirique Perse, né en Toscane, presque en même temps que Néron, venait de mourir vers la trentième année de son âge. Les persécutions affreuses qui, deux ou trois ans au plus après sa mort, et à la suite de l'incendie de Rome, avaient frappé les Juifs et les chrétiens des deux sectes, donnent l'explication naturelle d'un renseignement oculaire précieux que ce poëte nous a transmis sur les Juifs romains, et dont il était loin d'avoir saisi la portée. Après avoir flétri dans sa cinquième satire tous les vices de Rome, Perse arrive à la superstition. On a vu précédemment quels étaient les traits distinctifs des reproches moraux qu'on adressait en ces temps-là aux races juives, grecques et romaines. La cupidité caractérisait le Romain; l'absence de sincérité, la mauvaise foi caractérisait le Grec; la superstition, l'esprit de haine contre l'empire et contre les dieux, passait pour l'expression de la Judée. Ja-

mais la gaieté ou l'indignation railleuse des beaux esprits de Rome contre les Juifs ne se déployait que sur leur sabbat, sur leurs viandes défendues et sur la forme de leur baptême. Perse tourne en ridicule une fête que les Juifs avaient l'habitude de célébrer le jour anniversaire de la naissance d'Hérode. S'agissait-il d'Hérode Ier ou d'un de ses successeurs, c'est indifférent à savoir. Mais sans atténuer en rien chez les fils de Jacob leurs dispositions particulières pour la superstition, dont leur ancien législateur n'avait jamais réussi à triompher, il est indubitable que la fête signalée par le poëte toscan avait un autre mobile que cette superstition même. Tandis que les révoltes devenaient chaque jour plus menaçantes en Judée contre le nom romain, l'intérêt personnel des Juifs de Rome, sous un prince du naturel de Néron, exigeait qu'on ne les crût participants ni de fait, ni de cœur aux soulèvements de leur patrie. En conséquence, l'hommage annuel et public rendu au premier roi de Judée d'institution romaine, à l'ancien ami d'Auguste ou à quelqu'un de sa race, devenait comme le signe officiel de leur séparation des révoltés de l'Orient et de leur accession aux vœux de l'empire : « Quant à toi superstitieux, s'écrie Perse, ton esclavage est différent. Dès que les jours d'Hérode reviennent, des lanternes ornées de violettes sont rangées avec ordre sur ta fenêtre huileuse, et répandent une fumée épaisse : sur ta table une queue de thon nage au milieu

d'un plat rouge, et le vin écume dans des vases de terre blanche. Tu remues tes lèvres sans rien dire, et tu deviens pâle par l'effet de tes sabbats circoncis [1]. »

L'iniquité des premiers actes du nouveau procurateur détermina les principaux de Jérusalem, qui voyaient se former un orage populaire, à adresser par écrit leurs plaintes au gouverneur de Syrie. Cestius était un homme d'un caractère irrésolu, et les démarches tentées à son tribunal ne servirent qu'à redoubler l'irritation de Florus et ses violences. D'ailleurs, l'entraînement à la résistance chez les Juifs ne dépendait plus désormais des individus. L'impulsion était donnée et devait conduire en bien ou en mal à une affaire décisive.

Déjà la question générale d'obéissance patiente aux Romains, ou de guerre désespérée, ne se renfermait plus dans un cercle limité; elle faisait le sujet de tous les entretiens, elle divisait tous les cœurs et armait tous les bras. Les bandes répandues dans les montagnes augmentaient à vue d'œil et se réunissaient entre elles. « On ne connaissait plus une seule ville en Judée exempte de tumulte et de discorde, disent les annales contemporaines,

1 ... *At cum*
Herodis venere dies, unctaque fenestra,
Dispositæ pinguem nebulam vomuere lucernæ
Portantes violas, rubrumque amplexa catinum
Cauda natat thynni, tumet alba fidelia vino :
Labra moves, tacitus, recutitaque sabbata palles.
(Pers., satir. v, vers. 180 et seq.)

dans lesquelles cette image du pays se trouve reportée à une époque un peu plus tardive que celle-ci, au moment où Vespasien marcha sur Jérusalem. Un grand débat existait entre les hommes qui voulaient la guerre et ceux qui voulaient la paix. L'opiniâtreté des dissensions éclata d'abord entre les familles. Ensuite les populations les plus unies jusqu'alors se divisèrent. Chacun se rangeait du côté de ceux dont il partageait les sentiments. Dès qu'on avait formé une troupe assez nombreuse, on se battait : ainsi, le trouble était partout. Les amis de la nouveauté et de la guerre l'emportaient par leur jeunesse et leur audace sur les hommes âgés et prudents [1]. »

Un décret de Néron, obtenu à prix d'argent par les habitants grecs de la ville de Césarée, fut le commencement de la guerre. D'après ce décret, les Juifs de Césarée étaient dépouillés de toute participation à l'administration municipale ; on les privait même du droit commun de cité [2]. Cependant Césarée était une ville du territoire juif, bâtie par un roi de Judée et à l'aide de subsides enlevés à la nation juive. Il est vrai que la domi-

[1] *Erat autem inter belli amatores et pacis cupidos gravis contentio... Rerum autem novarum atque armorum cupidi juventute et audacia prævalebant senibus et prudentibus.* (Bell. judaic., lib. IV, cap. 5, ed. græc. lat. Havercamp., p. 275.)

[2] *Principatum urbis a Nerone in judicio consequuti, literas hujusce rei indices attulerunt... Quibus Judæis adimeretur jus civitatis illis cum Syris commune.* (Bell. judaic., lib. II, cap. 14, p. 180; Antiquit. judaic., lib. XX, cap. 8, p. 974.)

nation romaine en avait fait le centre de son établissement dans la basse Syrie, de même qu'Antioche était devenue le centre romain de la Syrie supérieure. Le port de Césarée offrait aux conquérants la faculté de recevoir des approvisionnements par terre et par mer, et de conserver la libre communication de leurs garnisons de Judée avec l'Égypte, l'Asie Mineure et tous les autres rivages de la Méditerranée.

Loin de s'affliger de l'ordre impérial, le parti des zélateurs accueillit avec joie une mesure qui aggravait la situation. Dût ce parti y succomber, ses vœux répétés appelaient la conflagration générale. D'un autre côté, le parti dévoué aux Romains et la classe nombreuse des nationaux politiques et prudents jugeaient leur impuissance à conjurer le danger. Gessius Florus, par ses outrages et par ses rigueurs, déjouait toutes leurs mesures.

On arriva ainsi au mois de mai de l'an 66 de l'ère actuelle, la douzième du règne de Néron. Dans le cours de ce mois, Florus fit une excursion à Jérusalem. Il y prit sujet de quelques témoignages de colère populaire exprimés contre lui pour traiter la cité juive comme une ville de guerre prise d'assaut : en même temps, il envoya chercher de nouveaux renforts à Césarée. Au milieu des exécutions militaires, la sœur du roi Agrippa II, la reine Bérénice, qui se trouvait alors dans la capitale juive, fit preuve d'une sensibilité et d'un

dévouement que je rappellerai plus en détail quand il s'agira de Titus et de l'intimité de ses liens avec cette princesse.

La consternation était répandue sur la ville. Les chefs des zélateurs se préparèrent à de nouveaux événements. Le peuple ne cachait pas sa fureur et ses désirs de vengeance. Les principaux, tout en larmes, et les sacrificateurs revêtus des habits sacrés, supplièrent la multitude de ne pas courir à de plus grands malheurs ; mais en vain ils en obtinrent la promesse. L'arrivée des cohortes de Césarée changea toutes les dispositions et provoqua le soulèvement général. D'abord il y eut des insultes et des voies de fait réciproques ; ensuite les habitants, poursuivis par les soldats, furent foulés aux pieds des chevaux. Alors le peuple fit volte-face. On serra les Romains dans les rues étroites, disent les chroniques du temps ; on monta sur les terrasses des maisons, d'où ils furent accablés d'une grêle de traits et de pierres [1]. L'insurrection n'agissait pas au hasard : elle avait ses chefs reconnus. Le procurateur surpris ne se crut pas en forces et se retira à Césarée, laissant derrière lui la garnison romaine très-compromise. Ses lettres au gouverneur de Syrie présentèrent les événements

[1] *Populus quippe in eos conversus, impetum illorum cohibuit ; quique seorsum stabant super tectis domorum, saxis feriebant Romanos. Cum itaque vexarentur telis superne venientibus, nec valuerint multitudinem perrumpere quæ vitas angustiores obstruebat...* (Bell. judaic., lib. II, cap. 15, p. 184.)

sous un aspect trompeur. Chacun dans Jérusalem sentit que l'existence nationale venait d'être mise en question. Les uns se livraient à une amère douleur, d'autres brûlaient d'un enthousiasme naturel ou d'une ardeur fanatique. Sur la plate-forme du temple, lieu ordinaire d'assemblée, forum de la cité, toutes les opinions retentirent et s'entrecroisèrent avec impétuosité et tumulte.

Le parti zélateur ne manquait pas d'hommes habiles à manier la parole. Josèphe, un des ennemis les plus acharnés des chefs de ce parti, rend fréquemment hommage sur ce point à leur puissance, et le haut mérite de Josèphe comme esprit littéraire, comme écrivain, ajoute dans sa bouche un poids irrécusable à cet ordre de témoignages.

Les hommes opposés aux zélateurs, qui croyaient encore à la possibilité d'arrêter la nation sur la pente fatale où elle était entraînée, avaient aussi des organes très-animés. C'est alors qu'Hérode-Agrippa II, chef du parti romain et ami de Josèphe, prononça la harangue à laquelle j'ai emprunté un premier extrait au début de cette histoire. Les nouveaux fragments que j'en vais citer seront renfermés dans les paroles qui dépeignent le plus succinctement la situation des esprits, et dans le résumé des arguments habituels que les défenseurs volontaires ou forcés de l'autorité romaine faisaient valoir auprès des opprimés pour apaiser leur plainte et les retenir dans l'obéissance.

Fallût-il admettre que la harangue d'Agrippa

eût été arrangée et amplifiée après coup par lui-même ou par l'annaliste son ami, ainsi qu'on l'a fait remarquer diverses fois, cela importerait faiblement à notre sujet. L'expérience prouve assez que les discours des orateurs, d'abord prononcés, ensuite écrits, offrent souvent dans la forme des différences notables, sans que les nouveaux arrangements y changent l'objet à discuter ni le fond des idées. Agrippa, élevé à Rome, n'était pas moins familier aux affaires de l'empire qu'à celles de Jérusalem. Dans la circonstance actuelle, il voulait saisir, éblouir les esprits agités de ses auditeurs, parmi lesquels se pressait une foule de gens accourus de tous les pays de la terre. De plus, les deux billets de ce prince à Josèphe, qui nous ont été conservés et dont j'ai donné connaissance, attestent que, après avoir vu la reproduction écrite de sa parole, il l'avait sanctionnée formellement.

« Si je vous voyais tous également résolus à vous révolter, je ne vous donnerais aucun conseil, s'écria Agrippa qui était monté sur une estrade, ayant à ses côtés la reine Bérénice. Mais je sais que la partie la plus nombreuse et la plus sincère du peuple veut la paix... C'est la jeunesse des uns qui les empêche de connaître les maux de la guerre; d'autres cèdent à un vain espoir de liberté; enfin, il en est qui sont excités par la cupidité et qui comptent profiter dans leur intérêt de la confusion générale [1]... Mais distinguons d'abord deux

[1] *Aliquibus ætas quidem belli malorum ignara, aliis autem*

choses : si vous désirez seulement qu'on vous fasse justice des gouverneurs dont vous souffrez, pourquoi parlez-vous avec tant d'éloges de la liberté? Si au contraire c'est la servitude en elle-même qui vous paraît insupportable, il est inutile de vous plaindre de vos gouverneurs, puisque, seraient-ils les plus modérés, vous regarderiez toujours comme honteux de leur obéir [1]. Au lieu d'aigrir ces gouverneurs par vos récriminations, il vous faudrait plutôt les adoucir par votre conduite. Les petites fautes qu'on leur reproche les poussent à en commettre de plus grandes et vous irritez contre vous ceux à qui vous adressez des injures... Rien au contraire ne calme autant les plaies que la patience. La résignation des opprimés réveille inévitablement la honte chez les oppresseurs [2].

« Mais en admettant que les gouverneurs envoyés dans les provinces soient tyranniques, devez-vous en accuser tous les Romains et l'empereur lui-même contre qui vous voulez combattre? Est-ce par leur ordre qu'on vous opprime, et de l'Occident où ils ont leur demeure, leur est-il permis de voir tout ce qui se passe en Orient? Le même

spes libertatis temere concepta, nonnullis vero quædam plus habendi cupido stimulos admovet, lucrumque si res turbatæ forent. (Bell. judaic., liv. II, cap. 16, ed. Havercamp., p. 186.)

[1] *Si eos qui vos injuria afficiunt ultum itis, quorsum adeo libertatem extollitis? Si vero servitutem intolerandam ducitis, superflua est adversus præsides querela.* (Bell. judaic., p. 186.)

[2] *Et injurias patienter accipere, eas inferentibus pudorem et moram injicit.* (Ibid.)

procurateur ne garde pas toujours la puissance, et il est très-croyable que son successeur sera plus juste... D'ailleurs, où sont les armées, où sont les forces auxquelles vous vous confiez ? Où est votre flotte pour tenir les mers ? Où sont vos trésors pour suffire aux dépenses d'une pareille guerre ? Croyez-vous par hasard avoir affaire à des Égyptiens ou à des Arabes [1] ?... Sans doute, plusieurs d'entre vous tournent leurs espérances au delà de l'Euphrate et s'attendent au secours des Adiabéniens ; mais ces peuples ne seront pas assez imprudents pour se jeter à la légère dans une si grande lutte. S'ils cédaient à un mauvais conseil, le Parthe n'y consentirait point : les Parthes ont à cœur de garder la trêve convenue avec Rome [2]. Enfin, vous réfugierez-vous dans le secours de notre Dieu, mais ce secours appartient évidemment aux Romains ; car il est impossible qu'un tel empire se soit établi sans la volonté divine [3]. Déchirez donc vos enfants et vos femmes de vos propres mains, et mettez le feu à votre belle patrie, plutôt que de commencer cette guerre. Votre

[1] *Quibus exercitibus, quibus freti estis armis?... Num contra Ægyptios aut Arabas vos bellum movere existimatis?* (Bell. judaic., lib. II, cap. 16, ed. Havercamp., p. 187.)

[2] *Illi vero nec levi de causa semet tanto bello implicari patientur, neque si quid pravo consilio facturi essent, id sineret Parthus. Illi quippe curæ est inducias tueri cum Romanis factas.* (Bell. judaic., p. 190.)

[3] *Haud enim fieri potest ut absque deo tantum constitueretur imperium.* (Bell. judaic., Ibid.)

fureur vous épargnera du moins la honte d'être vaincus. C'est un bien, mes amis, un grand bien, de conjurer la tempête quand on est encore dans le port. La compassion s'attache aux hommes qui tombent dans des malheurs imprévus ; mais ceux qui se précipitent avec connaissance dans un danger certain, ceux-là ne méritent que du blâme [1]. »

Le discours d'Agrippa, appuyé des larmes de sa sœur, la reine Bérénice, produisit une vive impression. Mais l'effet n'en fut pas de longue durée. Ce prince conclut de s'adresser à Rome, et, en attendant, de faire acte de soumission auprès du procurateur, de payer le tribut à César. A cette idée, tous les sentiments d'indignation se réveillèrent. La voix des zélateurs couvrit la voix des amis de César ; et, peu de jours après, Agrippa, chassé de la ville [2] avec toute sa suite, n'eut d'autres ressources que de se retirer dans son petit royaume de l'Iturée.

Presque au même instant, les insurgés surprirent une forteresse importante, voisine de Jérusalem et toute pleine d'armes. La garnison romaine y fut immolée. Le chef de l'expédition, du nom de Menahem, était petit-fils de Juda le Galiléen, de l'homme auquel le parti des nouveaux

[1] *Quid autem prohibet, et patriam hanc pulcherrimam igni vastare?... Illi quidem qui in improvisa mala incidunt, digni sunt quibus misericordia adhibeatur ; qui vero apertum discrimen se conjicit, opprobrio etiam afficitur.* (Bell. judaic., p. 191.)

[2] *Ausique sunt nonnulli seditiosorum etiam saxa in eum jacere.* (Bell. judaic., lib. II, cap. 17, ed. Havercamp., p. 192.)

indépendants ou zélateurs devait son organisation première.

Un autre chef, du nom d'Éléazar, détermina les ministres du temple chargés des sacrifices à un acte décisif. Ils refusèrent les victimes offertes d'habitude pour le salut de l'empereur. Ainsi, la guerre fut déclarée sous toutes les formes[1].

Plusieurs chefs différents, du nom d'Éléazar, brillèrent dans la guerre de Judée. Celui-ci avait reçu le jour de l'ex-pontife Ananias, et était entièrement divisé d'opinion avec son père. Ananias avait exercé la sacrificature sous l'administration successive de Tibère-Alexandre, de Ventidius Cumanus, de Félix. C'est devant lui que les chroniques primitives de l'Église font comparaître l'apôtre Paul. Depuis l'expiration de sa charge, ce personnage était resté un instrument actif de la domination romaine. Sa puissance marchait de pair avec celle d'Agrippa et celle des procurateurs; on lui reprochait d'en avoir fait un grand abus. Il était considéré comme un des chefs suprêmes du parti romain, de telle sorte que sa mort prochaine marqua dans Jérusalem la ruine définitive des hommes de ce parti et l'avénement au pouvoir des promoteurs de la résistance.

A la vue de tout ce qui venait de se passer, Ananias, le frère de ce pontife et de tous les amis du roi Agrippa, des Romains et de la paix, vou-

[1] *Hoc autem belli adversus Romanos initium erat, nam Cæsaris pro illis sacrificium repudiarunt.* (Bell. judaic., p. 192.)

lurent tenter un dernier effort. Ils espéraient encore arrêter le mouvement qui menaçait à la fois de s'étendre au dehors et sur les affaires intérieures.

Les indépendants juifs, ou zélateurs, pris dans leur acception la plus générale, ne se bornaient pas au désir de secouer le joug étranger : soit dans un intérêt politique, soit dans un esprit de puritanisme religieux, le grand nombre se proposait de régénérer la nation de fond en comble. Les uns voulaient renverser particulièrement les familles riches et prépondérantes pharisiennes, saducéennes, ou appartenant à quelque école que ce fût ; les autres voulaient passer le niveau sur les hautes classes des sacrificateurs qui, à la faveur de l'hérédité que la loi originaire avait attachée à leurs fonctions, s'étaient détournés de leur objet constitutif, et avaient fini par prendre la position d'un orgueilleux patriciat, d'une noblesse beaucoup plus occupée de ses honneurs et de ses intérêts privés, que des affaires de Dieu et des affaires du peuple.

Outre les documents directs à l'aide desquels il m'est permis de répandre sur les faits autant de clarté qu'on serait en droit d'en exiger pour des événements de fraîche date, les Évangiles, et plusieurs lettres ou épîtres des disciples de Jésus, reflètent cette situation d'une manière sensible. Il existe même une parenté, une filiation beaucoup plus intime qu'on ne pourrait le croire, au pre-

mier aspect, entre les zélateurs de la secte de Juda le Galiléen, et l'école galiléenne de Josué ou Jésus, fils de Marie. Les différences que ces deux sectes, ou écoles, présentent dans les conditions primitives de leur doctrine et dans leurs actes, ne sont pas une objection absolue à la justesse de ce rapprochement. On rencontre fréquemment dans l'histoire, des sectes, des partis qui, réduits à l'impuissance par la force des événements, se transforment au point de paraître tout autres qu'ils n'étaient d'abord, et cela sans renoncer dans le fond au culte de la même idée. L'exemple moderne des anabaptistes de première et de seconde création est, sans contredit, le plus remarquable en ce genre qu'on puisse citer. Cet exemple découvre le mieux comment l'école de Juda le Galiléen a pu produire, en partie, Jésus de Nazareth et son école : il explique le mieux comment la maxime : « Les derniers prendront la place des premiers, et les premiers des derniers, » ne passa dans la bouche de Jésus, et ne fut appliquée par ce maître et par ses apôtres au monde futur qu'après avoir été pendant longtemps en Judée le symbole d'une secte ardente, d'un parti qui voulait en faire l'application immédiate à l'ordre naturel ou temporel, à l'organisation présente de la société, ou au royaume de ce monde.

Les anabaptistes soutenaient que le genre humain avait besoin d'un nouveau baptême de fraternité, d'un nouvel évangile. Un simple tailleur,

Jean de Leyde, devint un de leurs héros, et fut reconnu un moment pour leur roi ou Messie. Près de trois cents ans avant la révolution française, ces terribles enthousiastes aux yeux desquels la parole de Luther n'était qu'une expression affaiblie de la vérité, ces anabaptistes de première création saisirent d'une main le glaive, de l'autre la torche. Ils épouvantèrent l'Allemagne féodale et papale, au cri si connu depuis lors, de : « Guerre et ruine aux châteaux, paix et gloire aux chaumières. » Ensuite, et dès qu'on fut venu à bout de vaincre leurs bandes et de les exterminer, une secte nouvelle sortit de leurs débris. Les anabaptistes de seconde création gardèrent toujours le principe que le monde avait besoin d'un baptême de meilleure fraternité ; mais loin de vouloir triompher par les batailles et par la terreur, ils se firent une loi d'être les plus doux, les plus résignés, les plus pacifiques des hommes. C'est à eux que l'Amérique moderne a dû ses premiers planteurs, ses premiers législateurs, et personne n'a oublié le portrait si aimable et si touchant de l'anabaptiste qui a été tracé par Voltaire dans le conte de *Candide*.

Quoi qu'il en soit, les paroles suivantes prononcées contre les riches et contre les puissants par l'apôtre Jacob, ou Jacques, disciple de Jésus, sont un document inséparable des événements de cette histoire. On y trouve le reflet mitigé des discours qui retentissaient parmi des zélateurs de

Jérusalem, et qui, dans le cours de la guerre prochaine et du siége de cette cité, furent traduits en scènes de révolution positive. « Si un homme portant un anneau d'or et des habits précieux, entre dans vos assemblées, dit l'apôtre galiléen, vous avez égard à lui, vous le traitez honorablement; si, au contraire, c'est un pauvre, vêtu d'un méchant habit, vous lui dites : Tiens-toi debout, ou contente-toi de t'asseoir sur un marchepied... Et pourtant, les riches, abusant de leur puissance, ne vous oppriment-ils point? ne vous traînent-ils pas devant les tribunaux?... Or, maintenant riches, pleurez à cause des malheurs qui vont tomber sur vous; vos richesses sont souillées, et leur rouille dévorera votre chair comme une flamme [1]. »

Ananias et ses amis s'étaient décidés à convoquer une nouvelle assemblée du peuple sous les galeries du temple, devant la porte de bronze qui donnait vers l'Orient [2]. Là, ils tentèrent un dernier effort contre l'entraînement national, ils revinrent sur le danger auquel on s'exposait à secouer l'autorité de Rome; mais leur voix ne trouva pas d'écho. Alors une partie d'entre eux

[1] *Nonne divites opprimunt vos per potentiam et ipsi trahunt vos per judicia... Agite nunc divites, plorate ululantes in miseriis vestris quæ adveniunt vobis.* (Jacob., epist. II, 6; v, 1, 5.)

[2] *Decretoque ut seditiosorum animos verbis explorarent, ante portam æneam, quæ in templi parte interiore erat soli orienti obversa, populum in concionem advocant.* (Bell. judaic., lib. II, cap. 17, ed. Havercamp., p. 192.)

s'arrêta en secret à une résolution qui, loin de prévenir les événements, les précipita. Deux députations partirent à l'insu de tout le peuple, l'une pour le procurateur Florus, l'autre pour le roi Agrippa. On leur demandait de faire arriver sans retard des secours capables de comprimer la révolte. Florus, trop heureux d'un état de trouble qui lui promettait des vengeances à exercer et des contributions extraordinaires à percevoir, ne fit aucune réponse. Agrippa envoya trois mille hommes des troupes de son petit royaume, sous le commandement de Philippe, fils de Joachim.

Les insurgés s'étaient formés en plusieurs divisions : ils s'emparèrent de la ville basse et du temple. Les troupes du roi, la garnison romaine et les partisans de la soumission, étaient maîtres de la ville haute, ou de la montagne de Sion [1]. Malgré l'activité des hommes qui s'attachaient à calmer les esprits, et à éviter l'effusion du sang, on se battit pendant sept jours. Les troupes d'Agrippa et le parti romain furent repoussés. Ananias, et plusieurs de ses amis, effrayés de la tournure que prenaient les événements, allèrent se cacher dans des aqueducs souterrains : on les crut en fuite. Dès que la division des insurgés, qui était commandée par l'homme du nom de Mena-

[1] *Optimates et pontifices et quotquot e plebe pacem amabant, cum istis freti essent copiis, urbem superiorem occupant; nam inferiorem et templum in potestate sua habebant seditiosi.* (Bell. judaic., lib. II, cap. 17, ed. Havercamp., p. 193.)

hem, eut pénétré dans la ville haute, elle mit le feu à la maison de l'ex-grand-pontife, au palais d'Agrippa et de la reine Bérénice. On brûla aussi la maison des archives, où étaient renfermés les actes de propriété et les titres des créanciers sur les débiteurs. Le dessein qui dictait cette mesure s'accordait assez avec les paroles citées de l'apôtre. On voulait insurger les pauvres contre les riches[1], disent les chroniques contemporaines, afin de tout entraîner au combat.

Le lendemain de cet incendie, dans notre mois d'août, le quinzième jour du mois syrien de *Loos*, une autre division des nationaux obtint un grand avantage; elle s'empara de la forteresse Antonia, qui touchait au temple, et qui dominait cet édifice. Les troupes du roi Agrippa, et une partie des troupes romaines, s'étaient concentrées dans le palais royal; le reste des Romains occupait plusieurs tours. Quoique en petit nombre, ils réussirent, par leur habileté et par l'excellence de leur position, à soutenir le combat de jour et de nuit; mais la famine les menaçait. Menahem fit travailler à une mine destinée à porter la flamme sous le palais. Pendant cette opération, ses soldats découvrirent Ananias et ses amis cachés dans les acqueducs voisins[2]. Sans être retenu par l'éminence de

[1] *Ac ignem tabulariis intulerunt ut... egenos insolentius in locupletes insurgere facerent.* (Bell. judaic., lib. II, cap. 17, ed. Havercamp., p. 194.)

[2] *In regiæ domus aquæ ductu latitans captus est... cum fratre.*

leur caractère, et sans y mettre aucune forme, Menahem donna ordre de trancher leur vie. Ce supplice produisit une extrême irritation dans la division commandée par le fils même d'Ananias. Au commencement de septembre, une réaction de parti renversa Menahem : il subit la mort, à son tour, avec son lieutenant du nom d'Absalom, et plusieurs autres chefs, sous l'accusation de s'être livrés à des excès de tyrannie [1].

Ceux des principaux de Jérusalem qui brûlaient d'arrêter l'impulsion générale envoyèrent en secret une nouvelle députation au gouverneur de Syrie, afin de hâter son arrivée. Comme nous le verrons mieux bientôt, ce fut le premier acte politique auquel Flavius Josèphe prit part.

Les Romains, assiégés dans le palais, et Métilius leur commandant, demandèrent à capituler. Les chefs insurgés leur assurèrent la vie sauve. Mais à peine la populace eut aperçu la garnison ennemie hors des murs et privée de ses armes, que, sans rien entendre, elle se jeta avec furie sur les Romains et les massacra. Cette violation de la foi promise fut regardée comme un présage fatal pour la suite des affaires. Le mouvement de Jérusalem se répéta d'un bout à l'autre de la Palestine. Partout où les populations juives et les populations

(Bell. judaic., lib. II, cap. 17, ed. Havercamp., p. 194, 195.)

[1] *Similiter et quotquot sub ipso duces erant, maximeque insignem tyrannidis ministrum Absalonum.* (Bell. judaic., lib. II, cap. 17, ed. Havercamp., p. 196.)

étrangères se trouvaient en présence, on en vint aux mains. La même lutte se répéta au dehors. Entre autres villes, Alexandrie fut de nouveau le théâtre d'une véritable guerre où le sang des Juifs coula en abondance.

Cependant le gouverneur de Syrie, Cestius Gallus, s'avança avec un grand corps d'armée : il comptait étouffer d'un seul coup la rébellion. Les partisans des Romains et tous ceux qui regardaient la guerre comme une ruine, ne doutèrent pas de son succès ; mais leur espérance fut trompée, et la défaite totale subie par les étrangers ferma sans retour les voies à un arrangement pacifique.

L'armée de Cestius était composée de la douzième légion, de six mille hommes pris sur les autres légions de Syrie, et de quatre ailes de cavalerie. Il avait de plus pour auxiliaires deux mille cavaliers et trois mille archers, fournis par le roi de Comagène; mille hommes de pied et trois mille cavaliers du roi Agrippa, un égal nombre du roi Sohème. Le total des troupes s'élevait à environ trente mille combattants. Agrippa dut accompagner le général romain pour lui servir de guide dans la route. On articulait déjà une grave accusation contre ce prince ; on disait que les troupes et le chef qu'il avait envoyés à Jérusalem s'y étaient comportés trop mollement. Cestius dirigea plusieurs détachements à sa droite et à sa gauche, et s'avança sur la capitale juive. Une réunion solen-

nelle faisait circuler une population considérable dans ces quartiers. A la nouvelle de l'approche de l'ennemi, les Juifs se rangèrent en bataille. Ils ne s'inquiétèrent nullement de savoir si ce jour-là était un jour de sabbat[1]. Leurs bandes marchèrent vivement à la rencontre des Romains, enfoncèrent les premiers rangs, ébranlèrent toute leur infanterie et leur tuèrent au delà de cinq cents hommes. S'il n'avait pas eu sous ses ordres une cavalerie nombreuse, la situation du gouverneur de Syrie fût devenue dès ce moment des plus critiques.

A l'opposé des Arabes et des Parthes, qui étaient presque tous cavaliers, c'est par le défaut de cavalerie que les Juifs souffrirent le plus dans le cours de la guerre. Comme fantassins, et toutes proportions gardées, ils n'étaient inférieurs à personne pour la résistance en lignes serrées et pour l'ardeur à attaquer. Ce témoignage leur est rendu par un des juges les plus compétents et les plus renommés dans la connaissance de la guerre ancienne. « Les Hébreux n'avaient dans les commencements que de l'infanterie, dit le chevalier Folard. On voit même qu'elle a fait en tout temps la force de leurs armées. Elle était intrépide et ne faisait jamais difficulté d'attaquer partout la cavalerie, dont elle faisait peu de cas ; et, ce qui est

[1] *Festo relicto ad arma properabant; ne septimæ quidem diei, feriari solebant, ratione habita...* (Bell. judaic., lib. II, cap. 19, ed. Havercamp., p. 202, 203.)

surprenant, c'est qu'elle ne se démentit jamais, depuis Moïse jusqu'à la ruine de Jérusalem [1]. »

Des chefs d'un rang social très-élevé et d'un grand courage conduisaient les Juifs contre Cestius. Parmi les chefs, il en est deux dont le nom seul et la qualité confirment l'existence des promesses qui avaient été faites à Jérusalem au nom des Parthes, et la confiance que les intelligences dirigeantes du parti des indépendants avaient placée dans le concours prochain et vigoureux des peuples de l'autre côté de l'Euphrate et de tout l'Orient contre la domination de Rome. Ces deux chefs étaient, Cénédœus et Monobaze, proches parents, propres neveux du roi régnant de l'Adiabénie [2].

Plusieurs autres chefs des Juifs commencèrent à acquérir, dans cette même affaire, la renommée qui les suivit pendant tout le cours de la guerre, et qui en fit les instruments les plus actifs de la dernière résistance de Jérusalem aux légions et aux machines assiégeantes de Titus. Tel était Éléazar, fils de Simon, qu'il faut distinguer aussitôt d'Éléazar, fils d'Ananias, dont j'ai déjà parlé ; tel était le brave Niger, à qui les discordes intestines réservèrent la fin la plus déplorable ; le Juif baby-

[1] Le chevalier Folard, *Dissert. sur la tactique des Hébreux*, p. 3; *Commentair. sur Polybe, passim.*

[2] *Judæorum autem fortissimi visi sunt, Monobazi regis Adiabenes propinqui, Monobazus et Cenedæus.* (Bell. judaic., lib. II, cap. 19, ed. Havercamp., p. 203.)

lonien Silas, ancien commandant des troupes d'Agrippa. Mais l'homme le plus important de tous dans l'avenir se nommait Simon, fils de Gioras ou Bar-Gioras. En face des armées romaines, et sous la hache des licteurs, ce chef finit par être le héros et le martyr principal de la guerre d'indépendance.

Le gouverneur de Syrie avait jugé nécessaire de se replier vers le bourg de Béthoron. Simon chargea son arrière-garde, lui tua assez de monde et enleva plusieurs chariots de bagages qui furent amenés à Jérusalem.

De toutes parts les populations insurgées accoururent et garnirent les hauteurs : le général romain ne s'était pas attendu à une manifestation si hardie. Pendant trois jours, il n'osa pas quitter un de ses campements [1]. Enfin, l'opinion qui lui fut suggérée que le parti romain réagirait dans Jérusalem et lui assurerait la possession de cette cité, le fit revenir sur sa détermination de retraite. Agrippa envoya aux insurgés deux de ses capitaines les plus connus, nommés ou surnommés Phœbus et Burcœus : ils furent chargés de proposer l'entier oubli du passé si l'on consentait à se soumettre. Mais les promoteurs de la résistance ne voulurent pas même entendre ces envoyés et les reçurent à coups de flèches. Phœbus tomba

[1] *Cestio vero, in regione per triduum morante, Judæi, locis editioribus occupatis, vias quibus iretur observabant.* (Bell. judaic., lib. II, cap. 19, p. 203.)

frappé à mort, et Burcœus parvint à peine à se sauver couvert de blessures.

L'armée romaine, arrivée à Jérusalem, attaqua pendant cinq jours les positions principales des Juifs et fut repoussée. Les agents du parti étranger, n'ayant réussi dans aucune de leurs tentatives, n'échappèrent pas à la vengeance de leurs adversaires et furent forcés de se précipiter des remparts [1]. Le gouverneur de Syrie reconnut que, dans leurs missives, le procurateur Florus et ses amis l'avaient entièrement trompé; il céda à la dure loi de revenir de nouveau sur ses pas. On lui a reproché de n'avoir pas persévéré par ses assauts et de ne pas les avoir poussés avec plus d'énergie [2]. Mais après les cinq jours d'attaque, plusieurs de ses officiers partagèrent la crainte de perdre du temps. Les bandes insurgées se multipliaient autour de Jérusalem, et, dans le cas où la résistance intérieure réussirait à se soutenir, l'armée romaine resterait privée de vivres et de tout moyen de retraite. D'ailleurs, si quelque chose justifie les difficultés de position où Cestius Gallus se trouvait engagé et sa résolution dernière, c'est évidemment la conduite ultérieure de Vespasien. Ou par lui-même, ou par ses lieute-

[1] *Donec seditiosi, intellecta prodilione, Ananum cum suis de muro dejecerunt, eosque lapidibus feriendo...* (Bell. judaic., lib. II, cap. 19, ed. Havercamp., p. 204.)

[2] *Qui si in oppugnationem fortiter perseverasset, celeriter civitatem in potestatem suam redegisset.* (Bell. judaic., p. 204.)

nants, ce général employa plusieurs campagnes à combattre la Judée et à exterminer ses défenseurs, avant de porter son armée dans les défilés qui conduisent à Jérusalem, avant d'ordonner le siége de cette capitale.

Aux yeux des insurgés, la nouvelle retraite de Cestius prit tous les caractères d'une fuite. On l'attaqua dans toutes les directions. Il fut obligé d'abandonner ses bagages, de tuer ses bêtes de somme, de laisser derrière lui ses machines de siége [1]. Des cris de douleur et de découragement partaient du côté des Romains ; des cris de joie et d'excitation au combat du côté de la multitude des Juifs.

Une ruse de guerre sauva l'armée ; quatre cents hommes furent sacrifiés au salut commun. Cestius, revenu avec des peines infinies au bourg de Béthoron, profita de l'obscurité de la nuit ; il multiplia les sentinelles autour de son camp et leur prescrivit de répéter les signaux avec force et sans relâche, jusqu'au moment où l'ennemi aurait découvert le stratagème. Les troupes romaines, évitant de faire le plus léger bruit, abandonnèrent les sentinelles à leur malheureux sort, et traversèrent quelques passages difficiles sans être inquiétées. La poursuite recommença le lendemain pour ne

[1] *Cuncta quæ militibus impedimento erant abjici præcepit. Occisisque mulis et aliis jumentis... adeo ut milites metu perculsi helepoles et catapultas, et alia multa instrumenta relinquerint.* (Bell. judaic., p. 205, 206.)

finir qu'à douze lieues de Jérusalem, lorsque l'armée fugitive fut parvenue à la ville d'Antipatride. Cette retraite coûta près de six mille hommes à Cestius et plusieurs officiers de marque, entre autres, Priscus, chef de la sixième légion, le tribun Longinus et Emilius Jucundus, commandant d'une aile de cavalerie [1]. Suétone ajoute une autre perte bien douloureuse pour une armée romaine. « Les Juifs, dit-il, mirent en déroute le proconsul de Syrie et lui enlevèrent un aigle [2]. » La douzième légion souffrit le plus. Cette légion n'était pas heureuse en Orient : elle avait fait partie de l'armée de Césennius Pétus, qui, assiégé dans son camp par les Parthes, avait consenti quatre ans auparavant à une capitulation désastreuse.

Le gouverneur de Syrie accusa le procurateur de Judée, devant Néron, d'avoir été la première cause de la révolte de Jérusalem et de l'échec des Romains. Josèphe n'a rien laissé sur le sort ultérieur de Cestius ; mais Tacite y a suppléé. Quelques mois après, on apprit la mort de ce gouverneur, que plusieurs attribuèrent au regret d'avoir été vaincu. « La patience ne manqua pas aux Juifs, dit Tacite, jusqu'à la procurature de Gessius Florus. La révolte éclata sous lui. Le gouverneur

[1] *Romanorum autem et auxiliarium quinque millibus peditum ac trecentis et octoginta interemptis.* (Bell. judaic., lib. II, cap. 19, p. 205, 206.)

[2] *Judæi, legatum insuper Syriæ consularem suppetias ferentem, rapta aquila, fugaverunt.* (Sueton., *in Vespasian.*, § 4.)

de Syrie, Cestius Gallus, essaya de la réprimer et livra différents combats qui furent le plus souvent malheureux. Cestius mourut par l'effet naturel de sa destinée ou de chagrin [1]. » Or, admettons ici, et pour un moment, que sous l'impression causée à toute la Syrie par la défaite du proconsul romain, le roi des Parthes et ses armées, fidèles à la politique des Arsacides, eussent traversé rapidement l'Euphrate, comme c'était arrivé aux jours de Marc Antoine, et comme Cénédœus, Monobaze et tous les amis de ces peuples l'avaient formellement annoncé aux chefs de Jérusalem. Dans cette hypothèse toute naturelle, on juge à quel point la lutte aurait pu acquérir des proportions imposantes; on juge surtout si, pour être hardie, téméraire, la pensée que Tacite et Suétone nous ont montrée dominante chez la nation juive, la pensée de faire prévaloir l'Orient, était au fond trop insensée ou manquait d'une certaine grandeur.

Les zélateurs rentrèrent triomphants à Jérusalem le huitième jour du mois syro-macédonien de *Dios*, qui, chez les Juifs, correspondait au mois appelé *mareschvan*, dans la dernière semaine du mois d'octobre, ou au commencement de novembre de l'an 66 de l'ère actuelle. Ce jour termina le règne des treize procurateurs imposés à la Judée depuis la première adjonction de ce pays à la Syrie.

[1] *Et comprimere cœptantem Cestium Gallum, Syriæ legatum, varia prælia ac sæpius adversa excepere. Qui ubi fato, aut tædio occidit.* (Tacit., *Histor.*, lib. v, § 10.)

Ce même jour inaugura la quatrième époque de cette histoire, si importante, si agitée, l'époque de la guerre d'indépendance, des campagnes de Vespasien, et du siége de Titus.

QUATRIÈME ÉPOQUE.

GUERRE D'INDÉPENDANCE DES JUIFS,

CAMPAGNES DE VESPASIEN, ET SIÉGE DE TITUS.

(De l'an 66 à l'an 72 de l'ère vulgaire.)

CHAPITRE PREMIER.

Grand conseil d'insurrection et de défense des Juifs; choix des commandants envoyés dans les diverses parties du territoire; préparatifs de guerre à Jérusalem et fuite des premiers chrétiens.

La guerre d'indépendance que les zélateurs victorieux venaient de proclamer à Jérusalem se soutint près de six années : l'Occident fit en vain de nouveaux efforts de liberté, Rome fut en proie à d'horribles discordes. Pendant les premiers mois écoulés en préparatifs, les regards de toute la Judée se portèrent sur les districts galiléens, sur la conduite étrange de l'historien Josèphe, à qui l'insurrection en avait confié le commandement. Les

actes de ce personnage, les incidents nombreux des trois campagnes qui conduisirent Vespasien à l'empire, et le siége de Titus déterminèrent dans la capitale juive les réactions de parti et les scènes les plus dramatiques qu'on puisse rencontrer chez aucun peuple. Nous nous rappelons, en effet, le caractère qui a distingué, dès l'origine, la nation biblique, le peuple juif. Ce peuple avait été destiné, par système, à servir d'enseignement et d'exemple aux autres nations. Dans le champ de l'expérience, ses fautes et ses misères ne devaient pas produire de moindres fruits que ses preuves de majesté, ses actes d'intelligence et de force.

Mais il est un autre caractère encore qui distingue Jérusalem, et qui entraîne ici le cœur à s'intéresser à ses vicissitudes. Nulle cité n'a eu un sentiment plus intime de ses douleurs, de ses humiliations, nulle cité n'a été plus fidèle aux malheurs de son peuple : précipitée en quelque sorte toute vivante au fond du tombeau, la fille de Sion a su y conserver les plus hautes, les plus fières espérances. Dans ses œuvres écrites, le génie poétique de la Judée aime toujours à représenter Jérusalem sous la forme d'une femme; et les développements donnés à cette allégorie aident à résumer les passions bonnes ou mauvaises de l'antique cité. Tantôt Jérusalem est comparée à la femme forte dont la lampe s'allume chaque jour avant le lever du soleil, afin d'accomplir sa tâche; tantôt à une fille d'Ève ignorante et paresseuse qui

ose à peine toucher du pied la terre, de crainte de se blesser. Ici, la capitale juive apparaît comme une vierge pure, une mère tendre, du sein de laquelle est sorti un peuple modèle, un fils prédestiné; là, comme une femme inconsidérée, coupable, lâchement prostituée. Enfin, après la destruction de son temple et de son peuple, cette même Jérusalem est la femme veuve enveloppée de ses habits de deuil, qui rejette toutes les nouvelles noces auxquelles on prétend l'attirer, et refuse pour longtemps d'être consolée.

J'ai dit, au reste, que la nationalité des Juifs survécut à Titus plus de soixante ans, jusque sous l'empereur Adrien, où nous la verrons expirer en se débattant avec une énergie convulsive.

Dès que la victoire remportée sur le gouverneur de Syrie, Cestius Gallus, eût retenti à Jérusalem, un changement profond s'opéra dans les esprits : les partis principaux éprouvèrent de grandes transformations, et la question dominante du jour prit une tout autre face. L'impossibilité de reculer devant la gravité des nouvelles circonstances frappa la plupart des nationaux qui jusqu'alors ne s'étaient opposés au soulèvement que dans la crainte qu'un excès de précipitation à secouer le joug ne compromît sans retour l'existence de la cité. Entre les vengeances inévitables de l'ennemi et les hasards d'une guerre générale, nulle voie de salut ne s'offrait plus à leurs yeux. Évidemment le sang des légions vaincues allait soulever toutes

les colères de Rome contre les Juifs, et le sang des Juifs opprimés, égorgés dans leurs foyers, ne criait pas avec moins d'énergie contre Rome.

Mais tandis que les hommes qui avaient été retenus par la crainte ou par la prudence ne se laissaient entraîner qu'à regret sur une pente redoutable, les partisans exaltés du soulèvement, les zélateurs, jouissaient de leur succès avec un enthousiasme extraordinaire. Ils ne négligeaient ni les raisonnements, ni les caresses, ni les menaces pour faire partager cet enthousiasme à tous les principaux et à toutes les classes du peuple. « La domination romaine, disaient-ils sans cesse et sous toutes les formes, avait pour effet de saper les fondements de la cité, de détruire ses lois, de briser ses espérances d'avenir. Plus on aurait apporté de retard à secouer le joug, plus l'influence de l'étranger et tous ses moyens de corruption auraient réussi à éteindre les dernières étincelles du sentiment national, à abolir la religion de la patrie. Sans doute, la résistance à un peuple tel que les Romains exposait à des dangers immenses; mais on n'avait qu'à se rappeler les troupes d'Antiochus Épiphane, c'étaient aussi de puissantes armées : et cependant les princes asmonéens, à peine suivis, aux premiers jours de leur insurrection, d'une poignée d'hommes de zèle et de cœur, étaient parvenus à reconquérir l'indépendance du territoire. D'ailleurs, si d'une façon ou d'une autre on devait s'attendre à périr, mieux valait encore s'y résigner

dignement ; mieux valait avoir présente à la mémoire la parole de Juda Maccabée, le plus parfait modèle du vrai zélateur : « Soyez des enfants vaillants, s'était écrié le héros asmonéen, et préparez-vous à combattre les peuples qui se sont assemblés pour nous détruire ; car il est plus heureux de mourir dans la bataille que de voir les maux de notre nation, l'abaissement de notre cité et de nos lieux saints ; et quelle que soit la volonté de Dieu dans le ciel, qu'elle s'accomplisse [1]. »

Enfin, auprès de ces mêmes hommes si pleins d'enthousiasme, d'exaltation, de fanatisme, des préoccupations bien différentes agitaient le parti vaincu avec Cestius, tous les personnages, Juifs ou étrangers, que leurs intérêts ou leurs affections liaient inséparablement à la domination romaine. Dans le nombre, ceux qui avaient le plus à redouter l'inimitié populaire se hâtèrent d'abandonner Jérusalem, comme on quitte un vaisseau menacé du naufrage. Ils se retirèrent auprès du gouverneur de Syrie, pour faire acte de dévouement, et ne pas encourir dans la suite le moindre soupçon d'avoir accédé à la révolte [2]. Les autres amis et agents des Romains déguisèrent leurs sentiments ou feignirent d'en avoir changé. Plusieurs

[1] *Quoniam melius est nos mori in bello, quam videre mala gentis nostræ et sanctorum ; sicut autem fuerit voluntas in cœlo, sic fiat.* (I, Maccab., III, 58, 60.)

[2] *Nobilium Judæorum multi, quasi in eo esset navis ut mergeretur... ex urbe fuga dilapsi ad Cestium se contulerunt.* (Bell. judaic., lib. II, cap. 20, ed. Havercamp., p. 206.)

même se jetèrent au milieu de l'élan général, en apparence comme si nul n'apportait plus d'ardeur au triomphe de la nation, mais en réalité dans le seul dessein d'entraver les effets de cet élan et de ramener au plus tôt la puissance dominatrice.

Les chefs de l'insurrection victorieuse se réunirent à l'assemblée ordinaire des principaux de Jérusalem, dans la galerie sénatoriale du temple. Ils y formèrent un grand conseil ou Sanhédrin d'insurrection et de défense. Leur premier soin fut de choisir les hommes qui auraient la charge d'organiser les milices populaires et de commander aux divisions essentielles du territoire [1]. De même que pour l'usage du nom de province, on n'a pas besoin d'être averti que les mots divisions ou commandements militaires, appliqués au territoire juif, ne peuvent jamais retracer à l'esprit que des espaces d'une très-faible étendue. La disposition géographique de ces divers commandements est néanmoins une preuve que les choses ne se faisaient pas au hasard dans Jérusalem. Une intelligence réelle y présidait au mouvement; mais par malheur les sujets de discorde étaient trop nombreux et surgissaient les uns des autres.

Jusqu'à la défaite de Cestius, la question dominante avait été celle de paix ou plutôt de soumission absolue aux Romains, et celle de guerre. Aujourd'hui un débat non moins grave s'élevait dans

[1] *Qui vero Cestium fugientem persequuti sunt... in templum congregati plures belli duces crearunt.* (Bell, judaic., p. 207.)

le parti des hommes qui avaient voulu toujours recourir aux armes ou qui y consentaient de bonne foi. Il s'agissait de savoir d'après quel esprit de conduite on se réglerait à l'avenir. Fallait-il seulement faire à l'étranger une guerre de transaction ou de redressement de torts, comme les hommes prudents et politiques le voulaient, une guerre qui fût dirigée plutôt contre la tyrannie personnelle des procurateurs romains que contre le nom de Césars, contre l'empereur lui-même ? Ou bien fallait-il se jeter dans une lutte à outrance comme l'entendait la partie la plus ardente des zélateurs, dans une lutte qui imposât pour première loi d'exciter toutes les colères religieuses et politiques de la nation, de creuser un abîme infranchissable entre les Juifs et les Romains, de ne laisser enfin aucune autre issue au combat que cette même alternative de délivrance ou de mort qui a été offerte précédemment par Arminius à ses compagnons dans les champs de la Germanie [1].

Les oppositions et les animosités dont cette question fut la source commencèrent à se produire dans l'affaire du choix des commandants. Nous la verrons résolue plus tard par la défaite et la ruine complète des chefs du parti modérateur et politique.

Les divisions ou commandements militaires du territoire insurgé furent portés au nombre de

[1] Voir ci-dessus, t. I, p. 25.

sept, sans y comprendre le gouvernement central et supérieur de Jérusalem. Ces divisions avaient toutes pour objet de couvrir la capitale juive et de l'entourer de tous côtés de plusieurs lignes de places et de positions très-fortes. Quatre commandants garantissaient cette cité au nord, un à l'orient, deux vers le midi et vers l'occident[2].

Au nord, la division la plus importante était la Galilée, frontière de la Syrie. Cette province formait la clef du pays tout entier. Plus près de Jérusalem, et toujours vers le nord, les trois petites divisions suivantes, serrées l'une contre l'autre sur un front de vingt à vingt-cinq lieues de longueur, s'appuyaient d'un côté à la Méditerranée, de l'autre au Jourdain. La plus occidentale de ces trois divisions, celle de Thamna, qui touchait à la mer, comprenait le port de Joppé, aujourd'hui Jaffa, les villes de Jamnia, Lydda, Emmaüs. A la droite et à l'orient de Thamna, le commandement de l'Acrabatène et de Gophna, avancé dans la Samarie, occupait directement la ligne nord de Jérusalem et la chaîne de montagnes où David avait cherché la meilleure position militaire pour y établir la capitale de son royaume. A la droite de l'Acrabatène, la troisième petite division étendue sur le front septentrional de la capitale juive, le gouvernement de Jéricho aboutissait au Jourdain et défendait le passage du fleuve.

[1] Voir la carte à la fin du volume.

Toute la partie de la Judée située au delà du Jourdain et du lac Asphaltite, qui s'était déclarée pour la cause nationale, ne formait qu'une seule division, celle de l'orient. Enfin, Jérusalem était entourée et protégée au midi par les gouvernements des deux Idumées supérieure et inférieure. Ces deux gouvernements servaient de frontières dans la direction de l'Arabie et de l'Égypte. Du côté de la Méditerranée ils allaient se relier au commandement de Thamna, du côté du Jourdain au commandement de Jéricho. Le nom d'Idumée avait reçu de nouvelles applications à l'époque dont nous sommes occupés. Jadis ce nom indiquait seulement les régions extérieures à la Judée qui touchaient à ses frontières : maintenant on appelait aussi du nom l'Idumée tout le territoire étendu au midi de Jérusalem, tous les districts qui, dans le partage originaire du pays entre les anciennes tribus, avaient été accordés aux familles ou provinces de Juda, de Siméon et de Dan. En conséquence, les Iduméens actuels, dont le nom retentira tant de fois dans les plus grandes discordes de Jérusalem assiégée, comprenaient des populations juives natives et les populations iduméennes proprement dites, qui avaient été réunies à la loi et au territoire national plus de deux cents ans auparavant, par Hyrcan-Maccabée Ier.

Sans contredit, si la Judée eût été maîtresse de toutes ses frontières, sa défense en fût devenue

plus facile. Mais on se souvient qu'il existait depuis longtemps, au sein de ce pays, deux Judées très-distinctes : l'une, nationale, avait pour centre Jérusalem ; l'autre était composée des colonies d'étrangers qui enveloppaient la nation juive comme un réseau jeté sur son territoire. Ceux-ci reconnaissaient leur capitale dans Césarée maritime. Indépendamment de cette condition intérieure du pays, Rome s'y était assuré par avance de nombreuses ressources. Quand les soulèvements des peuples subjugués obligeaient les Romains à faire retraite, leur domination ne disparaissait jamais du sol. Politiquement, ils laissaient derrière eux des instruments dévoués qui devenaient les meilleurs auxiliaires des nouvelles armées envoyées pour ressaisir leur conquête. Militairement, ils s'étaient ménagés sur divers points des positions très-fortes qui servaient de refuge et de centre d'action à leurs partisans et à tous les mécontents que le gouvernement établi après leur départ ne manquait jamais de produire. Ces postes intérieurs multipliaient les entraves aux libres communications des forces indigènes, et plaçaient immédiatement les peuples révoltés entre une double guerre : celle qu'ils avaient à soutenir contre l'armée puissante qui arrivait du dehors, et une guerre non moins active et plus dangereuse encore au dedans.

Les villes, colonies et positions fortifiées que Rome conservait chez les Juifs embrassaient pres-

que tout le littoral de la Méditerranée. Les troupes romaines pouvaient se rendre, comme d'étape en étape et à travers la Judée, d'Égypte en Syrie. A l'intérieur du pays, Rome étendait surtout ses racines militaires dans la Samarie. Cette province, placée entre la Galilée et les trois petites divisions réunies sur le front septentrional de Jérusalem, était la plus remplie d'étrangers, et ne permettait aux deux provinces de Galilée et de Judée de communiquer l'une avec l'autre que par des routes détournées.

Dans le conseil assemblé sous les galeries sénatoriales du Temple, les nominations aux divers commandements du territoire furent arrêtées comme il suit : on choisit d'abord Joseph, fils de Gorion ou Ben-Gorion, et le sacrificateur Hanan ou Ananus ; on les institua gouverneurs supérieurs de Jérusalem, avec injonction de présider à la réparation des remparts de cette cité et à tous ses moyens de défense. Ananus représentait plus particulièrement l'esprit et le pouvoir ordonnateur, Ben-Gorion, le glaive et le pouvoir exécutif [1].

Jean l'Essénien, Jean, fils d'Ananias, et Joseph, fils de Simon, reçurent les trois commandements de Thamna, de l'Acrabatène, de Jéricho [2]. Ma-

[1] *Electus autem est Josephus Gorionis filius, ut et pontifex Ananus, qui summæ rerum omnium in urbe præessent, maximeque civitatis muros denuo erigerent.* (Bell. judaic., lib. II, cap. 10, ed. Havercamp., p. 207.)

[2] *In Hierichuntem, Josephus, filius Simonis, in Thamnæ vero toparchiam missus est Joannes Essæus. Gophniticæ autem et*

nassé eut la mission de préparer la guerre dans la Judée Transjordanienne ou Pérée. Le commandement des deux Idumées fut transmis à Jésus, fils de Saphas, et à Éléazar, fils d'Ananias [1], ce même jeune homme qui avait déterminé les ministres du Temple à refuser les victimes offertes pour le salut de Néron. On rangea sous leurs ordres le brave Niger, dont le courage venait d'être éprouvé contre Cestius, et qui exerçait déjà une autorité dans ces contrées. Enfin, la division la plus importante de tout le pays, la province de la haute et basse Galilée, frontière de la Syrie, par laquelle les Romains devaient déboucher, et dont les querelles intérieures prirent une si grande place dans les événements, cette division fut livrée aux mains de l'historien même de la guerre des Juifs, aux mains de Joseph, fils de Mathias, beaucoup plus célèbre sous le nom de Flavius Josèphe.

Dans la première organisation de la défense, le conseil central, présidé par les deux gouverneurs de Jérusalem, s'était réservé expressément la direction générale de la guerre. Nous connaîtrons bientôt les circonstances qui lui firent perdre le pouvoir.

Il est certain que le choix des commandants venait de laisser l'avantage aux hommes du parti

Acrabatenæ Joannes Ananiæ filius præficitur. (Bell. jud., ibid.)

[1] *In Peræam Manasses... Alios autem in Idumæam mittendos elegerunt duces, Jesum Sapphiæ filium. . et Eleazarum Ananiæ filium.* (Bell. judaic., p. 207.)

prudent et politique. Les chefs populaires les plus ardents avaient été éliminés, entre autres Éléazar, fils de Simon, et Simon, fils de Gioras, qui, avec un autre chef d'origine galiléenne et du nom de Jean de Giscala, devinrent dans la suite la triple tête du mouvement et le triple bras à l'aide desquels Jérusalem fit une résistance désespérée aux Romains pendant le grand siége [1].

L'homme qu'on avait investi du gouvernement supérieur dans la capitale juive, Ananus, pouvait passer pour le représentant le plus influent et le plus digne des nationaux qui voulaient sincèrement la guerre avec les Romains, mais dans un espoir de transaction finale. Un autre personnage nommé Hanan ou Ananus, hardi, entreprenant, et de la secte des Saducéens, avait été élevé à la grande sacrificature quatre années auparavant. L'autorité étrangère, ayant pris ses desseins en défiance, n'avait pas tardé à le renverser. Sur ce précédent, on pourrait confondre en un seul ces deux hommes de même nom, si, au rapport de l'annaliste contemporain, le gouverneur actuel de Jérusalem n'eût pas été un vieillard à cheveux blancs, tandis que le premier Ananus devait jouir encore de tous les avantages de la jeunesse.

Josèphe, au reste, dans ses chroniques de la guerre, nous a transmis assez au long le portrait

[1] *Filium namque Simonis, Eleazarum... negotiis summis proficere noluerunt... Cæterum Eleazares ita populum circumvenit, ut ei in universum parerent.* (Bell. judaic., p. 207.)

moral de celui de ses collègues qui allait présider pendant un certain temps au mouvement de la Judée. L'utilité essentielle de ce portrait est de bien dégager, d'établir clairement l'idée caractéristique du parti dont la mort violente d'Ananus détermina plus tard la destruction. A la vérité, dans ses derniers mémoires, qui furent publiés vingt ans après ses chroniques, l'ex-gouverneur de la Galilée, entraîné par la nécessité de justifier sa propre conduite, parla un nouveau langage. De graves accusations y furent exprimées contre l'homme à qui il avait rendu précédemment un témoignage d'honneur absolu. Mais ces accusations mêmes, qui reparaîtront dans le cours des événements, sont loin de compromettre en aucune manière l'ancien gouverneur de Jérusalem. Au contraire, elles apportent à l'histoire ce nouvel intérêt, de confirmer que le parti d'Ananus, bien distinct des zélateurs populaires les plus ardents, n'était pas moins éloigné des hommes entièrement dévoués aux Romains, dont tout semble prouver que Josèphe fut, dès l'origine, un des serviteurs occultes. « Ananus était l'homme le plus vénérable et le plus juste, dit le collègue politique de ce personnage. Sa haute naissance et sa dignité recevaient un nouvel éclat de son affabilité et du soin qu'il apportait à se faire l'égal des plus inférieurs. Ce gouverneur aimait passionnément la liberté et le régime populaire. Le bien public dominait chez lui sur ses intérêts privés. Il faisait

grande estime de la paix et ne doutait pas que la Judée ne périt, à moins d'en venir avec les Romains à quelque arrangement habile. Si Ananus eût vécu, la guerre eût fini par une transaction, et, sous la conduite d'un tel chef, les Juifs auraient suscité assez d'affaires aux Romains pour les y résoudre [1]. »

Jean l'Essénien, qui était à la veille de succomber dans une entreprise hardie et malheureuse sur la ville d'Ascalon, Ben-Gorion, Niger et plusieurs autres gouverneurs, emportés dans la même tourmente qu'Ananus, partageaient les idées de ce personnage. Ce fut aussi, comme expression de leur parti, et en affectant au dehors des sentiments populaires auxquels son âme était loin d'adhérer, que le fils de Mathias avait reçu du conseil assemblé, celui des commandements du territoire où le premier choc des forces combattantes devait retentir. Jamais nomination d'un chef n'eut de si malheureux résultats; et à ne s'arrêter ici qu'à l'histoire des dissensions intestines de Jérusalem, pendant la guerre contre les Romains, on est autorisé à dire d'avance de Josèphe que nul homme n'y fut autant que lui la cause provocatrice des réactions populaires les plus terribles.

[1] ... *Libertatis supra modum fautor erat, popularisque regiminis amator... Si vixisset Ananus, pro certo ad compositionem res venissent... multum autem negotii sub ejus modi duce facessissent Romanis.* (Bell. judaic., lib. IV, cap. 5, ed. Havercamp., p. 287.)

Après avoir désigné les divers commandants ou gouverneurs, le conseil des Juifs s'occupa de leur transmettre les instructions nécessaires pour l'organisation des milices insurgées et pour le système de défense applicable au territoire. Quoique la Judée n'eût pas fait depuis longtemps de guerre régulière, il est indubitable qu'à moins de tomber dans une injustice criante ou de faire preuve d'ignorance, on ne peut confondre les efforts de ses défenseurs avec un simple entraînement de désespoir ou de fanatisme aveugle. Certes, il n'y a aucune comparaison à établir entre la conduite militaire des Juifs et la discipline si admirable et si savante de leurs adversaires. Mais indépendamment de l'inégalité infinie dans les ressources matérielles des deux peuples, l'infériorité des Juifs à l'égard des Romains représentait la différence naturelle qui existe partout entre une insurrection nationale soudaine et une guerre de conquête froidement élaborée, entre des légions éprouvées de longue main, et des milices formées à la hâte sous l'influence des difficultés les plus grandes. D'ailleurs, et en raisonnant même d'après les règles de la prudence, les chefs des Juifs ne cédaient pas à une erreur, lorsque pour balancer la vieille et puissante tactique des conquérants, ils ne voyaient d'autres moyens que de déployer une impétuosité, une audace, une force presque surhumaines.

Dans la situation présente, beaucoup de Juifs

avaient servi de leur personne, comme soldats et comme officiers parmi les troupes auxiliaires que le roi Agrippa et le conseil de Jérusalem avaient été requis plus d'une fois de fournir aux Romains, selon l'usage de l'empire. Les bandes insurrectionnelles des montagnes, qui avaient entretenu continuellement leur ardeur dans de petits combats avec les dominateurs étrangers, procurèrent un grand nombre d'hommes vaillants et déjà aidés d'une certaine expérience. Enfin, dès que la nation juive était rendue à elle-même, ses propres traditions lui offraient les bases d'une organisation militaire très-forte. Ainsi pour assurer le classement des populations insurgées, et en former des corps de milices, le conseil central de Jérusalem, s'adressant aux nouveaux gouverneurs, ne se trouvait nullement dans l'obligation de chercher des exemples chez les autres peuples : il n'avait qu'à consulter sa mémoire. Huit cents ans avant la fondation de Rome, le législateur de la nation juive avait dicté aux masses combattantes de se ranger en divisions. Ces divisions se composaient d'un certain nombre de cohortes de mille hommes. La réunion de dix cohortes ou les dix milliers d'Israël sont mentionnés fréquemment dans les écritures. A son tour, la cohorte se subdivisait à l'infini, et je dois laisser le soin d'indiquer ce fractionnement à l'écrivain militaire qui a apporté dans cet ordre de recherches l'esprit le plus judicieux, toutes les fois que le système

exclusif qu'il prétendait applicable aux armées de son temps ne réveillait pas sa fougue d'imagination méridionale [1]. « Les armées des Hébreux, dit le chevalier Folard, étaient composées de douze tribus, chaque tribu formait plusieurs corps ou régiments, chaque régiment était de mille hommes ; ces mille hommes étaient partagés en compagnies de cent hommes, ces compagnies en deux cinquantaines, ces cinquantaines en escouades de dix hommes, et ces escouades en troupes de trois seulement, dont l'un, le tiercier, commandait les deux autres ; tous ces différents corps avaient leurs chefs... Il paraît même que, outre le général, il y avait encore plusieurs officiers généraux sous ses ordres. Ceux que l'Écriture appelle écrivains des armées étaient non-seulement préposés pour tenir les registres des troupes..., mais leur emploi s'étendait sur la discipline militaire, et ils faisaient faire l'exercice aux soldats [2]. »

[1] Jean-Charles de Folard, que j'ai déjà cité plus d'une fois et à qui j'aurai d'autres occasions de recourir, était né à Avignon le 13 février 1669. Il servit sous le grand prieur et sous le duc de Vendôme ; sous Villars, il fut blessé à la bataille de Cassano, à Malplaquet, et mourut simple maréchal de camp, en 1752, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Son *Commentaire sur Polybe* parut d'abord à Paris, de 1727 à 1730 ; les éditions d'Amsterdam sont de 1753 et 1774. Sa *Dissertation sur la tactique des Hébreux* est jointe au supplément du *Dictionnaire de la Bible* par dom Calmet, ainsi que ses observations militaires sur les siéges et les batailles mentionnés dans les livres bibliques.

[2] Folard, *Tactique des Hébreux*, p. 3, et *Comment. sur Polybe*, *passim*.

Pour arrêter le système de défense approprié au territoire, le conseil central n'eut aussi que peu de mots à ajouter aux recommandations qui avaient été inscrites depuis des siècles dans les livres et dans les souvenirs de la nation attaquée. « Entourez vos villes et vos bourgs de fortes murailles, apportez-y le blé nécessaire pour la provision de guerre; établissez-vous et fortifiez-vous sur les hauteurs; occupez les défilés des montagnes où vous pourrez arrêter facilement l'ennemi; disposez toute sorte d'obstacles et d'embûches dans les vallées [1]. »

[1] Toutes ces règles, relatives à la défense du territoire juif, sont résumées en particulier dans le livre de Judith. La traduction *Vulgate* les exprime exactement, hormis le dernier trait qu'elle a négligé. « Et ils placèrent des obstacles (*scandalas*) dans les plaines. (*Judith*, v, 1.) Cette même traduction néglige aussi un autre fait important à cause de l'analogie qu'il présente avec la situation du conseil de Jérusalem dictant ses instructions pour résister aux Romains. D'après la *Vulgate*, au temps de Judith, les enfants d'Israël des cantons provinciaux exécutèrent les instructions écrites qui leur avaient été transmises, au nom seul et de l'ordre d'un grand sacrificateur nommé Eliakim ou Joachim. Mais le texte dit mot à mot qu'ils exécutèrent toutes les instructions écrites que « le grand sacrificateur Joachim et le conseil des Anciens (la *Gueroussia*) de tout le peuple d'Israël siégeant à Jérusalem » leur avait transmises. Voici, au reste, d'après la *Vulgate* même, l'objet textuel des dépêches de cette époque. *Et miserunt... et preoccupaverunt omnes vertices montium, et muris circumcederunt vicos suos, et congregaverunt frumenta in preparationem belli... Etiam Eliakim scripsit in universos per quos viæ transitus esse poterat ad Jerusalem, ut obtinerent ascensus montium..., et illic custodirent ubi angustum iter esse poterat inter montes.* (Judith, IV, 1, 7.)

Tandis que les chefs assemblés s'occupaient ainsi à organiser le soulèvement dans les districts provinciaux, tout respirait la guerre au sein de la capitale juive : on réparait les côtés les plus faibles des murailles, on forgeait des armes, on rétablissait les machines qui avaient été enlevées au gouverneur de Syrie, et on en construisait avec plus ou moins d'habileté sur le même modèle ou d'après d'autres inspirations. La jeunesse, que la domination romaine avait tenue longtemps éloignée des exercices guerriers, s'y livrait avec ardeur[1]. La chaleur d'un si grand mouvement remplissait tous les quartiers de soins et de tumulte : les femmes elles-mêmes partageaient l'entraînement général. Tacite y a fait allusion dans le tableau de la levée de boucliers de Jérusalem, que cet écrivain reporte au moment où les légions romaines s'avancèrent contre la cité juive. « On avait donné des armes à tous les hommes qui étaient capables d'en porter, dit Tacite, et le nombre surpassait les proportions ordinaires. Le même acharnement était commun aux hommes et aux femmes, et si on forçait les Juifs de renoncer à leurs demeures, la crainte de vivre l'emportait chez eux sur la crainte de mourir[2]. »

[1] *Muros instaurare properabant et multa bellica et passim quidem per urbem jacula et omne genus arma fabricata erant. Exercitiis vero tumultuosis operam dabat ingens multitudo juvenum.* (Bell. judaic., lib. II, cap. 22, ed. Havercamp., p. 215.)

[2] *Arma cunctis, qui ferre possent; et plures quam numero audebant; obstinatio viris feminisque par; ac si transferre*

Suivant les traditions de l'Église, ce fut vers cette époque que les premiers chrétiens établis à Jérusalem prirent la fuite. Une partie se retira dans la ville située de l'autre côté du Jourdain, la ville de Pella, où cent trente ans auparavant nous avons vu Pompée s'arrêter avec son armée, lorsqu'il marchait sur la capitale juive. Jésus-Christ avait dit aux disciples de la nouvelle loi : « Dès que vous verrez Jérusalem environnée d'armées, dès que ses ennemis viendront la serrer de toutes parts, que ceux d'entre vous qui seront en Judée s'enfuient dans les montagnes, que ceux qui habitent Jérusalem désertent ses murs, que les disciples qui se trouvent au milieu des champs ne rentrent plus en son sein [1]. »

Le genre de mission qui était imposé à l'école juive nouvelle, et que j'ai signalé, donne les raisons naturelles de cette mesure. Dans la réalité des choses, les chrétiens de l'école spéciale de Josué ou Jésus de Nazareth, les chrétiens nazaréens, se dégageaient alors du système d'expectative et de défense particulier à la loi juive : ils se transformaient en instrument organisé de propagande religieuse et morale, de conquête, d'invasion. Conformément à l'ancien conseil donné par Annibal, leurs chefs ne devaient pas oublier qu'on

cogerentur, major vitæ metus quam mortis. (Tacit., *Histor.*, lib. v, § 13.)

[1] *Cum autem videritis circumdari ab exercitu Jerusalem... tum qui in Judæa sunt fugiant ad montes, et qui in medio ejus discedant...* (Luc., xxi, 20.)

ne réussirait jamais à vaincre Rome, à moins d'attaquer cette cité dans son propre sein. En conséquence, il eût été imprudent à la division nouvelle et conquérante du mosaïsme, il eût été contraire à son principe de se laisser envelopper, pour quelque motif que ce fût, dans une ville assiégée, dans une ville en état de défense, comme était Jérusalem.

Mais après avoir saisi les raisons naturelles de l'émigration des premiers chrétiens, de leur fuite, il ne faut pas s'étonner non plus si l'acte en lui-même produisit chez les Juifs nationaux une impression ineffaçable, s'il redoubla leurs sentiments de répugnance, d'inimitié envers les disciples de la nouvelle loi. La patrie réclamait en ce moment l'activité de tous les bras, le dévouement de tous les cœurs. Voilà pourquoi, après la ruine entière de Jérusalem, les hommes qui avaient combattu vaillamment contre les Romains, sur la brèche ou dans la bataille, ceux qui avaient perdu pères, enfants, amis, concitoyens, ceux qui, faits prisonniers, avaient été chargés de chaînes, avaient été jetés dans les cirques, ou vendus comme de vils troupeaux, ces hommes-là, s'ils rencontraient sur la terre étrangère un adorateur du dieu de Nazareth, sentaient, à son aspect, leur âme bouillonner d'indignation et de colère. Ou de vive voix, ou par la pensée, ils attachaient moralement au front de leur ancien compatriote le signe de la désertion.

CHAPITRE II.

Entreprise des Juifs sur la ville d'Ascalon ; échec et mort de Jean l'Essénien.

Dès que les chefs désignés pour organiser la guerre dans les diverses parties du territoire insurgé eurent reçu leurs pouvoirs, ils se rendirent à leur poste. Josèphe, empressé d'exagérer sa propre importance, n'a dit qu'un mot de ses collègues, mais ce mot a du moins l'avantage de bien confirmer leur entrée immédiate en fonctions. « Chacun des autres gouverneurs, dit le commandant de la Galilée, dirigea les affaires qui lui avaient été confiées selon son jugement et sa prudence [1]. »

Un d'entre eux, toutefois, Jean l'Essénien, fut retenu à Jérusalem. Le gouverneur de Thamna allait être le premier à payer de son sang sa dette à la cause de sa patrie.

En s'occupant des préparatifs de défense, le

[1] *Et aliorum quidem præsidum, pro ea qua erat voluntate et prudentia, quisque res sibi creditas administrabat.* (Bell. judaic., lib. II, cap. 20, ed. græc. lat. Havercamp., p. 207.)

conseil des Juifs avait songé à profiter de la victoire remportée sur Cestius. Il espérait enlever d'un coup de main la ville d'Ascalon, qui était au pouvoir des troupes romaines. Nulle résolution n'avait plus de portée pour la suite de la guerre : les Juifs n'étaient pas moins intéressés à s'emparer d'Ascalon que leurs ennemis à prendre la ville voisine de Joppé ou Jaffa maritime, dont les indigènes étaient redevenus possesseurs. Aussi, à voir en quels termes le gouverneur particulier de la Galilée s'est exprimé, dans ses chroniques, sur l'entreprise du conseil de Jérusalem, il est difficile de ne pas admettre que si Josèphe excella entre ses collègues dans l'art d'écrire et de remplir simultanément plus d'un rôle, Jean l'Essénien et beaucoup d'autres lui furent supérieurs comme chefs d'une lutte nationale, comme hommes de cœur et d'action.

Située sur les bords de la Méditerranée de Palestine, au nord de Gaza, la ville d'Ascalon était la clef des communications de terre entre la Syrie et l'Égypte ; quand Titus amena des bords du Nil à Césarée les légions destinées à former le siége de Jérusalem, il fit une halte à Ascalon. Jadis cette cité avait été comprise dans l'étendue de pays que le législateur juif assigna aux douze tribus ; elle avait compté au premier rang dans la confédération des cinq villes, ou la Pentapole philistine.

La mythologie syrienne avait assuré une grande célébrité à Ascalon : elle y établissait le séjour

supposé de la déesse Derceto, Astarté ou la Vénus phénicienne. On disait de Derceto qu'elle était mère de la fondatrice de Babylone, mère de Sémiramis. Obligée de se précipiter dans un lac, pour échapper aux atteintes d'une divinité jalouse, Derceto y avait été changée en poisson. Cette forme du poisson en effet était celle qui prédominait chez les divinités phénico-syriennes [1]. Elle emportait, sans contredit, des allusions nombreuses à l'art de la navigation, dont cette partie des côtes de la Méditerranée fut le berceau. C'est même en perdant de vue ce fait historique de la domination des dieux syriens sous l'aspect de grands poissons, et les procédés bizarres de la poésie antique, qu'on a été exposé à émettre tant d'énonciations erronées, ou puériles au sujet de l'épisode si connu du charmant petit poëme juif, intitulé *Jonas* [2].

[1] Diod. de Sicil., liv. II, ch. 4; Reland, *Palestin. illustrat.*, art. *Ascalon*; Creutzer-Guignault, *Relig. de l'antiq. Cultes dominants de la Syrie et de la Babylonie*, t. II, liv. IV, ch. 3. Le Dagon des Philistins, entre autres, était un dieu poisson, comme son nom l'indique.

[2] Quelque hésitation que nous éprouvions à porter cette légère atteinte à l'érudition populaire, il n'est point parlé de *baleine* dans le poëme de Jonas. Le mot du texte hébreu est indéfini et peut s'appliquer à tout grand poisson, à tout monstre marin que le lecteur serait disposé à choisir ou même à imaginer. L'auteur du poëme est en droit de sourire des esprits forts qui, de sang-froid et un compas à la main, se sont appliqués à prouver contre lui l'impossibilité pour le corps d'un homme mort ou vivant de traverser l'étroit gosier d'une baleine. La baleine de Jonas, sous ce rapport, forme le pendant à la *pomme* d'Adam et d'Ève. Le fruit indiqué par la

Indépendamment du poisson, la renommée mythologique d'Ascalon reposait aussi sur le respect qu'on y témoignait en faveur d'un animal d'une tout autre espèce, en faveur de l'oiseau aux blanches ailes, symbole de grâce et d'amour qui, dans les récits bibliques du déluge, apparaît comme messager de bonne nouvelle, et que les mystères du christianisme ont adopté pour servir de forme extérieure à l'esprit saint. Il était défendu, chez les Ascalonites, de tuer et de manger des colombes, dont la race entière était consacrée à la déesse Derceto, et auxquelles l'emploi fut confié de traîner le char de Vénus dans les tableaux de la mythologie et de la poésie grecques.

Lors de la première conquête de la terre promise, les bandes de la tribu de Juda s'emparèrent d'Ascalon ; mais cette ville ne tarda pas à leur échapper. Bien des siècles après, et pendant les longues guerres des dynasties grecques de Syrie et d'Égypte, Ascalon fut continuellement prise et reprise. Les Maccabées la firent rentrer dans le territoire national. La dynastie hérodéenne, qui passait pour être sortie de cette ville, se plut à l'agrandir et à la fortifier. Hérode Ier, selon les habitudes de son règne, y éleva des temples à César, à Auguste, et y favorisa même le culte de l'an-

Genèse est aussi tout à fait indéterminé. Si la pomme a triomphé et a pour elle l'autorité du temps, on reste entièrement libre d'en prononcer l'abrogation et d'y substituer, avec de graves commentateurs, quelque fruit de tout autre nature.

cienne Derceto. Les populations étrangères attirées à Ascalon l'emportèrent de beaucoup sur les populations juives, et il en résulta de grandes animosités. Enfin, rien ne dévoile mieux que les événements des croisades l'intérêt politique qui était attaché à la possession de cette cité, et les causes pour lesquelles le conseil d'insurrection de la Judée et Jean l'Essénien se déterminèrent à tenter sans retard contre ses murs une attaque de guerre populaire, brusque, rapide et par masse. D'après les historiens des croisades, les Sarrasins et les chrétiens aspiraient également à rester possesseurs d'Ascalon, qu'on regardait comme la clef de l'Égypte; c'est pourquoi dans la convention conclue entre le sultan Saladin et Richard Cœur de Lion, il fut arrêté, pour mettre fin aux débats, que la ville d'Ascalon serait entièrement démolie [1].

Les proportions étroites auxquelles Josèphe, dans ses chroniques, a réduit la pensée qui avait dicté l'entreprise de son collègue et du conseil de Jérusalem, lui sont donc toutes personnelles. Le langage même qu'il emploie à ce sujet forme la préparation la plus naturelle à l'esprit de conduite qu'on verra bientôt le fils de Mathias apporter dans le gouvernement de sa province. « Les Juifs ayant été enflés de leur succès inespéré sur Cestius, dit Josèphe, ne purent contenir l'ardeur de leur âme; excités par l'aiguillon de la fortune, ils

[1] *Histoir. des Croisad.*, par Michaud, t. II, liv. VII, édit. 1825, p. 335; liv. VIII, p. 513.

osèrent pousser la guerre plus loin. Les plus vaillants marchèrent contre Ascalon. Cette ville avait été toujours l'objet de la haine des Juifs : c'est sans doute par ce motif qu'il leur parut à propos de tourner contre elle leurs premières excursions [1]. »

On compte une distance de dix-huit à vingt lieues de Jérusalem à Ascalon. La ville maritime avait de bonnes murailles. La garnison romaine ne se composait que de mille fantassins et d'un corps de cavaliers ; mais le commandant de cette garnison, nommé Antoine, était un militaire expérimenté. Il pouvait réunir facilement les troupes établies à de faibles distances, le long du littoral, et faire agir les colonies d'étrangers, qui avaient tout à craindre d'une réaction intérieure. Du côté des Juifs, Jean l'Essénien avait été appelé de droit à diriger l'expédition. Entre les trois petites divisions qui couvraient le front septentrional de Jérusalem, le commandement de Thamna, dont on l'avait investi, s'appuyait à la Méditerranée. L'homme chargé d'y présider avait en conséquence pour mission de s'étendre sur le littoral, et d'y couper autant que possible les communications aux troupes romaines. C'était le but de la conquête d'Ascalon.

[1] *Et quasi fortunæ flabellis excitati bellum ulterius producere satagebant... Hæc urbs Ascalon semper odio habita a Judæis, propterea tunc primis illorum incursibus propior sane visa est.* (Bell. judaic., lib. III, cap. 2, ed. Havercamp., p. 220.)

Deux autres chefs, reconnus aussi intelligents que braves, et qui avaient contribué pour une grande part à la défaite de Cestius, Silas, l'ex-officier des troupes d'Agrippa, et Niger, déjà désigné comme principal lieutenant des gouverneurs de l'Idumée, furent adjoints à Jean l'Essénien[1]. Dès que ces chefs eurent jugé qu'ils n'avaient d'autre chance sérieuse de succès que la rapidité extraordinaire de l'attaque, ce ne fut plus chez eux une question de savoir si les milices avaient été dénombrées et armées seulement de la veille : l'essentiel était de profiter de l'étonnement et de la frayeur que la défaite du gouverneur de Syrie et de ses légions avaient provoqués dans tous les pays environnants. Déjà, par leur promptitude et leur audace, les zélateurs avaient surpris plus d'une garnison romaine.

Il faut le dire une dernière fois : dans une pareille guerre, et abstraction faite de tous les reproches justement mérités par la nation soulevée, les Juifs ne pouvaient se conduire, en aucun cas, d'après les mêmes principes et la même régularité militaire que leurs adversaires. Les écrivains, quelque renommés qu'ils soient, qui ont pris texte fréquemment de cette différence pour en conclure, avec une rigueur exclusive, l'ignorance ou le fanatisme des chefs armés de Jérusalem, sont tombés eux-mêmes dans une grande exagération. A la

[1] *Excursibus autem duces præerant tres viri et robore et prudentia eminentissimi.* (Bell. judaic., p. 220.)

vérité, l'erreur de ces écrivains tirait une excuse naturelle de l'inexpérience générale de leur temps pour tout ce qui concerne les soulèvements, les luttes, les passions propres aux nationalités populaires. De bons documents, en effet, traités par de bons esprits, ne suffisent pas toujours pour produire des récits ou des jugements fidèles sur des événements d'un caractère original ; il faut de plus que l'exemple de quelques événements analogues et contemporains ait répandu dans le monde une certaine sagacité à saisir des aspects qui étaient échappés nécessairement à d'autres époques.

Sous les ordres de leurs chefs, les bandes juives partirent de Jérusalem en trois corps et se dirigèrent sur Ascalon avec une rapidité extraordinaire [1]. Elles espéraient arriver aux portes de la ville à l'aube du jour, avant que le commandant romain en eût été averti, ou du moins avant que ce chef eût eu le loisir de se reconnaître. Elles espéraient en même temps provoquer une diversion intérieure de la part des Juifs ascalonites et des autres habitants qui étaient ennemis des dominateurs de l'Asie. Mais la cause romaine avait des agents actifs de tous côtés et dans tous les rangs. Pendant l'ancienne résistance de la Judée à l'invasion des Orientaux, accourus des rives gauches de l'Euphrate, Jérusalem expirante s'était plainte amèrement des hommes qui avaient affecté

[1] *Et longe majori cum celeritate iter fecerant, ac si propinquo venirent, protinus aderant.* (Bell. judaic., p. 220.)

auprès d'elle de faux semblants d'amitié, qui l'avaient trahie, qui l'avaient vendue. Le même cri de reproche se renouvelait à l'époque de l'invasion occidentale. Il n'était pas besoin d'aller chercher parmi les apôtres du maître chrétien pour y rencontrer des Iscarioths [1]. Quelle que fût la diligence incroyable déployée par les insurgés, l'avis de l'attaque qui menaçait Ascalon parvint encore plus vite à Antoine [2]. Les dispositions convenables furent prises au sein de la place. Après avoir réuni les auxiliaires, le commandant romain rangea ses troupes au dehors et sous la protection des remparts. En débouchant dans la plaine, les chefs des Juifs reconnurent avec douleur que leur meilleure chance de succès, l'occasion de surprendre l'ennemi, leur avait été enlevée. Ils ne songèrent qu'à profiter de l'élan de leurs soldats et à encourager la diversion qu'ils attendaient des habitants d'Ascalon. Antoine soutint vaillamment leur premier choc, et les empêcha d'arriver jusqu'aux murailles [3]. Alors le chef romain prescrivit

[1] Je me garderais de donner à cet homme le nom illustre de Juda. Quand un soldat forfait à l'honneur, on commence par le dégrader, par lui enlever ses insignes. L'histoire non plus ne peut permettre à un homme coupable d'infamie de souiller un grand nom; elle ne peut réunir sous une même dénomination Juda Iscarioth et Juda Maccabée.

[2] *Antonius vero, non enim nesciebat, jam futurum esse ut impetum in urbem facerent, equites prius eduxit...* (Bell. judaic., lib. III, cap. 2, ed. Havercamp., p. 220.)

[3] *Primam agressionem fortiter sustinuit et ad mœnia irruentes propulsavit.* (Bell. judaic., ibid.)

à son tour d'attaquer : il savait que la longue course accomplie par les Juifs lui donnerait bientôt un grand avantage.

Ce qui se passa dans cette affaire résume la plupart des vicissitudes que les nationaux éprouvèrent pendant le cours de la guerre. Si en rase campagne, et sous l'influence de leur serment de vaincre ou de mourir, les milices de Jérusalem faisaient reculer souvent l'infanterie des légions, le manque de cavalerie qu'on remarquait dans ces milices, finissait toujours par rendre leurs plus beaux efforts stériles. Quand les cavaliers ennemis manœuvraient autour des Juifs, sans que ceux-ci eussent des troupes de même espèce à leur opposer, quand cette cavalerie faisait dans leurs rangs des trouées qui donnaient aussitôt passage aux légionnaires, alors les chefs et la volonté la plus opiniâtre des soldats devenaient impuissants pour se préserver du désordre. On a vu dans quel esprit le fondateur des institutions de la Judée n'avait accordé aucune faveur au cheval et au cavalier. Outre les raisons tirées de la nature du pays, il s'était proposé de détourner les tribus hébraïques des mœurs des Arabes, chez lesquels le cheval est le principe et le symbole de la vie indisciplinée et nomade. Dans les longues guerres de David, la nécessité d'une cavalerie s'était fait sentir à ce prince, c'est pourquoi Salomon eut un corps permanent de douze mille chevaux, et conclut dans cet intérêt des traités avec

l'Égypte[1]. Les Maccabées réunirent quelques troupes de cavalerie, et sous le règne du premier Hérode, une des villes de la Galilée, Gabaa, fut le lieu désigné de retraite pour les hommes sortis spécialement de ce service; on l'appelait la ville des cavaliers[2]. Mais depuis que la domination étrangère était devenue exclusive, la Judée avait été privée de tous les moyens qui auraient pu l'encourager à faire la guerre pour elle-même.

Chez les Romains aussi la cavalerie n'eut qu'un rôle très-secondaire dans les premiers temps de la république. L'utilité de cette arme ne fut bien appréciée qu'à la suite des guerres d'Annibal, surtout après la bataille de Cannes, qui remplit de sang la petite rivière de l'Aufidus, située dans la partie orientale du royaume de Naples, qu'on appelle aujourd'hui Terre de Bari.

Si l'on nous permet de comparer de petites choses aux grandes, dans la plaine d'Ascalon, la cavalerie d'Antoine détruisit les bandes juives de la même manière qu'aux bords de l'Aufidus les légions romaines furent anéanties principalement par les cavaliers numides de l'armée d'Annibal, par les propres ancêtres des troupes de cavaliers que nos colonnes françaises, à l'heure où j'écris, poursuivent en Afrique avec une ardeur infati-

[1] Voir notre *Histoire des Institutions de Moïse et du peuple hébreu*, t. II, chap. intitul. *des Guerres*.

[2] *Cui adhæret* Gaba, *urbs equitum dicta, quod equites ab Herode dimissi illic habitent.* (Bell. judaic., p. 222.)

gable. D'après les renseignements dus à Polybe, l'armée africaine, à la bataille de Cannes, renfermait quarante mille hommes de pied et dix mille cavaliers numides et auxiliaires. Dans l'armée romaine, on comptait quatre-vingt mille fantassins et six mille cavaliers. La tactique du général africain consista à attirer la plus grande partie des légions sur un seul point, et à les envelopper avec son infanterie. En même temps ses cavaliers auxiliaires gaulois et espagnols battirent la cavalerie romaine répandue sur les ailes, et, après ce succès, revinrent sur leurs pas pour resserrer de plus en plus le cercle qui devait servir de tombeau aux Romains. De leur côté, les cavaliers numides enfoncèrent la cavalerie auxiliaire de l'ennemi, et réussirent, par la rapidité et la variété de leurs attaques, à contenir et à rompre sans cesse la partie des troupes romaines qui aurait été en état de porter du secours aux légions déjà engagées. Ce fut le signal de la victoire et du plus effroyable carnage. Qu'on juge des résultats : au dire de Polybe, il se sauva à peine soixante cavaliers romains et trois cents auxiliaires. La perte totale pour les vaincus s'éleva à soixante et dix mille morts, et pour les vainqueurs à six mille fantassins, et seulement à deux cents cavaliers [1].

Dans la plaine d'Ascalon, quand la cavalerie d'Antoine eut rompu les milices juives, Jean l'Es-

[1] Polyb., liv. III; Tite-Live réduit le nombre des morts du côté des Romains à quarante-cinq mille (liv. XXII).

sénien, Silas, Niger et tous les autres chefs parvinrent à les rallier ; mais à mesure que les bandes se reformaient, des charges nouvelles y jetaient le désordre [1]. Cependant, malgré l'extrême fatigue des Juifs, le combat dura du matin jusqu'à la nuit. Jean l'Essénien et Silas, après avoir épuisé tous leurs efforts, tombèrent en gens d'honneur [2]. Niger, blessé, opéra sa retraite vers l'Idumée, sans renoncer encore à reprendre l'offensive.

Les indications empruntées par Josèphe aux rapports des officiers romains, élèvent la perte des Juifs, dans cette journée, à dix mille hommes. Leurs ennemis n'auraient eu qu'un très-petit nombre de morts. Mais parmi les exagérations familières à l'antiquité, dont les temps modernes ont recueilli l'héritage, il faut compter surtout les chiffres des bulletins militaires. Dans la bataille de Cannes, la perte immense avouée par les vaincus avait fait exception au système habituel. Ici le sénat romain s'était attaché à grossir aux yeux du peuple le malheur de sa défaite et l'approche du danger, afin de mettre en jeu tous les ressorts les plus vigoureux de son âme. Mais d'ordinaire on aimait à accroître le nombre des tués chez l'ennemi et à atténuer sa propre perte. Si Josèphe, en

[1] *Iste campus amplus et totus equitatui commodus, quod cum Romanos etiam plurimum juvaret, effecit ut Judæorum magna strages ederetur.* (Bell. jud., lib. III, cap. 2, ed. Haverc., p. 221.)

[2] *Usque ad seram vesperam pugnatum est, donec e Judæis erempti fuerant duoque duces Joannes et Silas.* (Bell. judaic., ibid., p. 221.)

particulier, a mérité souvent le reproche d'exagérateur, il n'est pas un seul des autres historiens de ces temps-là, ni César, ni Tite-Live, ni Tacite, ni Dion, ni Appien, qui soient restés en ce genre trop en arrière. Je n'en donnerai qu'un exemple choisi parmi les moins frappants. Dans la célèbre bataille de Pharsale, qui décida de la transformation de la république romaine en empire, l'armée vaincue, l'armée de Pompée, perdit quinze mille hommes et on lui fit vingt-quatre mille prisonniers : cependant le vainqueur, César, déclare en propres termes n'avoir eu à regretter que deux cents soldats au plus, et trente centurions pleins de bravoure [1].

Mais, après s'être mis en garde contre l'exagération, il faut se rappeler aussi les diverses causes qui rendaient les batailles anciennes plus meurtrières que de nos jours, et qui établissaient en réalité de grandes différences dans les pertes respectives des troupes victorieuses et des troupes vaincues. La crainte d'un dur esclavage et des tourments portait les vaincus à aller au-devant du coup fatal, à se tuer eux-mêmes. Souvent, pour ne pas s'embarrasser de trop de prisonniers, les vainqueurs accomplissaient un carnage systématique de leurs ennemis, qui changeait avec rapidité l'équilibre existant entre la perte première des

[1] *In eo prælio non amplius CC milites desideravit, sed centuriones fortes viros circiter XXX amisit.* (Cæsar., *Bell. civ.*, lib. III, § 99.)

deux armées. Enfin l'excellence des armes offensives et défensives des Romains, et leur habitude des hasards, leur donnait, dans l'art de l'extermination, une supériorité infinie sur quelque peuple que ce fût : et quel surcroît d'avantage ne devaient-ils pas obtenir quand ils combattaient, comme en Judée, des populations arrachées soudainement à leurs travaux, des milices pour la plupart mal armées et privées d'expérience?

L'intérêt que le conseil de Jérusalem avait mis à la prise d'Ascalon excita Niger à tenter un nouvel effort. Il refit ses troupes dans l'Idumée; mais Antoine surveillait ses mouvements, et les partisans des Romains ne laissaient rien ignorer au commandant d'Ascalon. A l'aide des renforts qui lui arrivèrent des cités voisines, ce chef sema d'embuscades le chemin que les Juifs et Niger avaient à parcourir. Dans le nouveau choc qui s'ensuivit, sa cavalerie remplit le même rôle et obtint le même succès que dans la première affaire [1]. Niger et quelques-uns des siens cherchèrent un refuge dans une tour isolée qui fut livrée aux flammes. Un accident imprévu sauva le chef des Juifs et lui permit de rentrer à Jérusalem, où il prit part à d'autres combats. Ce n'était pas devant l'ennemi que Niger devait trouver la fin de ses destinées, mais au milieu des discordes intestines.

[1] *Ex improviso in eos inciderunt Judæi, et ab equitibus circumdati, priusquam instructa esset acies, iterum quidem cadunt,* (Bell. judaic., lib. III, cap. 2, ed. Havercamp., p. 221.)

CHAPITRE III.

Gouvernement de Josèphe dans la Galilée; opposition manifestée par les chefs populaires de sa province.

Tandis que le gouverneur de Thamna et ses compagnons agissaient avec toute sincérité et se faisaient tuer pour la cause de l'indépendance, le chef de la province juive la plus importante dans la lutte contre les Romains, le commandant de la Galilée, adoptait une autre voie. Sans contredit, si les chroniques écrites par ce gouverneur ne résumaient pas aujourd'hui la plupart des documents de son époque, si les actes de Josèphe dans sa province n'avaient pas eu pour conséquence d'appeler sur la scène publique Jean de Giscala, l'homme qui devint un des principaux instruments de la résistance de Jérusalem à Titus; enfin si le passage de Josèphe dans le camp ennemi n'avait pas servi de signal aux réactions populaires les plus terribles, nous aurions à accorder beaucoup moins d'attention à ce personnage; mais lorsque le temps a détruit presque toutes les autres lumières répandues sur les agitations intérieures de

la Judée, les récits du fils de Mathias, les justifications qu'il apporte de sa conduite, et les formes de langage dont il ne cesse de faire usage envers ses adversaires et ses rivaux, sont restés comme les archives officielles des partis juifs les plus opposés. De toutes les circonstances de la vie politique de ce chef, il n'en existe pas une seule qui ne se relie à l'histoire des autres acteurs de ces événements et à toutes les phases de la guerre d'indépendance.

Josèphe était à peine âgé de trente ans quand le conseil d'insurrection et de défense le choisit pour présider aux districts galiléens. Sa naissance correspondait à la première année du règne de l'empereur Caius, l'an 37 de l'ère actuelle, environ la septième depuis la mort de Jésus-Christ. Josèphe se glorifiait de descendre du côté de sa mère de la famille royale des Asmonéens, et de tenir par ses aïeux paternels aux rangs les plus élevés de la sacrificature juive. Son grand-père lui avait transmis le nom de *Joseph,* qu'on a légèrement modifié pour mieux le distinguer des autres personnages de même nom. Son père, Mathias, alors âgé de soixante ans, habitait Jérusalem. Josèphe avait aussi sa mère, qui fut plus tard incarcérée par suite de la défection de son fils, et accusée de servir d'agent aux intelligences qu'il entretenait dans la ville.

La première éducation du fils de Mathias avait été suivie avec soin. Il assure qu'à l'âge de quatorze ans les sacrificateurs de Jérusalem et les

principaux le consultèrent plus d'une fois sur des questions de loi très-difficiles. Depuis longtemps, chez les Juifs, l'usage existait, surtout chez les Esséniens et parmi les Thérapeutes ou contemplatifs, de se vouer à la solitude et d'y faire abnégation de tous les intérêts du monde. Josèphe raconte que pour mieux s'instruire de l'esprit et des règlements des sectes ou écoles les plus répandues en Judée, il avait passé trois ans entiers, de sa seizième à sa dix-neuvième année, auprès d'un solitaire renommé qui s'appelait Banas ou Abbanas. Cet homme s'abstenait de faire usage d'aucune chose provenant des animaux ; ses vêtements étaient tissus de l'écorce des arbres ; il ne se nourrissait que des produits spontanés de la terre et se baignait plusieurs fois le jour et la nuit dans l'eau froide, afin de mieux se sanctifier [1].

De retour à Jérusalem, Josèphe s'attacha de cœur aux membres supérieurs de la classe sacerdotale et aux principaux dont les prétentions abusives avaient déjà excité au plus haut point les jalousies populaires et les récriminations des sacrificateurs de second ordre. Le fils de Mathias considérait ce parti sacerdotal bien moins encore sous un aspect de religion que dans un intérêt de patriciat, d'aristocratie, de noblesse. « Comme dans chaque nation, disait-il, la noblesse repose sur des

[1] *Alimentisque sponte provenientibus vescentem... in vitæ sanctimoniam.* (Joseph. Vit., ed. græc. lat. Havercamp., p. 2.)

titres différents, et que parmi nous la participation aux honneurs de la sacrificature est le signe d'une naissance élevée, non-seulement je tire mon origine de la race des sacrificateurs, mais j'appartiens aussi à une des vingt-quatre familles qui sont les plus nobles dans cette race [1]. »

Trois affections se partageaient l'âme du nouveau gouverneur et y régnaient dans l'ordre suivant : d'abord Josèphe éprouvait l'amour de lui-même, l'amour de ses propres intérêts, de sa propre conservation. Et comment lui en faire trop de reproches aujourd'hui, puisque nous devons à cet amour personnel un des écrivains les plus précieux de l'histoire, une source abondante de documents de plus d'un genre?

Après l'amour de lui-même, ce qui dominait chez Josèphe, c'était son attachement aux Romains, son admiration pour cette puissance. Ses relations privées, ses études, ses voyages en Italie lui avaient inspiré l'idée la plus haute possible de la grandeur romaine. Les témoignages de bienveillance que Rome savait appliquer si à propos et dont Josèphe avait ressenti les effets, les espérances d'ambition que la maîtresse du monde ne manquait jamais de susciter chez les hommes qui

[1] *Quemadmodum apud unamquamque gentem diversa sunt nobilitatis argumenta... ego autem non solum ex sacerdotum oriundus sum genere, verum etiam... ex nobilissima populorum ad eamdem pertinentium familia.* (Joseph. Vit., ed. Havercamp., p. 1.)

lui paraissaient devoir être utiles tôt ou tard à ses desseins, avaient concouru aussi à cette admiration naturelle. Tout ce qui restait de sentiment public dans le cœur de Josèphe, après ces deux premières affections, appartenait à sa patrie.

Dans un temps ordinaire, dans une guerre plus égale, le fils de Mathias aurait pu remplir une carrière brillante comme chef militaire ou comme chef politique; mais au milieu des agitations si grandes de Jérusalem et sous l'influence des convictions qui l'animaient, il n'était pas donné au commandant de la Galilée d'avoir un beau rôle. Josèphe voulut profiter de la position que les chefs eux-mêmes du soulèvement national lui avaient faite, pour jeter des entraves à la guerre, pour ruiner le parti populaire de sa province, pour se délivrer ensuite de toute subordination envers le conseil de Jérusalem. Enfin le gouverneur de la Galilée espéra s'organiser de manière à mériter la reconnaissance des Romains et à traiter avec eux de sa seule autorité, avant que les progrès de la lutte eussent conduit la Judée dans l'alternative où les zélateurs témoignaient hautement le dessein de la placer, la délivrance ou la ruine.

De là viennent les tergiversations perpétuelles de Josèphe, les contradictions singulières qui abondent dans ses récits et dans ses aveux, et qui sont les conséquences inévitables d'une conduite à double face.

Au reste, le gouverneur de la Galilée a pris soin

de nous initier à la nature des sentiments qui l'animaient avant d'arriver au pouvoir. L'esprit de dissimulation politique à l'abri duquel il fit son début et qui réussit à lui valoir un des principaux commandements du pays, donne déjà la clef de toute sa vie ultérieure.

« Après la vingt-sixième année de mon âge, dit ce gouverneur, je me rendis à Rome. Le procurateur de Judée, Félix, avait envoyé quelques sacrificateurs, gens de bien et mes amis, se justifier devant l'empereur pour une cause assez légère. Je désirai ardemment les assister... Le vaisseau qui me portait et où nous étions six cents personnes fit naufrage sur la mer Adriatique. Nous fûmes quatre-vingts à nous sauver à la nage. La providence de Dieu nous fit rencontrer un navire de Cyrène qui nous recueillit. Arrivé au port de Diséarchie, que les Italiens appellent Pouzzole, je m'y liai d'amitié avec un comédien de race juive, du nom d'Alitur. Cet homme était en grande faveur auprès de l'empereur Néron. Par son entremise, je parvins jusqu'à l'impératrice Poppée. Mes prières obtinrent promptement la liberté des sacrificateurs. Outre ce bienfait, je reçus en particulier de l'impératrice de grands présents, et je retournai dans ma patrie. J'y trouvai que le désir d'un état de choses nouveau allait croissant. La foule était toute disposée à se révolter contre les Romains. Je mis tous mes efforts à retenir ces séditieux dans le devoir et à leur inspirer de meil-

leures pensées [1]... Je ne pus les persuader, tant leur folie, née du désespoir, était exaltée. Alors je craignis que mes avertissements répétés ne me rendissent un objet de haine et de soupçon, comme si je faisais cause commune avec les ennemis. Pour ne pas courir le risque de perdre la vie entre les mains des hommes populaires qui s'étaient emparés de la forteresse Antonia, je me retirai dans l'intérieur du temple [2]... Ensuite je me réunis de nouveau aux sacrificateurs et aux principaux pharisiens. Nous ne fûmes pas saisis d'un faible effroi en voyant que le peuple avait pris les armes ; nous éprouvions un grand embarras. Il n'était plus en notre pouvoir d'arrêter la sédition, et nous nous trouvions en face du danger. Dans ces circonstances, nous fîmes semblant d'entrer dans les sentiments des hommes populaires, afin de contenir leur ardeur. Nous espérions que Cestius arriverait bientôt avec des forces considérables, et que le mouvement du peuple et le tumulte seraient comprimés [3]. »

[1] *Cum magnis muneribus cohonestatus essem a Poppæa, in patriam revertebar. Atque deprehendi novarum rerum studia gliscere... Itaque conabar seditiosos in officio continere.* (Joseph. Vit., ed. Havercamp., p. 2.)

[2] *Ne in odium incurrerem et suspicionem, quasi eadem sentirem cum hostibus, atque ita demum a popularibus comprehensus de vita periclitarer...* (Joseph. Vit., p. 3.)

[3] *Simulabamus quidem nos probare illorum sententiam, suadebamus tamen ut se continerent, quod speraremus Cestium brevi cum validis copiis ascensurum, et tumultum motumque sedaturum.* (Joseph. Vit., ed. Havercamp., p. 2.)

De ces deux rôles si distincts que le fils de Mathias continua à mener de front dans son gouvernement, et que les chefs populaires de la Galilée ne tardèrent pas à démasquer, chacun trouve plus particulièrement son expression dans l'un des deux écrits différents de Josèphe qui sont relatifs à cette guerre. Le rôle apparent, populaire, officiel, est surtout consigné dans le livre de la guerre de Judée, le rôle actif, occulte et conforme aux vœux du parti aristocratique et romain dans les derniers mémoires intitulés : *Vie de Josèphe,* que les récriminations de plusieurs adversaires de l'ex-gouverneur et la relation de Justus de Tibériade, le forcèrent de publier plus de vingt ans après son premier ouvrage.

Voilà pourquoi, au moyen du simple rapprochement de ces deux écrits, il est permis de rétablir, sous beaucoup de rapports, ce qui avait été avancé dans les documents de cette époque, que le temps a fait disparaître.

Suivant les textes mêmes du livre de la guerre, le commandant de la Galilée aurait commencé par se conformer dans sa province au principe de Moïse et à l'usage de Jérusalem ; il aurait mis son autorité en partage avec un conseil de soixante et dix hommes des plus intelligents et des plus renommés du pays [1]. Convaincu que les Romains

[1] *De senioribus quidem istius gentis* LXX *prudentissimis, delectus, eos cum potestate omni Galilææ præfecit.* (Bell. judaic., lib. II, cap. 20, ed. Havercamp., p. 208.)

seraient prompts à attaquer la Judée, Josèphe suivit et développa fidèlement les instructions traditionnelles qui avaient été rappelées aux commandants de toutes les divisions du territoire [1]; il ordonna de fortifier les places et positions les plus essentielles de la haute et de la basse Galilée. Jean, fils de Lévias, autrement appelé Jean de Giscala, aurait reçu de sa bouche la mission expresse de préparer la défense de Giscala, sa ville natale. Le gouverneur de la Galilée alla présider de sa personne, et de tous côtés, aux travaux, en presser l'exécution [2]. En même temps, tous les Galiléens capables de faire la guerre furent inscrits par ses soins, enrôlés, enrégimentés. Leur nombre s'éleva a plus de cent mille. On ramassa partout, jusqu'aux plus vieilles armes, et on les remit entre leurs mains [3]. Comme la nécessité était pressante, dit toujours Josèphe, ce gouverneur ne négligea rien pour façonner au plus tôt les levées à la discipline, pour leur donner l'instruction convenable, pour accroître chez elles l'audace de l'âme jointe à la force du corps.

Certes, si les choses se fussent passées avec autant d'énergie et de franchise, le parti des indépendants ou zélateurs de la Galilée se serait rendu

[1] Voir ci-dessus, p. 177.

[2] *Cognitoque Romanos in Galilæam facturos esse irruptionem... munimentis omnibus ipse intererat, jubendo simul atque opem ferendo.* (Bell. jud., lib. II, cap. 20, ed. Haverc., p. 208.)

[3] *Quos omnes, armis veteribus undique collectis instruens armavit.* (Bell. judaic., lib. II, cap. 20, ed. Havercamp., p. 208.)

coupable envers Josèphe d'une ingratitude profonde ; Jean de Giscala, en particulier, n'aurait eu aucun motif valable d'en appeler bientôt au conseil de Jérusalem.

Mais les mémoires ultérieurs du commandant de la Galilée dévoilent une politique toute différente, et je laisse à leur auteur le soin de nous transmettre directement ces nouveaux aveux. « Après la défaite de Cestius, disent ses mémoires, ceux des principaux de Jérusalem qui avaient compté sur le succès du gouverneur de Syrie [1] virent les séditieux bien pourvus d'armes, tandis qu'eux-mêmes en étaient privés. Ils redoutèrent de tomber en leur pouvoir. On leur apprit que la Galilée n'était pas encore toute soulevée contre les Romains... Alors ils m'y envoyèrent avec deux sacrificateurs, personnages bons et honnêtes, Joasar et Juda, et ils nous chargèrent de persuader aux méchants qui avaient pris les armes dans cette province, de les remettre aux hommes les plus recommandables de notre nation, jusqu'à ce qu'on eût mieux connu les intentions des Romains [2]. »

Ainsi, quelle contradiction étrange ! le même personnage qui avait été désigné par les insurgés

[1] J'ajoute ces mots explicatifs pour rappeler qu'une légère erreur de copiste s'est glissée dans le texte de Josèphe : on a écrit *Gessius* au lieu de *Cestius*. La suite du récit rectifie l'erreur.

[2] *Auditoque quod Galilæa nondum omnis a Romanis defecisset, eo miserunt me... ut homines istos facinorosos suaderemus arma deponere...* (Joseph. Vit., ed. Havercamp., p. 3.)

vainqueurs de Cestius, pour organiser la guerre, qui, dans ses rapports officiels, s'attendait à chaque instant à l'invasion de l'ennemi, qui armait avec précipitation jusqu'à cent mille habitants, ce même homme, dans ses déclarations ultérieures et privées, ne se montre plus que comme un agent déguisé du parti auprès duquel la résistance passait pour une révolte, et les chefs de l'entraînement national pour des novateurs séditieux, des factieux, des brigands !

Ce n'est pas tout, Josèphe cède heureusement au respect de la vérité, en ce sens qu'il ne veut nous laisser aucun doute sur le fond de sa pensée. Un jour, ce gouverneur avait fait prisonniers certains amis du roi Agrippa, certains membres du parti romain de sa province dont il avait eu à combattre, malgré lui, les desseins trop ouvertement manifestés. « Après avoir engagé plusieurs d'entre eux à prendre un repas à ma table, je leur témoignai, dit Josèphe, à quel point je regardais la puissance des Romains comme supérieure à toutes les autres ; mais je me trouvais obligé de dissimuler à cause de la multitude des factieux. Je leur conseillai de suivre mon exemple en attendant des jours opportuns. J'ajoutai que, loin de me voir avec peine à la tête de l'armée, ils devaient considérer que nul ne les eût traités avec autant d'égards et de douceur [1]. »

[1] *Eam licet dissimularim propter latronum multitudinem. Quin et ipsis suadebam ut eadem facerent, tempus opportunum*

Tel était, dans les circonstances actuelles, l'intérêt des districts galiléens pour la défense de la capitale juive et de tout le territoire ; telle était la cause qui, pendant plusieurs mois, allait attirer les yeux de Jérusalem et de la nation entière sur cette province et sur son gouverneur. Si l'ennemi pénétrait directement de la Syrie dans la Galilée, il y rencontrait des positions redoutables, une population nombreuse déjà aguerrie, pleine de valeur. Si l'ennemi au contraire se dirigeait de la Syrie vers le centre de la Judée en suivant la ligne du littoral qu'il avait en sa possession, et en laissant la Galilée à sa gauche d'abord, puis après derrière lui, le chef des districts galiléens pouvait faire descendre de ses collines et sortir de ses défilés des masses suffisamment organisées et animées du plus grand enthousiasme. Il pouvait couper l'armée conquérante et la réduire, malgré toute la bravoure romaine, à de rudes extrémités.

Le nom de Galilée vient du mot hébreu *Galil*, qui veut dire un canton, une province, une région, et aussi un cercle, une frontière. La Galilée, longue de dix-huit à vingt lieues, sur dix ou douze de large, était la frontière septentrionale du pays des Juifs. Elle comprenait les districts qui avaient formé jadis le partage des tribus d'Aser, de Nepthali, de Zabulon. De l'avis des hommes habitués à l'Italie, le territoire galiléen offrait un

expectantibus, neque gravatim ferrent quod ipse exercitum ducerem. (Joseph. Vit., ed. Havercamp., p. 17.)

aspect général délicieux, une belle culture, une abondance extraordinaire de produits très-variés. Plus tard je ferai remarquer le caractère historique inhérent à cette province qui a été engraissée du sang de tous les peuples, de toutes les armées, presque de toutes les grandes familles dont le nom a occupé le monde, chez les anciens, dans le moyen âge, de notre temps.

Au nord, on sait que la Galilée aboutissait à Sidon et au mont Liban; au midi elle s'appuyait sur le mont Carmel et était séparée de la province de Judée proprement dite par la Samarie, ancien héritage des tribus d'Issacar, d'une moitié de la tribu de Manassé et de la tribu d'Éphraïm; au levant, la Galilée avait pour bornes le haut Jourdain et les deux lacs, dont j'ai donné une description succincte, le Séméchonte et le lac appelé indistinctement mer de Galilée, de Génésareth, de Tibériade; enfin au couchant, cette province confrontait la ligne du littoral de la Méditerranée, qui, depuis Sidon, s'étend jusqu'à Ptolémaïs, aujourd'hui Saint-Jean-d'Acre, et jusqu'à la pointe formée par l'avancement du mont Carmel dans la mer.

On divisait la Galilée en supérieure au nord, inférieure au midi. L'une et l'autre comptaient un assez grand nombre de villes, d'une population au-dessus de quinze mille âmes[1]. Les plus impor-

[1] *Quid et urbes frequentes et crebri vici, ubique populosi ut*

tantes de ces villes, celles qui servaient de chefs-lieux aux districts galiléens étaient les suivantes : à l'orient, la ville de Tibériade, aujourd'hui le village de Tabariya, sur la rive droite du lac de ce nom ; dans l'intérieur du pays, à huit lieues, trente-deux kilomètres environ de Tibériade. Séphoris ou Safouri, que les Hérodes avaient dédiée au divin César, d'où lui était venu le nom de Dio-Césarée ; sur les frontières occidentales, et non loin de Ptolémaïs, Gabara ou Gabaroth.

Les habitants de Gabara se portaient avec le plus d'ardeur à la guerre d'indépendance. Le parti des zélateurs y dominait. Séphoris, au contraire, formait la métropole du parti romain dans la province. Pendant la seconde époque de cette histoire, pendant la guerre des dynasties juives d'institution nationale et d'institution romaine, on a vu Séphoris devenir le siége d'une des cinq juridictions distinctes que Gabinius, lieutenant de Pompée, avait établies sur divers points du territoire, et qui avaient eu pour objet de rompre la puissance du grand conseil national, et tous les effets de la centralisation opérée à Jérusalem. Récemment encore, pour assurer la prééminence à Séphoris sur la Galilée entière, l'empereur Néron avait détaché du corps de la province la ville de Tibériade, qui en était regardée comme la capitale ; il avait réuni cette dernière ville au petit

qui sit minimus supra quindecim millia incolarum habebant. (Bell. judaic., lib. III, cap. 3, ed. Havercamp., p. 223.)

royaume d'Agrippa II, étendu sur la rive gauche orientale du lac de Galilée et du Jourdain supérieur.

Une cause particulière explique le dévouement de la majorité des habitants de Séphoris à la puissance romaine. Dans la tentative de liberté que Jérusalem avait faite après la mort du premier Hérode, la Galilée avait pris une part très-active au mouvement. Le gouverneur romain de Syrie, Varus, s'était emparé de Séphoris, avait vendu les habitants nationaux à l'encan, et réduit la ville en cendres [1]. Quand elle fut rebâtie, un nombre considérable d'étrangers, surtout de Gréco-Syriens, s'y établit à l'abri du pouvoir dominateur. Il en naquit un esprit d'hostilité continuelle avec les cantons et avec les villes voisines.

J'ai indiqué l'origine de Tibériade qui va devenir le centre de l'administration de Josèphe et le principal théâtre des agitations populaires de sa province. J'ai annoncé également le grand rôle que cette cité doit remplir dans la dernière phase de cette histoire, après la ruine de Jérusalem par Titus, lorsque la nationalité politique des Juifs expira au milieu des efforts les plus mémorables et les moins connus, sous l'empereur Trajan et sous l'empereur Adrien.

Dès que le signal de la guerre avait été donné, Tibériade s'était détachée du royaume d'Agrippa II.

[1] *Captoque incenso oppido Sephori, incolas vendidit.* (Antiquit. judaic., ed. Havercamp., p. 859; Bell. judaic., p. 155.)

A l'exemple de Jérusalem, elle avait chassé les agents de ce prince et de la domination étrangère. Pour mieux fermer toute voie de retour, les chefs populaires avaient demandé au conseil central l'autorisation de détruire ou de dénaturer entièrement l'intérieur du palais des Hérodes qui était rempli d'aigles, de trophées, de peintures d'animaux symboliques et d'images du paganisme, que les sentiments nationaux et religieux de cette époque supportaient avec impatience. Comme nous en aurons plus tard la preuve, ils avaient le dessein de faire servir ces richesses aux frais de la guerre contre les Romains.

A l'arrivée de Josèphe à Tibériade, les divers partis qui y reproduisaient l'état général de la Judée, se trouvaient encore dans une sorte d'équilibre ; nul n'y avait acquis la prépondérance absolue comme à Gabara et à Séphoris. On s'attendait à quelque événement qui tranchât les incertitudes. L'impulsion que le nouveau gouverneur allait imprimer préoccupait les esprits. Le parti populaire comptait fortement sur l'homme qui venait d'être choisi par les vainqueurs des légions de Syrie; le parti aristocratique, de son côté, puisait des encouragements dans la connaissance qu'il avait des sentiments secrets du fils de Mathias, et dans les liens qui lui attachaient Josèphe, en sa qualité de membre des familles du pays les plus élevées.

Le premier des trois partis de Tibériade, dit en

propres termes le gouverneur de la Galilée, se composait des gens graves et honnêtes qui s'efforçaient d'empêcher qu'on ne se détournât de la fidélité envers les Romains et envers le roi Agrippa [1]. Ce parti avait plusieurs chefs : Julius Capella; Hérode, fils de Miarus; Hérode, fils de Compsus, et son frère Crispe; celui-ci avait été fait jadis magistrat suprême de la ville par le roi Agrippa Ier, et se trouvait pour le moment dans ses terres au delà du Jourdain [2]. Le second parti, composé des classes les plus inférieures, exigeait la guerre [3]. Ce deuxième parti obéissait principalement à Jésus, fils de Saphias, Saphat ou Saphida, et petit-fils de Tobie. C'était un homme né pour les grandes agitations, ajoute le gouverneur de la Galilée; nul ne montrait une âme plus séditieuse et plus avide de nouveautés [4]. Le gros de la multitude qui s'ébranlait à la voix de Jésus était recruté dans le corps des pêcheurs du lac poissonneux de Tibériade, précisément chez les mêmes hommes auxquels Jésus, fils de Marie, avait emprunté, trente ans auparavant, les pre-

[1] *Tres in ea civitate factiones erant. Una quidem constabat viris gravibus et honestis, duce Julio Capello... hi omnes persuadere conabantur ut in sua erga Romanos regemque fidelitate manerent.* (Joseph. Vit., ed. Havercamp., p. 4.)

[2] *Tunc in suis possessionibus agebat trans Jordanem.* (Ibid.)

[3] *Altera factio ex iis qui maxime erant ignobiles, bellandum esse decernebatur.* (Ibid.)

[4] *Et a natura factus res magnas turbandas, quique ut nemo alius seditiosus erat rebusque novis studebat.* (Joseph. Vit., ed. Havercamp., p. 15.)

miers serviteurs de sa doctrine et de son nom.

Le troisième parti de Tibériade, celui qui tenait le milieu entre les deux autres, poussait réellement à la guerre, mais en adoptant pour mobile apparent un intérêt de localité bien plus qu'une déclaration exclusive contre l'autorité des Césars. Ce dernier parti suivait l'impulsion de Justus [1], de l'écrivain dont les récits subséquents obligèrent Josèphe à rédiger ses derniers mémoires.

Justus appartenait aux familles qui se regardaient comme la noblesse de Tibériade; il avait été secrétaire du roi Agrippa. En donnant l'énumération des auteurs ecclésiastiques, saint Jérôme a indiqué, d'après Josèphe, le livre de Justus, sans ajouter aucun autre détail. Mais dans le recueil intitulé, *Bibliothèque*, que Photius composa au milieu du neuvième siècle de l'ère vulgaire, ce patriarche de Constantinople nous a conservé quelques traits relatifs au lettré de Tibériade : il rappelle le sujet et le titre général de son œuvre, écrite en langue grecque, la nature de son style, et surtout cette circonstance que Justus, tout habitant distingué qu'il fût de la Galilée, n'avait absolument rien exprimé ni en bien, ni en mal sur Jésus de Nazareth, son contemporain. Après cela, Photius s'est contenté de reproduire les jugements si intéressés de Josèphe, adversaire personnel de

[1] *Justus Pisti filius, tertiæ partis primus se quidem de bello dubio animo esse simulabat, rerum autem novarum cupidus... Itaque in medium progressus erat.* (Joseph. Vit., p. 4.)

Justus, touchant la partie de son histoire qui traitait des affaires des Juifs contre la domination de Rome. « On lit une chronique de Justus de Tibériade, intitulée : *Histoire des Rois juifs qui ont été couronnés*, dit l'auteur de la *Bibliothèque*... Cette chronique commence à Moïse, et va jusqu'à la mort d'Agrippa, septième et dernier roi de la famille des Hérodes... Le style de Justus est très-concis, et néglige beaucoup de renseignements qui eussent mérité d'être rappelés. De même que tous les autres écrivains juifs, il n'a fait aucune mention de la venue du Christ, des choses qui lui sont arrivées, de ses miracles... Justus eut des démêlés avec Josèphe pour la conduite de la république; on rapporte qu'il dressa souvent des embûches à Josèphe, qui le signale comme le plus méchant des hommes. On prétend aussi que son histoire est en grande partie inexacte, surtout dans ce qui concerne la guerre des Romains contre les Juifs, et la ruine de Jérusalem [1]. »

D'après les dispositions d'esprit du gouverneur de la Galilée, il était impossible que l'accord durât longtemps avec les hommes populaires de sa province.

Les relations journalières entretenues par Josèphe avec les chefs du parti aristocratique et

[1] *Judæus genere cum esset, de Christi adventu, deque iis quæ ipsi acciderunt, et de miraculis ab illo patratis, nullam prorsus fecit mentionem... Contendit item in republica cum Josepho...* (Photius, ed. græc. lat. 1653, cod. XXXIII.)

romain, et avec le roi Agrippa II, donnèrent naissance aux premiers soupçons élevés contre sa personne.

Le flagrant délit de subterfuge et de mensonge où il fut surpris fréquemment par les zélateurs accrut en peu de jours la défiance.

Enfin les retards incontestables que le gouverneur de la Galilée apporta à fortifier les villes principales, tandis qu'à l'entendre, dans ses déclarations officielles, il se multipliait pour y réussir, le firent considérer comme coupable de trahison, et déterminèrent contre lui des soulèvements que la terrible invasion dont on était menacé rendait encore plus déplorables.

Toujours est-il que les moyens employés par Josèphe pour se rendre maître du parti populaire, et, selon son expression, pour tenir la Galilée tranquille et pacifiée, redoublèrent au contraire la discorde de tous côtés, et finirent par provoquer, soit dans cette province, soit à Jérusalem, des réactions sanglantes contre les hommes accusés, ou simplement soupçonnés d'agir dans le même esprit que ce gouverneur, d'être ses complices.

Avant de se rendre à Tibériade, Josèphe s'était arrêté à Séphoris : il avait préservé cette ville, où l'opinion romaine prédominait, de l'attaque des Galiléens zélateurs, qui voulaient s'en emparer. De plus, il avait accordé aux Séphoritains un privilége particulier, dont l'affaire des fortifications nous amènera bientôt à connaître les conséquen-

ces. Josèphe, arrivé à Tibériade, commença par s'établir dans un petit bourg voisin de la ville. Il était porteur d'un décret qui ordonnait de détruire l'intérieur du palais des Hérodes [1]. Julius Capella, et tous les amis d'Agrippa et des Romains s'y opposaient de toutes leurs forces. Jésus, fils de Saphida, et le parti populaire les tenaient en échec. Sans tenir compte des zélateurs, le gouverneur réunit les hommes du parti romain, et eut avec eux de longues conférences. Il leur proposait de prendre un terme moyen, celui d'enlever les richesses du palais, mais pour les envoyer au roi Agrippa, ou les remettre aux représentants de ce prince [2]. Aux yeux des chefs du mouvement national, c'était accroître les ressources de l'ennemi. Le bruit de ce qui se passait circula dans toute la ville, et Josèphe discutait encore avec Julius Capella et les autres chefs du parti de la soumission, quand Jésus, fils de Saphida, et les siens, parurent devant le palais, la flamme à la main, en forcèrent les portes, et s'en emparèrent [3].

Dans ces conjonctures, la résolution qui fut prise par le gouverneur expliqué à elle seule le

[1] *Me ab Hierosolymitarum populo ad eos missum esse... ut iis persuaderem tollendam esse domum ab Herode tetrarcha extructam.* (Joseph. Vit., ed. Havercamp., p. 7.)

[2] *Multumque Capellus primoresque civium restiterunt, diuque id sinere noluerunt... quæcumque accipiebam servare regi statui.* (Joseph. Vit., ed. Havercamp., p. 7.)

[3] *Jesus autem Sapphiæ filius nos prævenit, quam primum pro nautarum et inopum factionis duce se gessisse diximus.* (Joseph. Vit., ibid.)

genre de reproche que Justus exprima dans la suite contre le fils de Mathias. Il l'accusait d'avoir été la première cause des malheurs de Tibériade et de la Galilée, de n'avoir pas été moins infidèle aux Romains qu'aux Juifs. Loin de rester à son poste, et de faire face à l'orage, Josèphe, au sortir de sa dernière conférence avec Capella, abandonna la ville sous un prétexte frivole, et se retira dans la haute Galilée [1].

Les bandes populaires, livrées à elles-mêmes, firent tomber leur fureur sur les étrangers et sur les habitants natifs dont elles avaient eu particulièrement à souffrir avant la proclamation de la guerre.

Au retour de Josèphe à Tibériade, et lorsque ses premiers débats avec Jean de Giscala eurent commencé à éclater, une autre affaire tourna encore au détriment de son influence.

On n'ignorait pas les communications échangées chaque jour entre les hommes aristocratiques de la Galilée et le roi Agrippa. Josèphe, en particulier, était ami de ce prince, et, sur les soixante lettres qu'il déclare avoir conservées de lui, on doit croire qu'un certain nombre datait des jours de la guerre. Deux personnages éminents de la suite de ce même Agrippa arrivèrent auprès du gouverneur, se disant en pleine disgrâce. Le bruit

[1] *Nos enim post colloquium cum Capello et Tiberiensium primoribus habitum, in superiorem Galilæam secessimus.* (Joseph. Vit., ed. Havercamp., p. 7.)

se répandit parmi le peuple que ces hommes étaient des émissaires chargés de traiter de la reddition de la province. Les plus crédules s'empressèrent de les signaler comme des empoisonneurs qui, dans l'intérêt des Romains, voulaient en finir plus vite avec les habitants [1].

On se plaignit, on s'ameuta; la multitude s'écria que si ces étrangers arrivaient à bonne intention, ils devaient témoigner publiquement de leur accession religieuse à la loi du pays et recevoir un baptême qui les identifiât avec la cause de la nation juive. Josèphe prit leur défense et fit entendre une belle parole de tolérance universelle, mais dont l'application n'était pas rigoureusement adaptée à la circonstance. « Je représentai à la multitude, dit l'écrivain juif, qu'il fallait laisser à tous les hommes la faculté d'adorer Dieu selon la volonté de leur âme, et n'y employer aucune contrainte [2].

Quelque superstitieux qu'on puisse se représenter le peuple galiléen, tel n'était pas en ce moment l'objet de la question. Tout préoccupé de l'invasion prochaine des bataillons ennemis, ce peuple, quand il voulait imposer aux seigneurs suspects de machinations, l'alternative de sortir

[1] *Magnates illos regios traducebant, veneficos esse dicentes, quique Romanos contra se venire hortarentur... Futilemque istam veneficii accusationem irridebam.* (Joseph. Vit., ed. Havercamp., p. 11 et 14.)

[2] *Dicens hominum quemque oportere ex animi sui voluntate Deum colere, et non ad id faciendum cogi.* (Ibid., p. 11.)

du territoire insurgé ou de se prêter au baptême juif, cédait évidemment à un autre mobile que l'intolérance religieuse.

L'irritation causée par l'insistance de Josèphe à retenir ses hôtes dans Tibériade en vint au point de menacer leurs jours. Alors ce gouverneur se décida à les ramener en secret et avec précaution sur les frontières du roi Agrippa, auprès duquel les deux fugitifs ne tardèrent pas à retrouver leur faveur première.

La métropole du parti romain dans la Galilée, la ville de Séphoris était aussi une des clefs militaires de la province. D'après la concession que Josèphe avait faite à cette cité exclusivement à toutes les autres, elle avait pleine et entière liberté d'accroître à son gré la force de ses murailles[1], et cela sans donner aucune garantie pour l'avenir. Les résultats de cette concession répondirent presque immédiatement à ce que les chefs populaires avaient prévu. Le parti romain dominant à Séphoris envoya à diverses fois, et au su de toute la province, des députés au gouverneur de Syrie pour faire acte de fidélité et lui demander des secours. Plus tard, à l'approche de Vespasien, et après un nouvel acte de condescendance de Josèphe, on vit Séphoris apporter ses vœux au général romain et en obtenir une garnison considérable. Alors le gouverneur de la Galilée essaya de la reconquérir;

[1] *Solis Sephoritis permisit Josephus ut murum sibimet ipsis fabricarent.* (Bell. judaic., lib. II, cap. XX, ed. Haverc., p. 208.)

mais après y avoir échoué, il ne put s'empêcher de constater en ces termes, si ce n'est sa trahison, du moins son imprévoyance. « Josèphe avait tellement fortifié Séphoris, avant qu'elle ne se détachât de la cause galiléenne, que les Romains eux-mêmes auraient éprouvé beaucoup de difficulté à l'emporter. C'est pourquoi Josèphe perdit désormais tout espoir de ramener les Séphoritains au parti commun, soit par la persuasion, soit par la force[1]. »

Mais dans les mêmes jours où ce gouverneur accordait si imprudemment à la ville romaine tous les moyens de se mettre en état de défense, et d'accomplir sa défection, les cités les plus engagées dans la cause de l'indépendance rencontraient de sa part des obstacles nombreux. Plusieurs chefs populaires résolurent d'agir de leur seule autorité, et poursuivirent des travaux dont Josèphe ne dédaigna pas de s'attribuer ensuite tout l'honneur, même l'initiative.

Les preuves des retards reprochés au gouverneur de la Galilée, et relatifs à la fortification des principales villes, apparaissent dans les détails les plus curieux du soulèvement général qu'un nouvel incident va provoquer contre lui. On est étonné des subterfuges auxquels Josèphe ne cessait de re-

[1] *Quam ipse, antequam a Galilæis discesseret, ita munivit ut etiam Romanis captu esset difficilis. Quam ob rem de spe sua decedit... ut Sephoritas aut vi, aut suasu in partes suas traheret.* (Bell. judaic., lib. III, cap. 4, ed. Havercamp., p. 225.)

courir, et ces nouvelles agitations confirment l'esprit qui dominait chez les populations de sa province.

La femme d'un intendant du roi Agrippa II et de sa sœur, la reine Bérénice, commit l'imprudence de traverser les terres galiléennes pour se rendre dans les régions occupées par les Romains. Comme si elle eût voulu braver les habitants, cette femme marchait superbement vêtue, suivie d'un riche butin et d'une escorte de cavalerie [1]. Les jeunes miliciens du bourg de Dabarith montaient la garde dans le lieu de son passage [2]. Ils se jetèrent sur les cavaliers, s'emparèrent des bagages, et laissèrent à la femme de l'intendant la liberté de se sauver. Après cette expédition, le premier soin de la jeunesse de Dabarith fut de conduire leur prise au gouverneur. Il s'agissait de quatre mulets chargés d'étoffes précieuses, d'une grande quantité de vases d'argent et de cinq cents pièces d'or. Josèphe était en ce moment à Tharikhée, ville forte, située à une petite distance de Tibériade. Pour rester maître de la prise et se faire un mérite auprès d'Agrippa et de ses alliés de l'avoir renvoyée à ce prince, le gouverneur de la Ga-

[1] Dans sa *Guerre des Juifs*, Josèphe avait dit que c'était l'intendant lui-même, nommé Philippe, qui voyageait. Ces différences et toutes les autres du même genre ne changent rien au fond du récit.

[2] *Juvenes quidam audaces, genere Dabaritteni... in magno campo vigilias agentes.* (Joseph. Vit., p. 12; Bell. judaic., lib. II, cap. 21, p. 210.)

lilée fit un premier mensonge aux miliciens de Dabarith. Il leur assura que le dépôt remis entre ses mains serait vendu et aurait le genre de destination que les chefs sincères du parti zélateur avaient voulu donner aux richesses contenues dans le palais des Hérodes. Le prix en serait adressé à Jérusalem pour concourir aux dépenses des fortifications de la capitale juive [1].

Mais les jeunes gens se furent à peine retirés que le gouverneur fit appeler les deux habitants de Tarikhée les plus connus pour leur dévouement à la cause d'Agrippa, Dassion et Jannée, fils de Lévi. Il leur prescrivit de rapporter au roi les objets capturés, sans en rien dire à personne, sous peine de la vie [2].

Malgré la rigueur de cette injonction, le secret ne fut pas si bien gardé que les miliciens de Dabarith n'en eussent connaissance. Furieux, ils dénoncèrent le chef qu'on leur avait envoyé de Jérusalem comme un perfide qui ne songeait qu'à replacer le pouvoir sous la domination étrangère [3].

A leur cri, et d'un bout de la Galilée à l'autre,

[1] *His qui ea attulerant dicebam, oportere servari, ut ex illis venditis instaurarentur Hierosolymitarum muri.* (Joseph. Vit., ed. Havercamp., p. 12, 13.)

[2] *Accitis duobus e primoribus, qui regis erant amicissimi, mandabam eis ut... ad regem transmittendum curarent, mortem eis in multam interminatus, si vel alteri renunciaverint.* (Joseph. Vit., p. 13.)

[3] *Quasi regio ipsorum a me prodenda esset Romanis..... Et omnibus prædicabant Josephum pro proditore habendum esse.* (Bell. judaic., p. 211; Joseph. Vit., ed. Havercamp., p. 13.)

une multitude accourut en armes dans la plaine qui séparait Tibériade de Tarikhée. On y débattit s'il ne faudrait pas révoquer le gouverneur avant même d'en avoir déféré au conseil de Jérusalem, si Josèphe ne méritait pas d'être puni, sans délai, du supplice des traîtres [1]. Le fils de Saphida, que le parti populaire venait d'élever au poste de premier magistrat de Tibériade, parla avec le plus de véhémence contre le fils de Mathias.

Sur ces entrefaites, Josèphe, étranger à ce qui se passait, s'il faut l'en croire, était livré au sommeil. Un de ses gardes, le seul qui fût resté auprès de lui, l'avertit du danger. Soudain le gouverneur s'enveloppa d'un vêtement déchiré, mit de la cendre sur sa tête, suspendit son épée à son cou, et traversa la foule des habitants des campagnes, qui l'accablèrent de reproches.

Dans sa pensée, cet appareil de suppliant avait pour but de donner plus de force au nouveau mensonge qu'il méditait, et à l'aide duquel il espérait jeter la division parmi les troupes assemblées. En effet, après avoir obtenu la parole, Josèphe n'hésita pas à s'écrier : « Croyez tous à la vérité de ce que j'avance. Jamais je n'ai eu l'intention de renvoyer au roi Agrippa la prise des jeunes gens de Dabarith. Dieu me garde de traiter en ami un

[1] *Alii quidem proditorem deponendum esse, alii vero concremandum... unaque voce clamabant omnes, supplicio plectendum esse qui sese pro nefario illorum proditore gesserat.* (Bell. judaic., p. 211; Joseph. Vit., p. 15.)

prince qui est votre ennemi! Mais vous, entre autres, ô habitants de Tarikhée! jugez-moi. J'ai vu que votre cité avait besoin d'être fortifiée et que vous manquiez d'argent pour y faire travailler; c'est pourquoi, dans la crainte que les habitants de Tibériade et des autres villes ne voulussent s'emparer de cette somme, je l'ai retenue secrètement afin de l'employer à l'édification de vos remparts. Si mon dessein vous déplaît, je vais tout rapporter à l'instant; si au contraire vous m'approuvez, c'est à vous de me défendre [1]. »

A ces mots, qui répondaient si adroitement au sujet de l'impatience générale, les habitants de Tarikhée firent entendre un bruit d'approbation. Les troupes de Tibériade et des autres villes, au contraire, redoublèrent leurs menaces. Mais Josèphe parvint aussi à les apaiser, en leur répétant la promesse, dit ce gouverneur, de s'occuper au plus tôt de la construction de leurs remparts [2]. Alors cette multitude abusée, ajouta-t-il, consentit à se dissiper, tout offensée et irritée qu'elle fût encore [3].

[1] *Has pecunias neque Agrippæ mittere cogitabam... sed cum animadverterem, ô Tarichealæ, civitatem maxime omnium munitionis egere... mecum constitui clam pecuniam detinere ut vobis circumdarem muros...* (Joseph. Vit., p. 14; Bell. judaic., p. 211.)

[2] *Postquam autem promiseram et Tiberiadi me ædificaturum mœnia, et aliis eorum civitatibus quibus necessaria erant, fide mihi habita, ad sua quisque sese subducebant.* (Joseph. Vit., ed. Havercamp., p. 14.)

[3] *Quidem alia multitudo quæ decepta fuerat, recedebat, quamvis irata et offensa.* (Bell. judaic., p. 212.)

Seulement, un groupe d'environ six cents personnes qui ne s'était pas laissé persuader par les paroles de Josèphe, le suivit en tumulte jusqu'à sa demeure, et menaça d'y porter la flamme. Le fils de Mathias imagina un nouveau stratagème. Du haut de sa terrasse, il engagea les principaux du rassemblement de franchir le seuil de sa porte afin de conférer avec plus de liberté. Il leur offrit de les mettre en possession du montant de la prise qui avait causé l'agitation publique. Mais dès que ces hommes furent en son pouvoir, Josèphe ordonna aux gardes revenus autour de lui de les battre de verges jusqu'au sang. D'après ses propres récits, une main fut coupée au plus audacieux, et attachée à sa poitrine [1]. Quand ces malheureux reparurent devant la foule, la terreur s'empara des esprits, et tous prirent la fuite.

[1] *Cum eos in abditissima domus traxisset, verberavit donec viscera omnium nudaret... Jussissemque alteram e manibus ei abscidi, colloque ejus appendissem.* (Bell. judaic., p. 212; Joseph. Vit., p. 14.)

CHAPITRE IV.

Jean de Giscala ; décret du conseil de Jérusalem contre Josèphe.

Le nom de Jean de Giscala, l'un des héros de la résistance future à Titus, commença à retentir en Judée sous l'empire des circonstances dont je viens de parler. Le gouverneur de la Galilée, et après lui la généralité des historiens, ont tant abusé contre ce chef des formes de langage familières à tous les partis dans les guerres civiles, qu'il ne faut négliger aucun détail pour se replacer à son égard dans les limites naturelles de la justice.

Le débat concernant la fortification des villes avait été le premier sujet de la rupture de Josèphe avec Jean. Par une singulière fatalité, à l'instant où il reproche à l'homme de Giscala d'avoir été dissimulé, trompeur, le gouverneur de la Galilée est entraîné malgré lui à mettre la vérité et le bon droit du côté de son adversaire. Nous en aurons bientôt la preuve écrite. Le premier acte de Josèphe, sa première parole envers le chef le plus populaire des bandes galiléennes fut un acte de dissimulation, une parole de mensonge.

L'automne de l'année 66 de l'ère actuelle venait de s'écouler. Dans les traditions de l'Église, cette année est celle du martyre des apôtres Pierre et Paul. Les Romains étaient loin de discerner encore les chrétiens d'avec les Juifs : aussi, quelle que soit la ville de l'empire où Pierre ait subi la mort, si l'on rapproche l'ardeur de prosélytisme déployée par cet apôtre et par Paul, du soulèvement de leurs concitoyens, on juge qu'en les frappant les autorités romaines ne songèrent qu'à faire tomber la tête de deux Juifs rebelles. Bien plus, à l'époque où les étrangers commencèrent à mieux séparer les deux sectes juives rivales qui agissaient également sous l'influence d'une idée de Messie ou de Christ, savoir, les défenseurs de Jérusalem, les zélateurs de la justice promise au royaume de ce monde ou les chrétiens de la loi, et les disciples de Jésus, les zélateurs exclusifs du royaume qui n'est pas de ce monde, ou les chrétiens de la foi ; à cette époque, les Romains ne cessèrent pas de regarder les uns et les autres, comme étant les expressions, les deux branches d'une seule et même révolte.

Le gouverneur de Syrie, Cestius Gallus, touchait aux derniers moments de son existence : il résidait toujours à Antioche, centre de son gouvernement. En attendant l'heure de venger sa défaite, Cestius s'était attaché à renouer, dans le pays des Juifs, les intelligences nécessaires pour en favoriser l'accès à de nouvelles légions. De leur

côté, l'ex-procurateur Florus et tous les agents romains retranchés à Césarée maritime travaillaient à la ruine de la nation insurgée. Ceux des chefs du parti romain de Jérusalem, Costobare, Saül, Antipas qui, après le triomphe des zélateurs, s'étaient retirés vers Cestius, voguaient vers l'Italie. Ils allaient rendre compte de l'état des affaires à Néron. Mais cet empereur, arrivé au dernier degré de l'extravagance et de l'infamie de ses caprices, ne se trouvait pas à Rome. Le règne du fils de la seconde Agrippine marchait rapidement vers sa fin. Déjà les Gaules étaient près de suivre l'exemple de Jérusalem, de faire entendre un cri de délivrance, qui eut pour dernier résultat, non-seulement de précipiter la chute de Néron, mais d'enlever l'hérédité de l'empire à la maison des Césars. Un sénateur d'origine gauloise, gouverneur et propréteur des Gaules, présida au mouvement. Le nom de cet homme était de redoutable augure pour un tyran tel que Néron : il s'appelait Vindex, le vengeur. Dix-huit mois seront à peine écoulés que nous verrons l'empereur romain réduit à se frapper lui-même.

Jean, fils de Lévias, appartenait à une famille de Giscala, qui, sans être riche en biens, jouissait d'une considération étendue. On juge le caractère d'un homme d'après la nature de ses amitiés. Depuis sa jeunesse, une vive affection liait Jean de Giscala au fils d'un personnage qui n'a pas moins de célébrité dans l'histoire chrétienne que dans

les traditions juives. Cet ami était Simon, fils de Gamaliel, du même docteur à l'école duquel l'apôtre Paul avait reçu les premières instructions de sa jeunesse [1].

Indépendamment de la renommée de son père, l'estime générale accordée au fils de Gamaliel, ajoute un nouveau poids à la signification de l'amitié qui l'unissait à Jean. Quoique l'éloignement de Simon pour le gouverneur de la Galilée fût formel, Josèphe n'a pu s'empêcher de parler de lui en ces termes : « Simon de Jérusalem était d'une naissance illustre et de la secte des Pharisiens, qui l'emporte sur les autres dans la connaissance et dans l'observation de nos lois. Il se faisait distinguer par son intelligence et sa sagesse [2].

Toutefois, la nature des souvenirs attachés aux Pharisiens n'est pas un motif pour conclure de l'intimité du fils de Lévias avec un des membres principaux de cette secte, que le fanatisme des pratiques extérieures eût armé son bras contre la domination des Romains. Au moment de la plus grande infortune de Jean, Josèphe lui reproche avec amertume de n'avoir pas hésité, dans l'occasion, à manger des viandes défendues par les règles d'observance religieuse [3].

[1] *Simon autem hic, vetus erat Joannis amicus eique perfamiliaris, mihi vero tunc temporis infensus infestusque.* (Joseph. Vit., ed. græc. lat. Havercamp., p. 18; Act. apost., xxii, 3.)

[2] *Sapientia abundabat et ratione plurimum valebat, et suo unius consilio res labantes restituere poterat.* (Joseph. Vit., p. 13.)

[3] *Qui Deum quoque jam ausus esset impietate contemnere;*

Josèphe fait aussi un crime à l'homme de Giscala d'un mot qui fut prononcé durant la dernière période de la résistance de Jérusalem à Titus, et qui peut servir de trait caractéristique.

Lorsque la famine sévissait au sein de la ville, et que l'ex-gouverneur de la Galilée vivait dans l'abondance au milieu du camp ennemi, Jean prit le vin et l'huile que l'on conservait dans les chambres les plus reculées du temple, et qui étaient destinés au sacrifice : il les distribua à ses intrépides compagnons. Josèphe crie avec fureur au sacrilége. Jean de Giscala, au contraire, avait répondu aux guerriers dont la main hésitait encore à toucher aux provisions sacrées : « Ceux qui combattent ici pour Dieu ne doivent pas craindre de faire usage des choses divines, et les défenseurs du temple sont autorisés à s'alimenter des ressources qu'il contient [1].

Pendant l'administration tyrannique des derniers procurateurs romains de Judée, le fils de Lévias avait suivi l'exemple des anciens Asmonéens ; il s'était retiré dans les montagnes, et y avait formé un corps de combattants choisis. Cette troupe prit part à tous les engagements des Juifs avec les Romains, avec les Syriens et leurs alliés

nam et mensa nefaria vescebatur... (Bell. judaic., lib. VII, cap. 8, ed. Havercamp., p. 423.)

[1] *Et ad socios dicebat, oportere sine metu uti divinis pro numine stantes, et ex templo ali qui ei militant.* (Bell. judaic., lib. V, cap. 13, ed. Havercamp., p. 362.)

qui, dans les districts septentrionaux, avaient précédé le signal de la guerre générale.

Jean, néanmoins, avait fait tous ses efforts pour empêcher Giscala, sa ville natale, de lever trop précipitamment l'étendard de la révolte ; il craignait, avec raison, le voisinage des troupes romaines et le parti romain des villes voisines. Ses conseils ne furent pas suivis : Giscala, livrée à elle seule dans sa tentative imprudente, se vit aussitôt attaquée, prise, incendiée. Alors Jean irrité au plus haut point de cette catastrophe, parvint à réunir assez de forces pour vaincre à son tour les destructeurs. Selon l'expression des documents, il ressuscita la ville, et en rétablit, en partie, les murailles [1]. Son intrépidité et la nationalité de ses sentiments intéressaient la Galilée entière bien avant que la défaite de Cestius eût donné le branle au soulèvement général.

Mais les desseins et l'ambition du fils de Lévias étaient loin de se renfermer dans les destinées étroites d'un chef de bande. « Il aspirait à commander et à faire de grandes choses, dit son adversaire personnel ; seulement l'argent lui manquait [2]. »

Enfin les causes suivantes expliquent déjà le rôle éminent réservé à ce chef dans le siége de la

[1] *In pulchriorem urbem ressuscitavit, et in futuram securitatem mœnibus firmavit.* (Joseph. Vit., p. 5.)

[2] *Jam vero illi imperare desideranti et majorum appetenti, pecuniæ inopia obstabat.* (Bell. judaic., lib. II, cap. 21, p. 210.)

capitale juive; ces causes se dégagent avec une grande clarté de toutes les accusations que Josèphe a accumulées sur son nom. « Jean avait une parole ferme de commandement, à laquelle il joignait l'art d'attirer les hommes... Les uns obéissaient à sa voix par crainte, les autres par attachement, le plus grand nombre aimait en lui l'intelligence dans le conseil et la force dans l'exécution [1]. »

La ville de Giscala, dont il est difficile aujourd'hui de déterminer la situation exacte, était une ville des frontières occidentales de la Galilée, à une faible distance de Tyr. Cette position sur la frontière lui valait beaucoup d'importance. Les travaux à faire pour la fortifier occasionnèrent la première rupture de Jean avec Josèphe, qui attira plus que jamais les yeux de la capitale juive sur la Galilée. Si l'on compare de nouveau les deux relations successives dans lesquelles le fils de Mathias a parlé de ces événements, on en retire la preuve que, sur ce point comme en beaucoup d'autres, Josèphe n'apporta pas une fidélité scrupuleuse dans les premiers rapports qui furent adressés par lui au conseil de Jérusalem. Loin d'admettre que Jean se montra ingrat à son égard,

[1] *Quæ vero ipsi visa sunt imperiosius juberet... eique se sociabant non nulli quidem metu, alii vero ex benevolentia, miram quippe scientiam habebat alios ad se alliciendi... ad hæc quia manu strenuus erat et bonus consilio.* (Bell. judaic., lib. IV, cap. 7, ed. Havercamp., p. 295.)

on est obligé d'accorder à ce dernier chef que, dès l'origine, le gouverneur de la Galilée lui avait donné de justes sujets de mécontentement personnel et de défiance.

Il est bien établi par les documents qu'à leur départ de Jérusalem, les commandants envoyés dans les diverses divisions du territoire avaient été invités à tenir le conseil central, ou le Sanhédrin de la guerre, au courant de la situation : leur devoir était de s'en remettre, pour les cas difficiles, aux ordres qui leur seraient transmis. Le gouverneur de la Galilée obéit à cette injonction jusqu'au jour où sa révolte à main armée contre les délégués de Jérusalem prépara à la fois la chute du conseil et la destruction entière du parti politique. Ainsi, à l'occasion de quelques troubles qui avaient éclaté au sein du royaume d'Agrippa II, limitrophe de sa province, les récits de Josèphe montrent les liens officiels qui étaient destinés à rattacher les actes des gouverneurs à la direction centrale. « Dès que je fus arrivé dans la Galilée, dit le commandant de ces districts, et que j'eus connaissance des événements, j'en écrivis au Sanhédrin de Jérusalem, et je demandai aux membres de ce conseil ce qu'il me serait prescrit de faire [1]. »

A entendre Josèphe, dans ses premiers rap-

[1] *Postquam ista ab ipsis nunciis accepissem, scribo Hierosolymitarum Synedrio hisce de rebus, et quid me facere juberent ab illis requiro.* (Joseph. Vit., ed. Havercamp., p. 7.)

ports, ce gouverneur avait ordonné lui-même au fils de Lévias et aux siens d'enceindre Giscala de murailles[1]. Plus tard, et sous la forme historique, Josèphe déclara de nouveau qu'à la requête de Jean, il l'avait expressément chargé du soin de ces travaux[2]. Le chef galiléen se serait rendu coupable de méchanceté en abusant contre Josèphe de ce libre témoignage de confiance et de bienveillance. De plus, et toujours par un effet des bonnes dispositions du gouverneur, l'homme de Giscala avait réussi à recueillir une grande somme d'argent en opérant la vente des huiles vierges de la Galilée aux Juifs de l'extérieur. Ensuite, il aurait employé cette somme à provoquer la révocation de Josèphe, afin de prendre en main le commandement de la province[3], ou du moins de le faire reporter sur quelqu'un de ses propres amis.

Mais de ces premiers rapports de Josèphe, si on passe à ses derniers mémoires, l'origine des débats du gouverneur avec le fils de Lévias se présente sous un aspect bien différent.

D'après les nouveaux aveux consignés dans sa

[1] *Similiter et Gischala Joannes Levi filius suo suorumque opere muro cingi curavit, prout jusserat Josephus.* (Bell. judaic., lib. II, cap. 10, p. 208.)

[2] *Cum autem videret Josephum sua valde delectari industria, persuadet ei primum ut patriæ mœnia instauranda suæ mandaret fidei.* (Bell. judaic., lib. II, cap. 21, p. 210.)

[3] *Qua mox in eum usus est, qui hoc sibi quæstum faciendi beneficium dederet... et multa ad potestatem Josephi evertendam machinabatur... ut ipse Galilææ imperaret.* (Bell. jud., p. 210.)

biographie, nous savons que Josèphe avait eu pour dessein intime, en arrivant dans sa province, d'enlever les armes au parti le plus dévoué à la résistance contre les Romains. Sous l'influence de cette pensée, il se rendit sans retard de Tibériade à Giscala, afin d'y sonder les intentions de Jean [1]. Josèphe était accompagné des deux personnages que le conseil de Jérusalem lui avait donnés pour collègues.

Le zélateur de Giscala exprima d'une manière générale, dans cet entretien, le désir que les mesures de guerre fussent activées autant que possible ; il poussait le gouverneur à combattre le parti romain qui, dans plusieurs villes, et principalement à Séphoris, travaillait de tout son pouvoir à ramener la domination étrangère.

En particulier, Jean demanda au fils de Mathias une double autorisation : de fortifier et d'approvisionner Giscala dont on pouvait retirer de grands services, d'employer à cette fin le blé que les procurateurs romains avaient retiré précédemment du pays pour le compte de Néron, et qui avait été abandonné dans quelques villages de la haute Galilée [2].

A l'opposé de toutes ses déclarations antérieu-

[1] *Cum collegis ad Joannem veniebam, scire desiderans quidnam animo agitaret.* (Joseph. Vit., ed. Havercamp., p. 7.)

[2] *Ut sibi potestatem facerem exportandi frumentum Cæsaris, in superioris Galilææ vicis repositum ; namque se velle dicebat id insumere in structuram patriæ mœnium.* (Ibid.)

res, Josèphe reconnaît avoir repoussé dans les termes les plus formels les demandes du chef de Giscala [1]. Les raisons de ce refus sont nettement exposées. Le gouverneur, dans le cours de leur entretien, s'était aperçu, dit-il, que Jean aspirait à un ordre de choses nouveau, qu'il ambitionnait de s'emparer du pouvoir [2]. Josèphe ajoute avoir voulu conserver le blé dont il était question, soit pour le rendre aux Romains, soit pour s'en servir lui-même, en vertu de l'autorité qui lui avait été déléguée [3].

Dès que tous les moyens de persuasion eurent été épuisés auprès du gouverneur, Jean s'adressa à ses deux collègues. Ceux-ci n'ayant rien trouvé d'exagéré dans ses prétentions, jugèrent tout ce qu'il y aurait d'imprudence à mécontenter un homme qui avait acquis une renommée si populaire. Ils se rangèrent de l'avis du zélateur de Giscala, malgré l'opposition opiniâtre de Josèphe, et lui accordèrent toutes les autorisations nécessaires. Ce dernier s'en venge en attribuant à ses deux collègues de s'être laissés corrompre [4].

[1] *Cum intellexissem quid moliretur, negabam me ei hoc permittere.* (Ibid.)

[2] *Moxque deprehendi eum rerum novarum cupidum, et ad principatum arripiendum aspirantem.* (Joseph. Vit., p. 7.)

[3] *Cogitabam enim id frumenti aut Romanis servare, aut mihi ipsi, quod potestatem a communi Hierosolymorum mihi commissam haberem.* (Ibid.)

[4] *Istis igitur a me neutiquam impetratis, ad collegas se convertit. Proinde eos largitionibus corrumpit...* (Joseph. Vit., p. 8.)

Dans tous les cas, si, en cette première rencontre, le coup d'œil du gouverneur lui avait dévoilé chez le fils de Lévias une âme avide de nouveauté et ambitieuse, la sagacité de Jean n'était pas restée en arrière. Il en avait retiré la conviction à laquelle tous les actes ultérieurs de Josèphe ajoutèrent à ses yeux plus de poids : loin de se dévouer à la cause de l'indépendance nationale, ce personnage ne voulait que se préparer auprès des Romains le mérite d'avoir fait rentrer la Judée sous leur domination. Dès lors, une lutte ardente s'engagea entre les deux chefs. Jean avait pour lui tout le parti populaire de la province, tous les zélateurs, tous les hommes qui avaient fait le serment de mourir ou d'enlever le territoire à l'étranger, de détruire le tribut à César. Plusieurs villes principales de la Galilée, et à leur tête Gabara, étaient impatientes de marcher sous ses ordres. De son côté, Josèphe, outre l'avantage de position qu'il devait à son titre de gouverneur, attirait tous les hommes des classes supérieures qui tenaient au roi Agrippa et aux Romains, tous les hommes qui préféraient la paix, à quelque condition que ce fût, aux chances d'une lutte inégale et terrible. Sa jeunesse, ses talents, ses ruses inépuisables, imposaient même à un nombre considérable de ceux dont les sentiments et les espérances étaient au fond les plus en opposition avec les siens. Jean et son parti ne déguisaient nullement leur pensée. Ils signalaient hautement Jo-

sèphe comme un perfide, qui, au premier jour, passerait à l'ennemi [1], et qui, à l'inverse du fils de Jacob dont il portait le nom et que ses frères avaient vendu à l'étranger, songeait à vendre à l'étranger sa personne, sa province et ses frères. Josèphe, à son tour, accusait Jean et ses amis de jalousie, de haine, de projets de tyrannie, de déprédations, d'être la seule cause des soulèvements prononcés contre lui, de l'environner de toute sorte d'embûches.

Jean en appela bientôt de ce conflit au conseil de Jérusalem. Il envoya Simon son frère, un personnage du nom de Jonathas, et un cortége de cent Galiléens soutenir ses motifs. Un autre chef renommé de la Galilée, Jésus de Gabara, arriva aussi à cette occasion dans la capitale juive suivi d'un corps de six cents hommes [2], et se mit à la disposition du conseil.

L'affaire donna lieu à de grands débats. Le conseil renfermait, comme tout le corps de la Judée, un parti qui approuvait les sentiments du fils de Mathias, son système de retardements et de subterfuges.

Enfin, un décret fut rendu. Ce décret retirait provisoirement à Josèphe ses pouvoirs, et lui pres-

[1] *Altius res repetendo, quasi quidquid agendum esset Josephus Romanis prodere cogitaret.* (Bell. judaic., lib. II, cap. 21, ed. Havercamp., p. 210.)

[2] *Audito Galilæum quemdam, Jesum nomine, cum sexcentorum militum cohorte jam venisse Hierosolyma.* (Joseph. Vit., ed. Havercamp., p. 19.)

crivait de venir rendre compte de sa conduite. Pour assurer l'exécution de cette mesure, on choisit quatre commissaires entre les hommes les plus distingués et les plus habiles dans l'art de la parole [1]. Ces quatre hommes étaient : Jonathas, fils de Juda ; Joasar, fils de Nomicus ; Ananias, fils de Sadoc, et Simon [2]. On les chargea de délier le peuple de la Galilée de l'obéissance au gouverneur. Si Josèphe consentait à se rendre aux désirs du conseil, on devait lui laisser toute liberté ; s'il s'obstinait à ne pas remettre ses pouvoirs, il fallait le traiter en ennemi [3]. Deux mille cinq cents hommes reçurent ordre d'accompagner les commissaires [4], Jésus de Gabara et sa troupe furent du nombre. On leur remit trois mois de paye [5]. En même temps, des lettres furent écrites à Jean de Giscala et à tous les chefs des principales villes de

[1] *Quatuor viros ex illustrioribus miserunt, omnes dicendi peritissimos.* (Bell. judaic., lib. II, cap. 21, ed. Havercamp., p. 213; Joseph. Vit., p. 19.)

[2] Un de ces personnages est nommé dans un endroit Jonathas, fils de Juda ; dans un autre endroit, Juda, fils de Jonathas : ce n'est qu'une transposition de copiste.

[3] *Si quidem is sponte veniat, sinerent ipsum sui rationem reddere; sin autem urgeat, ut in præfectura maneat, pro hoste eum haberent.* (Bell. judaic., lib. II, cap. 21, p. 213; Joseph. Vit., p. 19.)

[4] *Verumtamen decretum haud satis valiturum existimabant, sed duo millia et quingentos armatos miserunt...* (Bell. judaic., lib. II, cap. 21, p. 213, 214.)

[5] *Tunc Jesum Galilæum accitum et trimestri stipendio donatum, jusserunt Jonatham ejusque collegas sequi et illis obtemperare.* (Joseph. Vit., ed. Havercamp., p. 19.)

la Galilée, pour les inviter à prêter main-forte aux envoyés du conseil [1].

Dans ses premiers récits, et tout en rapportant avec exactitude ces diverses mesures, le commandant de la Galilée avait insinué que le décret fut seulement l'expression d'un certain nombre des principaux de Jérusalem animés contre lui d'un esprit d'envie [2]. Mais Justus de Tibériade, ou quelque autre adversaire de Josèphe, releva cette assertion et lui prouva que sa révocation avait été prononcée par les chefs compétents et par Ananus, le plus vénérable de tous. En conséquence, Josèphe, forcé de reconnaître ce fait dans ses derniers mémoires, n'hésita pas à y attacher une explication nouvelle. Il oublia l'éloge brillant que ses premières chroniques avaient tracé de la justice et du désintéressement absolu de l'ancien gouverneur de Jérusalem [3]; il oublia que ce vieillard à cheveux blancs était mort à son poste avec un grand courage, tandis que lui, Josèphe, vivait paisiblement à Rome sous la protection des empereurs. Pour mieux aider à la justification, l'ex-gouverneur de la Galilée agit, à l'égard de la mémoire d'Ananus et de tous les hommes du conseil

[1] *Scripserunt autem et Joanni ut ad bellum adversus me sese accingeret. Quin et Sepphoritis, et Gabarenis et Tiberiensibus injungebant, ut Joanni suppetias mitterent.* (Ibid.)

[2] *Ex invidia autem primores, nonnullique magistratuum... inter se decreverunt eum Josephum, ab exercitu ducendo revocare.* (Bell. judaic., lib. II, cap. 21, ed. Havercamp., p. 213.)

[3] Voir ci-dessus, p. 174.

qui avaient prononcé dans le même sens, comme il s'était déjà conduit à l'égard de ses deux collègues : il les accusa de s'être laissés corrompre.

Mais les termes de cette accusation offrent du moins l'utilité historique que j'avais annoncée. Ils attestent que Josèphe, porté au gouvernement sous l'influence d'Ananus et des politiques, se regardait au fond comme étant aussi en dehors de ce parti qu'en dehors du parti des zélateurs ou des ardents. Ils attestent également les préoccupations qui agitaient les esprits dans la capitale juive, et les craintes qu'on y concevait sur l'usage que le gouverneur de la Galilée était disposé à faire de ses forces. « Simon, fils de Gamaliel, dit Josèphe, représenta à Ananus, à Jésus, fils de Gamala, et à tous les autres de leur parti, qu'il fallait m'ôter le gouvernement de la Galilée, et cela sans perdre de temps, car si l'on ne me devançait, je ferais marcher mon armée pour envahir Jérusalem [1]... Ananus et ceux de son parti, s'étant laissé corrompre par les largesses de Jean, acquiescèrent à cette proposition [2]. »

On sait que le père et la mère du gouverneur vivaient encore et habitaient la capitale juive. Un des principaux du conseil, Jésus de Gamala, an-

[1] *Ananum et Jesum Gamalæ filium alios item aliquot, ejusdem cum illis factionis... hortabatur ut nullam moram facerent, ne ipse, si prius rem resciscerem, urbem magno cum exercitu invaderem.* (Joseph. Vit., ed. Havercamp., p. 18.)

[2] *Nam Ananus suique largitionibus corrupti, constituunt me de Galilæa turbare.* (Joseph. Vit., ed. Havercamp., p. 19.)

cien pontife, qui était lié d'amitié à leur famille, et qui avait pris part à toute la délibération, les avertit aussitôt de ce qu'on avait résolu. Mathias en écrivit au long à son fils, et l'engagea à se rendre à Jérusalem. Sa lettre renfermait quelques-unes de ces expressions de tendresse et de profonde sollicitude que le cœur d'un père peut seul inspirer [1]. Mais Josèphe ne jugea pas à propos de suivre l'avis paternel ; il prétexta l'affection extraordinaire que les Galiléens avaient conçue pour lui, et qui ne lui permettait pas de s'absenter un seul jour de sa province [2]. Croyant sa sûreté compromise s'il obéissait au décret, Josèphe préféra en empêcher l'exécution les armes à la main. Il s'ensuivit de sa part une expédition pleine de ruses et de violences qui finit par le rendre maître des envoyés du conseil. Mais il en résulta aussi que la colère des zélateurs fut redoublée, et que, dans la crainte continuelle de se voir trahis, les chefs de toute cette partie si ardente de la nation devinrent de plus en plus accessibles à des résolutions impitoyables.

[1] *Ista mihi, cum pater significasset qui ea acceperat a Jesu Gamalæ filio, qui concilio interfuit... et pater me per literas vehementer obsecraverat, ut ad se venissem.* (Joseph. Vit., p. 19.)

[2] *Multitudo omnis Galilæorum, prostrata in faciem cum lacrymis supplicabat, neve discederem regione illorum... itaque cum ista audivissem, et vidissem populi mœstitiam... mansurum me annuebam.* (Joseph. Vit., ed. Havercamp., p. 20.)

CHAPITRE V.

Révolte et expédition de Josèphe contre les quatre délégués du conseil de Jérusalem chargés de lui retirer ses pouvoirs.

Le gouverneur de la Galilée s'affermit dans le dessein de résister aux quatre commissaires du conseil, chargés de l'exécution du décret qui lui retirait ses fonctions : il réunit un corps de troupes de huit mille hommes. Une partie de ces troupes se composait d'un corps soudoyé, auquel Josèphe se fiait le plus [1]. Sa petite armée fut dirigée vers les frontières occidentales de la Galilée, du côté de Ptolémaïs. Le gouverneur romain de Syrie avait renforcé la garnison de cette dernière ville. Cestius craignait que les Juifs de la Galilée, entraînés par l'enthousiasme de leur premier succès, ne fissent quelque entreprise sur la principale place de cette partie du littoral, comme Jean l'Essénien et Niger avaient fait sur Ascalon.

Le nouveau commandant donné à Ptolémaïs,

[1] *Quibus maxime fidebat, mercenarii ad quatuor millia et quingentos.* (Bell. judaic., lib. II, cap. 20, ed. græc. lat. Havercamp., p. 209.)

était un officier éminent, du nom de Placidus, qui, peu de mois après, sous les ordres de Vespasien, prit la part la plus brillante à la guerre judaïque. En attendant, Placidus remplit la mission qu'il avait reçue de porter le fer et la flamme dans tous les bourgs galiléens voisins de Ptolémaïs [1].

Jusqu'alors, Josèphe n'avait opéré aucun mouvement de quelque importance. Au contraire, ce gouverneur imposait la défense expresse aux chefs populaires de sa province de tenter la moindre excursion sur les terres des Romains ou de leurs alliés [2]. Presque tout le temps si rapide du premier élan de la guerre s'écoula pour lui à disputer son pouvoir à l'intérieur, et à combattre tantôt une partie de la population galiléenne, tantôt l'autre.

Les avantages mêmes que le fils de Mathias obtint dans ces luttes tirent fréquemment de sa bouche des cris de satisfaction qui n'auraient pu être plus vifs, si, à sa voix, la Judée avait réussi à vaincre les dominateurs étrangers et à répandre l'honneur du nom hébreu parmi les peuples de l'Asie occidentale.

En apprenant que Josèphe avait dressé son camp non loin de Ptolémaïs, Jean de Giscala et

[1] *Is autem advenit... missus a Cestio Gallo ut incenderet Galilæorum vicos qui proximi erant.* (Joseph. Vit., ed. Havercamp., p. 20.)

[2] *Jussos prius bello non lacessere aut Romanos aut finitimos.* (Joseph. Vit., p. 8.)

son parti ne doutèrent pas de l'intention du gouverneur : il voulait se mettre hors de la portée des envoyés et s'assurer au besoin une retraite auprès de Cestius, si on en venait à l'attaquer avec de trop grandes forces.

De l'aveu de Josèphe, son mouvement contre l'ennemi n'était qu'une feinte[1]. L'œil du gouverneur de la Galilée était bien moins tourné vers le dehors que du côté de ses adversaires intérieurs.

A leur arrivée sur les frontières méridionales de la province, les quatre commissaires du conseil s'arrêtèrent dans un bourg nommé Xaloth. De là, ils adressèrent au fils de Mathias une première missive, et l'engagèrent à se rendre auprès d'eux.

Ces envoyés étaient partis de Jérusalem avec une pensée qui leur imposait beaucoup de prudence. Ils avaient plus d'un sujet de croire que, pour se soustraire à leur autorité, Josèphe n'hésiterait pas à se servir du corps de troupes qui semblait entièrement dévoué à sa personne. Ils savaient aussi que la Galilée, comme le reste de la Judée, était très-divisée de volonté et d'opinion.

La forme de leur première missive se ressentit des ménagements et des précautions auxquels ils se jugeaient obligés. On y retrouve la confirmation des débats contradictoires qui venaient d'être soutenus devant le conseil par les amis de Jean et ceux

[1] *Atque ibi continebam exercitum, simulans mihi bellum gerendum esse contra Placidum.* (Joseph. Vit., ed. Haverc., p. 20.)

de Josèphe. Et de plus, comme le contenu de cette missive ne nous est arrivé qu'en passant par les mains du gouverneur de la Galilée, il serait possible que certaines paroles y eussent reçu quelques légères modifications.

« Jonathas et ceux qui sont envoyés de Jérusalem avec lui à Josèphe, salut. Après avoir entendu que Jean de Giscala t'avait suscité des embûches, les principaux de Jérusalem nous ont chargés de le censurer, s'il y avait lieu, et de l'avertir de se soumettre désormais à ce que tu ordonneras. Or, comme nous avons à délibérer de choses d'une utilité commune, pour toi et pour nous, nous te prions de te rendre ici au plus tôt, et sans une trop grande suite ; car le bourg où nous sommes ne pourrait suffire à une multitude de soldats [1]. »

Un jeune cavalier très-résolu, qui précédemment avait servi dans les troupes du roi Agrippa, fut chargé de porter cette lettre en toute hâte au camp de Josèphe. Il y arriva à la deuxième heure de la nuit, à partir du coucher du soleil, ou, selon notre manière actuelle de compter, vers huit heures du soir. Le gouverneur était à souper avec ses officiers les plus dévoués et avec les chefs galiléens de son parti. Un serviteur annonça l'arrivée du cavalier juif. Josèphe ordonna de l'introduire. Sans faire un salut à personne, le jeune homme

[1] ... *Itaque cum nobis in animo sit tecum deliberare de iis quæ in communem tibi nobiscum agenda sunt, obsecramus ut ad nos ocyus non magno comitatu venias...* (Joseph. Vit., p. 21.)

alla droit au fils de Mathias, et lui remit sa dépêche en disant : « Voici ce que les députés de Jérusalem t'envoient; réponds au plus tôt, car j'ai ordre de retourner auprès d'eux avec promptitude[1]. » Quelques-uns des assistants témoignèrent leur surprise de l'audace du cavalier; mais Josèphe avait déjà formé son plan sur ce jeune homme. Il désirait appuyer d'un motif plausible le refus d'avance arrêté en son esprit d'obtempérer aux injonctions qu'on lui transmettait. Dans ce dessein, il allait employer le plus triste moyen pour tirer de la bouche du soldat de prétendus aveux, pour lui faire dire que les envoyés avaient résolu en secret d'attirer le gouverneur, et de lui ôter la vie sans autre forme.

Le jeune cavalier fut invité à prendre part au repas; il s'en défendit. Alors Josèphe renoua la conversation avec ses convives, et affecta de ne pas ouvrir la lettre qui lui avait été remise et qu'il gardait entre ses mains. Bientôt tout le monde se retira, hormis trois ou quatre de ses affidés. Le messager restait toujours debout à attendre. Pendant que son attention fut détournée, le gouverneur prit rapidement connaissance de la dépêche et la referma, sans que personne s'en aperçût. En même temps, il fit compter vingt drachmes au cavalier comme salaire de son voyage, et lui ayant

[1] *Hanc, inquit, tibi miserunt legati Hierosolymitani; scribe jam et ut quam ocyssime : nam mihi necesse est reditum ad ipsos accelerare.* (Joseph. Vit., ed. Havercamp., p. 21.)

proposé une coupe de vin, il tira occasion de la jeunesse du soldat et de quelques questions sur ses services pour défier en riant la force de sa tête. Celui-ci tomba d'autant plus aisément dans le piége, que Josèphe ajouta l'offre d'une nouvelle pièce d'argent pour chaque nouvelle coupe de vin [1]. Réduit à un état complet d'ivresse, le jeune homme déclara tout ce qu'on exigeait de lui [2]. Mais à supposer que les envoyés eussent nourri en secret le projet qui leur est attribué, comment croire sérieusement que la confidence en eût été faite au porteur matériel de leur message? Le décret du conseil, tel que Josèphe l'a reproduit, ne prescrivait de traiter ce personnage en ennemi que s'il se refusait à résigner ses pouvoirs. Enfin, le père du gouverneur, tenu fidèlement au courant de tous les débats et de toutes les résolutions, avait été le premier à écrire à son fils dans un sens analogue à la missive des envoyés; il lui avait recommandé de se présenter au plus tôt dans la capitale juive.

Josèphe ne prit pas moins sujet des prétendus aveux tirés à l'ivresse du jeune soldat pour répondre aux quatre délégués la lettre suivante : « Josèphe à Jonathas et à ses collègues, salut. J'ai ap-

[1] *Dicebam si nobiscum potare volueris, in singulos cyathos drachmam accipies.* (Joseph. Vit., ed. Havercamp., p. 21.)

[2] *Tandemque ebrius factus non amplius secreta tacere potuit... insidias mihi structas, quodque ipsorum decreto morti essem addictus.* (Ibid.)

pris que vous étiez arrivés dans la Galilée en bonne santé, et je m'en félicite. Le soin des affaires publiques sera remis entre vos mains, et je pourrai retourner à Jérusalem. Il y a longtemps que je le désire. Si cela m'eût été possible, je serais allé à votre rencontre dans le bourg de Xaloth et beaucoup plus loin, sans que vous m'y eussiez invité. Pardonnez-moi de n'avoir pas fait ce que j'aurais voulu. Je suis arrêté au camp de Chabolon pour observer Placidus qui montre le dessein d'entrer dans la Galilée. Venez donc vous-mêmes m'y trouver dès que vous aurez lu cette lettre, et portez-vous bien [1]. »

De bon matin, le cavalier, rétabli des suites de son imprudence de la veille, et n'ayant probablement aucun souvenir des paroles qu'on lui avait arrachées, reçut le nouveau message. Après cela, et comme pour mieux témoigner de la déférence qui revenait de droit aux représentants du conseil dont il bravait de fait l'autorité, le gouverneur de la Galilée réunit trente habitants notables, et leur prescrivit d'aller, en son nom, rendre hommage à Jonathas et à ses collègues. Mais par un effet bizarre de l'esprit de subterfuge dont la mesure fut comblée dans le cours de sa vie

[1] *Equidem lætor id maxime quod rerum in hac regione cum vobis commissa, liceat mihi in patriam reverti. Hoc enim facere mihi jampridem in votis fuit... Rogo tamen veniam mihi datis, quod jam non possem quod volui facere... Vos igitur, cum hanc epistolam legeritis, ad me venite. Valete.* (Joseph. Vit., ed. Havercamp., p. 21.)

publique, Josèphe attacha aux trente Galiléens trente soldats, qui eurent ordre de ne pas se séparer de leur personne. Ces soldats devaient rapporter au gouverneur toutes les paroles qu'on aurait échangées [1].

A la lecture de la réponse du fils de Mathias, les quatre délégués de Jérusalem ne doutèrent plus de son mauvais vouloir. Ils s'avancèrent vers la frontière où Josèphe était campé, et écrivirent une seconde dépêche qui leur fut dictée par le ferme sentiment de l'autorité supérieure dont ils étaient revêtus : « Jonathas et ses collègues à Josèphe, salut. Nous te mandons et ordonnons de te rendre auprès de nous dans la ville de Gabara, d'ici à trois jours, sans aucune escorte. Nous avons à connaître des crimes que tu as imputés à Jean [2]. »

Dans l'espoir d'enlever les envoyés d'un coup de main si l'occasion lui était favorable, Josèphe alla se camper avec trois mille hommes à quarante stades, environ huit kilomètres, de la ville de Gabara. De là, il fit parvenir à Jonathas ses nouveaux refus, exprimés dans la forme suivante : « Si vous exigez absolument que j'aille vous trouver, choisissez entre les deux cent quatre villes ou villages

[1] *Singulis autem horum adjunxi e militibus unum mihi fidissimum, qui eos observaret, an qui a me missi erant sermones fererent cum Jonatha ejusve sociis.* (Joseph. Vit., p. 25.)

[2] *Tibi denunciamus mandamusque, ut tertio abhinc die absque militibus venias ad nos in oppidum Gabbaroth, ex te cognituros de criminationibus quæ Joanni adjecisti.* (Joseph. Vit., p. 22.)

de la Galilée l'endroit qui vous conviendra le mieux, pourvu que ce ne soit ni la ville de Gabara, ni Giscala ; car celle-ci est la patrie de Jean, l'autre lui est entièrement dévouée [1]. »

Après cette dernière réponse, les envoyés et leurs amis jugèrent qu'il n'y avait plus rien à écrire, et tinrent conseil [2]. Jean ouvrit un avis qui finit par être adopté, et qui offre le contraste le plus curieux avec toute la conduite de son rival, et surtout avec les procédés auxquels le gouverneur de la Galilée eut recours pour détourner les conséquences de la mesure proposée.

Jean demanda de ne pas s'engager dans une lutte intérieure avant d'avoir provoqué une enquête générale et par écrit. Voici à quelle intention. Le décret dont les commissaires du conseil étaient porteurs ne préjugeait encore rien contre Josèphe ; seulement, il lui était commandé de remettre ses pouvoirs, et de se rendre à Jérusalem pour y donner les explications nécessaires.

Après avoir écrit à toutes les villes et à tous les bourgs de la Galilée de réunir des témoignages relatifs au gouverneur, l'avis de Jean était d'expédier le tout à Jérusalem [3]. Sur ces pièces, accom-

[1] *In Galilæa urbes sunt vicique quatuor et ducenti : horum in quemque, prout statuetis, ipse veniam, præter Gabara et Gischala...* (Ibid.)

[2] *Cum istas litteras accepissent Jonathas ejusque collegæ, non amplius ad me rescribunt, sed convocato amicorum concilio... consultabant.* (Joseph. Vit., ed. Havercamp., p. 22.)

[3] *Et quidem Joanni videbatur scribi oportere ad omnes in*

pagnées de la déclaration des envoyés, le conseil central devait rendre un nouveau décret pour dénoncer formellement le fils de Mathias comme traître à la nation, et pour détourner de lui tous les Galiléens qui se croyaient encore autorisés à rester sous ses ordres [1].

Un affidé occulte de Josèphe, qui avait assisté à la délibération, courut lui en communiquer tous les détails. Il était trois heures de la nuit, à partir du coucher du soleil, environ neuf heures du soir. « Je vis qu'il n'y avait pas un instant à perdre, dit le gouverneur. Entre les officiers dévoués que j'avais autour de moi, Jacob était un des plus capables de remplir mes desseins. Je lui prescrivis de prendre deux cents hommes et de les embusquer sur les chemins qui conduisent de Gabara dans toute la Galilée. Il devait y saisir tous les passants et me les envoyer, particulièrement ceux qui seraient chargés de quelques lettres [2]. Je recommandai à un autre de mes intimes, nommé Jérémie, de se poster en observation avec six cents hommes sur celle des frontières de la province par où l'on

Galilæa urbes, vicosque... Illosque vocandos esse... atque decretum hoc mittendum esse jubeat etiam in Hierosolymitarum urbem. (Ibid.)

[1] *Ut cum et illis cognitum esset me Galilæis haberi pro hoste, idem et ipsi confirmatum irent. Quod si fieret, fore iebat ut Galilæi, quotquot benevolis uterer, hac re perterriti me desererent.* (Joseph. Vit., ed. Havercamp., p. 22.)

[2] *Ut ducentis militibus assumptis exitus omnes e Gabaris in Galilæam custodiret, et quotquot illic comprehensos ad me mitteret, eosque imprimis qui cum litteris caperentur.* (Ibid., p. 23.)

se rend à Jérusalem. Il devait également s'y emparer de tous les porteurs de messages, les tenir enchaînés sous bonne garde, et m'adresser les lettres qu'on leur aurait enlevées[1]. » Enfin Josèphe fit avertir dans les environs tous les Galiléens de son parti de se trouver en armes le lendemain auprès de Gabara avec des vivres pour trois jours. Les troupes qu'il avait déjà sous sa main furent divisées en plusieurs corps ; celles qui lui inspiraient le plus de confiance devinrent ses gardes privées, avec ordre de ne laisser introduire dans leurs rangs aucun soldat inconnu.

Le gouverneur attendit de ces dispositions les meilleurs résultats, pour assurer son omnipotence. Il empêchait le décret rendu contre lui de retentir dans la province. En coupant les communications avec Jérusalem, il faisait arriver dans cette cité des relations conformes à ses propres intérêts, et il supposait à son gré le retour de nouveaux décrets, de nouvelles instructions. Enfin, le fils de Mathias comptait, pour s'emparer des quatre délégués, sur l'effet d'une attaque soudaine qui dépassât en audace tout ce que ces personnages et leurs amis auraient été capables de prévoir.

Le lendemain, et de très-bonne heure, Josèphe était muni des dépêches de Jonathas, que les hommes embusqués avaient saisies : il fit marcher

[1] *Ut iter illac facientes cum litteris corriperet, hominesque in vincula conjectos istic loci in custodia teneret, litteras vero ad me deferendas curaret.* (Joseph. Vit., ed. Havercamp., p. 25.)

de divers côtés toutes ses forces sur Gabara. A cette nouvelle, les envoyés se retirèrent précipitamment dans un édifice qui appartenait à Jésus de Gabara, et dont ce chef avait fait une espèce de citadelle pour les besoins de la guerre [1]. Ce qui serait difficile à croire, si l'esprit du gouverneur de la Galilée ne nous était pas connu, dans cette retraite des commissaires de Jérusalem, Josèphe trouve encore le sujet d'accuser ses adversaires de lui avoir dressé des embûches.

Après avoir fait occuper par ses gardes les avenues de l'édifice fortifié, et s'être assuré la position [2], il n'hésita pas à appeler Jonathas et ses collègues comme à un jugement public. Josèphe réfuta à haute voix le contenu des dépêches tombées en sa possession, et dans lesquelles les envoyés articulaient, entre autres choses, que sa conduite était celle d'un tyran et non d'un gouverneur [3]. Ensuite le fils de Mathias s'adressa d'une voix pathétique aux Galiléens qui avaient été convoqués par ses soins, et leur demanda si l'on pourrait trouver dans toute la contrée un chef plus recommandable que lui et plus habile [4].

[1] *At Jonathas ejusque collegæ cum de adventu meo non nihil accepissent, cum omnibus suis et Joanne se receperunt in domum Jesu, nam turris erat magna, et nihil ab arce differens.* (Ibid.)

[2] *Itaque cum abire non potuissent, militum fidicissimos viis ad eas custodiendas præfecissem.* (Ibid., p. 24.)

[3] *Quod pro tyranno potius quam duce apud ipsos me gererem.* (Joseph. Vit., ed. Havercamp., p. 24.)

[4] *Adjuro ne quid veri auscultatis aut dissimulatis, sed coram*

Grâce aux efforts de Jean de Giscala et de Jésus de Gabara, bien plus que par la modération du gouverneur, les quatre envoyés réussirent à se faire jour à travers les partisans de Josèphe déchaînés contre leur autorité, et atteignirent Tibériade, la ville principale de la province.

Sans perdre de temps, leur adversaire réunit un certain nombre d'habitants intéressés à sa cause, et, sous le sceau du secret, les dirigea vers Jérusalem. Leur mission était d'y ranimer le zèle des chefs de leur parti, et d'obtenir des contre-lettres, un contre-décret qui le confirmassent dans sa charge.

Les gens de Josèphe, embusqués sur les chemins de Jérusalem, continuaient à enlever tous les individus chargés de quelque message. Comme une grande partie de la Samarie était restée au pouvoir des garnisons romaines, et que cette province séparait la Galilée de la province de Judée, les Juifs étaient obligés de faire de nombreux détours pour aller de l'une à l'autre. Mais Josèphe avait des amis dans la ville de Samarie occupée par les Romains : en leur écrivant, il obtint sans peine le libre passage de ses envoyés, ce qui abrégea beaucoup leur route [1].

Cependant, la ville de Tibériade embrassa avec

his tanquam judicibus dicatis... Annon cum omni honestati et etiam virtute omni hic versatus fuerim. (Ibid.)

[1] *Quin et amicis Samariæ scripsi... tum enim Romanorum in potestate erat Samaria.* (Joseph. Vit., ed. Havercamp., p. 25.)

ardeur la cause des commissaires nationaux. Le conseil, ou sénat, et tout le peuple de la ville, furent assemblés. Jonathas et ses collègues y exposèrent leurs griefs, et ne cessèrent pas de ramener la question relative au gouverneur à ses véritables termes. Ce n'était ni pour quelques faits de détail, ni pour quelques sommes d'argent indûment perçues, disaient-ils en substance, qu'on avait procédé contre le fils de Mathias; mais en toute chose Josèphe agissait autrement qu'il n'avait semblé promettre. Son esprit était bien moins occupé des nécessités de la guerre que de ses propres satisfactions [1]. Vainement les Galiléens des frontières lui avaient demandé d'être mis en mesure contre l'invasion de l'ennemi [2]. Il voulait s'arroger la tyrannie sur la province pour trahir plus facilement la cause commune, et il trompait le peuple galiléen, au moyen d'une douceur de parole affectée [3].

Jean de Giscala fut engagé par l'assemblée à amener à Tibériade tous les secours dont il lui serait permis de disposer. De son côté, Josèphe, convaincu qu'il importait d'agir avec promptitude,

[1] *Et Jonathan ejusque collegas prolixam in me accusationem instituentes, quasi nihil pensi haberem eos belli miseriis levare.* (Ibid., p. 27.)

[2] *Epistolas proferebant, quasi ab iis qui Galilææ confiniis degebant ad ipsos scriptas, ut iis subveniretur obsecrantibus, Romanorum quippe copias equestres, pedestresque regionem illorum populaturos esse.* (Joseph. Vit., ed. Havercamp., p. 27.)

[3] *Quod tyrannidem affectarit, et decepto verborum lenociniis Galilæorum vulgo imperium in eos fuerit adeptus.* (Ibid.)

arriva auprès de Tibériade, à la tête des quatre mille cinq cents hommes soudoyés auxquels il se fiait le plus, des six cents soldats qui formaient sa garde privée et de quelques milliers de Galiléens attachés à son parti. Bientôt ce gouverneur fit annoncer le retour de la députation qu'il avait envoyée dans la capitale juive, et dont le secret n'avait pas été divulgué jusqu'alors. A l'entendre, le peuple de Jérusalem s'était tellement ému en sa faveur, et tellement indigné contre les auteurs du décret qui l'avaient suspendu de ses fonctions, qu'il s'en était peu fallu qu'on eût incendié les maisons d'Ananus, du fils de Gamaliel et des autres représentants de leur parti [1].

A l'en croire aussi, ces députés rapportaient de nouvelles lettres, d'après lesquelles les principaux de Jérusalem, pressés par les prières du peuple, confirmaient le fils de Mathias dans son commandement, et prescrivaient le retour immédiat de Jonathas et de ses collègues [2].

On n'avait pas besoin d'une longue expérience de la politique de Josèphe pour juger que le bruit de cette ambassade cachait quelque dissimulation. Le sénat de Tibériade et les principaux de Gabara, qui s'étaient réfugiés dans cette ville, en délibé-

[1] *Populum valde irasci Anano et Simoni Gamalielis filio... et quod incitatus ferebatur populus ad domos eorum comburendas.* (Joseph. Vit., ed. Havercamp., p. 29.)

[2] *Jonathæ vero ejusque collegis præcipiebant quantocyus domum redire.* (Ibid.)

rèrent avec les quatre envoyés. Jésus, fils de Saphida, opina pour que ces envoyés ne s'éloignassent point de la Galilée ; mais Jean de Giscala fit modifier cet avis. Il regarda comme utile que deux des commissaires se rendissent à Jérusalem [1], afin d'éclaircir, auprès du conseil, le mystère des lettres de Josèphe, et l'absence des instructions qui dépendait surtout de l'arrestation violente de tous les porteurs de messages. En conséquence, Jonathas et son collègue Ananias se disposèrent à partir : mais le gouverneur ne voulait aucune explication sérieuse à Jérusalem, ou ailleurs, ni de vive voix, ni par écrit, avant d'avoir acquis les moyens de disposer à son gré de sa province.

Quoique les nouvelles lettres dont il venait de s'autoriser, dictassent aux commissaires de rentrer au plus tôt à Jérusalem, le fils de Mathias ne tint pas plus compte de cet ordre que des précédents. Au moment de franchir les frontières de la Galilée, les deux envoyés et leur escorte furent attaqués à l'improviste au milieu de la nuit, par les hommes embusqués de Josèphe, et se virent retenus prisonniers [2]. Après avoir reçu l'avis de cette capture, le gouverneur, selon son habitude invariable, usa de dissimulation. Il adressa l'in-

[1] *Et suadebat ut ex eis duo me accusatum irent coram populo hierosolymitano.* (Ibid.)

[2] *Circa mediam noctem in manus incidunt custodum meorum. Illi vero cum arma deponere jussissent, in vinculis eodem loco asservabant, prout eis præceperam.* (Joseph. Vit., p. 29.)

jonction aux habitants de Tibériade de déposer les armes, et de se ranger à son autorité. Dans la conviction que les deux commissaires étaient déjà arrivés à Jérusalem, et qu'on ferait justice de la révolte du gouverneur, les Tibériens ne répondirent que par des refus mêlés de reproches et de menaces. Alors Josèphe divisa de nouveau ses troupes en plusieurs bandes : les unes furent cachées derrière les rochers qui bordent le lac de Tibériade ; il prit le commandement des autres, et s'efforça d'attirer les habitants de la ville au combat loin de leurs murs. Ceux-ci engagèrent bientôt des escarmouches avec leur adversaire, et pour exprimer à Josèphe les sentiments qu'il inspirait, les miliciens de Tibériade firent porter au-devant de leur troupe un lit funèbre, surmonté de l'image du gouverneur, et autour duquel on affectait de pleurer avec moquerie.

« Mais la folie des Tibériens me causait à moi-même beaucoup d'hilarité [1], dit Josèphe, à qui je laisse le soin de nous faire le récit d'un nouvel exemple de ses stratagèmes. J'avais résolu d'attirer dans des embûches les deux autres envoyés de Jérusalem, Simon et Joasar, qui étaient restés à Tibériade. Je leur adressai un message, et les priai de s'avancer hors la ville, suivis de leurs amis et du nombre de gardes qu'ils jugeraient à

[1] *At cum illorum dementiam aspicerem, ad hilaritatem me componebam.* (Joseph. Vit., ed. Havercamp., p. 30.)

propos pour leur sûreté [1]. Ma lettre leur témoignait le désir d'entrer en accommodement, et de partager avec eux la direction de la Galilée. Simon, entraîné par son imprudence et par l'espoir de quelque profit, ne tarda pas à venir. Joasar, au contraire, ayant supposé une ruse de ma part, s'y refusa. J'allai au-devant de Simon, je le saluai amicalement, et lui exprimai ma gratitude de sa démarche. Peu à peu, en nous promenant, comme si j'avais quelque chose de particulier à lui dire, je l'éloignai de ses amis et de ses gardes ; alors je le saisis au milieu du corps, et l'ayant livré aux mains de plusieurs de mes affidés, je prescrivis à mes soldats de marcher aussitôt à l'attaque de Tibériade [2]. »

A ce nouvel acte de feinte et de trahison qui donne la mesure des reproches de mauvaise foi que Josèphe affectait d'exprimer contre ses adversaires, on prévoit les transports de fureur des hommes de guerre et des zélateurs de Tibériade. Le combat fut meurtrier : Jean de Giscala soutenait les Tibériens de son intelligence et de son courage. Les troupes de Josèphe plièrent de tous côtés ; mais au moment où leur entière défaite

[1] *Cum vellem autem Simonem per insidias intercipere, et cum eo Joazarum, misso ad eos nuntio obsecrabam ut paulo extra urbem procederent...* (Ibid.)

[2] *Benigne comiterque eum salutabam, fatebarque me gratiam illi habere quod ad nos ascenderit... Ubi longius eum abduxeram in altum sublatum amicis qui mecum erant tradidi, in vicum perducendum...* (Joseph. Vit., ed. Havercamp., p. 30.)

semblait inévitable[1], le gouverneur fit avertir les corps qui avaient été embusqués près du lac : ils reçurent l'ordre de s'avancer vers la ville, et de porter le feu dans les premières maisons tombées en leur pouvoir. Les miliciens de Tibériade crurent que la ville entière était en flamme : sous l'empire de cette idée, ils cédèrent à un trouble, à une terreur dont Josèphe profita pour reprendre l'avantage et se rendre maître de leur cité.

Telle fut l'expédition du fils de Mathias contre les envoyés du conseil et la seconde partie de sa carrière d'homme public. La dernière partie est liée aux événements qui ouvrirent la guerre nationale, et qui déterminèrent la défection du gouverneur de la Galilée, sa captivité apparente dans le camp romain.

En rappelant les suites de sa victoire, Josèphe a mis beaucoup de soin à écarter certaines assertions de Justus de Tibériade, d'après lesquelles ce gouverneur aurait fait subir de mauvais traitements aux commissaires de Jérusalem, devenus ses prisonniers[2]. Mais là ne résidait nullement le nœud de l'affaire. Lors même que Josèphe aurait renvoyé ces hommes dans leurs familles avec le plus d'égards, lors même qu'il aurait fortement

[1] *Parumque aberat quin victoria cederet Tiberiensibus, milites enim mei jam terga dederant.* (Ibid.)

[2] *Jonathan vero sociosque vinculis solutos et commeatu instructos, una cum militibus quingentis qui eos custodirent observarentque, Hierosolyma mittendos curavi.* (Joseph. Vit., p. 30.)

blâmé, et réparé autant que possible le pillage de Tibériade qui fut opéré par ses soldats, le fond des choses reste invariable. Le retentissement des accusations d'intelligence avec les Romains et de trahison qui pesaient sur le gouverneur de la Galilée, sa révolte contre l'autorité du conseil central, couronnée plus tard par sa défection, n'en devinrent pas moins dans Jérusalem une des causes actives de la chute du conseil, de la mort violente d'Ananus et de tous les membres influents de son parti, le signal d'une réaction désastreuse.

Pendant les six mois qui s'écoulèrent en préparatifs de guerre, du côté des Romains et du côté des Juifs, aucun autre commandement ne fut livré à autant de dissensions intestines que celui auquel le fils de Mathias avait été appelé par le conseil d'insurrection et de défense.

Dans la petite division de l'Acrabatène, qu'on sait être située sur le front septentrional de Jérusalem, Simon, fils de Gioras, s'était efforcé aussi de réunir un corps de milices indépendant du conseil. Simon avait ressenti avec d'autant plus d'amertume de n'être pas mis au nombre des commandants du territoire, qu'il avait exercé précédemment une autorité au sein de l'Acrabatène, et que nul chef ne s'était plus distingué que lui dans la victoire remportée sur le gouverneur de Syrie. A l'opposé de Josèphe, ce personnage poussait avec ardeur à la guerre de délivrance et à un renouvellement entier de l'organisation nationale.

Comme il était originaire des districts éloignés de la capitale juive, et que rien n'indique l'état de sa famille, on ne peut se tromper sur la nature de ses récriminations. Simon Gioras attribuait au parti alors dominant d'avoir sacrifié dans ses préférences les chefs, enfants des provinces, aux enfants de la ville de Jérusalem, les hommes des familles de second ordre aux hommes des familles qui se regardaient comme la noblesse de la Judée. Cette préoccupation du moins apparaîtra sans cesse dans les paroles et dans les actes des bandes à la tête desquelles Simon finit par être placé.

Pour le moment, Ananus et le conseil réussirent beaucoup mieux à faire échouer ses desseins qu'à triompher de Josèphe, entre les mains duquel ils avaient mis un grand pouvoir. Le fils de Gioras, réduit à abandonner l'Acrabatène, se retira dans la forteresse de Massada [1], dont les zélateurs les plus redoutables s'étaient rendus maîtres. C'est là que nous retrouverons ce chef émule de Jean Giscala dans la défense de Jérusalem assiégée, et supérieur à lui comme homme de guerre. J'ai déjà fait une remarque à laquelle je donnerai dans la suite du développement : la vie publique de Simon Gioras, les moyens qui lui créèrent une armée, le plan de campagne qu'il adopta contre les troupes de Vespasien avant de

[1] *Ab Anano autem et magistratibus misso adversus eum exercitu, ad Massadam cum suis effugiebat.* (Bell. judaic., lib. II, cap. 22, p. 216.)

s'enfermer dans la capitale juive, sa vigueur de conduite et sa mort empruntent, par analogie, de brillantes clartés à l'histoire de celui des héros de la Gaule, armée contre la domination des Romains, Vercingétorix, fils de Celtillus, qui, cent vingt ans auparavant, avait balancé plus d'une fois la science militaire de César et sa fortune.

CHAPITRE VI.

Vespasien commandant de la guerre de Judée; son séjour à Ptolémaïs, aujourd'hui Saint-Jean-d'Acre; force de l'armée romaine et plan général d'invasion.

Néron parcourait le pays des Grecs. Il était en Achaïe, lorsque après avoir appris successivement l'insurrection des Juifs, les premiers avantages qu'elle avait obtenus, les préparatifs de guerre de Jérusalem, on lui annonça la mort de Cestius Gallus, gouverneur de Syrie.

Dans son voyage, l'empereur romain réalisait un projet que son imagination avait longtemps caressé. Il étalait aux yeux de la Grèce entière ses talents privés de conducteur de chars, de comédien, de versificateur, de joueur d'instruments, de chanteur. Il le disputait aux plus habiles dans l'arène et en plein théâtre. Rien ne l'agitait aussi fortement que d'arracher à la patrie des beaux-arts des applaudissements publics et des prix, qui lui paraissaient de beaucoup préférables aux couronnes de ce genre qu'on lui avait prodiguées dans Rome.

Mais dès que la pensée se reporte sur les folies de Néron, il est indispensable, pour l'honneur de l'humanité, de ne pas perdre de mémoire à quel âge et sous quelles influences le pouvoir le plus gigantesque était tombé entre ses mains. Même en lui supposant les meilleurs maîtres et quelques instincts généreux, on se figure ce qui avait pu arriver à un faible enfant grandi dans l'air empesté de la cour des Claude, des Agrippine, des Pallas, et qui, à peine entré dans la dix-septième année de sa vie, s'était vu inopinément l'arbitre absolu de toute la terre connue.

A l'époque où nous sommes de cette histoire, Néron venait de commencer la treizième année de son règne : il n'avait pas trente ans.

Au nombre des personnages qui l'avaient suivi dans son voyage en Grèce, on distinguait Flavius Vespasien. Ce général, alors âgé de cinquante-sept ans, était en pleine disgrâce. Toutefois, comme la nécessité se faisait sentir de mettre à la tête de la guerre de Judée un homme d'un mérite éprouvé, Vespasien fut choisi.

Malgré le repos dans lequel le roi le plus puissant de l'Asie, le roi des Parthes, Vologèse, semblait se complaire, les Romains craignaient que les affaires de Judée ne fussent le premier signal d'une réaction de tout l'Orient.

Les railleries fréquentes dont on poursuivait le culte juife n'avaient pas empêché Rome d'être vivement frappée du caractère insolite et reli-

gieux des fils de Jacob. Loin d'imiter les âmes présomptueuses qui s'oublient dans l'admiration d'elles-mêmes, cette cité n'apprenait jamais sans une anxiété particulière toute manifestation dirigée avec quelque énergie contre sa puissance. Enfin, dans l'incertitude des événements qui menaçaient l'empire, Rome avait pris au sérieux le bruit répandu en forme d'oracle que j'ai déjà rapporté et dont Josèphe fit plus tard une application adulatrice aux succès de Vespasien, le bruit d'après lequel on devait s'attendre à voir l'Orient triompher, et des hommes sortis de la Judée se rendre maîtres du gouvernement de la terre.

Outre le mérite militaire de Vespasien, une autre raison toute politique présida au choix qu'on fit de sa personne pour le commandement de la guerre de Judée. On ne le croyait ni capable d'une haute ambition, ni homme d'avenir. Mais en ceci la prévoyance des conseillers de Néron et l'opinion universelle furent trompées. Il s'écoula à peine trois ans, que l'ancienne maison des Césars n'existait plus, et que, sur le territoire juif, Vespasien ceignait son front de la couronne impériale. « Pour étouffer la rébellion des Juifs, dit Suétone écrivant sous l'impression toute récente de ces événements, on avait besoin d'une armée très-forte et d'un général habile à qui l'on pût confier avec sécurité cette entreprise importante. Le choix tomba sur Vespasien dont les talents étaient connus, et dont on ne tirait aucun ombrage à cause

de la bassesse de son origine et de la nature de sa renommée [1]. Suivant Tacite, en effet, qui était l'admirateur sincère et le protégé de Vespasien, la conduite privée de ce prince avant son élévation à l'empire avait été des plus équivoques [2]. On lui reprochait le déshonneur de son mariage, les adulations dont il s'était montré prodigue auprès de l'empereur Caïus et de ses affranchis. On lui reprochait son avarice, de s'être adonné au commerce des chevaux, au commerce des esclaves. Dans ces accusations, il faut tenir compte, sans doute, des difficultés premières de position que Vespasien avait eu à surmonter. Ses goûts naturels de simplicité, qui le suivirent jusques sur le trône, concoururent aussi à accréditer contre lui les jugements les moins honorables. Ces goûts offraient trop de contraste avec les largesses et le luxe effrénés dont les personnages alors en évidence aimaient à faire preuve.

Voici du reste les traits principaux de la vie de l'illustre guerrier qui prit une si grande part à la ruine politique de la nation juive.

Vespasien était né vers la fin du règne d'Auguste, au pays de Sabins, compris aujourd'hui dans la terre des Abruzzes, province du royaume de Na-

[1] *Et non instrenuo duce, cui tamen tuto tanta res committeretur opus esset, ipse Vespasianus, polissimum delectus est, et ut industriæ expers, nec metuendus ullo modo ob humilitatem generis ac nominis.* (Sueton., *in Vespas.*, § 4.)

[2] *Et ambigua de Vespasiano fama; plusque omnium ante se principum in melius mutatus est.* (Tacit., *Histor.*, lib. II, § 50.)

ples. Son grand'père, Titus Flavius Pétronius, centurion sous Pompée, avait pris la fuite à la bataille de Pharsale. Ayant obtenu son congé de César, il choisit une profession analogue à celle d'huissier [1]. Le père de Vespasien, Flavius Sabinus, fut préposé en Asie au recouvrement de l'impôt appelé le quarantième. Ensuite, il se rendit en Helvétie, où il exerça l'état de banquier, que les Romains, sans ajouter aucune réprobation à ce mot, appelaient des faiseurs d'usure [2]. C'est de sa mère, Vespasia Polla, que le général de l'armée de Judée reçut son nom de Vespasien. Elle était d'une naissance plus relevée que son époux, et avait un frère sénateur.

Vespasien dut l'éducation de son enfance à son aïeule paternelle, Tertulla, qui habitait la Toscane, et qui resta à jamais pour lui un objet touchant de reconnaissance et de culte. Empereur, il visitait souvent la maison de Tertulla, et il défendit d'apporter le moindre changement à ce séjour. Dans les solennités, Vespasien faisait mettre devant lui la coupe d'argent dont son aïeule avait coutume de se servir, et y buvait pour honorer sa mémoire.

Le frère aîné et unique de Vespasien se nommait Flavius Sabinus, comme leur père. Par une des coïncidences les plus extraordinaires, à l'avé-

[1] *Coactiones argentarias factitavit.* (Sueton., *in Vespas.*, § 1.)
[2] *Publicum quadragesimæ in Asia egit... Postea fœnus apud Helvetios exercuit.* (Ibid.)

nement du prince, sous le règne duquel le temple de Jérusalem fut brûlé, on vit le temple protecteur de Rome, le Capitole, devenir aussi la proie des flammes, et Sabinus périr massacré à la lueur de cet incendie.

Le petit-fils de Tertulla fit ses premières armes dans la Thrace, et découvrit bientôt de hautes qualités militaires. Il devint tribun de légion; ensuite on le nomma questeur, en d'autres termes, régulateur des dépenses, receveur et payeur dans l'île de Crète, aujourd'hui Candie, et dans la Cyrénaïque. On sait que pour monter aux honneurs politiques et militaires, il fallait, chez les Romains, traverser les fonctions les plus diverses. La durée de ces fonctions, qui n'excédait pas un an, permettait à une foule d'hommes d'y participer. Au sortir de sa questure, Vespasien éprouva de nombreuses difficultés à obtenir l'édilité ou la magistrature consacrée à la police intérieure et aux travaux publics de Rome, de nombreuses difficultés à obtenir la préture, ou les fonctions de grand juge. Il ne fut choisi qu'à sa sixième candidature.

Le dépit que son cœur en ressentit fut une des causes qui le portèrent à se déclarer l'ennemi du sénat, à se ranger parmi les flatteurs de l'empereur Caïus, à rechercher la protection des affranchis les plus indignes de Claude. Après avoir exercé un commandement supérieur dans les guerres de Germanie, Vespasien accomplit ses plus brillants exploits dans la Grande-Bretagne, en qualité de

lieutenant de Claude. Les peuples soulevés contre la domination de Rome qu'il força à la soumission, les villes nombreuses qui tombèrent devant ses armes lui valurent les ornements du triomphe, le sacerdoce, le consulat. On le désigna au gouvernement de l'Afrique : mais les historiens du temps ont émis des opinions très-différentes sur l'esprit qu'il avait déployé dans cette charge. D'après les uns, Vespasien s'attira la haine de ses administrés ; d'après les autres, au contraire, sa conduite fut intègre[1]. Ce qu'il y a d'avéré, c'est que, malgré l'exemple des gouverneurs des provinces qui acquéraient en quelques années des richesses immenses, le petit-fils de Tertulla revint pauvre de l'Afrique. Il se trouva obligé d'engager les terres de son faible patrimoine à son frère Sabinus, et de demander des ressources au genre de commerce qui lui fit donner le surnom de muletier[2].

Sous le règne de Caïus, vingt-sept ou vingt-huit ans avant la guerre de Judée, Vespasien avait épousé Flavia Domitilla, publiquement connue comme maîtresse d'un chevalier romain. Flavia, pour acquérir le titre de citoyenne, eut besoin d'être réclamée devant les juges par son père, Flavius Liberalis, simple scribe d'un questeur. C'est

[1] *Africam, integerrime, nec sine magna dignatione administravit.* (Sueton., *in Vespas.*, § 4.)

[2] *Ad mangonicos quæstus sustinendæ dignitatis causa descenderit : propter quod vulgo mulio vocabatur.* (Sueton., *in Vespas.*, § 4.)

ainsi que le nom de Flavius, qui servit plus tard à distinguer la famille impériale de Vespasien, venait à la fois du père de ce prince et de son épouse.

Trois enfants, Titus, Domitien et Domitilla naquirent du mariage de Vespasien. Jadis ce général avait aimé une affranchie nommée Cœnide, qu'une des princesses de la maison des Claude employait comme secrétaire, et qui dans ce poste avait contribué probablement à sa fortune. Lorsqu'il eut perdu sa femme et sa fille, ce qui arriva avant les jours de la guerre de Judée, Vespasien rappela Cœnide auprès de lui pour ne plus s'en séparer.

J'ai dit que ce personnage était tombé récemment dans la disgrâce de Néron. Un incident, futile en apparence, un court moment de sommeil, avait provoqué la colère de l'empereur, et exposé la vie de Vespasien à un danger plus grave qu'aucun des hasards qui avaient rempli jusqu'alors sa carrière. Ce n'était ni à l'heure d'une bataille, ni dans une assemblée où se débattaient de grands intérêts, que Vespasien s'était endormi, mais à une représentation théâtrale de Néron. Quand ce terrible acteur montait sur la scène, pour y déclamer ou jouer de la lyre, une foule de gardes et d'espions étaient répandus dans toutes les parties de l'enceinte ; ils notaient avec rigueur, et selon leur caprice, les personnes qui commettaient l'imprudence de ne pas applaudir avec assez de trans-

ports. Ces délations se changeaient immédiatement en arrêts de torture, de mort ou de ruine. En plus d'une occasion, cependant, tels étaient pour les spectateurs la fatigue et le dégoût de ces corvées qui duraient des jours entiers et des nuits, que la crainte du châtiment restait inefficace. Vespasien en avait fait l'épreuve, et il n'aurait pas échappé aux conséquences les plus fatales de son moment d'oubli, si quelques hommes en grand crédit auprès de Néron n'eussent pas déployé en sa faveur une intervention généreuse [1].

Titus se trouvait en Achaïe auprès de son père, lorsque Vespasien fut mis à la tête de l'armée de Judée.

Afin de ne pas réunir de trop grands pouvoirs dans les mêmes mains, l'empereur fit deux gouvernements de la Judée et de la Syrie.

Mucien fut nommé au gouvernement de Syrie. Ce personnage, que nous rencontrerons mêlé aux événements, offrait des oppositions absolues de caractère avec Vespasien. Autant ce dernier était grave, sobre, sévère dans la discipline, réglé, prudent, autant l'autre était brillant dans ses actions, dans ses paroles, ami des plaisirs, du faste, des prodigalités, et prêt à employer tous les moyens dans le but d'y satisfaire. C'est pourquoi, au moment où ces deux chefs eurent des chances pres-

[1] *Ferebantque Vespasianum tanquam somno conniveret... mox imminentem perniciem, majore fato effugisse.* (Tacit., *Annal.*, lib. xvi, § 5; Sueton., *in Vespas.*, § 4.)

que égales pour être élevés à l'empire, et qu'on en vint à les comparer l'un à l'autre, leurs contemporains furent frappés d'une idée à laquelle l'esprit s'arrête fréquemment, soit qu'on étudie de loin ou qu'on juge de ses propres yeux les hommes appelés à exercer une influence sur les affaires publiques. Si l'on eût pu confondre Vespasien et Mucien en une seule personne, disaient les contemporains, leurs qualités auraient corrigé réciproquement leurs défauts, et il en serait résulté l'être le plus digne de présider aux destinées d'un vaste empire [1].

De l'ordre de son père, Titus se transporta par mer à Alexandrie d'Égypte, pour y prendre la cinquième et la dixième légions, et les amener en Judée. Vespasien, de son côté, suivit la route de terre, et traversa l'Asie Mineure. Il s'arrêta quelques jours à Antioche, centre du gouvernement de Mucien, et s'y fit une première idée de l'état des pays voisins.

D'Antioche, Vespasien arriva à Tyr, et de là à Ptolémaïs de Palestine, où il établit son quartier général. Toutes les forces romaines et auxiliaires destinées à composer l'armée d'invasion contre les Juifs reçurent avis de se concentrer autour de Ptolémaïs.

Cette ville, aujourd'hui Saint-Jean-d'Acre, est du nombre de celles dont la célébrité se lie aux

[1] *Egregium principatus temperamentum, si, demptis utriusque vitiis, solæ virtutes miscerentur.* (Tacit., *Hist.*, lib. II, § 4.)

phases les plus diverses et les plus intéressantes de l'histoire.

Assise sur les bords de la Méditerranée palestinienne, Ptolémaïs occupait la pointe septentrionale d'un petit golfe en forme de croissant, auquel l'avancement du mont Carmel dans la mer sert de pointe méridionale.

Originairement Ptolémaïs s'appelait du nom d'*Acco*, qui lui a été à peu près restitué dans celui d'Acre. Lors de la division première du territoire juif entre les tribus, Acco était tombée en partage à la tribu, province ou canton d'Aser [1].

Les Grecs qui faisaient intervenir partout leur mythologie, dérivèrent le nom d'Acco, ou Accé, d'un verbe de leur langue, indiquant l'action de guérir. D'après eux, Hercule, blessé par un serpent, aurait été conduit et guéri dans cette ville [2].

Le nom de Ptolémaïs fut substitué à celui d'Accé, à l'époque où les rois d'Égypte, de la dynastie grecque des Ptolémées, enlevèrent le littoral de la Palestine aux rois gréco-syriens de la dynastie des Séleucides. Vingt ans environ avant l'arrivée de Vespasien, Ptolémaïs avait été déclarée colonie romaine, et plusieurs médailles furent frappées à cette occasion.

De ces temps-là, si l'on remonte jusqu'à nos jours, les vicissitudes les plus mémorables de Ptolémaïs offrent ce caractère particulier d'avoir été

[1] Jug., I, 31.
[2] Reland, *Palæstin. illustrat.*, p. 536.

associées sans cesse à des débats dans lesquels la domination politique et religieuse de Rome était directement engagée. Si, en l'année 67 de l'ère actuelle, cette cité est le point de départ de l'armée qui va renverser la Jérusalem juive au nom de Rome des Césars et des dieux du Capitole, au temps des croisades, en l'année 1189, Ptolémaïs soutient elle-même un grand siége. La bannière représentative de la domination d'une Rome nouvelle flotte autour de ses murs. Les rois de France et d'Angleterre, Philippe-Auguste et Richard Cœur de Lion, s'y donnent rendez-vous pour en assurer le triomphe. Les vaillants serviteurs de Mahomet, les soldats de Saladin, opposent pendant deux ans une résistance pleine de gloire [1].

Bien plus près de nous, en l'année 1799, Ptolémaïs, ou Saint-Jean-d'Acre, voit flotter encore autour de ses murs, et sur ses murs, des étendards

[1] Dans la ville, Hossam Eddin et Karacoush présidaient au siége, tandis que, au dehors, le sultan, à la tête d'une puissante armée, faisait diversion aux attaques et assiégeait souvent le camp des croisés. Karacoush était bossu; il ne céda qu'à la famine et après avoir déployé des prodiges d'intelligence et de courage. Mais, ce qui en est de la gloire! il arriva à ce chef, comme dans nos contrées au brave maréchal de la Palice et au duc de Marlborough : certains chants populaires compromirent l'honneur de son nom, et lui acquirent auprès de la foule beaucoup plus de célébrité que ses exploits. L'Égypte vit un jour l'image du héros de Ptolémaïs, du ministre du grand Saladin, devenir un objet fantastique de terreur offert aux faibles enfants, un symbole de moquerie et d'amusement populaires. (*Voy.* Michaud, *Hist. des Croisad.*, année 1191.)

européens; et ces étendards, alors ennemis, destinés à l'attaquer et à la défendre, ne sont pas moins les uns que les autres le symbole d'une immense révolution, qui a pour effet de blesser au cœur la domination religieuse et politique de Rome nouvelle, et de provoquer à son tour, de la part de cette puissance, des anathèmes perpétuels.

Enfin, Ptolémaïs ou Saint-Jean-d'Acre a été comme foudroyée sous nos yeux dans le cours de l'année 1840, qui marquera sans contredit entre les plus fameuses du dix-neuvième siècle [1]. Abstraction faite de tout intérêt politique, ce dernier siége a été l'expression évidente du conflit des deux Églises, dont l'une établit comme article irrévocable de foi la souveraineté éternelle de Rome, tandis que le principe constituant de l'autre est de se regarder comme une protestation éternelle contre son autorité.

A Ptolémaïs, Vespasien employa les trois premiers mois de l'année 67 à préparer son invasion.

L'effectif des troupes réunies contre la Judée s'élevait au delà de soixante mille combattants, auxquels il faut ajouter la multitude de vivan-

[1] Selon la manière vulgaire de compter des Juifs, cette même année 1840, qui a inauguré l'association désormais indestructible des affaires de la Syrie et de tout l'Orient à la politique de l'Europe, se trouve être la première d'un siècle nouveau, la première du cinquante-septième siècle depuis l'origine supposée ou théorique de la famille universelle d'Adam, du monde social.

diers, de valets, de marchands, qui était toujours très-considérable dans une armée romaine [1], et qu'on obligeait en plus d'une occasion à prendre les armes. Les fantassins et les cavaliers, les Romains et les auxiliaires s'y trouvaient répartis comme il suit :

Trois légions, les cinquième, dixième et quinzième, présentaient un total de dix-huit mille combattants des meilleurs soldats de l'empire.

Jadis une aile de cavalerie de trois cents hommes restait toujours attachée à chaque légion ; aujourd'hui cette disposition était moins obligatoire.

On comptait vingt-trois cohortes, entre lesquelles dix de mille hommes, et les treize autres composées de six cents fantassins et de cent vingt cavaliers, en tout dix-neuf mille trois cent soixante hommes.

Six escadrons, indépendants des ailes de cavalerie des légions, étaient formés en majeure partie de Syriens, et donnaient un total de trois mille six cents cavaliers.

Enfin, les princes alliés, Antiochus, roi de Comagène, Sohème, roi du Liban, et Hérode-Agrippa II, roi des districts de la Palestine septentrionale, que nous sommes convenus d'appeler du nom général d'Iturée, avaient amené chacun deux mille archers et mille chevaux, ou neuf mille

[1] *Tam pedites quam equites in sexaginta circiter millia colligerentur, præter calones...* (Bell. judaic., lib. III, cap. 4, ed. Havercamp., p. 225.)

hommes ; le roi des Arabes, mille chevaux et cinq mille fantassins.

Mais la force de ces troupes résultait bien moins de leur nombre que de l'ordre et de la discipline qui y furent introduits à la voix sévère du général. C'est même sur le modèle de cette armée organisée à Ptolémaïs que Josèphe a tracé un tableau si remarquable de la conduite militaire des Romains ; c'est en mettant à profit ses conversations personnelles avec Vespasien et Titus, et les commentaires ou mémoires sur la guerre juive, écrits par ces princes. Aussi, nul des historiens de l'antiquité n'offre rien de supérieur en ce genre, tant pour l'importance des idées que pour l'intérêt des détails [1]. Tous les écrivains modernes qui ont parlé de la grandeur romaine, Montesquieu entre autres, se sont inspirés des œuvres de Josèphe. Ici le campement des troupes, la forme et l'éclat de leurs armes, leur règle de départ, leurs cris de guerre, leur obéissance, vont renaître comme dans un spectacle animé, et, à dix-huit siècles de distance, nous reporter pour un moment sous les tentes, et au milieu des soldats qui s'apprêtaient à envahir Jérusalem.

A la vérité, Josèphe ne s'est appliqué à peindre qu'une des faces du tableau : son dessein est de décourager tous les peuples dans leur pensée de révolte contre Rome [2], et rien n'explique mieux

[1] Comparez avec le tableau tracé par Polybe dans son livre VI.

[2] *Et ista quidem persequutus sum... ut novarum rerum cu-*

l'accueil brillant que son livre reçut de la famille impériale des Flavius. L'ex-gouverneur de la Galilée laisse entièrement en oubli les affreux désordres dont les armées romaines offraient alors, et presque partout, des exemples, les violences des soldats, les conspirations continuelles des chefs, enfin l'esprit général de relâchement et d'anarchie qui fit de plus en plus des légions les arbitres absolus de l'État, et une des principales causes de sa dissolution, de sa ruine.

« Si l'on considère la discipline des Romains, dit l'écrivain juif, dont j'abrége les développements sans en altérer les expressions, il est impossible de ne pas reconnaître que ce peuple doit l'empire du monde à son mérite bien plus qu'aux hasards de la fortune. Les Romains n'attendent pas d'être en guerre et de se voir pressés par la nécessité pour se livrer aux travaux des armes, leurs exercices militaires semblent faire partie de leur nature, et ne diffèrent presque en rien de l'activité d'une véritable guerre. De là vient que dans les batailles les Romains ne s'écartent jamais de l'ordre prescrit. La crainte ne les trouble pas, la fatigue ne peut les épuiser, et comme les mêmes qualités ne se rencontrent réunis chez aucun de leurs adversaires, ils finissent toujours par obtenir l'avantage...

« Le camp des Romains a la forme d'un carré.

pidos ab istis absterrerem. (Bell. judaic., lib. III, cap. 5, ed. Havercamp., p. 228.)

Le circuit de ce camp ressemble aux remparts d'une ville forte; on le garnit de tours également distancées. Des machines de guerre de toute espèce, et propres à lancer les projectiles, remplissent les intervalles des tours.

« Les portes du camp sont au nombre de quatre, une sur chaque face. A l'intérieur, les tentes alignées forment des rues régulières; au centre de ces rues s'élèvent les logements des chefs et un prétoire pour rendre la justice, fait à l'image d'un petit temple. Il y a des marchés, des boutiques d'artisans, des tribunaux particuliers, où les principaux officiers décident des différends entre les soldats. On dirait une ville entière qui s'élève avec une promptitude incroyable, tant les travailleurs sont nombreux et pleins d'expérience [1].

« Dans les tentes, les soldats vivent par escouades; tout s'y passe d'après des règles strictes; on va chercher à tour de rôle le bois, le froment, l'eau. Les repas se font en commun. La trompette annonce le coucher, les veilles, les exercices. Le matin, les soldats se réunissent pour saluer les centurions, les centurions pour saluer les tribuns des légions; tous les chefs supérieurs se rendent auprès du général, qui leur transmet le signe d'usage, le mot d'ordre et les travaux à exécuter.

« Quand le moment est venu de lever le camp,

[1] *Ac quasi de subito facta conspicitur civitas... propter operariorum multitudinem et scientiam.* (Bell. judaic., lib. III, cap. 5, ed. Havercamp., p. 227.)

un premier son de trompette prescrit de plier les tentes. Au second signal on charge les bêtes de somme et on met le feu au camp, afin d'ôter à l'ennemi l'occasion d'utiliser la position qu'on abandonne ; au troisième signal, tout est en marche. Alors un héraut, placé à la droite du général, crie par trois fois aux diverses troupes, et dans la langue de leur pays, si elles sont disposées à combattre. Les troupes, à leur tour, expriment par trois fois leur bonne volonté, d'une voix retentissante. Souvent toute l'armée devance la parole du héraut, et, cédant à son esprit martial, élève le bras droit et pousse un cri unanime ; mais après cette première manifestation, on marche en silence, chacun à son rang, avec les mêmes précautions que si l'on avait l'ennemi devant soi.

« Les armes des fantassins sont le casque, la cuirasse, et un glaive de chaque côté. Le glaive du côté gauche est beaucoup plus long que l'autre ; celui-ci n'excède pas un palme. Les fantassins d'élite qui concourent à la garde du général portent des lances et des boucliers de forme ronde ; tout le reste de la légion est armé de javelots et de boucliers oblongs [1]. Outre ses armes, le fantassin

[1] Il faut ajouter à ces renseignements que la cohorte légionnaire ou le bataillon, composé de six cents hommes dans les légions de six mille, se divisait en trois compagnies ou manipules : les *triaires*, ou les plus vieux soldats ; les *princes* ou *primipilaires*, choisis entre les soldats les plus forts ; et les *hastiaires*, armés de piques, les soldats les plus jeunes qu'on plaçait en première ligne dans les batailles.

romain porte une hotte, une scie, une pique, une hache, des courroies, une faux, une chaîne et des vivres pour trois jours, de sorte qu'il existe bien peu de différence entre sa charge et celle des mulets de bagages [1].

« Les cavaliers ont au côté droit une épée beaucoup plus longue que celle des fantassins, et en main une pique. Leur bouclier est placé transversalement sur le flanc du cheval; leur carquois renferme au moins trois dards très-larges vers la pointe, et aussi longs que des javelots. Leurs casques et leurs cuirasses sont semblables à ceux des fantassins. Les cavaliers de la garde du général ne diffèrent pas de tous les autres; c'est le sort qui décide des troupes appelées à ce service.

« Les lois militaires des Romains ne frappent pas seulement la désertion de la peine de mort, cette peine atteint aussi les négligences, la lâcheté. Dans leurs décisions, les généraux se montrent encore plus terribles que les lois; mais les récompenses sont si grandes, qu'elles semblent effacer la cruauté des châtiments. Cette obéissance des Romains à leurs chefs, qui est pour eux un ornement dans la paix, fait de leur armée pendant la guerre un seul corps, dont toutes les parties liées entre elles exécutent, sans difficulté, les mouvements les plus divers [2]. »

[1] *Adeo ut mulis sarcinariis parum absint eorum pedites.* (Bell. judaic., lib. III, cap. 5, ed. Havercamp., p. 228.)

[2] *Ut in pace ornamento sint, et in acie totus exercitus unum*

Mais dans son quartier général de Ptolémaïs, Vespasien fut loin de renfermer ses soins à l'organisation des troupes. Le chef de la guerre de Judée ne négligea aucun moyen d'activer ses intelligences dans l'intérieur du pays. Il renforça les villes où les Romains avaient encore des garnisons, et fit arriver des encouragements et des espérances au parti de Jérusalem, qui s'exprimait tout haut ou qui travaillait en secret dans l'intérêt de la domination étrangère.

Le commandant de Ptolémaïs, Placidus, fut dirigé sans délai avec une division de six mille hommes d'infanterie et mille chevaux sur Séphoris, métropole du parti romain dans la Galilée. Déjà le feu gouverneur de Syrie Cestius Gallus avait su y introduire des troupes.

Le dernier acte de condescendance, à la suite duquel Josèphe avait perdu cette clef militaire de sa province, ne semblait que trop justifier les indignations de Jean de Giscala et de tous les zélateurs.

Les milices galiléennes, bien averties des démarches des Séphoritains auprès de Cestius et impatientes de devancer l'arrivée des troupes romaines, avaient obligé Josèphe de marcher contre leur ville. On s'en empara. Les Séphoritains se retirèrent dans la forteresse. Sous prétexte d'arrêter

videatur corpus; adeo inter se apti copulatique sunt ordines, et faciles circumductiones... (Bell. judaic., lib. III, cap. 5, ed. Havercamp., p. 228.)

les désordres et le pillage des miliciens irrités, le gouverneur de la Galilée ordonna à ses affidés de se répandre de côté et d'autre, et de crier d'une voix effrayée qu'une division romaine considérable venait au secours des gens de la citadelle et tenait déjà en son pouvoir une des portes de la ville [1]. Pour ne pas se trouver pris entre deux forces, il fallait profiter au plus tôt des passages qui restaient encore libres et sortir des murs. Cette supposition était toute mensongère. Afin d'en mieux assurer les effets, Josèphe feignit une vive agitation, et donna lui-même le signal de la fuite [2]. Une terreur panique saisit les miliciens; ils se précipitèrent hors de Séphoris qui referma ses portes sur eux pour ne plus les rouvrir qu'aux troupes de Cestius.

Ces troupes avaient pénétré de nuit, sans que le fils de Mathias eût songé à verser tout son sang pour y faire obstacle, sans avoir employé contre elles aucun de ces stratagèmes qui lui étaient si familiers [3]. Quand la ville eût été occupée, Josèphe essaya de la ressaisir de nuit, par escalade. Les Juifs avaient déjà pris possession d'une grande partie de l'enceinte, mais les Romains et les Sé-

[1] *Jussi rumorem spargere Romanos cum magna militum manu irruptionem fecisse in alteram urbis partem.* (Joseph. Vit., lat. ed. Havercamp., p. 34.)

[2] *Fugæ se mandarunt... nam ad fidem rumori faciendam, simulabam me similiter ac illos periculo terreri.* (Ibid., p. 35.)

[3] *Persuaserunt Gallo ad eos mittere copias; quos, cum venissent, noctu in urbem receperunt.* (Ibid., p. 36.)

phoritains revenus d'une première surprise, se présentèrent au combat, et le gouverneur de la Galilée, privé, selon son dire, d'une connaissance suffisante des lieux, jugea à propos de faire retraite, quoiqu'il n'eût encore perdu qu'un seul des siens [1].

La force de la nouvelle garnison amenée par Placidus rendait désormais toute nouvelle attaque insensée. Le commandant romain montra aussitôt à Josèphe les fatales conséquences de son imprudente ou perfide modération. Il disposa son infanterie à l'intérieur de la ville, et fit camper sa cavalerie au dehors. Ces troupes étendirent leurs excursions dans le pays environnant. Leurs dévastations ne cessaient ni jour ni nuit. Elles tuaient tous les hommes capables de porter les armes, entraînaient en captivité les populations inoffensives; tout était mis à feu et à sang, les Romains ne pardonnaient à qui que ce fût [2].

Ce n'était cependant qu'un faible prélude de l'invasion générale. Vespasien en avait arrêté le plan. Il prit le contre-pied de ce qui avait été pratiqué par le précédent gouverneur de Syrie.

Pour envahir un pays organisé dans un esprit de centralisation comme la Judée, il se présente toujours deux systèmes différents dont chacun tire

[1] *Propter locorum ignorantiam regressi sumus... uno tantum e nostris desiderato.* (Joseph. Vit., p. 36.)

[2] *Nec die nec nocte ab agrorum eorum depopulatione cessarent...* (Bell. judaic., lib. III, cap. 4, ed. Havercamp., p. 225.)

son principal mérite du temps et des circonstances : ou bien on se précipite avec rapidité sur le centre de la nation attaquée, sur la ville qui en forme le cœur et le lieu, et une fois maître du foyer, on ne rencontre plus que des résistances secondaires; ou bien on cherche à isoler cette ville capitale, à la réduire à ses seules forces, à s'emparer de ses provinces, à encombrer ses murs d'une population éplorée, qui court y chercher un refuge, et qui apporte avec elle la famine, la maladie, le désordre, la confusion.

Ce dernier système est celui que Vespasien adopta contre les Juifs.

Si Cestius s'était engagé avec précipitation dans les défilés conduisant à Jérusalem, le nouveau général, au contraire, instruit par la défaite de son prédécesseur, regarda la prise de Jérusalem comme la fin et le couronnement de sa conquête.

En conséquence, trois étés, trois campagnes furent employés à soumettre et à ruiner tous les districts du pays des Juifs avant d'en atteindre le centre.

Tacite a commis une légère erreur quand il a dit que « Vespasien, aidé de sa fortune, de sa renommée et d'excellents officiers, réduisit en deux étés tous les cantons de la Judée et toutes les villes, hormis Jérusalem [1]. »

[1] *Fortuna, famaque, et egregiis ministris, intra duas æstates, cuncta camporum, omnesque, præter Hierosolyma, urbes victore exercitu tenebat.* (Tacit., *Histor.*, lib. v, § 10.)

Sans doute, si les agitations politiques de l'empire ne lui eussent pas fait mettre beaucoup de prix à rester à la tête d'une armée active, un second aurait suffi à Vespasien pour accomplir sa conquête préparatoire; mais des dates certaines rectifient le dire de Tacite, et indiquent l'ordre successif des expéditions conduites par le général en chef et par ses lieutenants, pendant les années 67, 68, 69.

Ce ne fut qu'au printemps de l'an 70 que Titus reçut de son père, devenu empereur, la mission d'ouvrir, contre les Juifs, la quatrième campagne qui fut remplie par le grand siége de Jérusalem, et qui ne forma pas néanmoins le dernier acte de cette guerre.

CHAPITRE VII.

Amour de Titus pour la reine juive Bérénice, et contemporaines de cette princesse, les deux femmes les plus célèbres de l'Occident, et les plus redoutables au nom romain.

La réunion de Ptolémaïs ne fut pas consacrée aux seules affaires de la politique et de la guerre. Tous les rois et princes des contrées environnantes s'étaient rendus, selon l'usage, auprès du représentant de Rome. Ils s'empressaient de lui apporter leurs hommages, de recevoir ses ordres, de faire valoir à ses yeux tous les moyens qu'ils avaient pour se défendre de leurs rivaux, ou pour les supplanter. C'est au milieu de ce concours que naquit très-probablement un amour célèbre dont il nous faut embrasser aussitôt toutes les phases, l'amour du fils de Vespasien, de Titus, pour la reine juive Bérénice.

On sait que pendant le siècle de Louis XIV, le nom de Bérénice, ravivé par les accents d'une poésie mélodieuse, eut le privilége d'attendrir le cœur d'une foule de beautés de haut lignage, et surtout d'arracher des larmes à plus d'un héros.

Deux contemporaines de la reine juive, deux femmes de l'Occident, furent appelées aussi à une grande renommée. Comme Bérénice, ces deux femmes apparurent au milieu des insurrections terribles que le sentiment national et le sentiment religieux provoquaient dans tous les climats contre la domination de Rome; mais à la différence de l'amante de Titus, elles se firent remarquer par leur énergie virile et par la supériorité du rôle qui leur appartint au milieu de ces agitations.

Titus avait vingt-six ans à l'époque de la réunion de Ptolémaïs. Sa naissance datait de la dernière année du règne de l'empereur Caïus; son grade était celui de tribun militaire ou chef de légion. Titus avait été marié une première fois à la fille d'un chevalier romain, du nom d'Arricidie. Après la mort de cette épouse, il s'était uni à Martia Fulvia, issue d'une maison illustre, qui lui donna plus tard une fille, et dont il se sépara, sans doute sous l'empire de son nouvel amour.

La fille de Titus s'appelait Julie. Par un étrange hasard, elle naquit le jour même de la prise de Jérusalem[1], de sorte que les vaincus purent la regarder comme maudite. Sous le règne de Domitien son oncle, nous retouverons en effet cette Julie épouse déshonorée et succombant dans les angoisses d'une honteuse mort.

Suivant les historiens du temps, il y avait dans

[1] *Cepitque eam natali filiæ suæ.* (Sueton., *in Tit.*, § 5.)

Titus deux natures différentes, un véritable combat entre le bien et le mal. Heureusement pour sa gloire, lorsque la mort l'atteignit, le bien l'avait de beaucoup emporté ; et l'on ne pourrait, sans une extrême injustice, se prêter à la supposition qui est rapportée par l'abréviateur de Dion Cassius, d'après laquelle, s'il eût vécu, Titus aurait couru grand risque de retomber dans le mal [1].

Tacite, qui connaissait en personne le fils de Vespasien, devenu prince, dit de lui que la nature et l'art s'étaient réunis pour le douer de séductions irrésistibles [2]. Ce fut par cette puissance de séduction que l'aigreur des jalousies provoquées entre le gouverneur de Judée, son père, et le gouverneur de Syrie, Mucien, ne tarda pas à disparaître. Titus réussit à substituer à ces jalousies une conciliation d'intérêts telle, qu'au jour où l'empire exigea un nouveau maître, Mucien consentit d'avance à céder la pourpre à son émule, à se contenter du second rang. On s'accorde à attribuer une belle figure à Titus ; quoique sa taille ne fût ni élevée, ni exempte d'une certaine épaisseur, sa prestance ne manquait pas de majesté. Il était cavalier intrépide et d'une force musculaire peu commune. Il avait partagé l'éducation du jeune

[1] *Nec Augustum aiunt futurum fuisse carum, si minoris temporis spatium vixisset; nec Titum, si majori.* (Dio, *in Vespas.*, § 18, ed. græc.-lat. Reimar.)

[2] *Natura atque arte compositus alliciendis moribus.* (Tacit., *Histor.*, lib. II, § 5.)

Britannicus, de ce fils de l'empereur Claude dont Néron s'était défait par le poison. Titus possédait une connaissance approfondie des lettres grecques et latines, composait en vers, improvisait même dans les deux langues. La musique lui était familière ; on aimait à l'entendre chanter. Sa main, habituée à écrire avec une rapidité prodigieuse, avait acquis la singulière habileté de contrefaire les signatures, ce qui lui faisait répéter quelquefois qu'il ne tenait qu'à lui d'être un faussaire consommé [1]. Aussi, Domitien, dont l'âme était dévorée d'envie contre son frère, et qui fut accusé de l'avoir empoisonné, répandit après la mort de Vespasien que le testament de leur père l'associait à l'empire, mais que ce testament avait été falsifié par Titus.

Malgré ces dehors séduisants, la renommée de ce prince, jusqu'à son élévation à l'empire, n'eut rien de flatteur. On y trouve la preuve que la qualification de méchant, dont les traditions juives accompagnent toujours le nom du destructeur de Jérusalem, ne fut pas seulement un témoignage passionné des ressentiments du peuple vaincu : les déclarations des historiens romains viennent à l'appui. On reprochait à Titus de descendre aux débauches les plus odieuses que la plupart des personnages de Rome à cette époque avouaient sans rougir ; peut-être même ne faudrait-il pas

[1] *Imitari chirographa quæcumque vidisset; ac sæpe profiteri se maximum falsarium esse potuisse.* (Sueton., *in Tit.*, § 3.)

sonder trop avant toutes les causes de sa haute influence sur le gouverneur de Syrie. A part les actes d'affreuse inhumanité qui, à sa voix, signalèrent le siége de Jérusalem et, après le siége, les jours de victoire, on raconte de ce prince qu'il donna dans Rome, sous le règne de son père, des preuves fréquentes de cupidité, de cruauté, de perfidie. Suétone, qui n'a oublié aucune des vertus de Titus empereur, et à qui nous devons la conservation du mot fameux : « Mes amis, j'ai perdu ma journée, » qu'on lui entendit prononcer à la fin d'un jour écoulé sans laisser la trace de quelque bonne action, Suétone nous montre le peuple de Rome animé de sentiments haineux pour le fils de Vespasien. « Peu de princes, dit-il, sont arrivés au trône avec une plus mauvaise renommée, et en excitant plus d'éloignement dans les cœurs... Chacun exprimait tout haut la crainte de voir revivre en lui un autre Néron [1]. »

On en sera surpris, mais les dates sont ici d'une exactitude rigoureuse. Lors de la réunion de Ptolémaïs et des premiers indices de l'amour de Titus, la reine Bérénice avait trente-neuf ans, treize ans de plus que ce prince ; elle avait été aussi mariée deux fois. Pour la rajeunir, quelques érudits ont essayé vainement de mettre son iden-

[1] ... *Ut non temere quis, tam adverso rumore magisque invitis omnibus, transierit ad principatum... denique propalam alium Neronem et opinabantur et prædicabant.* (Sueton., *in Tit.*, §§ 6, 7.)

tité en suspicion et de proposer à sa place une nièce obscure de cette princesse. Les raisons qu'ils donnent de leur opinion n'ont pas le moindre fondement.

La reine juive brille au premier rang dans le grand nombre des femmes privilégiées et célèbres chez lesquelles l'apparence de la jeunesse et la fleur de la beauté se sont conservées beaucoup au delà des limites ordinaires.

Son père, le roi de Judée, Hérode-Agrippa Ier, mort l'an 44 de l'ère vulgaire, n'avait laissé qu'un seul fils, le roi actuel des districts septentrionaux de la Palestine, Agrippa II, alors âgé de dix-sept ans. Il avait laissé trois filles : Bérénice, qui comptait seize ans [1]; Marianne, dix ans; Drusille, six. L'empereur Claude avait fait promettre Bérénice pour épouse à l'un des fils de Lysimaque, Juif d'Alexandrie dont la famille, chère à tous les princes de la maison de Germanicus, rendit dans la suite d'éminents services à Vespasien. Mais comme l'enfant de Lysimaque, nommé Marc, eut une fin prématurée, le roi Agrippa Ier, à qui l'on connaît un frère aîné nommé Hérode, maria sa fille Bérénice à ce frère aîné, récemment devenu veuf, et obtint de Claude le petit royaume de Chalcide pour les nouveaux époux.

Mais si l'âge de Bérénice, apparaissant à Ptolémaïs, vingt-trois ans après la mort de son père,

[1] *Quarum unam Berenice, annorum sexdecim.* (Antiquit. judaic., lib. XIV, cap. 9, ed. Havercamp., p. 952.)

ne pouvait faire le sujet d'aucun doute dans l'esprit des personnes rigoureusement informées, il n'en était pas de même pour ceux qui ne consultaient que son visage.

Ici Tacite a un mérite bien supérieur à celui d'historien : c'est un témoin. Les renseignements qu'il nous a transmis sur l'admirable conservation de la beauté de Bérénice, et l'erreur flagrante où il se laisse entraîner, rendent son impression et l'impression générale. Nous savons, en effet, que Tacite était le protégé de Vespasien et de Titus, qu'il dut à ces princes sa première participation aux honneurs. Nous savons aussi que Bérénice passa à Rome plusieurs années, objet de l'attention et des conversations publiques : il est donc impossible que Tacite, âgé alors d'environ vingt-huit ans, n'ait pas vu la reine juive. En supposant même, contre toute probabilité, que Tacite eût mis une indifférence opiniâtre à ne pas connaître le visage de l'étrangère, son esprit était resté pénétré des sentiments qu'on avait exprimés autour de lui.

Or, dans ses Histoires, et lorsqu'il raconte l'élévation de Vespasien à l'empire, qui arriva deux ans et demi après la réunion de Ptolémaïs, telles sont les allusions textuelles que fait Tacite à la beauté de la reine juive et à ses apparences de jeunesse. « Le roi Agrippa ayant reçu des nouvelles secrètes, sortit de Rome sans que Vitellius en eût connaissance, et fut porté en Syrie par une

navigation rapide. La reine Bérénice aida avec le même zèle le parti du nouvel empereur. Cette princesse, dans la fleur de l'âge et de la beauté, charma le vieux Vespasien par la magnificence de ses dons [1]. »

Eût-elle été capable d'une sévérité de conduite qui était, sans contredit, très-éloignée de ses mœurs, jamais Bérénice, depuis sa première jeunesse jusqu'à sa rencontre avec Titus, n'aurait échappé entièrement ni aux médisances, ni aux calomnies. Outre les jalousies et tous les sujets de mécontentement qu'une grande renommée de beauté, l'éclat de la richesse et les succès de l'esprit suscitent presque toujours aux femmes qui en sont dotées, la fille d'Agrippa Ier avait été en butte de bonne heure aux dispositions ennemies dont sa famille était l'objet, soit de la part des étrangers grecs établis en Judée, soit de la part des Juifs nationaux et zélateurs.

Les indignes témoignages de joie que les habitants grecs des villes de Césarée et de Sébaste, fondées par les Hérodes, avaient fait éclater à la mort inopinée du père de cette princesse, sont déjà un grave motif pour accueillir avec réserve tous les bruits auxquels la vie de Bérénice fut exposée. Des gens de la soldatesque et de la populace de ces deux villes coururent les rues cou-

[1] *Nec minore animo regina Berenice partes juvabat, florens ætate formaque, et seni quoque Vespasiano magnificentia munerum grata.* (Tacit., *Histor.*, lib. II, § 81.)

ronnés de fleurs, crièrent toute sorte d'injures à la mémoire du roi défunt et portèrent les statues de ses trois filles dans des lieux de prostitution où aucune infamie ne leur fut épargnée [1].

De leur côté, les Juifs zélateurs n'étaient pas moins accessibles à toutes les préventions contre les membres de la famille de Bérénice. Dans le roi Agrippa II et ses mœurs, ils dénonçaient avec amertume les déserteurs de la cause publique, les créatures de la domination étrangère, les complices de la frivolité et des impudicités reprochées aux mœurs des Grecs.

En la huitième année du règne de l'empereur Claude, lorsque Bérénice, à peine âgée de vingt et un ans, eut perdu le roi de Chalcide, son premier époux, il lui était resté deux fils de ce prince, Bérénicien et Hyrcan, les seuls enfants qu'elle ait eus dans toute sa vie. On a vu que le royaume de Chalcide fut alors accordé par les Romains au jeune Agrippa II, afin de le dédommager du royaume de Judée dont on venait de prononcer de nouveau la dislocation. Bérénice continua à résider à Chalcis, auprès du nouveau roi. Le titre de reine de Palestine, que la poésie a donné à cette princesse, est de pure convention. Jamais la fille aînée d'Agrippa Ier ne régna ni sur Jérusalem, ni sur aucune autre partie du territoire hébraïque.

[1] *Et filiarum regis statuas abreptas unanimiter in lupanaria deportarunt, et... turpiora quam quæ dici possunt patrantes.* (Antiquit. judaic., lib. XIX, cap. 9, ed. Havercamp., p. 952.)

Bientôt des bruits, que Josèphe déclare menteurs, calomnieux, et dont le satirique Juvénal a tiré profit, furent répandus de toutes parts. On prétendit qu'il existait des liens criminels entre la sœur et le frère.

Dans l'intention expresse de mettre un terme à ces bruits [1], Bérénice consentit à donner sa main au roi de Cilicie, Polémon. Ce personnage, sous le règne d'Agrippa Ier, avait fait partie de l'assemblée des princes réunis à Tibériade, dans laquelle un des gouverneurs de Syrie crut découvrir un commencement de coalition contre la domination de Rome [2].

Pour épouser Bérénice, le roi de Cilicie quitta le paganisme et accéda à la religion de la reine. Les richesses que cette princesse apportait avaient séduit son cœur beaucoup plus que toutes les autres qualités de la fille d'Agrippa [3]. Aussi, Polémon ne put retenir longtemps sa conquête; Bérénice, plus dégoûtée de son nouvel époux qu'effrayée des bruits de scandale qui l'avaient poussée à cet hymen, se sépara de lui et revint s'établir auprès de son frère.

Dans sa sixième satire, Juvénal s'attaque au goût effréné des femmes de Rome pour les bijoux

[1] *Hoc pacto existimabat se redarguturam esse mendacia et calumnias.* (Antiquit. judaic., lib. xx, cap. 8, p. 970.)

[2] Voir ci-dessus, p. 79.

[3] *Eique obsequutus est Polemon, maxime propter illius divitias.* (Antiquit. judaic., lib. xx, cap. 7, ed. Haverc., p. 970.)

précieux. Ce poëte, dont la verve éclata principalement sous le règne du frère de Titus, constate à la fois les richesses de Bérénice qui avaient tenté Polémon, et la rumeur plus ou moins fondée de la criminalité des liens de cette princesse. Quand la reine de Chalcide et de Cilicie parut à Rome, les admirateurs de sa parure remarquèrent un diamant superbe qu'elle portait au doigt. « Rappellerai-je ce diamant si connu, qui acquérait encore plus de valeur au doigt de Bérénice? dit l'impitoyable satirique; un barbare en fit un jour le prix de l'inceste, Agrippa l'avait offert en présent à sa sœur [1]. »

La facilité avec laquelle Bérénice, élevée dans les mœurs grecques et romaines de son siècle, s'était séparée de Polémon, avait été un triste sujet d'imitation pour ses deux sœurs.

Marianne quitta son époux, fils du général des troupes d'Agrippa Ier, dont elle avait eu une fille, cette Bérénice, qu'on a proposé de substituer d'autorité à la reine de Chalcide, sa tante, afin d'assurer plus de jeunesse à l'amante de Titus. Elle contracta une nouvelle union avec Démétrius Alexandre, un des Juifs les plus riches et les plus éminents d'Alexandrie.

L'autre sœur de Bérénice, Drusille, se sépara à

[1] ... *Deinde adamas notissimus, et Berenices*
In digito factus pretiosior : hunc dedit olim
Barbarus incestæ, dedit hunc Agrippa sorori.
(Juven., *Satyr.* VI.)

son tour du roi des Éméziens, Azize, qui, pour l'épouser, s'était rangé à la religion des Juifs. Elle devint la femme de Félix, ce frère du célèbre affranchi Pallas, que nous avons vu exercer une autorité souveraine en Judée sous le titre de procurateur, et à qui il fut donné de s'unir à trois filles de sang royal, une fille de Cléopâtre et d'Antoine, la fille du roi de Judée et une autre princesse inconnue [1]. Josèphe assure que Drusille était une des plus belles femmes de son temps, et que Bérénice en ressentit souvent de la jalousie [2]. L'espoir de l'emporter en puissance sur sa sœur comme elle était sa rivale en beauté, contribua pour beaucoup à faire céder Drusille aux vœux de Félix et à la faire renoncer à sa religion paternelle [3].

Mais si dans sa jeunesse les mœurs privées de Bérénice avaient donné lieu à des reproches justement mérités, à des médisances, à des calomnies, on ne peut révoquer en doute que les qualités aimables et généreuses de son âme ne fussent la

[1] *Nec minus Felicem... trium reginarum maritum.* (Sueton., *in Claud.*, § 38; Tacit., *Histor.*, lib. v, § 9.)

[2] *Namque omnes pulchritudine excellebat... volensque effugere sororis Berenices invidiam.* (Antiquit. judaic., lib. xx, cap. 8, ed. Havercamp., p. 970.)

[3] Le livre des *Actes des Apôtres* renferme une allusion à ce deuxième mariage de la reine des Éméziens : « Félix se rendit à Césarée avec sa femme Drusille, qui était Juive. » Le même livre des *Actes* indique aussi une excursion d'Agrippa et de la reine Bérénice à Césarée pendant que l'apôtre Paul était retenu prisonnier par le procurateur Festus. (*Actes des Apôtres*, xxiv, 24.)

première cause des séductions qu'elle exerçait. Peu de mois avant la réunion de Ptolémaïs, cette princesse en avait donné un témoignage.

Bérénice s'acquittait à Jérusalem d'un vœu qui lui imposait de sacrifier sa belle chevelure. Tout à coup, elle apprit les ordres impitoyables que Gessius Florus, le dernier et le plus cruel des procurateurs romains de Judée, avait transmis à ses soldats contre les habitants de cette cité [1]. Bérénice courut rappeler Florus à de meilleurs sentiments ; loin d'y réussir, sa propre vie fut menacée ; la reine de Chalcide trouva à peine le temps de se réfugier dans son palais, où il fallut prendre des mesures de sûreté, et faire toute la nuit bonne garde. Le lendemain, pendant que l'agitation continuait, et que Florus dictait encore des supplices du haut de son tribunal, Bérénice ne put résister à son émotion ; elle oublia les outrages de la veille et les nouveaux dangers qui l'attendaient ; revêtue de l'habit des suppliants, et les pieds nus, elle franchit courageusement les portes du palais, et arriva dans cet appareil devant le tribunal de Florus pour lui disputer ses victimes [2].

Quelques semaines après ce furent les larmes de Bérénice, encore plus que les exhortations de

[1] Voir ci-dessus, p. 137.

[2] *Quæ dum perficeret Berenice, et nudipes pro tribunali Floro supplicabat, et, præterquam quod nulla ei habita esset reverentia, etiam de vita sua periclita est.* (Bell. judaic., lib. II, cap. 15, ed. Havercamp., p. 183.)

son frère, qui suspendirent un moment le signal d'insurrection générale.

Par l'effet de son éducation première, et des liens étroits qui unissaient, dès l'origine, la famille des Hérodes à la domination romaine, il était impossible que la reine de Chalcide ne se trouvât pas transportée dans le camp opposé à la nationalité de sa patrie. Sans contredit, ses supplications eurent une grande part aux sentiments plus ou moins sincères que Titus manifesta pour la conservation de Jérusalem; mais les intérêts de la politique romaine et l'acharnement de la lutte étaient de beaucoup au-dessus de la puissance des pleurs et des caresses d'une femme.

Il est certain que l'attachement réciproque du fils de Vespasien et de la reine juive acquit rapidement au dehors beaucoup d'éclat. Dix-huit mois après la réunion de Ptolémaïs, nous avons la preuve qu'on en parlait à Rome et dans toute l'Italie. A la fin du mois de l'année 68, lorsque le vieux Galba sembla définitivement établi comme successeur de Néron, le commandant de l'armée de Judée envoya son fils auprès du nouvel empereur sous un prétexte naturel de déférence. Les politiques romains qui se prétendaient les mieux avisés, assurèrent que ce général avait une arrière-pensée. D'après leur dire, il espérait obtenir de Galba, et en faveur de Titus, une adoption qui aurait désigné le jeune homme comme héritier de l'empire.

Titus arrivé à Corinthe y apprit l'assassinat de Galba, et le commencement de la guerre civile entre les partisans d'Othon et ceux de Vitellius. Après quelques instants d'hésitation il remit à la voile pour l'Asie. Ce changement fut un nouveau sujet de commentaires dans les réunions politiques de Rome : chacun l'expliquait à sa guise, selon les intentions qu'on prêtait au commandant de la guerre de Judée. Mais loin de chercher à cette nouvelle des raisons d'État, il y en eut un certain nombre, dit Tacite, qui attribuèrent la précipitation du retour de Titus à la passion brûlante qu'il éprouvait pour la reine Bérénice. En effet, son jeune cœur en était épris, ajoute l'historien, mais cet amour ne le détourna jamais du gouvernement des affaires [1]. »

Un incident particulier de la navigation qui le ramena en Orient dut obtenir beaucoup de poids dans l'opinion des nouvellistes romains, aux yeux desquels l'amour avait été son premier mobile. Titus se détourna vers l'île de Chypre, et y offrit des sacrifices à Vénus [2]. Voulait-il prier la déesse de rendre son amante favorable à ses vœux, ou bien était-ce pour remercier Vénus des douceurs

[1] *Fuere, qui, accensum desiderio Berenices reginæ, vertisse iter crederent. Neque abhorrebat a Berenice juvenilis animus; sed gerendis rebus nullum ex eo impedimentum.* (Tacit., *Histor.*, lib. II, § 2.)

[2] *Atque illum cupido incessit visendi templum Paphiæ Veneris... cæsis compluribus hostiis.* (Tacit., *Histor.*, lib. II, §§ 2, 4.)

que l'empereur futur avait déjà goûtées auprès de la reine de Chalcide et de Cilicie?

Tous les documents, du reste, concourent à établir que dès les premiers jours il y avait eu des engagements sacrés, un hymen secret contractés entre la fille aînée d'Agrippa Ier et le fils de Vespasien.

Avant l'élévation fortuite du chef de l'armée de Judée à l'empire, Titus n'était ni d'assez grande famille, et ne jouissait par lui-même ni d'une assez grande fortune, ni d'un assez beau renom pour ne pas mettre du prix à s'unir à la reine de Chalcide. Indépendamment du sang royal des Hérodes dont elle était issue et qui jouissait à Rome d'un certain crédit, la beauté de Bérénice, sa richesse, l'influence qu'elle était en état d'exercer en Orient, offraient plus d'un appât à l'ambition encore incertaine d'un simple chef de légion, au fils d'un général dont le moindre caprice de Néron ou de quelqu'un des familiers de cet empereur, pouvait causer la perte soudaine.

Partout où le nom de Bérénice est prononcé dans les fragments romains qui ont survécu, cette princesse apparaît en qualité d'épouse secrète de Titus, et semble ne plus attendre qu'une déclaration officielle. Si son amant, arrivé à l'empire, n'ose pas accomplir cette déclaration, la seule raison qu'on en donne, c'est la crainte de braver le mécontentement du peuple romain, la crainte de réveiller l'indignation qui avait éclaté jadis au

premier bruit du projet supposé de mariage de Jules César avec Cléopâtre.

La violence que le nouvel empereur se fit à lui-même, quand il renonça aux promesses qui le liaient à Bérénice, est consacrée par une expression de Suétone, devenue célèbre : « Le peuple romain reprochait à Titus, dit Suétone, son amour passionné pour la reine Bérénice; on assurait même qu'il avait promis de l'épouser... Mais à peine élevé à l'empire, ce prince la renvoya *invitus invitam*, malgré lui et malgré elle [1]. » Or, il est incontestable que la douleur réciproque si heureusement exprimée par l'historien, indique beaucoup plus le divorce de deux époux étroitement unis que la simple rupture d'un amant et d'une amante. Les liens de ces personnages remontaient à douze ans. Titus comptait trente-neuf ans accomplis, Bérénice plus de cinquante.

Si le livre de Tacite, où il était question du règne de Titus, n'eut pas été perdu, nous en aurions retiré beaucoup de lumières. A défaut, l'extrait qui nous reste de l'histoire de Dion Cassius, sur le règne de Vespasien, suffit pour confirmer à Bérénice le caractère secret d'épouse. « Aux jours de cet empereur, disait Cassius, Bérénice était plus florissante que jamais. Elle vint à Rome avec Agrippa, son frère : celui-ci reçut les honneurs de

[1] *Propterque insignem reginæ Berenices amorem, cui etiam nuptias pollicitus ferebat... Berenicem statim ab urbe dimisit invitus invitam.* (Sueton., *in Tit.*, § 7.)

la préture ; Bérénice habita le palais, et commença à vivre en commun avec Titus. Cette princesse espérait assurer son mariage et gouvernait déjà comme une épouse ; mais Titus ayant vu l'impatience du peuple romain à supporter ces arrangements, et les grandes rumeurs qui en résultaient, se décida à la répudier [1]. »

Enfin, les motifs qu'Aurélius Victor, écrivain postérieur à Suétone et à Dion Cassius, a donnés au meurtre du personnage consulaire Cécina, méritent ici d'être mentionnés. Tout suspects qu'ils soient d'inexactitude, ces motifs n'en mettent pas moins le sceau à l'idée que les contemporains de Bérénice s'étaient faite et avaient propagée sur la longue puissance de ses charmes. Suétone avait raconté de Titus, alors héritier présomptif de l'empire, qu'il fit frapper Cécina au sortir d'un souper, sous prétexte d'une conspiration qui était au moment d'éclater. D'après Aurélius Victor, au contraire, cette exécution fut l'effet de la jalousie : Titus avait cru reconnaître des intelligences coupables entre Bérénice, « son épouse, » et le personnage consulaire [2].

Mais tandis que, à l'orient de la Méditerranée,

[1] *Per id tempus Berenice maxim florebat... Jam enim omnia ac si fuisset uxor, administrabat sed... repudiavit : præsertim quod de iis, magni rumores jam exorti essent.* (Dio, *in Vespas.*, ed. græc. lat. Reimar.)

[2] *Vixdum triclinio egressum ob suspicionem stupratæ Berenices uxoris suæ, jugulari jussit.* (Aurel. Victor., *Epitom.* in Tit.)

la reine de Chalcide semblait jetée comme un épisode presque riant à travers les horreurs de la guerre d'invasion poursuivie contre les Juifs, en Occident, les deux contemporaines les plus célèbres de cette princesse apparaissaient sombres et imposantes au milieu de luttes non moins redoutables.

L'une de ces femmes, la druidesse Velléda, fille de la nation des Bructères, était à l'apogée de sa puissance. En vertu des licences éternelles permises à la poésie, l'auteur des *Martyrs* s'est emparé du nom de Velléda, a fait vivre et agir cette prêtresse plus de cent ans après la date réelle de son existence, lui a suspendu au cou une guitare sacrée, et a tiré de sa bouche des chants de langueur et d'amour [1]. Mais ici, c'est à la prêtresse selon l'histoire qu'il faut revenir.

La tribu des Bructères, où Velléda reçut le jour, faisait partie des populations qui habitaient le côté droit des embouchures du Rhin, le pays compris entre les limites actuelles de la Hollande, la rivière d'Ems et l'Océan du Nord. Le nom de Velléda veut dire la femme forte, la femme terrible. On la vénérait en qualité de prêtresse suprême de

[1] « Je découvris aussitôt Velléda assise sur la bruyère; sa parure annonçait le désordre de son esprit; elle portait un collier de baies d'églantier; sa guitare était suspendue à son sein par une tresse de lierre et de fougère flétrie; un voile blanc jeté sur sa tête descendait jusqu'à ses pieds. Dans cet appareil, pâle et les yeux fatigués de pleurs, elle était encore d'une beauté frappante. » (*Les Martyrs*, liv. x.)

la religion des druides, et comme étant elle-même une divinité. Velléda présidait aux sacrifices humains, et savait plier ses plus effrayantes inspirations à tous les intérêts de la politique.

A la voix de cet oracle, et à la voix de Civilis, les Bataves et les populations de la Germanie, aidées bientôt par la population des Gaules, arborèrent l'étendard de la révolte[1]. Leurs efforts les plus ardents contre Rome répondirent à la même année et aux mêmes mois, où Simon, fils de Gioras, Jean de Giscala et tous les autres chefs des Juifs répétèrent, du haut de la montagne de Sion, le cri de mort ou de délivrance.

Velléda était renfermée dans une tour hors de l'aspect des profanes[2]. Elle y interrogeait les entrailles arrachées aux prisonniers que son culte impitoyable vouait au dieu Hésus et à Teutatès[3]. Les convulsions des victimes et l'odeur du sang réveillaient ses transports : alors la prêtresse, enveloppée d'une robe lugubre, le sein découvert, les cheveux épars[4], chantait d'une voix rauque les secrets de l'avenir. Tour à tour, la fureur des

[1] *Et virgo nationis Bructeræ late imperitabat... Prosperas Germanis res et excidium legionum prædixerat.* (Tacit., *Histor.*, lib. IV, § 61.)

[2] *Sed coram adire adloquique Veledam negatum : arcebantur aspectu... ipsa edita in turre.* (Tacit., *Histor.*, lib. IV, § 65.)

[3] *Nam cruore captivo adolere aras, et hominum fibris consulere Deos fas habebant.* (Tacit., *Annal.*, lib. XIV, § 30.)

[4] *Intercursantibus feminis, in modum furiarum, quæ veste ferali, crinibus dejectis faces præferebant.* (Tacit., *Annal.*, lib. XIV, § 30.)

combats, la servitude, le désespoir, et, à travers les vapeurs d'un horizon plus ou moins lointain, la liberté, la gloire, le repos, se découvraient à sa vue comme le partage inévitable des régions qui, sept siècles après, se trouvèrent réunies un moment sous le sceptre majestueux de Charlemagne.

L'autre contemporaine de Bérénice, la reine Boadicée, enfant de la Bretagne, avait eu un époux dont le nom, modifié par le langage romain, était celui de Prosutagus. Ce prince régnait sur le pays des Icéniens, situé dans la partie orientale de l'Angleterre, qui comprend aujourd'hui les comtés de Norfolk, de Suffolk, de Cambridge.

Prosutagus avait été fameux par de longues années d'opulence. Au moment de mourir, et dans l'espoir d'assurer un meilleur avenir à ses deux filles nées de Boadicée, il les avait déclarées héritières de ses États et de ses biens, conjointement avec l'empereur Néron.

Mais les Romains traitèrent la famille léguée à leur protection, comme ils avaient fait de Jérusalem, comme ils faisaient presque en tous lieux des droits et de la personnalité des peuples. Boadicée fut battue de verges, on viola ses filles, on ravagea leur royaume[1]. A la nouvelle de ces attentats, les nations bretonnes réunies en armes firent retentir les rivages de la mer et de la Tamise de chants de fureur et de vengeance. Le sang des Ro-

[1] *Jam primum uxor Boadices verberibus affecta et filiæ stupro violatæ sunt...* (Tacit., *Annal.*, lib. XIV, § 31.)

mains et de leurs alliés inonda les campagnes et les villes, surtout la colonie de Londres, qui, selon les expressions du temps, était déjà célèbre par le concours des commerçants et par les affaires qu'on y traitait [1]. Comme en Judée, une légion entière fut anéantie sous les coups des insurgés; jamais les Bretons n'avaient présenté une masse aussi formidable et animée de plus d'audace. Les femmes arrivaient par milliers à la bataille; celles-ci pour combattre, celles-là pour assister en témoins aux belles actions de leurs époux, de leurs enfants. Boadicée, montée sur un char et ayant ses deux filles auprès d'elle, parcourait les rangs de chaque population, les haranguait, enflammait leur courage.

Le procurateur Catus avait été la principale cause des ressentiments de la Bretagne, de même que, en Judée, les intendants romains Ponce-Pilate, Félix, Albinus et Florus. Aux premiers troubles, Catus épouvanté s'était hâté de mettre sa personne et ses biens à couvert : il avait cherché un refuge dans les Gaules [2].

Mais Rome avait toujours des généraux habiles et recommandables qui savaient réparer les défaites provoquées par l'avarice et la violence de ses

[1] *Londinium perrexit copia negociatorum et commeatuum maxime celebre.* (Tacit., *Annal.*, lib. XIV, § 33.)

[2] *Qua clade et odiis provinciæ, quam avaritia in bellum egerat, trepidus procurator Catus, in Galliam transiit.* (Tacit., *Annal.*, lib. XIV, § 32.)

préteurs. Suétonius Paulinus était gouverneur de la Bretagne. L'opinion publique désignait ce guerrier comme le plus digne émule de Corbulon. La gloire récente acquise par le chef de la guerre d'Arménie avait agité son âme. Suétonius saisit avec avidité la nouvelle occasion qui était offerte à ses talents militaires et à son expérience. A la tête de dix mille hommes, il choisit une position destinée à faire perdre aux tribus de la Grande-Bretagne l'avantage de leur nombre, qui était dix fois plus considérable. Ses manœuvres rompirent les masses ennemies et y portèrent le carnage. Boadicée ne voulut pas survivre à sa défaite; elle avala du poison.

En parlant des pertes essuyées des deux côtés dans la bataille, Tacite a enregistré une de ces exagérations de chiffres que j'ai signalées, et qui n'étaient pas moins familières aux écrivains de Rome, qu'à Flavius Josèphe. On prétendit que l'affaire avait coûté aux Bretons quatre-vingt mille morts, et aux Romains quatre cents [1].

[1] *Sunt qui paulo minus quam octoginta millia Britannorum cecidisse tradant; militum quadringentis ferme interfectis, nec multo amplius vulneratis.* (Tacit., *Annal.*, lib. XIV, § 37.)

CHAPITRE VIII.

Première campagne de Vespasien, ou conquête de la Galilée ; incendie de Gabara ; prise de Jotapat.

Vespasien quitta Ptolémaïs vers le milieu du mois d'avril de l'année 67, et se porta sur la Galilée. Bien longtemps avant l'époque romaine, la Galilée avait été féconde en événements politiques et militaires. Presque tous les peuples et toutes les grandes armées du monde ancien s'y étaient rencontrés et l'avaient engraissée de leur sang. Depuis l'époque romaine jusqu'à nos jours, il n'est pas un seul point du territoire de cette province si faible en étendue, auquel l'histoire n'ait à rattacher également de grands souvenirs. Ainsi dans la première croisade qui, à la voix de Pierre l'Ermite, remplit la fin du onzième siècle et illustra le nom de Godefroy de Bouillon, la conquête de la Galilée fut confiée à Tancrède, à ce vaillant guerrier dont le chantre immortel de *la Jérusalem délivrée* a fait un des héros les plus attachants de son poëme.

Quatre-vingt-huit ans après la conquête de Go-

defroy de Bouillon, cette même Galilée devint le théâtre des événements qui servirent de prélude à la contre-partie du poëme du Tasse. Le 4 du mois de juillet 1187, Saladin y gagna la bataille décisive de Tibériade qui lui permit de réinaugurer à son tour la Jérusalem enlevée au joug des croisés.

L'armée chrétienne, commandée par le roi nominal de Jérusalem, Guy de Lusignan, comptait cinquante mille guerriers. Saladin avait, dit-on, sous ses ordres quatre-vingt mille hommes, dont le plus grand nombre de cavalerie. Les musulmans firent prisonniers presque tous les chefs ennemis qui n'étaient pas morts au combat. Suivant les chroniqueurs de cette époque, la vraie croix qu'on avait dressée sur un lieu élevé pour exciter le courage des bataillons de Jésus-Christ, tomba toute souillée de sang entre les mains des défenseurs de l'islamisme [1].

La chaîne de montagnes qui se dégage de l'Anti-Liban, et qui, du nord au midi, traverse la Judée citérieure, recevait jadis dans la Galilée le nom de montagne de Nepthali et de Zabulon. Le mont Thabor en fait partie. Dans la Samarie, cette même chaîne qui comprend les monts Guelboa, Garisim, Hébal, s'appelait montagne d'Éphraïm; dans la province de Judée, montagne de Juda. Elle traverse ensuite l'Idumée, et court en Arabie jusqu'à la mer Rouge. On sait, du reste, que toutes

[1] Michaud, *Hist. des Croisad.*, t. II, p. 324 et suiv.; et *Biblioth. des Croisad.*, t. II, § 37.)

ces montagnes n'ont rien de commun que le nom avec les masses des Alpes, par exemple, ou des Pyrénées. Il faut les réduire par la pensée aux plus petites proportions, se les représenter sous l'aspect de collines plus ou moins hautes. Leur tronc seul, le Liban, découvre dans certaines parties des cimes qui s'élèvent avec majesté.

Des deux pentes générales qu'on distingue dans les montagnes de la Galilée et des autres provinces, celle de l'ouest, descendant vers le lac de Galilée et le Jourdain, concourt à former la grande plaine du fleuve ou le grand champ que j'ai fait connaître en parlant de la Judée transjordanienne [1]. La pente occidentale descend vers la Méditerranée, et forme la plaine du littoral palestinien. Malgré de nombreuses ondulations et de grandes inégalités de largeur, cette plaine offrirait comme une ligne continue, depuis le torrent d'Égypte jusqu'à Sidon, si au-dessous de Ptolémaïs, la petite chaîne du mont Carmel, ou montagne de fertilité, ne se jetait en travers. Ce mont, avancé en promontoire dans les eaux de la mer, sépare entre eux, au nord, le littoral limité par les collines de la Galilée, et au midi la plaine littorale de la Judée, à laquelle le nom de plaine de Saron a été appliqué.

En raison des procédés de la guerre ancienne, une condition particulière de terrain, que les voya-

[1] Voir ci-dessus, t. I, p. 148.

geurs et les géographes ont signalée fréquemment dans les montagnes de la Galilée et de la Judée, y augmentait encore les avantages que tout pays fortement accidenté procure à la défense de ses habitants. A l'entrée et à l'issue de presque tous les vallons assez étendus pour obtenir le nom de plaines, il existe des monts et des rochers qui prennent les apparences extérieures de tours, de châteaux, de villes fortifiées, au point de tromper les yeux. Ces forteresses naturelles pouvaient rendre presque autant de services que les meilleures œuvres d'art. Dans ses excursions récentes en Syrie, un poëte de nos jours a trop bien insisté sur ces bizarreries du territoire juif, pour ne pas rapporter la description qu'il en donne : « Au pied des montagnes de Zabulon, à une demi-lieue dans la plaine, un mamelon entièrement détaché de toutes les collines environnantes sortait, pour ainsi dire, de terre comme un piédestal destiné uniquement par la nature à porter une ville forte. Ses flancs s'élevaient perpendiculairement depuis le niveau de la plaine jusqu'au sommet de cette espèce d'autel de terre. Ils ressemblaient exactement aux remparts d'une place de guerre, tracés et élevés de main d'homme... Dans toutes les charmantes plaines du pays de Canaan, ajoute le poëte voyageur, j'ai revu depuis ces mamelons en forme d'autels quadrangulaires ou oblongs, évidemment destinés à protéger les premières demeures d'une nation timide et faible. Leur destination est si bien

décrite dans leur forme isolée et bizarre, que leur masse seule empêche de s'y tromper et de croire qu'ils ont été fabriqués par le peuple qui les couvrit de ses villes [1]. »

A son départ de Ptolémaïs, l'armée de Vespasien présenta un spectacle imposant aux yeux de ceux qui, dans un intérêt de curiosité, assistèrent au défilé de ses troupes.

Les soldats armés à la légère et les archers, soutenus par de l'infanterie et de la cavalerie, servaient d'avant-garde et d'éclaireurs.

Un corps nombreux formé d'escouades prises aux centuries de chaque légion, portait toutes les choses nécessaires à l'établissement du camp.

Après ceux-ci venaient les pionniers, chargés d'aplanir les chemins, de couper les forêts, de faciliter de toute manière la marche et les opérations de l'armée.

Les bagages du général et des officiers supérieurs, escortés d'un fort détachement de cavalerie, succédaient aux pionniers.

Vespasien s'avançait ensuite, entouré d'une garde particulière d'infanterie, de cavalerie, et d'un certain nombre de lanciers.

Les machines de guerre, et tous les instruments de siége, arrivaient après Vespasien. Cet attirail précédait les lieutenants du général, les préfets des cohortes et les tribuns militaires entourés aussi de soldats d'élite.

[1] M. de Lamartine, *Voyage en Orient*, t. II, p. 21.

Alors la vue s'arrêtait sur l'aigle, symbole de puissance et présage de victoire. Les autres signes sacrés entouraient l'aigle. Derrière ces enseignes, les trompettes annonçaient le gros de l'armée, qui marchait rangée sur six hommes de front, sous la surveillance des centurions gardiens de l'ordre et de la discipline.

Chaque légion était suivie de ses valets, employés à la conduite des bêtes de somme et des bagages. Enfin, la queue de l'armée comprenait les vivandiers et les mercenaires de toute espèce, dont un dernier corps d'infanterie et de cavalerie pressait la marche et assurait la sécurité.

Au même moment, le gouverneur de la Galilée recueillait le fruit de ses actes. Après son triste succès sur les habitants de Tibériade, Josèphe s'était attaché à disloquer le corps de troupes formé par Jean de Giscala. Une proclamation avait déclaré que tous les cantons et tous les individus qui avaient pris parti pour les quatre envoyés de Jérusalem, eussent à rendre leurs armes dans le délai de vingt jours ; s'ils y manquaient, leurs maisons devaient être brûlées, leurs campagnes ravagées [1].

Une attaque, à laquelle le gouverneur de la Ga-

[1] *Edictum proposui..... viginti dierum spatium eis præscripsi, qui suis rebus vellent consulere. Porro minitabar, nisi arma projicerent, me ignem illorum domibus subjecturum esse, bonaque illorum publicaturum.* (Joseph. Vit., ed. græc. lat. Havercamp., p. 34.)

lilée s'était vu obligé contre les capitaines du roi Agrippa, allié des Romains, n'avait eu aucun résultat sérieux ; Josèphe dit qu'une chute de cheval et la fièvre l'arrêtèrent au milieu de ses avantages.

Tous les chefs populaires de la province, qui regardaient depuis longtemps le fils de Mathias comme un traître impatient de la venue des Romains, restaient séparés de lui. Aussi, dès que la nouvelle de l'entrée de Vespasien sur le territoire eut retenti, Josèphe cria qu'on l'abandonnait. Ce chef, qui s'était révolté contre le conseil de Jérusalem, sous le prétexte qu'on ne pourrait trouver personne aussi capable que lui de faire face à l'invasion, ne vit plus que solitude dans son camp. Des soixante mille hommes, bien armés, bien organisés, bien préparés par ses instructions, dont Josèphe avait parlé avec pompe dans ses premiers rapports, il ne resta plus aucune trace. Loin d'être en état d'avancer vers l'ennemi, le gouverneur de la Galilée courut chercher un refuge et jeter l'épouvante dans la ville même qu'il avait si maltraitée, à Tibériade [1]. Là, Josèphe, conséquent avec l'esprit qui l'avait dirigé dès le principe, se hâta de témoigner hautement que nulle voie de salut ne s'offrait plus aux Juifs, si ce n'était de renoncer sans délai à toute résistance. Pour lui, il avait l'espoir que les Romains lui accorderaient

[1] *Civitatem, quam suæ incolumitatis ergo elegerat, ipse, in eam fugiendo, metu opplevit.* (Bell. judaic., lib. III, cap. 7, ed. Havercamp., p. 231.)

son pardon [1]. Enfin, après avoir retenu pendant six mois entiers, et malgré le conseil central, la charge de chef de la guerre dans la province la plus remplie d'hommes énergiques, Josèphe n'hésita pas à écrire à ce même conseil les paroles suivantes qui, en d'autres circonstances, pourraient être considérées comme l'expression railleuse d'un génie mystificateur : « Si vous voulez traiter avec l'ennemi, faites-le-moi connaître promptement; si vous persistez à soutenir la guerre, envoyez-moi les forces nécessaires pour combattre [2]. »

Au début de son expédition, Vespasien s'empara des forteresses qui gardaient les frontières occidentales de la Galilée. Il fit ensuite le tour de cette province au Nord, et redescendit à l'Orient, tandis qu'une division de son armée, sous les ordres de son fils, traversa le pays dans la direction des frontières méridionales.

Dans les premiers rangs de la chaîne de collines serrées qui séparait les Galiléens du littoral de la Méditerranée, on distinguait la place forte de Jotapat. Cette place était le point principal de la résistance à l'occident de la province; elle se rattachait à Gabara, chef-lieu des districts les plus rapprochés de la mer, de même qu'à l'orient et

[1] *A Romanis veniam consequuturum esse speraret...* (Bell. judaic., lib. III, cap. 7, ed. Havercamp., p. 231.)

[2] *Utque cito rescriberent si fœdus eis placeret, aut, si bellum gerere statuerent, copias ad confligendum cum Romanis idoneas ipsi mitterent.* (Bell. judaic., lib. III, cap. 6, p. 231.)

sur les bords du lac de Galilée, la place forte de Tarikhée se rattachait à la ville de Tibériade.

Le plateau presque inaccessible de Jotapat était occupé par un simple bourg [1]. En conformité des instructions que le conseil de Jérusalem avait rappelées à tous les commandants du territoire, les Juifs avaient établi sur ce plateau un vaste camp fortifié, asile ouvert aux populations que la marche dévastatrice des conquérants chassait en foule de leurs demeures.

Avant d'attaquer la place forte, Vespasien se tourna contre la ville de Gabara, et s'en rendit facilement maître. Les milices juives avaient pris le parti de ne pas se concentrer dans cette ville [2]. Elles se réservaient les unes de harceler l'armée romaine, les autres de travailler à la défense beaucoup plus essentielle de Jotapat et de quelques autres points.

Une légère erreur de copiste, la transposition d'une seule lettre d'écriture, s'est glissée ici dans les manuscrits de Josèphe et a fait prendre quelquefois l'une pour l'autre deux villes de Judée situées à une assez grande distance. On lit aujourd'hui dans les chroniques du gouverneur de la Galilée, que Vespasien commença par s'emparer

[1] Il existait près de Tibériade un bourg du nom de Jotapé différent de Jotapat, avec lequel on l'a quelquefois confondu.

[2] *Primo impetu eam in potestatem suam redigit, quod civibus plerisque ætatis militaris vacuam reperisset.* (Bell. judaic., lib. III, cap. 7, ed. Havercamp., p. 230.)

de *Gadara* au lieu de lire Gabara. Mais l'erreur se rectifie d'elle-même.

La ville de Gadare appartenait à la Judée transjordanienne, aux districts de la rive gauche et orientale du fleuve. Ce fut à la fin du mois de février de l'année suivante que Vespasien y entra sans combattre. Les circonstances mêmes de cette soumission méritent d'autant plus d'être indiquées par avance, qu'elles confirment l'état des partis opposés de la Judée et la nature des sentiments dont les chefs galiléens les plus ardents pour la cause de l'indépendance se sentaient alors animés contre leur gouverneur.

Les principaux habitants de Gadare, mus par l'amour de la paix non moins que par le désir de conserver leurs biens, envoyèrent une députation secrète à Vespasien. Les hommes du parti contraire n'eurent connaissance de cette démarche qu'à l'approche de l'armée romaine. Ils jugèrent l'impossibilité de défendre Gadare contre les ennemis du dedans et du dehors. Mais avant de sortir de la ville, et afin de ne pas laisser sans punition le mal qu'on leur causait, les insurgés firent mourir Délésus, qui passait pour l'auteur de la députation, et qui était le premier des habitants par ses fonctions et par sa noblesse [1].

[1] *Optimates, clam seditiosos, legatos ad eum de deditione miserant... Deleso comprehenso, nam is non dignitate solum ac nobilitate civitatis princeps erat, sed etiam legationis auctor videbatur, et ipsum morte afficiunt.* (Bell. judaic., lib. IV, cap. 8, ed. Havercamp., p. 295.)

D'après Polybe, deux cent quatre-vingt-six ans auparavant l'an de Rome 536, cette même cité de Gadare, déjà riche et forte, avait consenti également à se soumettre à un conquérant, mais sous d'autres influences. Pendant les guerres des rois grecs d'Égypte et de Syrie, le roi de Syrie traversa le Jourdain, s'empara de Pella, et de plusieurs autres villes ou places situées à l'orient du lac de Galilée. La force des deux armées combattantes fournit un nouvel exemple des masses auxquelles la situation géographique de la Judée ne cessait de rendre ce pays en proie. L'armée égyptienne était de quarante mille fantassins, cinq mille chevaux, soixante et dix éléphants : l'armée de Syrie se composait de soixante et onze mille hommes d'infanterie, six mille chevaux, cent deux éléphants. Il restait au roi de Syrie à prendre Gadare, ajoute Polybe. Cette ville passait pour la mieux fortifiée de ces cantons. Le roi y porta son armée et commença des travaux dont les habitants éprouvèrent un tel effroi qu'ils se rendirent [1].

Le sort que les Romains firent peser sur Gabara, de Galilée, fut épouvantable. Vespasien traita cette ville comme un holocauste offert à la vengeance, en souvenir de la défaite subie l'année précédente par Cestius Gallus. Il voulut en même temps jeter la terreur dans toute la province. On passa les habitants au fil de l'épée, le feu fut mis à la ville, et le général romain donna l'ordre de

[1] Polyb., liv. v.

ruiner, d'incendier aussi tous les villages et les bourgs environnants [1].

En empruntant ces renseignements à Josèphe, on est frappé malgré soi d'une forme de rédaction presque systématique qui domine dans ses chroniques, et qui a pour première cause la position de ce personnage, écrivant à Rome, sous les yeux et de l'approbation des destructeurs de sa patrie.

Dès qu'il s'agit des Romains, le gouverneur de la Galilée glisse avec rapidité sur les horreurs de la conquête. Tous les moyens de guerre les plus impitoyables, employés par l'armée d'invasion, lui paraissent simples, naturels ; il les raconte froidement, sans le moindre mouvement de l'âme indignée. Mais si, au contraire, les indépendants nationaux, les diverses classes de zélateurs, à qui le plus haut degré d'oppression avait mis les armes à la main, rendent à l'ennemi et aux partisans de l'ennemi, guerre pour guerre ; si les adversaires politiques de Josèphe et leurs compagnons, usent de toutes les ressources pour essayer de vaincre, ou, du moins, pour vendre chèrement leur vie, alors il n'est pas d'interprétation défavorable à leur dessein, il n'est pas d'éloquence irritée, pas de déclamation morale auxquelles l'ex-gouverneur de la Galilée, devenu chevalier romain, ne se laisse entraîner.

[1] *Incendit non solum civitatem istam, sed etiam omnes circumcirca vicos et uberculas.* (Bell. judaic., lib. III, cap. 7, ed. Havercamp., p. 231.)

Des ruines fumantes de Gabara, Vespasien annonça à son armée de se préparer au siége de Jotapat.

L'histoire n'a pas à raconter fréquemment des guerres nationales qui, à part les combats livrés en rase campagne, montrent au début, dans leurs cours, à la fin, une résistance semblable à celle des places de Jotapat, de Jérusalem et de Massada. Voici d'abord la comparaison que le commentateur de Polybe établit entre le siége de Jotapat et la prise de Jérusalem : nous n'avons à y saisir pour le moment que le caractère général des efforts réciproques déployés par les assiégeants et les assiégés. On reconnaîtra tout à l'heure jusqu'à quel point il est permis d'attribuer exclusivement au gouverneur de la Galilée, la direction de la défense de Jotapat : on reconnaîtra aussi dans la suite comment l'oubli de certains éléments de la situation a entraîné le commentateur de Polybe à quelques injustices semblables envers les chefs de la capitale juive. « Le siége de Jérusalem, si célèbre dans l'histoire, dit Folard, et que l'on met au nombre des plus mémorables de l'antiquité, pour l'attaque et la défense, est, au jugement des connaisseurs qui examinent de près les choses, beaucoup inférieur à celui de Jotapat. Tout ce que l'art a de plus grand et de plus profond, tout ce que l'on peut opposer à une attaque savante et d'une conduite admirable, tout ce que l'esprit humain peut inventer de fin, de rusé, de hardi, se trouve

dans ce siége... La valeur et l'audace déterminée étaient égales à Jérusalem et à Jotapat; mais on voit dans la défense de Jotapat la science jointe à une conduite merveilleuse qu'on ne remarque pas dans le siége de Jérusalem. Le *virtus indocta* de Vegèce, c'est-à-dire la fureur et la rage se trouvèrent dans ce dernier; mais dans l'autre, la capacité du chef et le courage intrépide des soldats, opposent à des Romains bien disciplinés et bien commandés, une témérité prudente, c'est-à-dire une valeur qui dépasse les bornes ordinaires[1]. »

Les deux lieues de chemin conduisant de Gabara à Jotapat étaient d'une extrême difficulté. Les Juifs avaient exécuté fidèlement la partie des instructions d'après laquelle on leur dictait de multiplier les obstacles dans les défilés et dans les vallées. Il fallut quatre jours aux pionniers romains pour rendre les passages praticables à l'armée et au transport des machines.

Le rocher de Jotapat est entouré de précipices profonds qui le séparent d'autres collines, très-hautes et très-rudes. Le seul côté du septentrion laissait une pente accessible sur laquelle étaient bâties les maisons de la ville ou du bourg. Les Juifs avaient élevé un fort rempart et des tours pour fermer ce passage à l'ennemi. Ils avaient amoncelé sur ce rempart, des quartiers de ro-

[1] Le chevalier Folard, *Comment., Attaq. et défens. des plac.*, t. II, p. 190, 270; t. III, p. 35, 491 et article *Jotapat*, dans le supplément au *Dictionnaire* de don Calmet.

che, des traits et des projectiles de toute espèce.

Les travaux des Romains commencèrent dans la première semaine du mois de mai. Vespasien avait établi son camp sur une colline, à douze cents mètres environ de Jotapat.

Des machines dont je parlerai plus en détail à l'occasion du siége de Jérusalem, furent dressées en nombre considérable. Elles étaient destinées à lancer, sans interruption, des javelots, des pierres, des pièces de bois couvertes de matières inflammables.

Les archers romains, les Arabes et les Syriens auxiliaires, disposés sur les hauteurs environnantes, concouraient à débusquer les assiégés des murailles. Les légions étaient particulièrement chargées des assauts.

De leur côté, les Juifs prirent des mesures si utiles contre l'effet des machines, repoussèrent si bien les attaques, firent des sorties si heureusement calculées et si nourries, détruisirent si souvent enfin les ouvrages des Romains, que Vespasien surpris leur rendit l'honneur de se croire un moment plutôt assiégé qu'assiégeant [1].

Dans un assaut de nuit à la lueur des flammes, ce général fut blessé d'une flèche qui l'atteignit légèrement au pied. A cette nouvelle, Titus et toute l'armée éprouvèrent une cruelle émotion.

[1] *Vespasianus igitur cum existimaret se hostium excursibus vicissim quasi obsideri.* (Bell. judaic., lib. III, cap. 7, ed. Havercamp., p. 236.)

Et quand on songe à l'influence que l'élévation prochaine de Vespasien au trône des Césars exerça sur l'apaisement des guerres civiles de Rome, qui pourrait dire les changements que la flèche de Jotapat, mieux dirigée, aurait apportés dans les résultats de la guerre des Juifs et dans l'avenir de l'empire? Nous ne savons si Suétone fait allusion à Jotapat ou au siége non moins rude de Gamala, qui termina la conquête de la Galilée, et qui exposa de nouveau Vespasien à un danger personnel; mais l'historien romain cite une autre blessure reçue par le chef de l'armée envahissante. « Dès qu'il eut pénétré en Judée, suivi de son fils aîné qui servait parmi ses lieutenants, dit Suétone, Vespasien attira les yeux de tous les pays voisins, rétablissant la discipline militaire et se conduisant avec tant de courage, qu'au siége d'une place forte il fut blessé d'un coup de pierre au genou; plusieurs flèches atteignirent aussi son bouclier [1]. »

L'ordre fut transmis à une partie des plus braves de la cavalerie romaine de combattre à pied, et de marcher avec l'infanterie à l'attaque des murs de Jotapat.

Jamais les assiégés ne furent privés de vivres; mais à cause de l'excès des chaleurs, du grand nombre d'âmes qui s'étaient réfugiées sur ce plateau, et des troupeaux qu'on y avait introduits, le manque d'eau se fit sentir. On diminua de jour en

[1] *Ut in oppugnatione castelli lapidis ictum genu, scuto sagittas aliquot, exceperit.* (Sueton., *in Vespas.*, § 4.)

jour les rations. Cependant, comme il importait de ne pas laisser soupçonner cette souffrance à l'ennemi, les Juifs suspendirent sur leurs murs des manteaux mouillés qui semblaient dire que leurs sources coulaient abondamment, et qui servaient à amortir l'effet des projectiles.

Dans la dernière semaine du mois de juin, le quarante-cinquième jour du siége, la fatigue des combats continuels et les progrès de la soif avaient épuisé les forces des milices galiléennes. Vespasien fut averti par un transfuge qu'une surprise tentée avant l'aube aurait un succès assuré. A cette heure, les troupes assiégées et les sentinelles ne faisaient plus preuve de vigilance.

Quelques jours auparavant, un combattant de Jotapat, resté prisonnier des Romains, avait offert un exemple bien différent de ce transfuge. Pour tirer de lui des indications sur l'état de la place, on l'avait en vain interrogé, mis à la question de l'eau et du feu, attaché sur une croix ; il était mort en raillant impitoyablement les auteurs de ses tortures [1].

La prise de Jotapat correspondit au premier jour de celui des mois syro-macédoniens qui enjambe sur nos mois de juin et de juillet. Avant l'aurore, le tribun militaire Domitius Sabinus, un certain nombre de soldats choisis de la quinzième légion,

[1] *Cum nollet igne adhibito hostibus quid intus ageretur exquirentibus prodere, mortem deridens cruci suffixus erat.* (Bell. judaic., lib. III, cap. 7, ed. Havercamp., p. 244.)

et Titus en personne s'avancèrent sans bruit et sous les auspices du transfuge. Un brouillard épais les favorisait ; ils franchirent la brèche, égorgèrent les sentinelles et pénétrèrent dans la place. Les tribuns militaires Placidus et Cercalis suivaient avec leurs troupes, et aussitôt le carnage commença. Les assiégés, préparés depuis longtemps à leur destinée, y aidèrent en se tuant eux-mêmes, en se précipitant du haut de la roche. Un nombre presque imperceptible réussit à se sauver. Il y eut douze cents captifs de tout âge et de tout sexe, et l'on enregistra jusqu'à quarante mille morts.

Dans la partie de ses Mémoires concernant la guerre de Belgique, César nous a transmis la prise d'un plateau fortifié qui offre de singuliers rapports avec la position de Jotapat ; mais l'enregistrement des captifs donne de grandes différences.

Il n'y avait aussi qu'une seule pente pour conduire à cette place. Les habitants des provinces actuelles du Hainaut et de Namur avaient abandonné leurs villes et s'y étaient réfugiés [1]. La résistance fut d'abord très-vive. Il fallut que les assiégeants eussent recours à un grand déploiement de machines. Une convention conclue avec les Gaulois-Belges, et violée par eux, à ce que César prétend, excita au dernier point l'irritation

[1] *Cunctis oppidis castellisque desertis, sua omnia in unum oppidum egregie natura munitum contulerunt.* (Cæsar, *Bell. gallic.*, lib. II, § 29.)

de ce général. Après avoir forcé la place, il fit vendre à l'encan tout ce qui restait de population, et bientôt les marchands d'esclaves mirent à sa connaissance, que les têtes achetées allaient à cinquante-trois mille [1].

Des actes sans nombre de force individuelle et de courage avaient été accomplis au siége de Jotapat. Un des plus remarquables fut celui d'un milicien du bourg de Saab nommé Saméas, fils d'Éléazar.

Pendant qu'un bélier des Romains ébranlait la muraille, Saméas souleva une pierre énorme et la fit tomber directement sur la tête de la machine. La violence du coup détacha cette masse de fer de la poutre où elle était attachée pour recevoir le mouvement. Enflammé de son succès, l'athlétique galiléen s'élança du rempart et s'empara du bélier, comme s'il s'était agi d'un fardeau ordinaire. Quoique frappé à mort de cinq traits ennemis, Saméas remonta par la brèche, et reparut sur la muraille, tenant dans ses bras l'objet de sa conquête. Les deux armées poussèrent ensemble des cris d'admiration, et lorsqu'il eut perdu tout son sang, le milicien de Saab retomba du rempart sans abandonner la tête fatale [2].

[1] *Ab his qui emerant, capitum numerus ad eum relatus est millium* LIII (Ibid., § 35.)

[2] *Steteratque omnibus conspicuus ob facinoris audaciam, tunc præ vulneribus revolutus arietem tenens corruit.* (Bell. judaic., lib. III, cap. 7, ed. Havercamp., p. 288.)

Deux autres vaillants hommes du bourg galiléen de Rouma, Nétiras et Philippe, excitèrent aussi l'admiration universelle. Ils se précipitèrent à travers la dixième légion avec une telle impétuosité, que les rangs des Romains en furent rompus ; tout prit la fuite sur leur passage.

CHAPITRE IX.

Situation privée de Josèphe au siége de Jotapat; son séjour dans une caverne avec quarante fugitifs; captivité apparente et défection de ce gouverneur.

Dans sa relation de la guerre de Judée, Justus, de Tibériade, chef de l'un des partis galiléens opposés à Josèphe, récrimina fortement contre la manière dont ce gouverneur se dépeint au siége de Jotapat, contre le rôle et l'importance qu'il s'y était attribués en écrivant ses chroniques.

Avant de suivre les progrès de l'armée romaine dans sa première campagne en Judée, il faut donc s'arrêter quelques instants à ce fait. La chute de Jotapat amena la captivité momentanée de Josèphe auprès de Vespasien; cette captivité fut reçue presque universellement parmi ses compatriotes comme une apparence, un voile destiné à déguiser sa défection, et le bruit de cette défection, à laquelle on s'attendait depuis longtemps, eut, au sein de Jérusalem, un retentissement et des conséquences redoutables.

Suivant Josèphe, Vespasien rendit grâces à Dieu en apprenant que lui, Josèphe, avait quitté Tibériade et s'était renfermé dans Jotapat. Un transfuge aurait assuré au général romain que s'il réussissait à s'emparer du fils de Mathias, ce serait autant que d'avoir accompli la conquête de toute la Judée [1]. Mais, pour donner un poids réel à cette parole de présomption, il aurait fallu que la guerre se terminât peu de temps après la ruine de Jotapat et la défection de Josèphe. Au contraire, le gouverneur de la Galilée passa dans le camp romain et devint un instrument actif de l'invasion au commencement de la première campagne de Vespasien. Depuis lors et jusqu'à la prise de Massada, la guerre nationale dura près de cinq ans, et fut remplie de combats, de siéges mémorables.

Josèphe crut se mettre à l'abri des récriminations de Justus, et opposer une barrière infranchissable à toutes les voix qui l'accusaient, en disant à son contradicteur : « Comment peux-tu parler de ma conduite au siége de Jotapat? tu n'y as point assisté, et parmi ceux qui ont concouru à ce siége, et qui auraient pu t'en instruire, il n'a survécu personne [2]. Mais de son côté, comment Josèphe,

[1] *Quod cum ea urbe totam Judæam occupaturus esset, modo Josephum caperet.* (Bell. judaic., lib. III, cap. 7, ed. græc. lat. Havercamp., p. 231.)

[2] *Nec res a me gestas dum obsiderer discere potueris : nam omnes qui ista narrando erant acierum conflictu illic perierunt.* (Joseph. Vit., ed. Havercamp., p. 33.)

caché pendant plusieurs jours au fond d'une caverne après la chute de la forteresse, pouvait-il savoir que personne n'eût réussi à se sauver, que sur une masse de quarante mille individus signalés comme morts un grand nombre ne s'était pas relevé de ses blessures.

Les districts dont Jotapat faisait partie étaient connus pour les plus dévoués à Jean de Giscala et à la guerre d'indépendance. On ne peut mettre en doute que les principaux chefs zélateurs de ces frontières occidentales de la Galilée, Jésus de Gabara, Simon de Giscala, frère de Jean, Jonathas, et plusieurs autres, ne se fussent portés à la défense de Jotapat : de même dans la Galilée orientale, leurs amis, Jésus, fils de Saphida, et les siens, se portèrent plus tard de Tibériade à la défense de Tarikhée.

Au milieu d'hommes qui depuis longtemps éprouvaient tant de défiance de ses desseins, tant de répugnance contre son autorité, il était donc assez difficile que Josèphe exerçât le commandement supérieur.

Avant son arrivée, les défenseurs de Jotapat avaient repoussé plusieurs fois Placidus, un des meilleurs lieutenants de Vespasien. Enfin, Josèphe n'entra dans la forteresse que le cinquième jour des travaux exécutés par les pionniers ennemis : il s'en était peu fallu que les Romains ne lui en eussent interdit les passages.

A ces considérations, si l'on ajoute un incident

survenu pendant le cours du siége dont le gouverneur de la Galilée lui-même nous a transmis les détails, si l'on ajoute les débats qui auraient éclaté au sein de la caverne où il assure avoir trouvé un asile avec quarante autres fugitifs avant de se rendre à Vespasien, on rétablit sans efforts le fond des opinions exprimées par ses adversaires. Josèphe se serait transporté de Tibériade à Jotapat, moins pour combattre que pour traiter avec l'ennemi. Les obstacles qu'il rencontra dans les milices assiégées le forcèrent à prendre part aux actes énergiques de la défense; mais dès que les conquérants eurent triomphé, ou même sans avoir attendu ce dernier moment, le gouverneur de la Galilée aurait trouvé moyen de se rallier pour jamais à leur cause.

Pendant le siége, Josèphe ayant jugé que la place ne pourrait tenir longtemps et que sa vie y serait compromise, résolut avec quelques-uns des principaux de s'enfuir [1]. Ce dessein fut à peine découvert que toute la population se souleva. Pour la séduire ou la calmer, Josèphe avait cherché à prouver aux défenseurs de Jotapat que son projet de fuite était tout entier à leur avantage. « Si je reste, leur aurait-il dit, ou bien la place résistera, et, dans ce cas, je ne vous serai d'aucun secours, ou bien nous serons forcés, et il ne vous profitera à rien que je périsse. Au contraire, si je

[1] *Suamque salutem in incerto esse si maneret, de fuga cum primoribus deliberabat.* (Bell. judaic., lib. III, cap. 7, p. 235.)

sors de la ville, j'assemble les Galiléens, et je fais une diversion qui amènera votre délivrance. Enfin, ma présence redoublera l'ardeur des Romains à vous attaquer, tandis qu'après avoir eu connaissance de mon éloignement, ils éprouveront beaucoup moins d'impatience à s'emparer de vos murailles [1]. »

Mais si Josèphe croyait sérieusement à la possibilité d'opérer une diversion, pourquoi ne s'y était-il pas porté de toute son âme ? Avant d'avoir livré aucun combat, avant d'avoir versé aucune goutte de son sang, pourquoi avait-il écrit au conseil central, et fait retentir dans Tibériade que tout était perdu. D'ailleurs, ce gouverneur qui refusait à Justus d'avoir obtenu de personne le moindre renseignement sur les agitations intérieures de Jotapat, « tant les Romains, disait-il, en avaient bien gardé tous les passages, » ce gouverneur, à quelle puissante influence se fiait-il pour vouloir traverser le camp ennemi au plus fort du siége, au moment où les légions déployaient le plus de vigilance ?

Quand la ville fut prise, et pendant le massacre, il y eut un certain nombre de vaincus qui se hasardèrent à descendre du haut du rocher par ses flancs les plus abrupts ; ils rencontrèrent çà et là

[1] *Galilæos enim e regione quam celerrime congregatum ire, et alio bello Romanos ab eorum civitate revocaturum... Quem si aufugisse resciverint, multum eos de impetu in urbem faciendo remissuros esse.* (Bell. judaic., p. 235.)

quelques ouvertures conduisant à des cavernes assez profondes.

A toutes les époques de l'histoire de la Judée, et dans toutes ses guerres de délivrance, les excavations de ses montagnes ont acquis de la célébrité. Sans remonter à la caverne d'Adulam, où David s'était caché, fuyant la colère de Saül, ni à la caverne d'Élie sur le mont Carmel, ni à la grotte de Jérémie, on se souvient qu'au début de l'insurrection nationale contre la domination gréco-syrienne, les bandes juives s'étaient réfugiées dans des cavernes. « Alors, disent les chroniques de cette guerre, les étrangers réduisirent le peuple d'Israël, tous les zélateurs de la loi, tous ceux qui tenaient fermement à l'alliance, qui cherchaient le jugement et la justice, à fuir aux montagnes, à habiter dans les cavernes et dans tous les lieux de refuge [1]. » Pendant la lutte plus récente, que j'ai racontée, entre les dynasties juives d'origine nationale et d'institution romaine, Hérode Ier avait imaginé un singulier moyen pour s'emparer des cavernes de la Galilée et en chasser les partisans de son dernier rival.

D'ordinaire, ces excavations situées sur le milieu des collines taillées presque à pic, étaient entourées de pointes de roc et de broussailles qui en cachaient l'entrée. Il ne devenait pas moins

[1] *Et effugaverunt populum Israel in abditis et in absconditis fugitivorum locis.* (1, Maccab., 1, 56.)

difficile aux assaillants d'y arriver, soit qu'ils partissent du pied de la montagne, soit qu'on voulût y descendre du sommet. Pour forcer ses adversaires au fond de leur retraite, Hérode employa des machines assez analogues à celles qui aujourd'hui, sous le nom de *chèvres*, servent à monter et à descendre les pierres destinées à la construction des édifices. Au lieu de pierre, c'était un grand coffre de bois, une nacelle toute pleine de soldats que la machine, ancrée sur le haut de la colline, mettait en mouvement. Amenés au niveau de la caverne, les soldats se servaient de harpons pour donner quelque fixité à leur frêle embarcation, pour accrocher et précipiter les gens qui se présentaient à l'ouverture [1]. Ils portaient en même temps du feu et des matières inflammables, afin d'inspirer aux réfugiés la crainte de se voir étouffés [2]. On cite, en particulier, une de ces cavernes où se trouvaient un vieillard, sa femme et leurs fils, au nombre de sept. Ceux-ci, ne pouvant plus résister, demandèrent à se rendre ; mais le vieux zélateur leur rappela le serment prononcé de pré-

[1] *Arcas catenis ferreis alligatas de vertice montis machinæ subsidio dimittit... et ante ostia pugnando, ignemque injiciendo, ut deflagrarent speluncæ.* (Antiquit. judaic., lib. XIV, cap. 15, ed. Havercamp., p. 752.)

[2] Comme il n'y a rien de nouveau, et surtout rien de vieux sous le soleil, l'attention publique, en France, vient d'être préoccupée vivement des cavernes africaines, où l'on a fait mourir par le même moyen des populations qui s'y étaient réfugiées, et qui refusaient de se rendre. (*Rapp. offic. et Journ.* du 10 juillet 1845.)

férer la mort à l'esclavage. Il tua lui-même sa famille, et se précipita de la roche après avoir fait retentir l'air d'imprécations contre Hérode et contre les Romains.

Sur notre territoire de France, le voyageur parcourant certaines contrées montagneuses s'arrête encore devant un grand nombre d'excavations qui sont liées par une sorte de fraternité aux cavernes historiques de la Judée. A l'époque où les protestants des Cévennes résistaient aux édits et aux dragons de Louis XIV, quand la liberté de conscience appliquée au sens religieux des écritures juives préparait à la liberté d'esprit appliquée à tous les actes et à toutes les écritures d'État, les cavernes françaises servirent aussi d'asile, de forteresse, de tombeau à une foule de zélateurs intrépides : on les y poursuivait avec le fer et la flamme. Les discours d'exhortation des opprimés et leurs psaumes de guerre ne manquaient jamais de prendre pour texte l'exemple du peuple d'Israël combattant du haut de ses rochers à la voix des Maccabées, et mourant au sein de ses cavernes pour la triple cause du dieu unique, de la patrie, de la loi.

Le gouverneur de la Galilée se met au nombre de ceux qui, au milieu de l'affreux tumulte de Jotapat tombée au pouvoir des Romains, réussirent à se glisser jusqu'au bas de la colline. Une ouverture étroite, en forme de puits, le conduisit à une excavation latérale très-large. Quarante miliciens

fugitifs y étaient déjà réunis ayant encore des vivres pour quelques jours.

Dès la première nuit, et sans tenir compte des recherches actives de l'ennemi, Josèphe sortit de sa retraite, espérant trouver les gardes en défaut. Il sortit une seconde nuit; la troisième, une femme l'aperçut et le dénonça aux vainqueurs. Vespasien envoya deux tribuns militaires, Paulinus et Gallicanus pour le déterminer à se rendre : le général romain envoya aussi un autre officier, du nom de Nicanor, qui était connu de Josèphe. Nicanor assura le gouverneur de la Galilée de l'admiration des Romains pour lui, et du dessein que Vespasien avait exprimé de le traiter avec toute sorte d'égards. En même temps, ses soldats menacèrent d'amasser des matières combustibles à l'ouverture du puits d'où l'on s'adressait à Josèphe.

A en croire ce dernier personnage, un mouvement soudain s'opéra dans son âme ; il se rappela divers songes qui l'avaient averti des succès des Romains et des malheurs des Juifs. Mais en accédant à la voix de Nicanor, Josèphe fit comme une oraison mentale, dans laquelle on retrouve sans cesse les traces des accusations dont il se sentait frappé : « Grand Dieu, se serait-il dit à lui-même, puisque tu as résolu d'abandonner la nation des Juifs créée par tes soins et de te montrer favorable aux Romains, et puisque tu m'as choisi pour prédire ce qui doit arriver, je me rends et je consens à vivre. J'atteste toutefois que je passe du

côté des Romains non comme un traître, mais comme ton ministre [1].

C'est, en effet, une haute justice à rendre au fils de Mathias : si son épée trahit la mission particulière qui lui avait été confiée par les zélateurs de l'indépendance ; si ses chroniques trahirent fréquemment la loi de vérité à l'égard des hommes et des partis qui avaient marché dans une voie contraire à la sienne, toujours sur la terre étrangère et comme écrivain, Josèphe se fit le champion dévoué des plus grandes pensées consignées dans l'institution religieuse et morale de ses ancêtres. S'il ne peut être considéré ni comme un puissant esprit, ni comme un noble cœur, son nom a acquis du moins le droit de rester à jamais dans l'histoire de l'humanité, comme une des plus curieuses et peut-être la plus utile lumière pour la connaissance de son siècle.

Mais la parole engagée à Nicanor était loin de conclure la soumission de Josèphe et de mettre sa vie à l'abri de tout danger. Ses compagnons attentifs avaient compris son dessein. Dès qu'il fut rentré dans la caverne, tous l'entourèrent avec une extrême agitation et lui offrirent la seule alternative que le serment prononcé de vaincre ou de mourir laissait aux zélateurs : « Si l'amour de la vie l'emporte dans ton âme sur les autres

[1] *Et vivere non recuso ; testor autem, quod non proditor, sed tuus minister ad eos transeo.* (Bell. judaic., lib. III, cap. 8, ed. Havercamp., p. 246.)

sentiments, il n'en est pas de même de nous. Consens à suivre notre exemple et à agir en véritable chef des Juifs ; car si tu t'y refuses, tu mourras de notre main comme un traître [1]. »

Le gouverneur de la Galilée employa de nouveau toute son adresse à calmer l'effervescence des miliciens et à les faire renoncer à leur projet de se donner la mort. Plus tard, quand il écrivit ses chroniques à Rome, Josèphe, selon l'usage des historiens de l'antiquité, saisit cette occasion de placer un long discours dont la contre-partie fut mise par lui dans la bouche du chef de la forteresse de Massada, au moment où la chute de cette forteresse marqua la fin de la guerre d'indépendance. Le premier discours, celui de la caverne de Jotapat, réunit toutes les raisons qui défendent aux hommes de se donner la mort ; l'autre, au contraire, celui de Massada, toutes les raisons avancées pour justifier le renoncement volontaire à la vie en face de trop cruelles douleurs, en face d'une dure servitude. Tel un grand écrivain moderne, J. J. Rousseau, a publié sur ce même sujet deux lettres opposées et célèbres.

Toute l'éloquence de Josèphe resta impuissante. Dès que les réfugiés de la caverne eurent entendu que la fin de ses raisonnements était de se rendre à l'ennemi, leur indignation se ralluma : les épées se croisèrent de plus en plus menaçantes sur la

[1] *Si quidem sponte moriare, dux Judæorum ; sin vero invitus, proditor morieris.* (Bell. judaic., lib. III, cap. 8, p. 243.)

poitrine du gouverneur. Dans cette extrémité, une dernière pensée lui fut inspirée, et devint, à ce qu'il prétend, la cause de son salut. Pour céder à la volonté de ses compagnons et leur éviter en même temps le reproche de se frapper de leurs propres mains, Josèphe leur proposa la voie du sort. Des deux premiers désignés, l'un devait tuer l'autre et périr à son tour sous les coups de son successeur ; ainsi, le dernier serait le seul à se défaire de lui-même. Soit par hasard, soit par un effet de la providence divine, dit le gouverneur de la Galilée, le sort préserva Josèphe et le fit rester en dernier avec un autre milicien. Il ne s'agissait plus que de décider lequel survivrait et s'immolerait sur le corps de tous ses frères. Mais le gouverneur réussit à raviver l'amour de la vie dans le cœur de son compagnon, et s'engagea à lui obtenir la bienveillance des Romains.

Alors il put sortir de la caverne. Nicanor le conduisit à son général. Josèphe ajoute que la première intention de Vespasien fut de l'envoyer à Néron. Dans l'impatience d'éviter ce nouveau danger, le prisonnier se hâta de recourir à l'art des prédictions ; il annonça au chef de l'armée de Judée son élévation prochaine et l'élévation de son fils à l'empire [1].

La flatterie sous forme de présage céleste était dans les mœurs du temps et dans le goût particu-

[1] *Tu Cæsar eris, Vespasiane, et imperator tu et filius iste tuus.* (Bell. judaic., lib. III, cap. 8, ed. Havercamp., p. 249.)

lier des Romains ; mais il existe beaucoup d'autres causes plus frappantes, plus naturelles de la nouvelle situation faite au fils de Mathias. Au début d'une guerre laborieuse, le général de l'armée envahissante avait à cœur de s'attacher un indigène qui, par sa naissance, son esprit, et par les fonctions qu'il avait remplies, se trouvait en mesure de lui fournir les meilleurs renseignements sur le pays et sur les hommes. Le caractère présomptueux de Josèphe, à peine âgé de trente ans, et le haut prix qu'il attachait aux faveurs et aux éloges des Romains, l'avaient indiqué d'avance à Vespasien comme un instrument dont il ne lui serait pas trop difficile de tirer un bon parti dans l'intérêt de sa conquête.

Pour mieux s'assurer l'ex-gouverneur et donner plus d'éclat à sa défection, Vespasien lui imposa d'épouser immédiatement une fille native de la ville de Césarée, qui était du nombre des prisonnières [1]. Il lui réserva dans l'avenir une pension annuelle et une terre de grande étendue en Judée [2]. Mais Josèphe fut loin d'avoir à se féliciter d'un mariage contracté sous de pareils auspices. Deux ans après, il suivit Vespasien et Titus à Alexandrie d'où ce dernier prince le ramena pour le faire assister au siége et à la prise de Jérusalem.

[1] *Illius jussu in uxorem ducebam virginem quemdam, ex illarum numero quæ Cæsareæ captæ erant.* (Joseph. Vit., p. 38.)

[2] *Annuam mihi pensionem assignavit... A Vespasiano accepi latifundium in Judæa.* (Joseph. Vit., ed. Haverc., p. 38, 39.)

En Égypte, la fille de Césarée abandonna son époux. L'ex-gouverneur s'unit en secondes noces à une fille d'Alexandrie, dont il n'eut pas à se louer plus que de la précédente. Des lettres de répudiation lui rendirent ensuite sa liberté. Enfin, un troisième mariage remplit ses vœux. Une Juive de l'île de Crète, issue de parents nobles et riches, lui permit de reconnaître un jour qu'il avait rencontré toutes les vertus d'une bonne compagne et d'une mère de famille.

CHAPITRE X.

Suite de la première campagne de Vespasien ; affaires de Japha des montagnes et du Garisim ; destruction des corsaires de Joppé et prise de Tarikhée.

Vespasien, pendant le siége de Jotapat, avait envoyé ses meilleurs capitaines contre deux rassemblements qui menaçaient de faire diversion. Quinze mille Galiléens occupaient la position fortifiée de Japha des montagnes, à une faible distance de Jotapat. Dix à douze mille autres Juifs nationaux s'étaient donné rendez-vous sur le mont Garisim, dans la Samarie, au midi de la Galilée. Le commandant de la division de l'Acrabatène, Jean, fils d'Ananias, imprimait l'impulsion à ces derniers.

Sur ces entrefaites, le chef qui, après la mort de Jean l'Essénien lui avait été substitué dans la division de Thamna, et dont le nom nous est resté inconnu, tirait le meilleur parti de Joppé, Japha ou Jaffa maritime. Il y encourageait les progrès d'une flottille, à laquelle le nom de corsaires convient dans toute la rigueur politique et gramma-

ticale du mot : faute de réflexion, on avait pris l'habitude d'y appliquer le nom bien différent de pirates.

C'est même dans les mouvements de la flottille de Joppé et dans les efforts combinés des trois gouverneurs des petites divisions placées sur le front septentrional de Jérusalem, qu'il faut chercher les principaux motifs qui déterminèrent Vespasien, comme on le verra bientôt, à diviser en deux parties sa campagne de la Galilée.

Trajan, père de l'empereur, et alors chef de la dixième légion, fut chargé d'anéantir le rassemblement de Japha ; Céréalis, chef de la cinquième légion, le rassemblement de la Samarie. Trajan conduisait deux mille fantassins et mille chevaux, accrus des partisans et des auxiliaires que les Romains recrutaient toujours de gré ou de force sur leur route. Céréalis avait sous ses ordres trois mille hommes de pied et six cents cavaliers ; de plus, on sait que dans la Samarie les étrangers adversaires des Juifs prédominaient, et que les garnisons romaines avaient su se maintenir contre l'insurrection sur les points essentiels de cette province.

Japha des montagnes était dans une situation avantageuse et entourée d'une double muraille.

Les milices juives n'attendirent pas d'être attaquées ; elles laissèrent trois mille hommes à la garde des murs et marchèrent à l'ennemi. Les Romains, comme d'ordinaire, soutinrent vaillam-

ment le premier choc. Forts de leur cavalerie, ils chargèrent à leur tour les Juifs et les ramenèrent si vivement vers la ville, que les uns et les autres entrèrent pêle-mêle dans la première enceinte. A cet aspect, les gardiens de Japha éprouvèrent l'effroi d'être enlevés : ils fermèrent les portes de la seconde muraille avec tant de précipitation, qu'une grande partie de la colonne extérieure resta livrée aux coups de l'ennemi et fut entièrement exterminée.

Malgré ce succès, Vespasien jugea à propos d'envoyer un renfort de mille fantassins et cinq cents cavaliers, commandés par Titus.

Trajan voulut laisser l'honneur de prendre la place au fils de son général. Les Romains se divisèrent en deux corps d'attaque, et plantèrent les échelles. Les Galiléens n'opposèrent aucune résistance sur leurs remparts : mais dès que Titus et les siens se furent élancés dans la ville, un combat terrible commença. Les plus braves des assiégés, agissant dans des rues étroites, arrêtèrent les efforts de l'ennemi. Les femmes ne leur cédèrent pas en courage : elles firent pleuvoir du haut des maisons tous les projectiles qu'on avait pu y réunir [1]. L'acharnement dura six heures : on était dans les dernières semaines du mois de juin. Enfin, les troupes romaines, restées maîtresses du

[1] *In angiportis cives validiores impressionem in eos faciebant; mulieres quidquid illis in manus venerit e tectis jaciebant.* (Bell. judaic., lib. III, cap. 7, ed. græc. lat. Havercamp., p. 243.)

terrain, passèrent tous les hommes au fil de l'épée, et emmenèrent captifs deux mille femmes et les enfants en bas âge.

Le lendemain du même jour, Céréalis terminait aussi avec succès son expédition. Arrivé au pied du mont Garisim, il ne tenta pas une attaque soudaine. Le chef romain fit creuser un retranchement qui coupa toute communication aux Juifs. L'excès de la chaleur à cette époque de l'année, et l'absence d'eau sur la montagne, réduisirent le rassemblement à la dernière extrémité. Plusieurs, ne pouvant résister à la souffrance, consentirent à se rendre. Alors Céréalis proposa au corps des combattants de mettre bas les armes : ils s'y refusèrent, et leur opiniâtreté devint le signal d'une lutte qui fut suivie de leur destruction.

Les chaleurs ardentes d'un ciel asiatique et les fatigues éprouvées par l'armée romaine à Jotapat, ajoutèrent du poids aux autres raisons que Vespasien pouvait avoir de suspendre pendant quelques semaines ses progrès dans la Galilée. Il désigna plusieurs détachements destinés à répandre la terreur dans les campagnes, et avec le gros de ses troupes, il retourna à Ptolémaïs : de là ce général descendit à Césarée maritime.

A peine arrivé dans cette ville, des messagers du roi Agrippa II et de la reine Bérénice le supplièrent de se rendre à Césarée-de-Philippe. Vespasien, qui agissait toujours avec circonspection et méthode, voulut se délivrer d'abord des atta-

ques dont la ville de Joppé était le foyer. Un corps nombreux d'infanterie et de cavalerie fut envoyé pour s'emparer de cette ville.

Yaffo, Joppé ou Jaffa, tire son nom d'un mot hébreu qui veut dire *belle*. Cette ville était à égale distance de Césarée maritime et de Gaza. Il s'y rattache un double souvenir de mythologie grecque et de poésie sacrée : dans l'un comme dans l'autre, on retrouve les effets, dont j'ai déjà parlé, de la représentation des divinités et puissances syriennes de bonne et de mauvaise nature, sous la forme de grands poissons. C'est à Joppé que les Grecs montraient le rocher auquel Andromède aurait été enchaînée pour devenir la proie du monstre marin qui tomba sous les coups de Persée. C'est là aussi que l'auteur du poëme de *Jonas* a placé le départ de son héros sur le navire de Tarsis, duquel il fut précipité si brusquement, en punition de sa résistance à la voix du ciel, qui lui dictait d'aller provoquer le repentir chez les habitants de la coupable Ninive [1].

Dans l'antiquité historique, les vaisseaux du roi de Tyr, Hiram, ami et allié de Salomon, débarquaient à Joppé leur chargement en bois de cèdre ; au moyen âge, saint Louis reçut à Joppé la triste nouvelle de la mort de sa mère, la reine Blanche ; de notre temps, on se rappelle la scène des pestiférés de Jaffa.

[1] Strab., lib. II ; Reland. *Palæst.*, p. 865 ; *Jonas*, I, 3.

Pendant ses dernières expéditions contre la Judée, le gouverneur de Syrie, Cestius Gallus, avait renversé de fond en comble cette ville que les défenseurs actuels de Jérusalem venaient de faire sortir en partie de ses ruines. Des pirates combattent et pillent dans la seule vue du butin, et en pleine paix ; des corsaires sont des navires construits ou armés à une époque de guerre et pour la guerre. Les chefs des Juifs s'étaient appliqués à construire dans Joppé [1], ou à se procurer un grand nombre de petits navires. Sur ces embarcations, des corps d'insurgés et les hommes de guerre, débris des villes et des places fortes que les Romains avaient anéanties, poursuivaient les convois de l'ennemi ou de ses alliés. Ils s'emparaient des vivres et des marchandises, et étendaient leurs attaques sur toutes les côtes de Syrie et jusqu'en Égypte [2]. Quelque apparence d'exiguïté que présentent toujours les ressources matérielles de la Judée, comparées aux grandes proportions de son adversaire, on ne peut s'empêcher de reconnaître l'esprit d'ensemble qui présidait aux actes de défense du conseil de Jérusalem.

Les troupes romaines envoyées contre Joppé forcèrent de nuit, et sans trop de résistance, les

[1] *Cumque naves piraticas quamplurimas fabricassent...* (Bell. judaic., ed. Havercamp., p. 251.)

[2] *Ex iis qui vel seditione ab hostibus defecerant, vel ex civitatibus eversis effugerant, in mare migrare decreverunt... et omnibus ad oras istas invium faciebant pelagum.* (Bell. judaic., lib. III, cap. 9, ed. Havercamp., p. 250.)

murailles de la ville. Il n'entrait nullement dans les desseins des nationaux, de courir les chances d'un combat de terre acharné. Les Juifs de Joppé, à l'approche des conquérants occidentaux, prirent la même résolution que jadis les habitants d'Athènes, à l'approche des envahisseurs accourus des régions orientales : ils se retirèrent sur leurs embarcations, et se mirent hors de la portée des traits ennemis. Mais, en cette circonstance, les éléments furent plus terribles pour les insurgés que les légions assaillantes. Aujourd'hui encore la navigation se trouve exposée à de grands dangers dans les parages de la Syrie. Un vent impétueux, accompagné d'une affreuse tempête, poussa les vaisseaux des Juifs les uns contre les autres, les fit briser sur les rochers de la côte et les abîma dans les flots. Les Romains, des hauteurs où leurs chefs les avaient postés, percèrent de leurs flèches tous les malheureux à qui il été eût permis d'échapper à la tempête. Avant la fin du jour, le rivage fut couvert des cadavres de plus de quatre mille naufragés et de tous les débris de cette catastrophe.

Les vainqueurs ruinèrent de nouveau Joppé, et se contentèrent de fortifier une des positions les plus élevées. Le détachement d'infanterie et de cavalerie qui y fut placé à demeure reçut pour instruction, comme tous les autres détachements, de traiter à feu et à sang les contrées environnantes. Ces troupes concoururent à faire refluer dans

Jérusalem la population considérable que nous retrouverons bientôt dans les murs de cette cité, et qui exerça tant d'influence sur ses désordres et ses calamités intérieures.

Avant de reprendre l'offensive dans la Galilée, Vespasien accéda aux vœux du roi Agrippa II.

La ville de Césarée-de-Philippe faisait partie des domaines de ce prince. Elle était située aux sources du Jourdain, au pied de l'Anti-Liban, vers les frontières les plus septentrionales des districts galiléens. Le nom de Philippe servait à la distinguer de Césarée maritime ou de Palestine. Ce nom lui venait de son fondateur, l'ancien Tétrarque Philippe, fils d'Hérode Ier, dont la principauté, accrue de quelques villes et districts, formait le royaume actuel de son petit-neveu Hérode Agrippa II. On nommait aussi cette Césarée, Panéade, par allusion à la source du Jourdain, appelée Panéas. Sa position au pied des montagnes en faisait pendant l'été un séjour très-frais, et beaucoup plus sain que les bords de la mer, où la chaleur devenait souvent insupportable.

Vespasien y séjourna, avec une partie de son armée, durant trois semaines, jusqu'au commencement du mois d'août.

Agrippa et Bérénice déployèrent toute la magnificence qui était en leur pouvoir pour fêter le général romain, ses officiers et ses troupes [1]. L'a-

[1] *Ubi per viginti quidem dies exercitum recreans, ipse etiam convivia agitabat.* (Bell. judaic., lib. III, cap. 9, p. 252.)

mour réciproque de Titus et de Bérénice, né à Ptolémaïs, fit de grands progrès au milieu de ces plaisirs. Le roi de l'Iturée s'y ruinait sans doute ; mais les accusations que les petits princes voisins avaient portées contre lui, afin de le renverser et de s'enrichir de ses dépouilles, obligèrent Agrippa à redoubler ses témoignages de dévouement. D'ailleurs, l'insurrection juive lui avait enlevé ses meilleures villes et la majeure partie de son territoire; il n'avait plus aucun espoir de les récupérer que par l'intervention des Romains.

Quand le moment fut venu de se remettre en marche, Vespasien envoya son fils reprendre les légions qui avaient été laissées dans les quartiers de Césarée maritime. Le rendez-vous fut donné devant Scythopolis. On se rappelle que le nom ancien de cette ville était Bethsan : sa destination originaire avait été de défendre les passages supérieurs de la partie du Jourdain comprise entre la mer de Galilée, ou lac de Tibériade, et la mer Morte, ou lac Asphaltite ; mais la prédominance des étrangers sur les Juifs, dans Scythopolis, en avait fait une proie facile pour toutes les armées qui menaçaient d'abattre Jérusalem.

Vespasien fut le premier au rendez-vous; il avait tourné les frontières orientales de la Galilée, en passant dans les États du roi Agrippa, sur la rive gauche du Jourdain supérieur et du lac de Tibériade. Pompée avait suivi le même chemin

cent trente ans auparavant. Après avoir traversé le fleuve, Vespasien se retrouva devant Scythopolis, sur les terres galiléennes. Titus, au contraire, marcha directement de Césarée maritime à Scythopolis, en coupant la Samarie, et en longeant les frontières méridionales de la Galilée.

Les deux princes réunis s'avancèrent vers Tibériade. Cette ville n'avait pu se relever de l'échec que Josèphe lui avait fait subir lorsqu'elle avait pris les armes en faveur des quatre délégués du conseil de Jérusalem, qui avaient été chargés de le révoquer. De plus, le voisinage de Tarikhée et de Gamala faisait reporter préférablement tout l'intérêt de la résistance dans la force de ces deux places.

Les zélateurs des districts orientaux de la Galilée suivirent l'exemple de ceux de la partie occidentale, qui avaient abandonné leur ville principale, Gabara, pour se concentrer à Jotapat, et sur quelques autres points : Jésus, fils de Saphida, et petit-fils de Tobie, chef des nationaux, abandonna Tibériade. L'approche de Vespasien y avait ranimé les efforts du parti d'Agrippa et des Romains. Mais avant de prendre la route de Tarikhée, Jésus et les siens poursuivirent un officier ennemi, nommé Valérien, qui, à la tête de cinquante chevaux, avait poussé une reconnaissance et exhorté la ville à se rendre.

L'intervention d'Agrippa sauva Tibériade, qu'il regardait comme lui appartenant, et Vespasien

alla dresser son camp devant Tarichée ou Tarikhée [1].

Pline a fixé la situation de cette place forte : elle s'élevait au midi du lac Tibériade vers l'endroit où le Jourdain sort de ce lac et poursuit son cours jusqu'à la mer Morte. Tarikhée et Gamala se regardaient l'une l'autre ; Tarikhée sur la rive droite et occidentale du lac, Gamala sur la rive gauche et hors des frontières de la Galilée, dont elle était devenue néanmoins l'annexe depuis le commencement de la guerre.

Le nom de Tarikhée vient de la salaison des poissons pêchés dans le lac, dont les habitants faisaient leur principal commerce. La ville était bâtie sur le penchant d'une montagne ; ses quartiers inférieurs formaient un port. Les chefs de la résistance y avaient réuni et armé un grand nombre de barques, afin de maintenir leurs communications avec les rives voisines. De tous les côtés, autres que le port, d'épaisses murailles présentaient un circuit étendu, et pouvaient servir d'asile, comme Jotapat, à un grand concours de peuple.

Dès que les Romains eurent commencé leurs opérations, les assiégés résolurent de tenter une attaque vigoureuse.

Jésus, fils de Saphida, dirigea une partie des forces du côté des travaux ennemis qui regar-

[1] J'essaye sur ce nom de Tarichée la substitution du *kh* au *ch* dans les mots où ces dernières lettres doivent être prononcées comme un *k* aspiré.

daient le lac ; il renversa tout ce qui avait été construit, et mit les Romains en fuite. A mesure que les cohortes des assiégeants s'avancèrent en masse pour rallier et soutenir les troupes dispersées, Jésus céda le terrain sans trop de précipitation. Arrivés au bord du lac, les Juifs entrèrent dans les barques qui avaient été disposées pour cet objet ; ils jetèrent l'ancre à une distance convenable, rangés en bon ordre et menaçant les Romains de les attaquer de nouveau [1]. Au même instant, Vespasien fut averti qu'un corps considérable de Juifs s'avançait à l'abri des murailles de la ville pour envelopper les troupes engagées du côté du lac. Il donna l'ordre à Titus de les charger avec six cents hommes de sa meilleure cavalerie [2]. Mais, d'après les documents qui nous restent et qui, sous le rapport militaire, tirent leur plus haut prix de ce qu'ils résument en grande partie les commentaires écrits de la propre main de Vespasien, on doit croire que Titus se trouva bientôt dans une certaine perplexité. Les Juifs le pressèrent vivement ; il demanda de prompts secours à son père [3]. C'est dans cette occasion sans doute

[1] *Primo impetu disjectis muri fabricatoribus... et anchoras jaciunt, et phalangium more densatis inter se navibus.* (Bell. judaic., lib. IX, cap. 10, ed. Havercamp., p. 254.)

[2] *Cum audiret magnam eorum multitudinem in planitie civitati proxima congregatam, filium suum cum sexcentis delectis eo mittit.* (Bell. judaic., lib. III, cap. 10, p. 254.)

[3] *Patri quidem significatum mittit, sibi opus esse copiis majoribus.* (Ibid.)

que doit être placé l'incident qui a été emprunté par Suétone à des relations aujourd'hui perdues, ou que cet historien tenait de la bouche même de quelque ancien officier de l'armée de Judée. Suétone attribue à Titus le premier honneur de la prise de Tarikhée et de Gamala ; il ajoute que ce prince, ayant eu un cheval tué sous lui, remonta à l'instant sur le cheval du guerrier ennemi par lequel il avait été attaqué, et qui périt de sa main [1].

Vespasien envoya Trajan à l'appui de son fils avec un nouveau détachement de cavalerie. Les Juifs eurent alors sur les bras trois empereurs futurs ou représentants d'empereur, Vespasien, Titus et Trajan, dont le fils, plus de quarante ans après, eut à son tour de rudes combats à soutenir contre les nouvelles générations des Hébreux.

L'histoire même s'était dispensée, dans la vie de ce dernier prince, de mettre en évidence un fait essentiel qui doit sa preuve à l'exactitude des dates et au concours des documents. L'empereur Trajan, avide de jouer le rôle d'Alexandre, succomba à son départ de Syrie, sous l'influence d'un destin analogue à celui de l'ancien gouverneur, Cestius Gallus ; il ne put résister à la douleur d'avoir subi une défaite qui le fit revenir avec rapidité de Babylone en Syrie, et qui fut le résultat

[1] *Urbes validissimas Judeæ in potestatem redegit, æquo quadam acie sub feminibus amisso, alteroque inscenso, cujus rector contra se dimicans occubuerat.* (Sueton., *in Tit.*, § 4.)

incontestable des derniers efforts où nous verrons expirer la nationalité politique de Jérusalem.

Pour mieux soutenir Titus et Trajan, Vespasien ordonna à Antonius Sillon, un des officiers distingués de son armée, d'occuper une éminence voisine. A la tête de deux mille archers, Sillon fit diversion aux défenseurs de Tarikhée, qui, du haut de leurs murailles, protégeaient l'attaque extérieure des Juifs.

A mesure que les Romains avancèrent dans leurs travaux, la discorde éclata au sein de la ville. La plupart des habitants natifs voulaient entrer en composition avant de tomber victimes d'un dernier assaut. Les miliciens étrangers s'irritaient contre toute apparence de faiblesse.

Au milieu de ces agitations, Titus eut connaissance du degré de profondeur du lac qui servait de rempart au bas de la place. Il comptait aussi sur ses agents intérieurs. Le fils de Vespasien lança à l'improviste son cheval dans les eaux, et tourna l'extrémité ou la tour inférieure du mur d'enceinte. Tous ses cavaliers, excités par son exemple, le suivirent et prirent pied dans Tarikhée. L'effroi qui se produisit parmi les assiégés donna le temps aux légions romaines d'accourir. Jésus, fils de Saphida, et ses vaillants hommes, voyant la ville envahie, forcèrent tous les obstacles et se firent jour dans la campagne. Ceux des guerriers qui n'avaient pu se réunir à la troupe de Jésus, et qui occupaient la partie haute de Tari-

khée, résistèrent jusqu'au dernier soupir. Déjà une foule d'autres s'étaient jetés dans les barques armées et avaient gagné le large. Mais aussitôt que la ville fut réduite, Vespasien fit construire des embarcations d'une force supérieure à celles du lac, et obtint la destruction complète de la flottille juive.

Alors on débattit dans les conseils du vainqueur, quel serait le sort réservé aux hommes des districts éloignés qui étaient venus prendre part à la résistance de Tarikhée : plusieurs voix opinèrent pour la mort sans exception. Vespasien décida de faire le recensement des prisonniers provenant de la ville, et de ceux qu'on avait enlevés aux campagnes environnantes. Six mille des plus forts furent envoyés à Néron, pour servir aux travaux de percement que cet empereur avait entrepris dans l'isthme de Corinthe. L'objet des travaux était d'ouvrir un passage direct aux navires allant des côtes orientales aux côtes occidentales de la Grèce.

Trente mille quatre cents têtes, pour employer l'expression familière aux marchands de cette époque, furent vendues à l'encan ; mais il se passa une scène bien plus empreinte d'inhumanité. On conduisit à Tibériade douze cents vieillards et autres individus, auxquels leur faiblesse ôtait toute valeur dans le commerce ; pendant la route, on leur laissa croire que la liberté leur serait rendue. Arrivés à Tibériade, ils furent enfermés dans le lieu

des exercices publics et mis à mort sous les propres yeux de Vespasien [1].

En Italie, à la suite de la prise de la ville de Préneste par les troupes de Sylla, on avait eu l'exemple d'un massacre analogue accompli froidement, sans urgence apparente. Ce général arriva plusieurs jours après que les combats eurent cessé; il fit partager les prisonniers en trois sections, les Romains, les Prénestins, les Samnites. La trompette sonna, et on annonça aux Romains qu'ils étaient pardonnés, quoique leur conduite eût mérité la mort; à un autre son de trompe les autres sections furent égorgées [2].

Ces barbaries, avec lesquelles le monde moderne a trop souvent rivalisé, imposent toujours à l'esprit de se reporter à la nature des temps. Les Juifs, en particulier, n'avaient pas besoin de fouiller beaucoup dans leurs annales pour y trouver des exécutions encore plus effroyables.

[1] *Et Vespasianus mox insequutus omnes sistit in stadia, et seniores quidem cum imbellibus jubet occidi.* (Bell. jud., p. 259.)
[2] Appien, *Guerr. civ.*, liv. I.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

TABLE.

TROISIÈME ÉPOQUE.

GOUVERNEMENT DES PROCURATEURS.

(De l'an 6 à l'an 66 de l'ère actuelle.)

CHAPITRE PREMIER. — Caractère de la troisième époque de cette histoire, et aperçu des charges imposées par les Romains à leurs provinces d'Asie. P. 5

CHAPITRE II. — Origine des nouveaux zélateurs ou indépendants juifs sous le règne d'Auguste; politique de Tibère à l'égard des provinces, et chute successive de trois grands chefs de la résistance universelle des nationalités aux Romains. 16

CHAPITRE III. — Procurature de Ponce-Pilate à Jérusalem; persécution des Juifs de Rome sous le règne de Tibère, et applications diverses du nom de propagateurs du Christ ou chrétiens. 31

CHAPITRE IV. — État de la famille des Hérodes à la mort du successeur d'Auguste; commencement de la branche des Agrippas. 43

CHAPITRE V. — Première royauté d'Agrippa dans la Palestine septentrionale et déchéance d'Hérode-Antipas, tétrarque de la Galilée; nouvelle résistance de Jérusalem au culte de la divinité des empereurs; événements d'Alexandrie et ambassade des Juifs alexandrins à l'empereur Caïus. 53

CHAPITRE VI. — Reconstitution du royaume de Judée en

faveur d'Hérode-Agrippa Ier ou l'ancien ; mort précipitée de ce prince et réduction définitive de la Judée en province romaine. 71

Chapitre vii. — Nouveaux agents de l'empereur Claude à Jérusalem ; projets de révolte nationale. 83

Chapitre viii. — Procurateurs de Néron ; guerre des Parthes et situation du roi Hérode-Agrippa II ou le jeune, dans la capitale juive. 101

Chapitre ix. — Nouveaux progrès des insurrections en Judée ; défaite du gouverneur romain de Syrie et signal de la grande lutte d'indépendance politique et religieuse. 130

QUATRIÈME ÉPOQUE.

GUERRE DE L'INDÉPENDANCE DES JUIFS ; CAMPAGNES DE VESPASIEN ; SIÉGE DE TITUS.

(De l'an 66 à l'an 72 de l'ère vulgaire.)

Chapitre premier. — Grand conseil d'insurrection et de défense des Juifs ; choix des commandants envoyés dans les diverses parties du territoire ; préparatifs de guerre à Jérusalem et fuite des premiers chrétiens. 161

Chapitre ii. — Entreprise des Juifs sur la ville d'Ascalon ; échec et mort de Jean l'Essénien. 183

Chapitre iii. — Gouvernement de Josèphe dans la Galilée ; opposition manifestée par les chefs populaires de sa province. 198

Chapitre iv. — Jean de Giscala ; décret du conseil de Jérusalem contre Josèphe. 228

Chapitre v. — Révolte et expédition de Josèphe contre les quatre délégués du conseil de Jérusalem chargés de lui retirer ses pouvoirs. 245

Chapitre vi. — Vespasien commandant de la guerre de Judée ; son séjour à Ptolémaïs, aujourd'hui Saint-Jean-d'Acre ; force de l'armée romaine et plan général de l'invasion. 267

Chapitre vii. — Amour de Titus pour la reine juive Bérénice ; contemporaines de cette princesse, les deux femmes les plus célèbres de l'Occident, et les plus redoutables au nom romain. 291

CHAPITRE VIII. — Première campagne de Vespasien, ou conquête de la Galilée; incendie de Gabara, prise de Jotapat. 314

CHAPITRE IX. — Situation privée de Josèphe au siége de Jotapat; son séjour dans une caverne avec quarante fugitifs; captivité apparente et défection de ce gouverneur. 334

CHAPITRE X. — Suite de la première campagne de Vespasien; affaires de Japha des montagnes et du mont Garisim; destruction des corsaires de Joppé et prise de Tarikhée. 348

FIN DE LA TABLE.

Commandements militaires
DE LA JUDÉE
insurgée;
noms des chefs.
MER MÉDITERRANÉE
Béryte
Sidon
Tyr
Giscala
Gabara
Jotapat
Japha
Chabolon
Gaba
Ptolémaïs (Acco)
Sépheris
Dora
Césarée
Métropole romaine
Samarie
pays occupé par les garnisons romaines
Appolonias
Sébaste ou Samarie
Antipatride
Ritter d'Adrien?
Mt Carmel
Mt Garisim
Néopolis
Lidda ou Diospolis
Joppe
Jamnia
Thamna
Ct de Thamna
(Jean l'Essénien)
Emmaüs ou Nicopolis
Eleuthéropolis
Ct de Jérusalem
(Ananias et Ben Gorion)
Bethléem
Thecua
Ascalon
Caphartoba
Commandnts
Bethgabris
Hébron
Gaza
des haute et basse Idumées
(Jésus fils de Saphas et Eléazar fils d'Ananias)
Gerara
Chemin d'Egypte
Bersabée
Acrabatene Méridionale
Idumée Arabique
Torrent d'Egypte
Mt Liban
Anti Liban
Balbeck (Héliopolis)
Abila des Lysanias
Abilene
Damas
ROYAUME D'AGRIPPA II
Composé de l'ancienne tétrarchie de son grand oncle Hérode Philippe de la principte de Zénodore et de celle de Lysanias
Ct de la Galilée
(Joseph fils de Mathias)
(Joseph fils de Joseph)
(Panéas)
Césarée de Philippe
L. de Séméchonte
Juliade
Lac de Tibériade
Tibériade
Gamala
Tarikkée
Hippos
Mt Thabor
Xaloth
Bethsan ou Scythopolis
Jourdain
Hieromax Torrent
Gadara
Bostra
Gerasa
Alexandrion
Cérée
Bethnabris
Ct de l'Acrabatene
(Jean fils d'Ananias)
Goplina
Ephrem
Bethel
Comt de Jéricho
(Joseph fils de Simon)
Comt de la Pérée
(Manasse)
Madeba
Livnade
Machéronte
Rabbath Ammon Philadelphie
Arabes
Hérodien
Massada
Lac Asphaltide ou Mer Morte
Tribus Arabes
Echelle de 100 Kilomètres
0 10 20 30 40 50 100 K.
32
33
34
31

BS1197.8 .S18 v.2
Histoire de la domination romaine en
Princeton Theological Seminary–Speer Library
1 1012 00051 1784